Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET en page 5

55e ANNEE—No 98 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, JEUDI 23 AVRIL 1936 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

ROBERTSON ET SCADDING SORTENT DE LEUR TERRIBLE PRISON

LES SAUVETEURS ONT RISQUE LEUR VIE



Bien décidés à sacrifier leur vie s'il le fallait pour assurer le sauvetage du Dr Robertson et de Scadding, ces héroïques mineurs de la Nouvelle-Ecosse viennent offrir leurs services après la mort de Magill. Ces hommes ont percé une galerie dans le puits Reynods, condamné, et pendant tout le temps qu'ils sont restés à cet endroit, jusqu'à hier, la mort les a menacés. Ce sont, de gauche à droite, LOUIS DUPOIS, JOHN SIMPSON, JOE MOULL et LOUIS BOUDAUX.

Peu après minuit, ce matin, les héroïques sauveteurs voient leurs efforts couronnés de succès — Les deux prisonniers de la mine de Moose River sont ramenés à la surface — L'état physique et mental du Dr Robertson est excellent — Alf. Scadding est souffrant — Vive émotion des témoins du sauvetage.

"BRAVES GENS" DIT SCADDING

A bonne heure, hier après-midi, la Presse Canadienne annonçait au pays que des sauveteurs étaient parvenus auprès des deux victimes, mais la nouvelle était prématurée — Le récit de l'accident qui causa l'emprisonnement de Robertson et Scadding — Le travail des mineurs.

LA MORT DE MAGILL

Moose River, N.-E., 23, (Droits réservés par la Canadian Press) — Arrachés à la mort qui les guettait dans le réduit où ils avaient d'abord trouvé le salut, le Dr David-Edwin Robertson, chirurgien connu, et Alfred Scadding, l'un et l'autre de Toronto, ont été sortis de la mine en pleine nuit, aux acclamations de centaines de sauveteurs.

Ce sauvetage émouvant a enthousiasmé le Canada et les Etats-Unis. Il a mis fin à une lutte acharnée de dix jours, menée par les mineurs, contre l'amoncellement du roc et de la terre qui semblait défier tous les efforts de l'homme pour secourir à temps ces deux êtres humains, retenus prisonniers dans les entrailles de la terre. Grâce à lui a cessé l'angoisse qui étreignait deux peuples à la pensée du drame qui se jouait dans ce coin jusque là ignoré de la Nouvelle-Ecosse.

HORS DE LA MINE

Il était minuit et 44 minutes quand les heureux sauveteurs purent amener le Dr Robertson hors de la mine sur une civière. Ce médecin de 62 ans, qui venait de passer plus de 240 heures dans l'humidité de sa prison souterraine et n'avait encore pris qu'un repas, eut la force de marcher sur ses mains et ses genoux, après être sorti de son tombeau. Un peu plus tard il demanda en badinant "un bon biftek".

Alfred Scadding, homme mince de 44 ans, suivit le docteur 16 minutes après. Il était sur une civière lui aussi. Comme on le portait à l'ambulance, les mineurs assemblés chantèrent: "Praise God from whom all blessing flow". (Louez Dieu, de qui vient toute bénédiction).

LE CORPS DE MAGILL

Les sauveteurs redescendirent ensuite dans la mine par le boyau qu'ils avaient creusé avec tant de peines et en ramenèrent le cadavre de Herman Magill, compagnon de Robertson et Scadding, qui mourut aux premières heures lundi dernier. Il était le co-propriétaire de la mine avec le Dr Robertson. Le secours arriva trop tard pour lui.

Une heure s'était à peine écoulée depuis le sauvetage que l'état mental et physique du Dr Robertson était déclaré "excellent" par trois médecins d'Halifax. Ils lui prédirent une prompte récupération.

Quant à Scadding, il avait les pieds froids et enflés, mais son état général fut considéré comme "étonnamment bon".

Ces deux hommes reposent aujourd'hui dans les bureaux de la compagnie minière transformés d'urgence en hôpital, non loin de la tête du puits. Dans quelques jours, lorsqu'ils auront repris des forces, on les transférera dans un hôpital d'Halifax, à 75 milles de là.

LES MINEURS

Les mineurs accourus de tous les points de la Nouvelle-Ecosse pour aider au sauvetage se préparaient ce matin à rentrer chez eux. Il en était de même des quatre mineurs envoyés de Porcupine, Ont., par la compagnie MacIntyre. Tout le matériel de sauvetage venu de New-Glasgow, N.-E., et d'Halifax, va être déménagé à son point de provenance car on n'en a plus besoin à Moose River.

Tandis que ce hameau minier, la Nouvelle-Ecosse, le Canada et les Etats-Unis attendaient haletants hier, les sauveteurs travaillaient désespérément, sachant que la victoire était à leur portée. Vingt-quatre heures durant ils s'acharnèrent à la barrière qui se dressait entre eux et les hommes à secourir.

LA PERCEE

Un peu passé minuit, ils achevèrent l'excavation menant du puits à Reynold jusqu'au niveau où Robertson et Scadding attendaient. Un enchevêtrement de bois qu'ils n'osèrent abattre avait été le dernier obstacle. Ils en firent le tour, mais cela prit deux heures et retarda d'autant le sauvetage.

Enfin une ouverture fut pratiquée. En rampant les sauveteurs y passèrent et leurs guides, Jack Simpson et George Morrell, furent bientôt debout au niveau de 141 pieds, souriant dans une sorte de grimace aux deux captifs. Le Dr Robertson grimaça à son tour. Lui et Scadding étaient en meilleur état qu'on ne s'y attendait.

BRAVES GENS

"Braves gens, d'où êtes-vous ?" demanda le docteur. Ils lui dirent qu'ils étaient de Stellarton et Goldenville.

"A présent, mes amis, ne vous en

(Suite à la page 15, 4e col.)

LA JOIE A REMPLACE LE DESESPOIR ET LA CRAINTE



Le désespoir fut, jusqu'à hier, le lot de madame Robertson, épouse du Dr D.-E. Robertson, que de hardis sauveteurs ont arraché à la mort à minuit hier soir. Pendant tout le temps qu'ont duré les travaux ayant pour but de libérer les deux financiers de Toronto, madame Robertson est demeurée sur les lieux, refusant de prendre du repos, parlant souvent à son mari au moyen tu tuyau qu'on avait réussi à descendre dans la mine. On voit ici madame Robertson à l'entrée du puits principal de la mine, attendant le retour des équipes de secours.

L'angoissante vigile de trois hommes et la mort de l'un d'eux

LES A-COTES DE LA DELIVRANCE DES 2 CAPTIFS DE LA MINE

Le Dr Robertson est lucide et ne perd pas son sang-froid. Joie à Ottawa. — Gratitude officielle et messages de félicitations. — Ethel Scadding télégraphie à son père. — Déclaration de l'hon. M. MacDonald.

Bien que faible depuis qu'il fut enterré il y a 11 jours, le Dr D.-E. Robertson n'a pas perdu son sang-froid et se rend compte de tous les effort que l'on a accompli pour le sauver. En examinant tous les travaux de sauvetage, il a dit: "Vous avez fait du bon travail, mes amis."

—o—

Jack Simpson, chef d'équipe, a déclaré que le Dr Robertson n'a cessé de parler à ses sauveteurs pendant le long voyage hors de la mine. Il a parlé de Herman Magill, qui n'a pas survécu au drame. "Magill a dit : "Qui m'a frappé dans l'estomac ?" quand l'éboulis s'est produit. J'ai supposé qu'il avait une ulcère à l'estomac et qu'elle s'est brisée."

"Oui" et comment est-il" a demandé à Calgary Mme D.-S. Robert-

(Suite à la page 15, 1ère col.)

Le Dr Robertson, l'avocat Magill et leur contremaître Scadding se préparaient à remonter de la mine lorsque l'éboulis se produisit — Le sauvetage.

Moose River, 23. (C.P.) — Le Dr Robertson, l'avocat Magill et leur "timekeeper" Alfred Scadding venaient de terminer, dimanche dernier l'inspection de la mine abandonnée qu'ils espéraient rouvrir, et ils attendaient, au niveau de 150 pieds, l'ascenseur qui devait les remonter à la surface lorsqu'un éboulement se produisit dans le puits, à 40 pieds au-dessus de leur tête.

Robertson et Magill eurent tout juste le temps de sauter pour éviter la chute des quartiers de oc et de la terre. Avec Scadding ils s'éloignèrent d'une grande distance jusqu'à ce que l'éboulement eût cessé. Ils parvinrent ensuite à grimper jusqu'à l'autre niveau, celui de 141 pieds.

Là, dans l'obscurité et le froid, ils passèrent 7 jours sans manger, n'ayant qu'une eau sale pour étancher leur soif. Six jours durant ils n'eurent pas la moindre indication qu'on tentait de les sauver. Aux affres de la faim s'ajoutait la torture morale de savoir qu'ils pourraient mourir lentement dans cette prison souterraine.

(Suite à la page 21 6e col.)

MIKE DWYER ET LE DRAME DE MOOSE RIVER

Le ministre des Mines de la Nouvelle-Ecosse a affiché un courage extraordinaire au premier rang des sauveteurs. Les autres héros de cette lutte ardente.

Moose River, N.-E., 23 (P.C.) — La population des mineurs de la Nouvelle-Ecosse est particulièrement fière aujourd'hui du courage manifesté par l'hon. Michael Dwyer, ministre des Mines de cette province. Il fut au premier rang des courageux sauveteurs qui travaillèrent pendant dix jours pour sauver les prisonniers de la mine d'or de Moose River. Personne ne manqua de courage ni même d'héroïsme dans cette lutte ardente, mais ce fut M. Dwyer, qui, après avoir quitté le lit où le tenaient la maladie et la fièvre, dirigea et encouragea les mineurs jusqu'au moment du succès.

Tous le connaissaient. Ses mains plus habituées depuis quelques années aux fonctions administratives n'avaient pas perdu leur familiarité avec les outils de mineurs; son language épuré sans doute par les débats parlementaires avait encore les bons mots durs que les mineurs comprennent.

Lundi dernier, alors que les sauveteurs, au risque de leur propre vie, se frayaient un chemin dans la galerie qui devait leur permettre d'atteindre les victimes, M. Dwyer, ministre et mineur, revêtit le costume de son ancienne carrière et pénétra dans le dangereux puits de Reynold's

Pendant des heures, il dirigea le travail des mineurs qui, avec un courage surhumain, enlevaient terre et roche pour tenter de pénétrer jusqu'à la caverne où le Dr Robertson, M. Scadding et leur malheureux compagnon étaient prisonniers.

Sortant de la mine, lundi soir, M. Dwyer, âgé de 59 ans et malade, déclara que jamais, même durant la guerre, il n'avait été témoin d'au-

(Suite à la page 21, 6e col.)

L'EMPRESS ARRIVE

L'"Empress of Australia", du Pacifique Canadien, remonte actuellement le St-Laurent à destination de Québec. Il est attendu à l'Anse au Foulon à 3 heures, cette nuit, avec une liste nombreuse de passagers Canadiens et Américains. Deux autres paquebots de la même compagnie sont aussi attendus à Québec en fin de semaine : le "Duchess of Atholl" et le "Montclare", le premier, samedi matin, le second, dimanche. Les paquebots de la Cunard-White Star Line à venir en territoire canadien, cette semaine, sont l'"Aurania" et l'"Athenia". Ils ne sont pas encore signalés, mais ils sont cédulés pour dimanche et lundi. L'un vient de Belfast, l'autre de Liverpool.

EN ETHIOPIE

Rome, 23. (P. A.) — Tandis que les Ethiopiens travaillent avec acharnement à la destruction de la route entre Dessié et Addis-Abéba les avions italiens les bombardent sans merci. Le temps brumeux favorise cependant les destructeurs, qui ont fait sauter à la dynamite aujourd'hui des tronçons entiers de la route. Le ras Nasibou, qui commande dans le sud, annonce qu'un combat de trois jours a tourné à son avantage.

PREMIER SIGNAL AUX SAUVETEURS



Des heures après le percement d'un trou de deux pouces jusque dans la cavité où se trouvaient les deux financiers de Toronto, on n'avait pas eu de nouvelles d'eux et on avait abandonné tout espoir de les sauver, lorsque, tout à coup, on perçut un faible signal. "Mon Dieu ! Ils sont là", s'écria un mineur, Billy Bell, qui se mit immédiatement à genoux pour crier des paroles d'encouragement aux envoûtés. Cette scène dramatique a été photographiée et on voit, aux côtés de Bell, W.-J. Hanningan, leader des mineurs de Porcupine.

Magill est mort de pneumonie au fond de la mine de Moose River

LE DRAMATIQUE SAUVETAGE DE MOOSE RIVER

Les deux gouvernements, de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse, ont largement contribué au succès des travaux de sauvetage des trois hommes, dont l'un a succombé aux misères endurées dans la mine.

Les gouvernements et le monde des mines en général ont rendu possible dans une large part le sauvetage dramatique du Dr D.-E. Robertson et d'Alfred Scadding, enterrés vivants dans la mine de Moose River. La délivrance des deux hommes est une grande victoire pour l'effort collectif, de même que pour la bravoure et l'endurance des mineurs de la Nouvelle-Ecosse.

Les gouvernements de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ontario, particulièrement intéressés, ont fait tout leur devoir. Pendant la période la plus critique, le premier ministre Hepburn a téléphoné au premier ministre McDonald et les deux chefs de gouvernement ont discuté des méthodes de sauvetage. M. McDonald a passé plusieurs heures à la mine.

"Qu'importent quelques milliers de dollars à notre province si nous pouvons contribuer à sauver la vie de ces deux hommes ?" a dit M. Hepburn, hier, à Toronto. Le premier ministre venait d'envoyer porter du radium, en avion, à Moose River. C'était le troisième avion à quitter Toronto en trois jours pour porter ainsi secours.

Il semblait que les deux provinces, l'Ontario et la Nouvelle-Ecosse, n'avaient qu'un but: sauver la vie du Dr Robertson et de Scadding. Le désir de les sauver s'est étendu à toutes les autres provinces, surtout quand il devint certain qu'on avait des chances réelles d'opérer le sauvetage.

Dans cette urgence, ce sont les mineurs des Maritimes et tous les appareils de secours de l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse qui furent particulièrement utiles. Les sauve-

(Suite à la page 15, 5e col.)

UNE DELEGATION DE PROPRIETAIRES

Des officiers et membres des Ligues de Propriétaires de Montréal, Trois-Rivières et Québec, ont rencontré, ce midi, l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre et quelques-uns de ses collègues du cabinet provincial pour formuler certaines demandes se rapportant au moratoire hypothécaire, aux contrats collectifs et à des changements dans le régime administratif de la cité de Montréal. Les délégués ont insisté spécialement pour faire prolonger de cinq autres années la loi du moratoire hypothécaire; ils ont aussi demandé que l'intérêt à être payé n'excède pas 5% par année Les délégués ont aussi exposé des suggestions en marge de la loi des contrats collectifs. L'honorable premier ministre a noté soigneusement les représentations. Il a déclaré que le sort de Montréal était en effet inquiétant. La situation de cette ville, a observé M. Taschereau, est intimement liée à celle de la province: il faudra faire quelque chose.

TEMPERATURE

Bas St-Laurent : vents modérés de l'ouest; beau et froid. Vendredi : vents modérés; beau avec une température un peu plus élevée.

Le "Halifax Herald" relate dans une édition spéciale les détails de l'affreuse tragédie de Moose River — Magill se savait atteint quand il parla à sa femme.

Halifax, 23. (P. C.) — Le "Halifax Herald" publie en extra ce matin :

"Le mystère qui entoura la mort de Herman Magill dans le puits à Meagher vient d'être dévoilé. Des heures durant, dans cette sombre prison, le Dr Robertson tint son compagnon dans ses bras, essayant de le réchauffer en le serrant près de lui.

"La pneumonie se déclara. Magill était aux prises avec ce mal lorsque la communication put s'établir avec le haut, grâce à la foreuse au diamant. Il se savait atteint mais ne le fit pas savoir à la surface. Cinq heures plus tard il expirait.

"La fumée que les sauveteurs aperçurent le lundi de Pâques était effectivement un signal. Malgré le peu d'air respirable à leur disposition les trois hommes brûlèrent les deux seuls morceaux de bois sec qu'ils purent trouver dans leur caverne. Ils savaient que c'était l'unique moyen de faire savoir en haut qu'ils vivaient toujours.

"Tout le temps que dura leur captivité la faim ne fut jamais le principal facteur dans leur affreuse situation. Ils n'en souffrirent pas

(Suite à la page 15, 5e col.)

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS DANS LE DRAME MINIER

La Presse Canadienne rapporte succinctement et dans l'ordre, ce qui c'est passé à Moose River depuis le 12 avril.

Dimanche, 12 avril — Le Dr D.-E. Robertson, Hermann Magill et Alfred Scadding, tous de Toronto, sont emprisonnés dans la mine, à 11 h. p.m., au cours d'une inspection de la propriété qu'ils venaient d'acquérir.

Lundi, 13 avril — Une centaine de mineurs commencent le travail du sauvetage, mais sont arrêtés par un éboulis dans le puits Archibald. De la fumée sortant d'une fissure du sol, indique que les trois hommes sont encore vivants et les sauveteurs décident de tenter leur chance dans un autre puits.

Mardi, 14 avril — Les sauveteurs sont chassés du puits Meagher par un éboulis. Comme c'était l'un des puits sur lequel on comptait pour atteindre les trois financiers, tout espoir de sauvetage s'évanouit. Un train spécial quitte Halifax avec une pelle à vapeur, des tracteurs et autres effets.

Mercredi, 15 avril — Une foreuse à diamant est expédiée de New

(Suite à la page 21, 2e col.)

Les Ethiopiens sont en révolte dans le nord

GAIN DE CAUSE A M. FR. BYRNE

L'hon. Juge Fortier, de la Cour des Sessions de la Paix, a rendu sa décision dans la cause de Fr. Byrne, M. P. P., contre lequel M. W. Dufresne, avait porté plainte à la suite de l'affaire de l'Ange-Gardien et particulièrement à la suite du témoignage d'un nommé Riverin. Le juge Fortier a refusé, après avoir lu ce témoignage de Riverin, actuellement sous le coup d'une accusation de parjure, de donner suite à la plainte. Le juge invoque plusieurs autres raisons que nous mentionnerons dans notre journal demain.

COURS DE VACANCES

L'Université Laval organisera cette année, comme par les années passées, des cours de vacances pour les instituteurs et institutrices, religieux et laïques. Ils seront inaugurés au début d'août par Son Eminence le cardinal Villeneuve.

NOMINATION

L'abbé Cyrice Hudon vient d'être nommé vicaire à St-Pacôme de par une décision de Son Eminence le cardinal Villeneuve.

UN JUBILE

M. l'abbé F.-X. — cure de Beaumont, célèbre aujourd'hui ses 25 années d'ordination sacerdotale. Nos félicitations.

Des réfugiés rapportent que plusieurs tribus sont passées dans les rangs des rebelles à la suite de l'évacuation des provinces du nord.

Addis-Abéba, 23. (P. A.) — Une sérieuse insurrection aurait éclaté dans les armées éthiopiennes cantonnées dans le nord du pays. La nouvelle a été annoncée officiellement en même temps que le retour du prince-héritier Asfa Wosan, qui est rentré dans la capitale pour administrer le pays à la place de son père.

Les chefs éthiopiens sont d'avis que les généraux italiens veulent attaquer le Ras Nasibu, commandant des armées du sud est, avant de s'aventurer vers la capitale. Le Ras Nasibu a été appelé le sauveur d'Ogaden pour avoir mis en échec une avance italienne contre cette province au mois de novembre dernier.

Des réfugiés blancs s'empressent de gagner la Somalie française mais le service des trains est très lent et il faut trois jours pour se rendre d'Addis-Abéba à Djibouti. Plusieurs américains, notamment le Dr Testa Nicola, de Los Angeles, et le Dr George Bergman, aussi de cette ville, qui étaient en charge d'hôpitaux à Addis-Abéba, ont regagné la Somalie française en route pour leur pays.

Des réfugiés venant du nord ont relaté diverses histoires de mécontentement, mais on ne sait pas encore ici si cela est propre à entraver l'action de Sélassié qui est en train d'organiser une résistance opiniâtre au milieu des montagnes de Shoan pour défendre sa capitale.

(Suite à la page 6, 5e col.)

La deuxième journée de l'enquête Turgeon

Les témoins déclarent qu'ils ne peuvent savoir sur quelle base ils sont payés à l'usine de la Dominion Textile à Montmorency.

La deuxième journée de l'enquête royale, sur l'industrie textile à Montmorency, présidée par M. le juge Turgeon, a été marquée par un incident au sujet des questions suggestives. Me Ballantine, avocat de la Dominion Textile, a protesté contre certaines interrogations et M. Beauregard répliqua qu'il ne s'agissait pas de témoin au sens juridique, mais d'établir nettement ce que les ouvriers racontent au tribunal. Tous les témoins ont affirmé qu'ils ignorent sur quelle base ils sont payés. Ni les contremaitres, ni les employés supérieurs ne veulent, disent-ils, les renseigner à ce sujet.

M. Joseph Gauthier fut le premier témoin à la séance ce matin. Il est âgé de 30 ans et père de trois enfants. Il travaille de 6 heures du soir à 7 heures du matin, soit la nuit durant. Il a une demi-heure pour son repas. M. Gauthier explique qu'il surveille une cinquantaine de machines et qu'il arrive quelquefois que l'un de ces appareils fonctionne mal. L'employé est tenu responsable du méchant coton filé. Le témoin attribue ces accidents à des défectuosités de la machine.

Mlle Marguerite Lapointe, 23 ans, employée depuis 8 ans au moulin, travaille sur les petits "cônes" au quatrième étage dans l'expédition. La machine qu'elle surveille fait six brins à la fois. Elles sont eux employées sur une même machine. Le fil est plus ou moins tenu. Elles posent des cornets de carton sur les-

(Suite à la page 15, 4e col.)

LE BILL DU SEMINAIRE

Le bill présenté par le Séminaire de Québec qui voulait distraire certains lots sur une ligne allant de Laval à St-Urbain, pour fins de reboisement, a été approuvé ce midi par le comité des Bills Privés avec les amendements suggérés hier lors de l'étude de ce bill devant le comité de la Chambre. Il est entendu, d'après les amendements greffés au bill, que le Séminaire de Québec, continuera à se charger de l'entretien des chemins dans certains cas, et qu'il versera à quelques municipalités une somme dont l'intérêt à quatre pour cent rapportera autant aux intéressés que les taxes payées jusqu'ici sur les lots en question.

LE VOTE FEMININ

Le traditionnel débat académique sur le droit de vote des femmes et leur égibilité dans les élections provinciales sera repris encore cette année à l'Assemblée Législative, d'après une motion que vient de faire inscrire sur le feuilleton de la Chambre, M. Fred-A. Monk, député actionniste de la division Montréal-Jacques-Cartier.

SCADDING A HALIFAX

Halifax, 23 (CP) — Un hydravion militaire a amèri aux chantiers d'Halifax à 1 h. 05 cet après-midi avec Alfred Scading, qu'une voiture d'ambulance a immédiatement transporté à l'hôpital.

Mémoire des marchands détaillants à la Cité

(Suite de la dernière page)

Le premier article se rapporte d'abord au colportage que l'Association veut voir disparaître complètement. Colporteur signifierait "toute personne qui porte elle-même ou transporte avec elle des objets, effets, denrées ou autres marchandises avec l'intention de les vendre dans les limites de la Cité à autres que les marchands concernés dans leurs lignes respectives". Pour empêcher les colporteurs de fruits et de légumes de faire leur commerce dans les rues de la ville, on demande que ceux qui n'ont pas de place d'affaires dans la Cité aillent sur les marchés moyennant une licence de $50, plus le prix de leur place de marché lorsqu'ils l'occupent. La licence devra être payée au cours du mois de mai.

Voici maintenant le règlement demandé pour les encans:

Pour chaque encanteur résidant ou ayant une place d'affaires dans la Cité, une licence de $100.00 pour la vente de marchandises usagées ou non venant d'un résident de la Cité;

Pour tout encanteur étranger ne résidant pas et n'ayant pas de place d'affaires dans la Cité venant vendre à l'enchère à Québec, une licence de $150.00;

Une taxe additionnelle en plus de la licence imposée aux articles précédents sera payée par tout encanteur résidant ou non ayant leur place d'affaires ou non, pour la vente de marchandises ci-dédiées dans ce but d'un endroit situé en dehors de la cité, à l'exception des peaux d'animaux en fourrure ou à poil, de $50.00 par jour et pas plus de 5 jours. De plus une licence de $10.00 par jour pour chaque commis employé dans ladite vente.

L'an dernier, l'Association a obtenu le droit d'émettre une carte d'identification pour tout solliciteur et cette année, elle désire l'adoption d'un règlement dans ce sens tout en précisant le sens du mot solliciteur.

L'Association demande aussi qu'une licence de $100 soit imposée à tout acheteur de fourrures brutes n'ayant pas de place d'affaires dans la Cité sauf s'il fait affaire avec une personne ayant elle-même un poste dans la ville.

L'article suivant du mémoire se lit comme suit: "Aucune personne, compagnie ou corporation opérant un plan de pasteurisation de lait ou de crème, sauf ceux existant avant ce règlement, ne pourra avoir de permis pour vendre sa production dans les limites de la Cité sans que ce plant de pasteurisation soit construit dans les limites de la ville de Québec".

L'Association veut aussi empêcher la sollicitation aux portes des magasins et rendre les patrons responsables de la sollicitation faite par leurs commis. Elle demande un amendement au règlement des boulangers et des pâtissiers de sorte que ces derniers devront payer une licence de $10, s'ils résident dans la ville et de $15, s'ils viennent du dehors.

Le mémoire se termine par ces mots:

Nous désirons fortement que la ville passe un règlement ne permettant à aucun propriétaire de magasin de mettre une enseigne portant le nom de la Compagnie sans y ajouter le véritable nom du propriétaire.

Depuis quelque temps nous avons beaucoup de plaintes concernant certains marchands qui s'étudient à tromper le public. On vend certains articles et on en livre d'autres. En ne mettant aucune indication d'où vient cette marchandise, le client arrivé chez lui, s'aperçoit qu'il n'a pas reçu ce qu'il a acheté; n'ayant pas remarqué le magasin, il se trouve dans l'impossibilité de réclamer son dû.

Nous demandons pour le public protection de l'Hôtel de Ville, en trouvant un moyen d'obliger les marchands de donner facture ou autre document pour que la personne puisse savoir directement où elle a acheté sa marchandise.

Suit un projet de règlement de fermeture des magasins dont voici les grandes lignes.

L'article 2 se lit comme suit:

Quiconque tient et vend dans la Cité de Québec de la nouveauté, de la pelleterie, de la fourrure, des habillements et hardes, des costumes de dames, de la chapellerie, de la bonetterie, de la mercerie, des meubles, de la ferronnerie, de la bijouterie, de l'orfèverie, des garnitures de maison, des poêles, des laveuses, des pianos, des radios, des phonographes, et toutes sortes d'instruments de musique, de la musique en feuille, en disques, de la marchandise de secondes mains, de la chaussure, doit fermer son magasin au plus tard à 6 heures du soir et le tenir fermé jusqu'à 7 heures du matin, du jour suivant:

Tout et chaque jour de la semaine, excepté le samedi, la veille des fêtes religieuses et d'obligation et du 15 au 31 décembre inclusivement.

Nous avons indiqué plus haut les recommandations au sujet des épiceries. Le règlement permet l'ouverture des magasins de bonbons, de tabac, etc., et des pharmacies comme à l'heure actuelle, mais il spécifie que ces établissements n'ont pas le droit de vendre, le soir, des objets vendus par des établissements légalement fermés. Le dimanche, les débits de tabac, de bonbons et les pharmacies devront rester fermés jusqu'à midi.

Enfin, la Saint-Jean-Baptiste et la fête du Travail seront considérées comme des dimanches.

Quatre ministres au lunch des hôteliers

(Suite de la dernière page)

certains milieux; il était actuellement question de modifier le service de distribution des vins et d'étendre le privilège de vente à d'autres établissements. "Je ne vois pas pourquoi, fit remarquer M. Stockwell, on agirait ainsi; les hôteliers ont jusqu'ici donné satisfaction, pleine et entière, à toute la population; alors pourquoi restreindre pour eux cette source de revenus et la diminuer dans la même proportion au détriment de la province?

En terminant, M. Stockwell promet d'aider les hôteliers dans les limites du possible et faire valoir leurs représentations devant le conseil des ministres, quand la chose sera nécessaire.

L'honorable T.-D. Bouchard, ministre du Commerce, se déclara à son tour très sympathique aux hôteliers. "Je suis très en faveur du développement du tourisme, il va s'en dire, et aussi, à l'agrandissement, à l'élargissement et à l'entretien de bonnes routes, complément nécessaire de l'industrie touristique". Plus loin, M. Bouchard dit que bientôt des sommes énormes seront dépensées pour la restauration économique. Il demande à l'honorable P.-E. Côté, ministre de la Voirie, de lui fournir les plans des travaux à effectuer; il trouvera l'argent et les hommes nécessaires pour l'élargissement des routes. Cette déclaration solennelle lui vaut les applaudissements unanimes des convives. Le ministre du Commerce termine en déclarant qu'il veut travailler au développement du tourisme et qu'il ne négligera rien pour aider, en même temps, les hôteliers.

L'honorable Edgar Rochette est l'orateur suivant. Au début, il fait remarquer qu'il s'est toujours intéressé au tourisme. La division de Charlevoix-Saguenay qui l'a élu tire 80% de ses revenus de l'industrie touristique. "Le Tourisme" souligne-t-il, "est notre troisième industrie nationale. C'est un canal qui nous amène de grandes richesses. Il faut protéger dans les limites du possible cette source de revenus très précieuse". Il ajoute que les hôteliers sont les principaux facteurs qui peuvent garder et developper ces richesses. Il faut donc les aider et coopérer avec eux. Leur collaboration intelligente, selon le ministre des Travaux Publics, est le gage indispensable du succès du tourisme.

L'honorable P.-E. Côté, ministre de la Voirie, déclare qu'il y a longtemps qu'il est converti au tourisme. Sur cette question, il a été instruit dans son comté. Quand il s'est fait élire pour la première fois, en 1924, il n'y avait qu'un demi-mille de bonne route, dans Bonaventure; maintenant, il y en a trois cents milles. C'est une preuve, dit-il, qu'il est en faveur des bonnes routes. Il faut, "dit M. Côté", que nos routes soient parfaites; il ajoute qu'on ne parviendra au succès qu'en effectuant un plan de collaboration d'ensemble.

Avant de reprendre son siège, il souligne très aimablement, faisant allusion à la remarque précédente de M. Bouchard, que quand celui-ci voudra des tracés pour dépenser de l'argent en faveur des hôteliers et de toute la population, il ne se laissera pas prier. "Comptez sur moi, M. Bouchard, pour vous fournir des moyens de dépenser de l'argent en faveur de l'amélioration des routes" Cette observation décisive de M. Côté se perd dans les applaudissements enthousiastes des hôteliers.

M. J.-Léo Gagnon, le président de l'Association des hôteliers de campagne fut le dernier orateur. Il dit qu'en effet les hôtels ne vaudront rien, si nous n'avons pas de bonne route et remercie les ministres de leur collaboration. Il en profite pour faire l'éloge du regretté M. Perron, et de l'hon. J.-E. Perrault, ancien ministre de la Voirie.

Les quatres ministres et M. Gagnon furent remerciés par M. Wilfrid Stead, gérant de l'hôtel Windsor, et par le lt-col. O. Gilbert, gérant de l'hôtel St-Roch. Tous deux eurent des paroles aimables à l'adresse des honorables convives et les remercièrent de l'attention délicate qu'ils portaient aux hôteliers.



Essayez ce riche savonnage crémeux pour faciliter aussi votre vaisselle

"QUEL savonnage!" direz-vous. Si épais—si vif—*même dans l'eau la plus dure!* Rien d'étonnant que *rien qu'en y trempant* le linge devient plus beau, plus blanc—*sûrement.* Rien d'étonnant qu'il rend la vaisselle et tout nettoyage plus faciles. Les fabricants de 24 laveuses renommées le recommandent pour une lessive plus blanche, plus belle et sûre. Le Rinso suffit dans la cuvette ou la laveuse—des savons en barre, flocons ou poudre sont inutiles. Il épargne les mains.

JE SUIS ÉPROUVÉ ET APPROUVÉ PAR LE "GOOD HOUSEKEEPING INSTITUTE"

Rinso THE GRANULATED SOAP

Des millions l'emploient en cuvette, laveuse et plat à vaisselle

W-E-BEGIN

BACON TRANCHE. Paquet ½ livre 10
Inutile de payer plus cher — Essayez-le.

JEUNE PORC frais, longe, soc et épaule, la lb . .14

BOEUF de QUALITE rôti dans le haut-côte steak haché .10

PATTE DE COCHON (devant) la livre 05

CAROTTES FRAICHES, gros paquet . . .05

Le lard salé de notre préparation au sucre est sans égal, de même que notre boeuf salé, tout à fait délicieux.

Belle Volaille Fraîche liv. .25
Préparée sans charge sur demande.

JAMBON PRESSE et SAUCISSON, carré, canadien, à l'ail, au céleri, et au lard, sont tous préparés avec soin et avec des viandes de première qualité.

SERVICE DE LIVRAISON PAR TOUTE LA VILLE

142 RICHARDSON (vis-à-vis l'église St-Roch — 3ième rue plus bas) 8196
295 ST-VALLIER 8519 ; 475 ST-JEAN 2-1551

Ne gaspillez pas votre argent pour des boîtes métalliques!

Le fait d'indiquer la date de livraison sur le sac assure la fraicheur du Café DATE — Economie sur chaque paquet



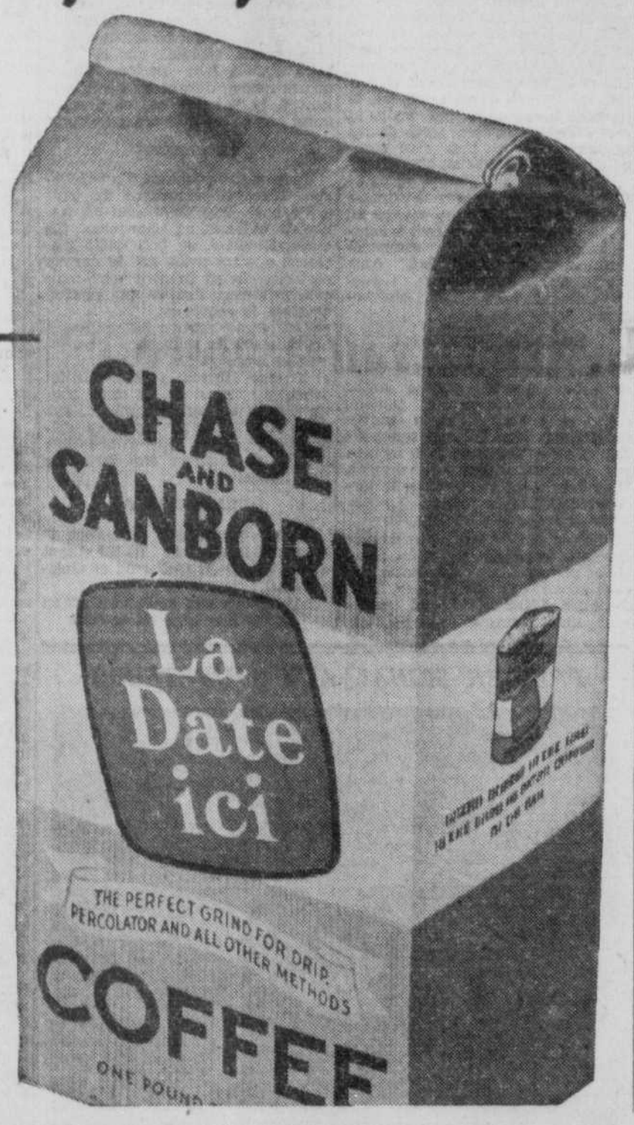
POURQUOI continuer à payer pour un récipient dispendieux quand vous pouvez obtenir un café délicieusement frais dans un sac peu coûteux?

La fraîcheur absolue et la riche saveur du Café *Daté* Chase & Sanborn en sac sont garanties par la date de livraison indiquée sur le sac. Le coût additionnel de la boîte métallique n'est plus nécessaire.

Votre épicier reçoit son Café *Daté* directement des torréfacteurs, chaque sac portant la date où il lui arrive. Et pas un sac de Café *Daté* ne reste en magasin plus de 10 jours.

C'est exactement le même délicieux Café *Daté* que vous aviez l'habitude d'acheter en boites métalliques. Vous l'obtenez désormais en sacs d'une demi et d'une livre. Commandez dès demain du Chase & Sanborn *Daté* en sac—et épargnez de l'argent.

TORREFIE ET MIS EN SACS AU CANADA





Les Couleurs du Printemps les Plus Nouvelles --- Faciles avec Tintex

- **Vous permet de ne dépenser presque rien pour votre Garde-robe du Printemps.**

Pourquoi mettre au rancart une robe chic parce que sa couleur est passée de mode ? C'est extravagant, et non nécessaire. Vous n'avez qu'à employer Tintex !

Tintex vous apporte **toutes** les couleurs les plus élégantes de la saison— et c'est si facile— si rapide — d'en teindre de **n'importe quelle** couleur, **n'importe** quel vêtement. Essayez-le aujourd'hui même. Soyez élégante—grâce à Tintex.

- **N'importe qui peut obtenir de parfaits résultats avec ces Teintes et Teintures.**

A toutes les pharmacies et comptoirs de brimborions 15c

Tintex
Les TEINTES et TEINTURES se vendant le plus au monde.

FEUILLETON DU "SOLEIL"

LA CHATAIGNERAIE

PAR

MAX DU VEUZIT

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettre de France.

No. 16

— Son fils ! rectifia le colonel, parce que le général, s'il vit encore, doit être âgé. Et, s'il m'en souvient bien, il devait avoir plusieurs enfants. C'est un renseignement très vague que j'ai obtenu de ce côté, je m'en rends compte, avant tout, il nous faut savoir de quel fils il s'agit.

— En effet, murmurai-je avec un soupir devant toutes les difficultés que cette recherche présentait.

— J'espère bien, d'ailleurs, élucider ces diverses questions prochainement... Mais ce n'est pas tout ! Je ne m'en suis pas tenu là, continua-t-il. En même temps que j'écrivais à mes jeunes officiers, l'adressais également une lettre à l'Office colonial, à Paris, et une autre au ministère des Colonies, leur demandant s'ils avaient été au courant des expéditions de M. de Borel.

— Vous avez pensé à tout, fis-je avec admiration, car cette idée-là ne me serait jamais venue.

Il sourit, content de mon approbation.

— J'ai songé que votre parent n'avait pas dû partir seul, mais bien avec quelques compagnons. Du moment qu'il s'agissait d'une exploration en commun, il eût été bien drôle que le ministre des Colonies n'ait pas été tenu au courant.

— Avez-vous réussi à apprendre quelque chose ? fis-je avec anxiété.

— Oui, et voici les réponses, qui sont à peu près les mêmes aux deux sources :

"Il y a onze ans, un M. de Borel, "dont on ne désigne pas le prénom, "fit une expédition au Soudan et "s'enfonça assez profondement en "Afrique."

"Il s'agit véritablement de Frédéric de Borel, puisqu'à cette époque ses camarades se rappellent parfaitement avoir reçu de lui des nouvelles de là-bas. Mais je continue:

"Deux ans après, nous retrouvons "ce même M. de Borel sur les côtes "de Guinée.

"Puis, pendant quelques années, "nous n'entendons plus parler de "lui. Mais, plus récemment, il y a "six ans, un M. de Baurel — dont le "nom ne s'ortographie plus pareillement, mais dont la prononciation "est exactement la même — est signalé au Congo, se dirigeant vers "la colonie du Cap.

"Enfin, il y a trois ans, on parle "d'une caravane dirigée par un "Français et massacrée sur les rives "du Couando."

— Oh ! mon Dieu ! m'écriai-je en pâlissant. S'agirait-il de lui ?

— C'est assez vraisemblable, mademoiselle ! Le Couando est une rivière du Sud de l'Afrique... elle se trouvait certainement sur la route suivie par ce M. de Baurel.

— Il aurait donc été tué, il y a trois ans ! fis-je, anéantie.

— Permettez... On me signale, au contraire, que, de l'enquête faite à l'époque par les autorités portugaises de la côte, il résulte que le Français dont il s'agit n'aurait été que blessé et qu'une tribu du Marousté l'aurait recueilli. De là, on suppose qu'il a pu gagner le Transvaal.

— C'est vague !

— Je vous le concède. Mais si l'on rapproche de ces faits le renseignement donné par mes anciens lieutenants, il semble bien résulter que M. de Borel n'a pas péri sur les rives du Couando, puisqu'il y a dix-huit mois il quittait Le Caire en remontant le Nil.

— Ah ! plaise au ciel que les choses se soient bien passées ainsi !

— Je le désire aussi ardemment que vous, mademoiselle, et, si vous m'autorisez à continuer les recherches, je vais essayer, par correspondance, de retrouver M. de Rouvalois, afin qu'il nous renseigne.

— Oh ! oui, monsieur, essayez, je vous en prie ! Et soyez assuré d'avance de toute ma reconnaissance.

— Ne me remerciez pas, mon enfant. Cela me fait plaisir de vous rendre service ; j'aimais beaucoup votre père.

Il s'arrêta, interdit, et reprit :

— J'aimais beaucoup M. de Borel ; c'était un de ces hommes aimables et bien élevés qui font honneur à l'armée française.

J'avais eu un choc au coeur. Mais j'étais trop fière et trop droite pour accepter de dissimuler plus longtemps avec un homme qui me donnait de telles preuves de dévouement.

— Ne vous rétractez pas, monsieur, en disant mon père, dis-je avec une simplicité un peu triste. Je suis bien la fille de Frédéric de Borel et c'est à ce titre que je cherche si ardemment à savoir ce qu'il est devenu.

— J'avais deviné cela l'autre jour, mademoiselle, fit le colonel avec émotion.

Il ajouta, en me serrant paternellement la main :

— Comptez sur moi, comme sur un vieil ami. Je ferai l'impossible pour vous faire retrouver les traces de celui que vous cherchez.

Comme il n'avait plus rien à m'apprendre, je me levai pour prendre congé. Il m'imita.

— Je ne vous donne pas ces papiers, fit-il en me montrant les lettres qu'il avait obtenues en réponse aux siennes. Je puis avoir besoin de les relire ou d'y puiser un renseignement que ma mémoire usée pourrait n'avoir pas conservé.

— Oh ! je n'en ai pas besoin ! Je crois que je n'oublierai aucun des noms que vous avez prononcés et puisque vous voulez bien me prêter votre concours, ces papiers vous seront plus utiles qu'à moi.

Quand nous fûmes sur le point de nous séparer, j'indiquai Bernard au vieil officier.

— Si vous avez besoin de me voir ou de me faire parvenir quelque renseignement, voulez-vous m'écrire chez cet homme, car, ne tenant pas à troubler ma pauvre maman déjà si triste, je vais lui laisser ignorer nos recherches jusqu'à ce que nous ayons obtenu des résultats définitifs.

Le colonel examina Sauvage.

— Cet homme est votre domestique ? questionna-t-il.

— Oh! non. C'est un ancien Zouave retraité ; c'est aussi un ancien compagnon de mon père auquel il est resté profondément attaché. Ma mère a en lui une confiance aveugle, puisqu'elle lui remet le soin de veiller, par monts et par vaux, sur son enfant.

— Ah ! vous avez été dans les zouaves ? fit mon interlocuteur en s'adressant amicalement à Bernard.

— Oui, mon colonel. Je suis resté huit ans là-bas. Voici treize mois que je suis de retour.

— Eh bien ! passez ici quelquefois. Si j'ai du nouveau pour Mlle de Borel, je vous chargerai de le lui transmettre.

— Bien, mon colonel !

Je serrai longuement la main de l'excellent homme avant de le quitter.

Sa belle ardeur à m'aider m'avait à nouveau redonné confiance en l'avenir.

Je n'étais plus seule à m'agiter devant un problème difficile, presque insoluble. Quelqu'un d'éclairé, possédant l'expérience voulue et surtout, ayant toute latitude pour agir, avait embrassé ma cause et s'en occupait sérieusement.

Les renseignements obtenus au sujet de mon père m'apparaissent d'ailleurs véritablement encourageants.

Déjà nos recherches sont aiguillées et il ne s'agit plus d'une période de quinze années en arrière à franchir dans l'ignorance absolue.

Non, à présent, j'ai l'intime conviction que mon père vivait il y a peu d'années, et il ne me reste plus qu'à retrouver des traces toutes récentes.

12 juin

Dix heures sonnaient exactement quand je suis arrivée à la Châtaigneraie, ce matin.

Il tombait de l'eau à torrents.

Je m'y suis donc rendue, non à cheval comme d'habitude, car j'aurais été inondée, mais en voiture, dans notre vénérable victoria dont le siège du cocher a été supprimé, ce qui me permet de la conduire moi-même.

Ce fut Me Piémont qui m'accueillit dès l'entrée.

— Vous êtes exacte, mademoiselle Solange ! s'écria-t-il à ma vue. Je ne le suis pas moins ; voici un quart d'heure que je suis arrivé et j'en ai profité pour faire allumer un bon feu dans la salle afin que nous y soyons bien au chaud.

La salle à manger où il m'introduisit était, en effet, bien accueillante. Un grand feu de bois flambait dans l'âtre immense et deux larges fauteuils avaient été roulés tout auprès.

— Voyez, fit le tabellion en me montrant la table dont la moitié était coquettement dressée et servie M. James Spinder a pensé qu'on ne causait jamais si bien que devant un bon café et une bouteille de vieux vin. Il nous a fait préparer l'un et l'autre.

— Il est véritablement trop aimable et je le remercie vivement, dis-je, touchée de tant d'attention.

— Il est un peu souffrant, ce matin, mais je pense qu'il viendra vous saluer avant votre départ. Voulez-vous me permettre de le remplacer, en vous faisant les honneurs de la table, ma chère enfant ?

Et Me Piémont poussa devant moi une assiette et un petit pain doré.

La dînette était si imprévue, si appétissante aussi, que je ne résistai pas à l'aimable invitation. Je m'attablai en face du tabellion et pris ma part des mets préparés en notre honneur.

— Eh bien ! fit-il dès le début, causons en mangeant. Qu'avez-vous donc, mademoiselle Solange, de si grave à me demander ?

J'allais répondre, mais il me parut à cet instant entendre marcher derrière moi et je tournai la tête, croyant à la présence d'un domestique.

Il n'y avait personne. Je m'étais trompé ; nous étions bien seuls, le notaire et moi, dans la vaste salle aux meubles anciens et aux lourdes armures.

— Je vous écoute, fit le notaire, qui devait croire, sans doute, à une hésitation de ma part.

Alors, sans tergiversations, j'attaquai le sujet qui me tenait au coeur:

— Je voudrais savoir exactement cher monsieur Piémont, quelles ont été les conditions de vente de la Châtaigneraie, il y a quinze ans ?

Le notaire sursauta de surprise.

— Voici un sujet bien grave et bien vieux pour vous, mon enfant, protesta-t-il paternellement.

— Oh ! je sais bien que je n'ai pas l'âge de demander des comptes, repris-je avec fermeté ; mais je ne pense pas que, de vous à moi, il y ait le moindre empêchement à ce que vous me répondiez.

— Madame votre mère a dû vous dire...

— Ah ! non, je vous en prie, laissons de côté ma mère, interrompis-je, mutine. Ce n'est pas elle qui vous interroge et qui me répond... c'est vous et moi !

— Et alors ?

— Alors, je voudrais savoir si la Châtaigneraie, il y a quinze ans...

— Il y a quatorze ans.

— Soit ! il y a quatorze ans, a-t-elle été vendue bien effectivement par mon père ?

— Cela ne fait aucun doute, puisque c'est moi-même qui...

— Oui, je sais ! On a dit ça...

— Comment, on a dit ? protesta-t-il.

— On a dit aussi autre chose, continuai-je tranquillement. Ainsi, on a affirmé que la vente n'avait pas eu lieu et qu'en réalité il ne s'agissait que d'une vente fictive.

— Les gens sont idiots qui font courir de tels bruits. Depuis quatorze ans, j'habite chaque année la Châtaigneraie.

— Oh ! vous l'habitez ! Une partie seulement. Et encore !

— Je l'entretiens.

— Parlons-en ! m'écriai-je en riant, car, décidément, la stupéfaction du brave notaire m'amusait.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "LE SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

55e ANNEE—No 98 QUEBEC, JEUDI 23 AVRIL 1936 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

UNE SEANCE DE LA CHAMBRE TRES FERTILE EN INCIDENTS

Le Dr J.-L. Moreault, de Rimouski, et M. J.-E. Grégoire, député de Montmagny, ont continué le débat sur l'adresse — Le discours de M. Grégoire provoque de nombreux incidents — Une remarque de M. T. Lapointe, député de Wolfe — L'hon. A. David parlera aujourd'hui.

M. J.-E. Grégoire, maire de Québec et député de Montmagny, a participé hier au débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône. Nous ne savons si M. Grégoire a voulu établir un record, mais il a parlé durant quatre heures d'affilée, poursuivant jusqu'à l'ajournement de onze heures un discours qu'il avait commencé dans l'après-midi. De plus, il n'a pas fini et c'est lui qui a demandé l'ajournement du débat à cet après-midi. On nous affirme que M. Grégoire parlera encore jusqu'à l'ajournement de six heures.

Il n'y a eu que deux discours hier, celui de M. le Dr L.-J. Moreault, député libéral de Rimouski, et celui du maire Grégoire, M. le Dr Moreault a parlé de choses qui intéressent particulièrement sa région: l'agriculture et la Colonisation. Le député de Rimouski, — qui ne participe que rarement aux débats sur l'Adresse et le Budget, a fait un fort bon discours. Il a dit la valeur de la politique de colonisation du gouvernement et la bonté de la politique de voirie pour venir en aide aux cultivateurs. Il a suggéré au ministre de la Voirie de pousser aussi loin que possible, dans les régions neuves, la construction des routes, afin de permettre au pionniers d'ouvrir de nouveaux territoires à la colonisation qu'il considère comme le principal remède à la crise. Il a aussi suggéré au gouvernement de faire faire des travaux dans les campagnes parce que, dit-il, si on ne fait des travaux que dans les centres urbains, les chômeurs ne voudront plus quitter la ville pour aller s'établir en campagne. Le député a été sujet à quelques interruptions, mais il a été longuement applaudi par la droite.

Le maire Grégoire a touché à tous les sujets. Il a repris le thème de tous les discours qu'il a fait à la radio et sur les tréteaux politiques tant pendant la campagne électorale provinciale que pendant la campagne municipale. Il a été rappelé courtoisement à l'ordre par le président Lucien Dugas qui lui a demandé d'employer des expressions parlementaires pour exposer les faits qu'il tenait à reprocher au gouvernement. M. Grégoire eut des écarts de langage et cela lui attira des points d'ordre et des protestations, comme on pourra le lire dans une autre colonne.

Il est à remarquer, toutefois, que les paroles du maire Grégoire n'ont pas soulevé un enthousiasme considérable à gauche. Plusieurs de ses déclarations les plus véhémentes ont passé presqu'inaperçues chez les membres de l'Opposition et d'autres ont été reçues par des applaudissements mal nourris. Les

(Suite à la page 4, 3e col.)

La province de Québec obtient une large part de crédits

Plus de $60,000,000 d'estimés supplémentaires sont votés hier à Ottawa, pour le chômage et pour des travaux publics — Construction d'un édifice public à Québec-Ouest, de quais à La Malbaie et à Lévis — Nombreux travaux de creusage et de dragage.

Ottawa, 23. (D. N. C.).—De nombreux crédits ont été votés hier aux Communes, sous forme d'estimés supplémentaires et la province de Québec en obtient une large part. En fait, plus d'un million de dollars seront dépensés en notre province. Plus particulièrement, un édifice public de $11,500 sera construit à Québec-Ouest.

L'agrandissement et la transformation d'un édifice public, à Montréal, coûteront $540,000 tandis que $430,000 seront dépensés pour le nouveau terminus postal de la métropole.

Les autres item comprennent: Brownsburgh, édifice public, $12,000; Cantic, édifice pour l'immigration et les douanes, $16,500; Coaticook, agrandissement et amélioration d'un édifice public, $8,500; Farnham, édifice public, $11,500; Rouyn, édifice public, $10,000; Québec-ouest, édifice public, $11,500; Valois, édifice public, $5,000.

Ottawa, 23. — (P. C.) Des dépenses de près de $60,000,000 en travaux de toutes sortes à travers le Canada sont autorisées dans les estimés additionnels pour la présente année fiscale qui ont été présentés à la Chambre des Communes, hier, par l'honorable Charles Dunning, ministre des Finances.

En plus, le ministre des Finances pourvoit dans ces estimés aux subventions mensuelles accordées aux provinces pour l'aide-au-chômage. Ces subventions atteindront $26,000,000 comme grand total durant l'année qui prendra fin le 31 mars 1937. Il a aussi inscrit un montant pour rencontrer le déficit du Canadien National en 1936 jusqu'à un maximum de $39,900,000.

Le grand total des estimés additionnels est de $124,748,743. Cette somme, moins le montant prévu pour payer le déficit du Canadien National, servira en entier à procurer du travail et aider aux chômeurs.

LISTE DES CREDITS

Ottawa, 23. — (P. C.) Les crédits additionnels soumis à la Chambre des Communes, hier, prévoient les dépenses suivantes par les divers départements :

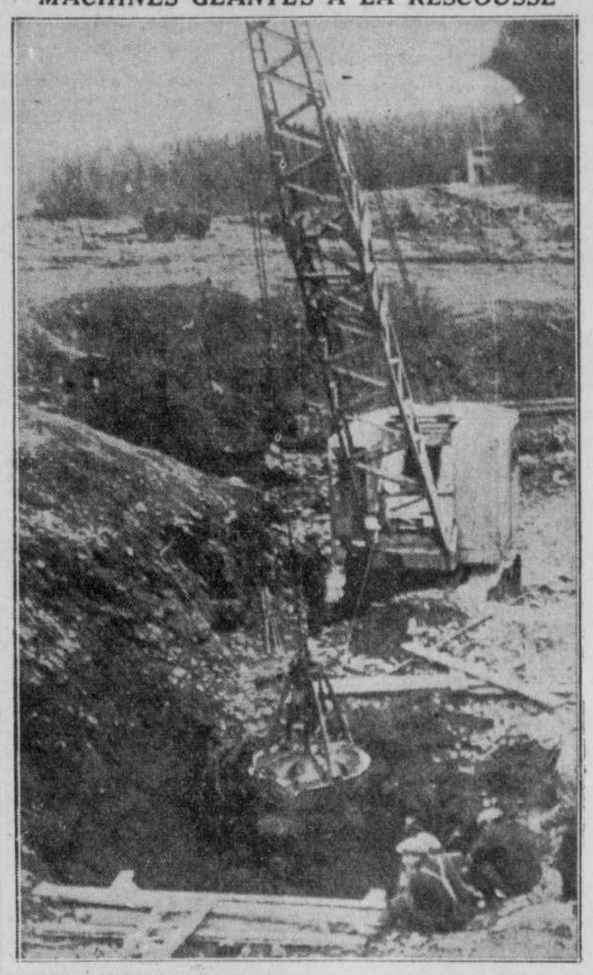
Agriculture. — Projets déjà entrepris : Récupération des terres dans les Prairies, $448,000. Nouveaux projets : Aide pour la récupération des terres aux provinces $170,000. Divers et contingences.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

L'HEURE D'ETE

Dimanche prochain, le 26 avril, à minuit et une minute, chaque citoyen de Québec devra avancer son horloge, ou sa montre, ou son cadran, d'une heure. Ainsi le veut le règlement municipal de l'heure d'été (ou heure avancée). On se rappelle que ce règlement fut adopté il y a quelques semaines par le Conseil municipal, qui décida d'effectuer le changement d'heure à Québec au même moment que dans les autres villes. Cette heure d'été sera en vigueur jusqu'à dimanche le 27 septembre. Il convient de prendre note que c'est dans la nuit de samedi à dimanche, et non de dimanche à lundi que l'on doit avancer l'heure, suivant le règlement que le Conseil municipal a voté.

MACHINES GEANTES A LA RESCOUSSE



Remontant deux tonnes de terre et de pierre à chaque voyage dans le puits de la mine, cette pelle mécanique géante à grandement aidé au sauvetage des citoyens de Toronto claquemurés dans la mine de Moose River. On voit, au bord du puits, des mineurs attendant leur tour de relever leurs camarades exténués.

UN BEL HOMMAGE

Au cours d'une assemblée, le Conseil central de la Société St-Jean-Baptiste de Québec a rendu hommage au dévouement et au courage de l'honorable Mitchell-F. Hepburn, premier ministre d'Ontario, pour la législation en faveur des écoles séparées de sa province. La Société a voté une résolution de félicitations qui sera envoyée au premier ministre d'Ontario. Le Conseil a reçu une délégation de l'Oeuvre des terrains de jeux, qui demande à la Société de défrayer le coût d'un bain sur les plaines d'Abraham. On a aussi parlé de journaux communistes, et la Société a félicité la Commission scolaire de sa décision de donner des prix aux écoliers à la fin de l'année.

De nouveaux témoins à l'enquête Turgeon

Le juge Turgeon poursuit l'enquête royale hier après-midi — Des témoins racontent qu'ils mangent pendant leur travail et se plaignent des conditions de travail.

L'enquête royale sur les textiles s'est continuée hier après-midi. Les principaux témoins ont exposé surtout les conditions hygiéniques qui règnent dans l'usine de Montmorency. Ils ont donné des détails sur leurs salaires, et raconté que certains contremaîtres ne les traitaient pas avec toute la délicatesse qui convient. Plusieurs d'entre eux ont prétendu que leurs chefs n'avaient qu'un argument pour les faire agir. Celui-ci : Si ça ne vous convient pas, allez-vous-en.

Le premier témoin de l'après-midi fut M. J. Lavoie:

Le témoin J. Lavoie témoigne au sujet des conditions hygiéniques qui prévalent dans l'usine. M. Ballantine émit des doutes quant à l'utilité d'une telle preuve. Le juge Turgeon répondit qu'il considérait la question opportune.. Le témoin parla alors des odeurs nauséabondes dans certains cabinets d'aisance.

M. René Tremblay fut le témoin suivant. Il produisit plusieurs enveloppes de paye dont l'une indiquait un salaire de $18.60 pour deux semaines et une autre de $12.65 pour huit jours. Il admet une moyenne d'une piastre et demie par jour. M. Tremblay travaille pieds nus. Il n'y avait qu'une chambre de toilette pour ce département et il dit qu'elle était fort mal entretenue. Durant l'été, l'eau potable n'était guère bonne. Le témoin affirme qu'il n'y a pas de moyens d'établir sur quelle base il était payé.

Adolphe Boutet, 43 ans, travaille depuis l'âge de 14 ans. Depuis 20 ans, il est tisseur. Sa dernière paye fut de $21.55 par six jours. Il a déjà fait $55. pour deux semaines.

Lui non plus ne sait pas comment

(Suite à la page 7, 1ère col.)

CARTE POUR L'ETRANGER EN FRANCE

Le gouvernement français accordera une carte de tourisme aux étrangers qui visitent ce pays — Séjour de six mois — Les conditions exigées.

Le gouvernement français vient d'instituer une carte, dite de tourisme, en faveur des étrangers qui viennent en France, pour un temps limité, sans esprit d'établissement et dans un but touristique. L'étranger en possession de la carte du tourisme peut séjourner en France pendant la période de temps comprise entre les deux dates portées sur son titre, à condition de ne pas dépasser six mois, et circuler **librement** sur tout notre territoire, Algérie, comprise.

Il n'est pas soumis aux dispositions réglementant la délivrance de la carte d'identité d'étranger ; en conséquence, il n'a pas à demander d'autorisation pour transférer son domicile d'un département dans un autre.

La carte de tourisme permet à son titulaire de sortir de France et d'y entrer, à son gré, dans les limites de la période de validité de son titre.

La carte doit être demandée par l'intéressé avant son entrée sur le territoire français au consul de France dans la circonscription territoriale duquel il posède son domicile habituel.

L'étranger devra : 1.—Présenter un passeport d'une validité au moins égale à six mois ; 2.—Souscrire une déclaration par laquelle il s'engage à ne pas se livrer en France, pendant son séjour, à une activité professionnelle lucrative ; 3.—Justifier des ressources suffisantes pour les be-

(Suite à la page 13, 3e col.)

G. Scott vante notre législation sociale

Dans un éloquent discours au Conseil Législatif, l'hon. M. Scott déclare que les lois sociales de la province sont bienfaisantes à tous.

L'honorable Gordon Scott, C. L., a exposé hier après-midi au Conseil Législatif les principales lois sociales mises en application dans la province de Québec, au cours d'un nouveau débat provoqué par une motion qu'il a fait inscrire sur le feuilleton du jour.

La motion de l'honorable Gordon Scott se lisait comme suit : "Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement provincial et les représentants officiels d'associations ouvrières ou sociales concernant les réformes que le gouvernementdevrait instituer outre les lois de salaire minimum, d'assistance scolaire, de sécurité et d'hygiène dans les établissements industriels et commerciaux, de limitation des heures de travail, d'hospitalisation des indigents, de bureaux de placements, de syndicats professionnels, des commissions d'opérations forestières et d'électricité, d'indemnités aux ouvriers, de contrats collectifs, de secours aux chômeurs et de pensions de vieillesse."



A l'appui de cette motion, l'honorable Gordon Scott a énuméré ce que le gouvernement provincial a fait chez nous pour aider les classes moins fortunées, protéger le travailleur à l'usine et à l'atelier, aider les mères nécessiteuses, et indemniser les ouvriers qui sont victimes d'accidents dans l'exercice de leur métier. On lira d'ailleurs plus bas dans ce rapport un résumé de l'intéressant discours prononcé hier au Conseil Législatif par l'honorable Gordon Scott.

Le débat soulevé par cette motion se continuera mercredi prochain, comme le Conseil Législatif s'est ajourné hier au 29 courant. L'honorable Frank Carrell aura alors la parole pour commenter cette motion de son collègue, comme il a proposé hier l'ajournement du débat.

Voici maintenant un résumé des remarques de l'honorable Gordon Scott :

L'HON. GORDON SCOTT

Au cours des deux dernières campagnes électorales, dit l'hon. Gordon Scott au début de ses remarques, j'ai constaté que l'on avait beaucoup critiqué notre situation dans le domaine des réformes sociales, et dans la suite, j'ai étudié notre position sous ce rapport. J'ai constaté que de ce côté, notre province a développé un sens de justice sociale, qui, dans mon opinion, non seulement vaut celui de la Grande-Bretagne, mais qui la place en tête de toutes les provinces canadiennes sous le rapport de la législation sociale. Je crois que notre province est aussi avancée que n'importe quel autre pays civilisé sous le rapport des lois sociales, bien que je ne suis pas prêt à déclarer que nos efforts pour appliquer des réformes sociales ont rencontré toutes les espérances et qu'il soit possible de satisfaire toutes les exigences des masses sur ce point. Toutefois, lorsque les conditions seront redevenues meilleures, nos efforts dans ce domaine pourront être plus généreux."

L'honorable Gordon Scott ajoute ensuite : "Voyons maintenant quels sont les progrès réalisés chez nous dans l'application des réformes so-

(Suite à la page 10, 3e col.)

Les manufacturiers du pays se réuniront ici

PLUSIEURS BILLS VOTES PAR OTTAWA

La Chambre des Communes a abattu passablement de travail hier après-midi — Plusieurs bills intéressants adoptés.

Ottawa, 23, (D.ê N. C.) — La Chambre des Communes a abattu passablement de travail hier après-midi. En dehors des crédits supplémentaires de M. Dunning, ministre des Finances, il est vrai qu'aucune des mesures ne comportait beaucoup de nouveau mais tout de même le feuilleton en a été libéré d'autant. Un bill antérieur à la promulgation de la loi de la navigation du Canada a été adopté en première lecture, sur la motion de M. Howe, ministre de la Marine. Ce bill apporte des modifications à la loi en question, aux fins de la clarifier. Cette loi, adoptée en 1934, n'a jamais été mise en vigueur.

Un bill ayant pour fin de remonétiser l'argent par l'entremise de la Banque du Canada a été présenté par M. T. Reid, libéral, de New Westminster. M. Casgrain, le président, prit la mesure en délibéré pour déterminer si elle pouvait être soumise par un simple député. Ce bill donnerait à la banque le pouvoir d'ajouter de l'argent à sa réserve en espèces de la même manière que pour l'or. Elle serait autorisée à acheter de l'argent d'extraction fraiche sur les instructions du ministre des finances et à émettre des certificats-argent.

Le bill gouvernemental des secours a été adopté en troisième lecture, comme nous l'avions prévu hier. Le bill Ilsley, modifiant la

(Suite à la page 21, 7e col.)

L'Association des Manufacturiers Canadiens décide de tenir son 65ième congrès annuel dans la ville de Québec. —Les industriels locaux fixeront la date aujourd'hui.

L'Association des Manufacturiers canadiens tiendra, cette année, son congrès annuel dans la vieille capitale. C'est la première fois depuis de nombreuses années que notre ville a ainsi l'honneur de recevoir les délégués de cette vaste organisation. Les Manufacturiers tiendront leur 65ième congrès. La date des assises n'est pas encore fixée, mais elle le sera probablement aujourd'hui ; M. Gould, de Montréal, secrétaire de l'association, doit rencontrer, cet après-midi, les manufacturiers locaux, réunis en assemblée annuelle, pour y discuter de cette prochaine grande réunion.

L'Association des manufacturiers canadiens, section locale, tiendra, à la fin de l'après-midi, son assemblée annuelle sous la présidence de M. L.-B. Ramsay. C'est durant ces délibérations que le secrétaire montréalais discutera avec les manufacturiers de Québec de ce congrès.

L'assemblée annuelle d'aujourd'hui se terminera par l'élection d'un nouveau bureau de direction pour l'année courante. On sait que M. L.-B. Ramsay est le président actuel ; il a succédé, l'année dernière, à M. Alfred Marois, I. C., président de la Chambre de Commerce de Québec.

L'Association des manufacturiers du Canada est une organisation qui groupe tous les industriels du pays. Il convient donc de remarquer que c'est une aubaine pour notre ville d'en recevoir tous les délégués lors du prochain congrès. Ces assises dureront plusieurs jours et donneront lieu à une série de manifestations et délibérations de première importance pour l'industrie canadienne.

Nous avons à Québec une filiale de l'association provinciale qui, elle-même, constitue une subsidiaire importante de l'organisation canadienne.

LES PIECES ANGLAISES

Ottawa, 23. (P.C.) — "Une pièce du genre de "Waiting for lefty" constitue un signe évident de la renaissance du drame" a fait remarquer, hier, M. Marley Granville-Barker, juge en charge du Gala dramatique tenu cette semaine à Ottawa, sous le patronage de Lord et Lady Tweedsmuir. L'oeuvre bien connue de Clifford Odets a été interprétée avec succès par le club des Arts de Vancouver. Aussi, M. Granville-Barker a-t-il commenté très favorablement la pièce et le jeu des acteurs. Le président du Gala n'eut pas les mêmes expressions de félicitations pour la première pièce au programme de la soirée: "Legend" de P. Johnson interprétée par une troupe d'artistes de Kentville N.-E. En faisant les commentaires usuels, il avisa les acteurs de ne jamais se mettre en frais d'exécuter des pièces qui ne s'adaptent pas à la scène. Ce soir, M. Granville-Barker aura à se prononcer sur deux autres présentations théâtrales: "Riders to the sea" et "Bath-Sheba of Saaremaa".

MINISTRE RETROUVE

Le Caire, 23. (C. P.-Havas) — Eberhard von Etohrer, ministre d'Allemagne en Egypte, a été trouvé sain et sauf par un avion anglais aujourd'hui, six jours après s'être perdu dans le désert durant une course en automobile du Caire à l'oasis de Baharieh. Son mécanicien était avec lui. Tous deux ont été ramenés par la voie des airs à Héliopolis, où il a fallu de forts détachements de police pour contenir la foule attendant leur arrivée. Douze avions anglais, 11 avions égyptiens et 14 automobiles les cherchaient en vain depuis plusieurs jours.

Grégoire participe au débat sur l'Adresse

Le député de Montmagny continue le débat à la suite du docteur L.-J. Moreault, de Rimouski, et il aura encore la parole lorsque la Chambre reprendra son travail cette après-midi.

Voici les principales tranches du discours prononcé hier par le député de Montmagny.

Le député commence en disant :

M. le président.— Si vous voulez entendre des confessions, je vous en ferai deux: d'abord, la mienne, qui sera également, je crois, celle de la grande majorité de l'électorat; puis je ferai celle du Régime agrippé au pouvoir, puisqu'il ne veut pas se confesser lui-même.

L'hon. Premier Ministre a bien voulu faire un acte d'humilité historique, en s'aplatissant devant M. Paul Gouin, qu'il avait essayé de ridiculiser quelques mois auparavant; mais il ne s'est pas confessé. Comme toujours, le Régime a fait les choses à l'envers: il a accompli sa pénitence — une très dure — avant d'accuser ses fautes et d'en formuler le regret.



J'accuse tout de suite, et bien humblement, ma faute, qui est celle de la majorité des citoyens de cette province; après quoi, je ferai valoir certaines circonstances atténuantes, qui diminuent ma culpabilité ainsi que celle de l'Electorat.

Je suis de ceux qui jusqu'en ces dernières années croyaient leur devoir de citoyen accompli lorsqu'ils avaient rempli consciencieusement leurs obligations professionnelles et

(Suite à la page 12, 1ère col.)

UN BANQUET EST OFFERT A MONAGHAN

L'un de nos plus distingués concitoyens, M. Michael Monaghan, B.A., gérant de la Mutual Life, ancien échevin de la cité de Québec, a célébré, hier, au milieu d'un grand concours d'amis, le quatre-vingtième anniversaire de sa naissance, et le 42ième anniversaire de son entrée au service de la compagnie dont il est l'âme dirigeante dans notre ville. A cette double occasion, M. Monaghan a reçu les souhaits de tous les convives, et fut pendant toute la soirée, l'objet des attentions délicates de ses fidèles employés.

L'honorable J.-E. Perrault, procureur général de la province, était de la partie. Ami personnel du distingué jubilaire et de plus directeur de la Mutual Life, M. Perrault avait tenu à interropre provisoirement ses travaux sessionnels pour aller offrir ses voeux au héros de la fête.

Le banquet de la Mutual Life eut lieu au Château Frontenac sous la

(Suite à la page 13, 3e col.)

DU GALA DRAMATIQUE

Le "Soleil" a annoncé, hier, d'après une dépêche de la Presse Canadienne que M. Granville-Parker, juge du Gala Dramatique, qui se tient à Ottawa, depuis quelques jours, avait décerné la palme, pour les représentations françaises au Cercle Molière, de Winnipeg. Cela ne veut pas dire que le Cercle Molière a obtenu le premier prix. On sait que l'adjudication ne peut être faite avant la fin de la semaine.

Au sujet du premier acte de "Topaze" joué par les membres du Conservatoire de Québec, M. Granville-Parker a fait des commentaires très élogieux. D'après l'"Ottawa Citizen", il aurait même dit ceci :

"La dernière pièce de la soirée a été très bien jouée et je suis sûr qu'elle a été goûtée de tous. On n'a donné que le premier acte de la pièce et c'est le meilleur. J'avais vu la pièce à Paris et il serait difficile de choisir entre le "Topaze" que j'ai vu jouer ce soir et le "Topaze" que j'ai vu à Paris, interprétée alors par les meilleurs acteurs du théâtre français".

Aux Anciens du Séminaire et aux membres du Clergé

Les anciens élèves du Petit Séminaire de Québec et tous les membres du Clergé, régulier et séculier, sont cordialement invités à une séance dramatique et musicale qui sera donnée par les Rhétoriciens mardi, le 28 courant, à 8 heures du soir, en la salle des Promotions de l'Université Laval. On y jouera la pièce de "Notre-Dame de la Mouise" (misère).

Le Supérieur du Petit Séminaire.

MESSAGE DE TASCHEREAU

Après avoir suivi le travail héroïque des équipes d'urgence qui ont porté secours aux victimes de la mine de Moose River, l'hon. L.-A. Taschereau a fait parvenir hier à l'hon. M. McDonald, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, le message suivant:

Québec, ce 22 avril 1936.

Honorable M. McDonald,

Ai appris avec satisfaction le sauvetage des hommes qui étaient emprisonnés dans la mine. Veuillez offrir nos félicitations aux héroïques sauveteurs, et nos condoléances à la veuve éprouvée.

(Signé) L.-A. TASCHEREAU.

LEGISLATION PRETE

Le premier ministre L.-A. Taschereau a déclaré hier soir au représentant du "Soleil" que toute la législation importante du gouvernement est maintenant inscrite au feuilleton ou annoncée et que le gouvernement n'attend plus que la cessation des discours et l'adoption de l'Adresse pour se mettre à la besogne législative.

"Nous deux législations les plus importantes sont la pension de vieillesse, qui a déjà subi le stage de la première lecture, et la loi du Crédit Agricole, a dit le premier ministre. Le gouvernement n'aura probablement pas d'autres projets considérables a amener devant la législature."

De son côté, le ministre des Affaires Municipales, l'hon. T.-D. Bouchard, a dit au représentant du "Soleil" qu'il présentera une législation pour donner effet à son programme de travaux pour mettre fin au chômage. "La loi nous donne des pouvoirs très étendus, a dit le ministre, mais je crois que pour mettre certains projets à exécution, il nous faudra de la législation. Je ne sais pas encore exactement qu'elle forme elle prendra, mais le gouvernement sait bien ce qu'il veut et nous sommes prêts à procéder."

Intéressant discours du docteur J. Moreault

REMISE DE LA CANNE A SUTHERLAND

Le député de Rimouski démontre que c'est le premier ministre qui a été le vainqueur de l'élection du 25 novembre dernier — Commentaires sur les principales lois du parti libéral.

Avec l'arrivée du "Wearwood", le premier océanique ayant son port d'attache à Québec à entrer ici cette année, la question de la traditionnelle canne à pommeau d'or est définitivement réglée.

Dpuis quelques jours, on se demandait avec une certaine anxiété, dans les cercles maritimes, quel serait l'heureux bénéficiaire de cette récompense appréciable. Ce pouvait être le commandant de l'"Empress of Australia", actuellement en route pour Québec où il est attendu demain, mais l'arrivée inattendue du "Wearwood", charbonnier anglais venant d'outre-mer, et dont la consignation est exclusivement destinée au hâvre local, a enlevé toutes chances au commandant de l'"Australia".

Le "Wearwood" a accosté à 7 h. 40 hier soir. Ce matin, il a largué à nouveau pour prendre place dans le bassin intérieur où l'on a commencé incessamment à le libérer de sa cargaison.

Le "Wearwood" est commandé par

(Suite à la page 6, 6e col.)

Le député de Rimouski reprenant, hier, à la Chambre le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône débuta par des félicitations à l'Orateur, puis il entra dans le vif de son sujet en disant: Un doute s'est élevé, chez quelques-uns pour déterminer qui avait été le vainqueur de l'élection du 25 novembre dernier. Je crois devoir dire que dans mon comté de Rimouski, c'est le premier ministre de cette province qui a été le vainqueur. Car si les lecteurs m'ont fait l'honneur de me choisir comme leur représentant, c'est précisément parce que je suis resté fidèle à la doctrine du parti libéral, que j'ai endossé la politique prêchée par l'hon. Taschereau, et que je n'ai pas eu honte de prononcer son nom partout. (App. à droite).



Le député de Rimouski dit ensuite qu'il espérait que le député de Shefford (M. Choquette), imiterait son collègue de Labelle, au sujet de sa déclaration sur la mort d'un colon de Biencourt : "Le député de Shefford, dit-il, a prétendu que ce colon était mort de faim et que sa famille avait aussi souffert Qu'il me permette de lui dire que je suis allé me renseigner à bonne source. J'y ai d'abord appris que ce colon

(Suite à la page 7, 4e col.)

DISCOURS IRRADIES

L'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, assistera au banquet qui sera offert, lundi soir à Montréal, aux deux députés de Ste-Anne, MM. W.-J. Hushion et F.-L. Connors. Le premier ministre portera la parole, et son discours sera radiodiffusé par les postes CRCM et CRCK de 9 à 10 heures. On s'attend à ce que l'honorable M. Taschereau fasse d'importantes déclarations. La santé de la province sera proposée par l'hon. John-Hall Kelly, ministre sans portefeuille.

CE SOIR AU PALAIS MONTCALM, A 8 H. 15, GRAND CONCERT DE GALA
PAR L'ASSOCIATION DES CONCERTS SYMPHONIQUES DE MONTREAL

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *président* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 23 AVRIL 1936

Pour mettre fin à un abus

Il y a 1,300,000 personnes qui reçoivent des *secours directs* en Canada, et il y a 933,000 ouvriers et ouvrières qui gagnent leur vie dans l'industrie. Avec ces données, cherchons combien il y a de véritables chômeurs en ce pays ? L'office de la statistique fédérale, qui réduit tout au pourcentage, nous dit que, par rapport à la situation du travail en 1926, la proportion des chômeurs canadiens ne représente pas la demie d'un pour cent. Le bureau international de Genève fixe à 22,000 le nombre des ouvriers qui chôment en notre pays.

Il suffit de réfléchir quelques instants sur ces données pour réaliser que le paternalisme provoque de nombreux abus. Nous nous en doutions depuis longtemps, avant même qu'un échevin consciencieux de Montréal n'admit publiquement que, dans la métropole, plus de 10,000 personnes recevaient régulièrement une aide officielle qu'elles ne méritaient aucunement. A Québec aussi, nous avons quelques centaines de fainéants qui se gobergent aux dépens des autres, mais qui ne voudraient travailler à aucun prix.

Par le mode de rétablissement social que préconise M. Bouchard, il y aura bientôt moyen de connaître au juste le nombre des véritables chômeurs, celui des miséreux, et celui des oisifs volontaires. En somme, l'agriculture suffit à nourrir la véritable population agricole, laquelle est sensiblement moins nombreuse que la population rurale. Il y a lieu de croire aussi que la famille ouvrière s'entretient assez bien dans les circonstances, et que nos villes comptent plus de nécessiteux que de chômeurs.

Certes, nous ne suggérons pas qu'on coupe les vivres aux malheureux, mais la conscience publique éprouverait une vive satisfaction à ce qu'on séparât définitivement les chômeurs volontaires des ouvriers sans emploi. Sans ce partage, nous continuerons de voir monter le nombre des secourus pendant que diminuera encore le nombre des véritables chômeurs.

Les complices des monopolards

Vers 1916, sous le régime tory, la commission du havre de Québec louait une superficie de plus de 500,000 pieds carrés de ses quais aux diverses compagnies qui font partie de la combine du charbon. Après cela, il ne restait plus d'espace pour ses concurrents. Cette concession était faite pour une période de quinze années. En 1931, sous un autre régime tory, les mêmes locations étaient prolongées de quinze autres années, à l'avantage des mêmes monopolards. C'est ce qui explique, comme il a été démontré au cours des procès intentés à ces compagnies, qu'il n'y avait pratiquement pas moyen de se procurer du charbon en cette ville, à moins de subir les conditions de la combine.

M. Robert Taschereau a rappelé ces faits dans son discours de mardi dernier à l'Assemblée législative. Et, pour démasquer l'hypocrisie d'une partie de l'opposition, il a cité le cas de M. Pierre Bertrand, grand revendicateur électoral des droits du peuple et collègue du pétulent M. Maurice Duplessis. En 1931, lorsque l'exclusivité des quais de Québec était assurée aux monopolards, M. Bertrand faisait partie de la commission du havre. Il n'a rien fait pour protéger l'intérêt de l'équité, de la libre concurrence, et des consommateurs. Il porte la responsabilité de cette complicité du régime tory avec les exploiteurs.

Dans un vain effort pour dégager son nom et sa cause de cette connivence, M. Bertrand affirme aujourd'hui que cette location s'est pratiquée hors de sa connaissance et sans son consentement. Cette explication est invraisemblable. Dans une affaire aussi grave, en supposant que ses chefs ou ses collègues eussent ainsi sacrifié, en son absence, l'intérêt public à une combinaison d'intérêts privés, son devoir était de dénoncer un contrat aussi abusif et même de donner sa démission en gage de protestation contre une iniquité flagrante. Il ne l'a pas fait. M. Bertrand ferait bien d'expliquer pour quelles raisons il a laissé se perpétrer l'acte qu'il dénonce des années après le fait accompli.

Car, en somme, comme M. Bertrand doit le savoir, la combine du charbon n'avait pas besoin de tant d'espace pour le déchargement de ses cargaisons. A la faveur des locations obtenues de ses protecteurs tories, les monopolards se sont servis et se servent encore des quais comme d'entrepôt, encombrant ainsi inutilement une partie du port que d'autres auraient pu utiliser à des fins commerciales plus utiles à la société. En réduisant de moitié ou même d'un quart l'espace réservé à la combine, la commission du havre aurait pu prêter le quaiage et l'accommodation nécessaire à d'autres entreprises. Devenu aveugle, sourd et muet, devant les empiètements du *trust* — mot auquel on a peut-être tort de ne donner qu'un sens péjoratif, — M. Bertrand rouvre les yeux, recouvre l'entendement et fait tardivement usage de sa parole. Il prétend se laver les mains de cette ténébreuse transaction.

Dans ces conditions, le chef de l'opposition et quelques-uns de ses noirs associés feraient mieux de ne plus insister dans leur tentative hypocrite de faire passer le gouvernement de M. Taschereau pour le protecteur des monopolards et des combines. A trop s'attarder sur ce point, ils feront bientôt horreur à ceux des vrais libéraux qui, par une série de confusions et d'accidents, se sont laissés entraîner dans la société très mêlée qu'ils fréquentent actuellement. Ceux-là doivent déjà se trouver à la gêne devant le fanatisme et l'hypocrisie de leurs camarades d'occasion, vrais émules du régime tory.

Nous rappellerons, dans un prochain article, quelle réponse vengeresse M. Robert Taschereau a donnée à ces faux amis du peuple et à ces bons compères des monopolards.

Traitement égal pour tous

En proposant que l'entreprise ontarienne de l'Hydro soit soumise au moins au nouvel impôt du revenu provincial, le cabinet Hepburn entreprend de corriger utilement une double injustice dont se plaignent avec raison les compagnies privées intéressées dans l'industrie hydro-électrique. Car, ne l'oublions pas, sous le couvert d'une demi-municipalisation et d'une demi-étatisation, l'Hydro représente actuellement un capital privilégié.

En plus de profiter de l'aide pécuniaire des administrations publiques, d'une garantie partielle de ses obligations — ce qui lui a permis d'emprunter à des taux avantageux, — d'une autre contribution publique dans la construction et l'entretien de ses lignes de transmission, l'Hydro jouit d'un traitement spécial en évinçant les taxes fédérales, provinciales, fédérales, et même scolaires. En soumettant ce capital aux mêmes charges publiques que subissent les compagnies concurrentes, tant dans l'Ontario que dans le Québec, on rétablirait l'équité des conditions entre deux systèmes d'exploitation des ressources naturelles.

Sans rouvrir le débat, signalons que les avantages nombreux accordés à l'Hydro lui permettent de maintenir des taux moins élevés pour la consommation domestique de l'électricité. On ne saurait établir une comparaison parfaite et honnête de l'efficacité des systèmes semi-publics et des opérations privées sans égaliser les conditions de leur rivalité industrielle. D'ailleurs, en ce qui concerne les facilités du commerce, l'Hydro aura toujours un avantage sur ses rivales, celui de desservir une population beaucoup plus dense dans des secteurs moins étendus. Plus de débit et à moins de frais, voilà un gage suffisant pour permettre à l'Hydro de soutenir toute juste comparaison.

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

On ne les y prendra plus.

L'outre a droit à l'outrance.

Très estimés sont ces octrois.

L'heure de l'été sonnera dimanche.

Tardieu ?... Ce doit être un nouveau juron.

La psalmodie du sectaire rend un son lugubre.

L'Autriche, souffre-douleur de l'Allemagne.

L'armée d'inoccupation ne désarmera jamais.

M. Bertrand souffre d'une attaque de charbon.

L'opposition a son "Pitt", son Pitou, et son pitre itou.

Un nez fourré partout ne remplace pas le don d'ubiquité.

L'homme n'aime pas à se familiariser avec sa dernière demeure.

Un bavard trouve toujours un plus bavard qui bave davantage.

Trop de soi-disant compétences explique l'adversité de Montréal.

Pour vous mettre le coeur en éveil, il suffit d'un rayon de soleil.

Grave reproche

Le ministre des Mines de la Nouvelle-Ecosse, M. Dwyer, a suivi sur les lieux les péripéties du sauvetage de deux des trois malheureux qui ont été ensevelis vivants par un éboulis dans la mine de Moose River. Il doit parler en connaissance de cause lorsqu'il affirme que les abus de certains employés de la Radio-Etat ont causé un grave préjudice aux victimes et aux sauveteurs, en retardant de six heures un travail aussi pressant. On accuse parfois les journaux de ne pas toujours donner une information précise. On peut juger de la difficulté de leur tâche et de la supériorité de leur service, en comparant leurs rapports avec ceux de la radio-diffusion, pendant ces onze journées d'angoisse qui ont marqué la fin d'un accident industriel peut-être trop dramatisé. La nouvelle transmise de vive voix risque toujours d'être plus exagérée que la dépêche écrite avec soin par un reporter expérimenté.

Centenaires d'Abbeville

Abbeville, charmante sous-préfecture de la Somme, est, comme toutes les villes de Picardie, célèbre dans l'histoire de France par son ancienneté, par les invasions qu'elle a eues à repousser sous la guerre de Cent Ans, par ses héros dont le plus récent en date est l'amiral Courbet. Elle se distingue aujourd'hui par le nombre de ses centenaires encore **vivantes**, puisqu'il s'agit de femmes. Elles sont cinq : des veuves comme on peut le supposer.

La ville d'Abbeville s'apprête à fêter ses cinq centenaires.

ASSEMBLEES

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Syndicat National Catholique des briqueteurs maçons de Québec, Inc. L'Union des tanneurs corroyeurs.

DEMAIN: L'Union Nationale Catholique des ferblantiers-couvreurs de Québec, Inc. L'Union Catholique des manoeuvres de Québec. L'Union des ouvriers en confection.

Salle club des Marchands

DEMAIN: L'International Brotherhood Pulp, Sulphite & Paper Mill Workers. La Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 662.

Une séance de la Chambre très fertile en incidents

(Suite de la page 3)

applaudissements les plus frénétiques de la gauche ont surtout été remarqués quand certains passages du discours du maire étaient relevés par la droite. On applaudissait plutôt le chef de l'Opposition, M. Maurice Duplessis, qui soulevait des points d'ordre, que le maire Grégoire qui faisait le discours.

M. Grégoire s'est plaint en particulier de trois journaux: "Le Soleil", l'"Evénement" et le "Canada", qu'il a accusés de lui faire une lutte de tous les instants et il s'en est pris personnellement à un journaliste, M. Lucien Parizeau, qui a commenté les actes de l'Opposition, depuis quelques jours, à la radio

Le député de Wolfe, M. Thomas Lapointe, a posé plusieurs questions au maire de Québec, notamment au sujet de son frère, qui, dit-il, "est au camp de Valcartier, à 20 sous par jour, tandis que le maire de Québec a des revenus de $12,000 par année". M. Grégoire n'a pas répondu là-dessus et il a continué son discours.

M. Grégoire a parlé de l'électricité pour prendre à partie le ministre du Commerce, M. Bouchard, et dire que la ville de Québec ne municipalisera l'électricité que lorsque l'Action Nationale sera au pouvoir. Cette déclaration a été reçue par des rires et des protestations à droite. M. Bouchard a dit au maire que la ville a le droit de municipaliser et lui a demandé pourquoi les autorités civiques ne font pas un referendum puisque le nouveau conseil croit avoir la confiance du peuple.

En somme, c'est une séance bien vivante, à cause des protestations, des interjections, des rappels à l'ordre, des rétractations, etc., qui s'est déroulée en Chambre hier. Comme tous les jours, depuis le commencement de la session, les galeries étaient remplies, mais elles n'ont pas manifesté.

Aujourd'hui, lorsque M. Grégoire aura fini son discours, le secrétaire de la province, M. Athanase David, lui donnera la réplique. Il est probable que M. Paul Gouin parlera après lui et, dans ce cas, l'hon. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts, ajournerait le débat. Ceci veut donc dire que, malgré ce que l'on croyait, le débat sur l'Adresse ne se terminerait pas encore cette semaine-ci, puisque la Chambre s'ajourne ce soir. Il y aura peut-être une séance vendredi matin, mais il est convenu entre la gauche et la droite que cette séance du vendredi ne peut être consacré qu'à des affaires de procédures.

Le président Lucien Dugas a ouvert la treizième séance de la Chambre à 3 heures 30.

Quelques pétitions sont lues et reçues, ainsi que les rapports du comité des bills privés.

M. Léon Casgrain (Rivière du Loup): première lecture du bill pour modifier la loi du barreau et de l'admission à l'étude de certaines professions.

Le député explique qu'avec la nouvelle loi, le candidat devra posséder ses titres de bachelier ès arts, ès sciences et ès lettres" c'est-à-dire qu'il ne pourra plus être admis sur brevet. De plus, la cléricature est abolie, mais les étudiants devront étudier la philosophie et la logique.

M. Duplessis : La logique ?

M. Casgrain : Oui, l'Opposition en manque quelquefois !

Première lecture est accordée.

M. Jean Rochon (Deux-Montagnes.), demande la première lecture de la loi refondant la charte de l'Association des optométristes et opticiens de la province de Québec.

La motion est accordée.

Le Dr L.-J. Moreault, (Rimouski), est ensuite appelé par le premier ministre à reprendre le débat sur l'Adresse. On trouvera son discours dans une autre colonne.

Au commencement de son discours, le maire de Québec rappelait ses ascendants politiques et disait qu'il avait été libéral et qu'il avait voté plusieurs fois comme tel.

Une voix à droite : Et en 1911 !

Le maire : J'étais notionaliste !

Le maire disait un peu plus loin que c'est très mal porté actuellement que d'être rouge, dans la province de Québec.

Des voix à droite : Pas tant que ça !

M. Grégoire parlait d'un sujet qui lui est cher : les journaux et les journalistes. Il reprochait à notre journal et à d'autres d'avoir trompé l'opinion publique. Il parlait de ceux qui parlent à la radio

Une voix à droite : Y compris Jobidon ?

Il parlait encore des influences exercées par les journaux sur l'opinion publique

Une voix à droite : C'est la gauche qui a donné l'exemple à la radio

Le député de Wolfe (M. Thomas Lapointe) : Je soulève un point d'ordre.

M. William Tremblay (Maisonneuve) : Ça chauffe !

M. Lapointe : Je dis que le député a dit et répété des choses à la Radio qu'il n'aurait pas la bravoure de répéter en Chambre . . .

Le maire Grégoire : Je dirai autant ici que j'ai dit à la radio !

M. Lapointe : Vous allez trouver des gens pour vous répondre ?

M. J.-Léon Duguay (Lac Saint-Jean) : Des briques ?

Le maire Grégoire poursuit son discours. Il dit que l'on doit donner un petit congé au gouvernement, un congé de 4 ans et demi, pour permettre à l'Opposition d'appliquer son programme.

Une voix à droite : Il est trop tard !

Le maire poursuit l'énumération de ce qu'il a fait alors que de simple citoyen, il est devenu homme public, s'est fait élire à la mairie. Il parle de l'ancien régime de l'Hôtel de Ville et l'apparente au régime qui dirige la province.

M. Amédée Caron (Iles de la Madeleine) : La guillotine !

M. Duplessis : Pour être guillotiné, il faut avoir une tête !

Le maire poursuit ses remarques et tout à coup, le président Dugas se lève.

Le président Dugas : Je demande au député de ne se servir que d'expressions parlementaires. Il peut faire toutes les remarques qu'il voudra, il peut exposer tous les faits, mais en se servant d'expressions parlementaires. C'est le devoir du Président de la Chambre, et tous les auteurs parlementaires s'entendent pour cela, de maintenir l'ordre en Chambre et de voir à ce que la discussion soit toujours courtoise. Je demande donc au député, comme je le demande à tous les autres, et c'est mon devoir de le faire, de n'employer que des expressions courtoises et parlementaires.

M. L.-A. Taschereau : Le député a employé tantôt l'expression sans scrupules, en parlant du gouvernement. Cette expression n'est pas parlementaire et je lui demande de la retirer.

M. Maurice Duplessis : Il est élémentaire d'attendre qu'il y ait une raison de soulever un point d'ordre. Le point d'ordre doit être invoqué au moment même où le désordre se produit en Chambre. Le premier ministre soulève un point d'ordre au sujet d'une expression que le député a employé il y a déjà longtemps.

M. Taschereau : Le député vient de le dire !

M. Duplessis : Il y a longtemps que cela a été dit !

M. Duplessis : Je réalise la tactique. Le député de Wolfe interrompt l'orateur à tout moment.

Des voix à droite : On fait comme vous !

M. Duplessis : On ne bâillonnera pas un orateur dans cette Chambre !

M. Taschereau : Le point d'ordre n'est pas décidé.

M. Duplessis : Le premier ministre viole le règlement. Il devrait se lever pour parler !

M. Taschereau : Je croyais que le député comprendrait sans que j'aie besoin de me lever ! J'ai soulevé un point d'ordre. J'ai dit que le député de Montmagny avait employé l'expression "sans scrupule" en parlant du gouvernement, que cette expression n'était pas parlementaire, et je lui ai demandé de la retirer.

M. Duplessis: Parlant sur le point d'ordre. Le député de Montmagny a dit que le régime manque de sens pratique. Il a parlé de l'incurie du régime, on a le droit de dire que le gouvernement a perdu le sens de ses responsabilités ; on a le droit de dire que le gouvernement est sans scrupules, surtout quand cela est vrai .

M. le président Dugas : Il y a un point d'ordre lorsqu'il y a une question d'ordre à régler. Les règlements et les usages obligent le président de la Chambre à certains devoirs. C'est lui qui doit veiller au maintien de l'ordre en Chambre et c'est à lui de rappeler un député à l'ordre lorsque l'ordre est violé. Il faut qu'il en soit ainsi, si l'on veut que les discussions de la Chambre gardent la dignité nécessaire. J'ai demandé au député de n'employer que des expressions parlementaires. Il peut exposer tous les faits qu'il voudra, mais le faire avec des expressions parlementaires. Je lui ai demandé cela avec toute la courtoisie possible, sachant qu'il est avocat et qu'il lui serait facile de changer certaines expressions pour exprimer la même pensée. Deuxièmement, les décisions des orateurs sont là pour dire quelles sont les expressions qui ne sont pas parlementaires. Je ne veux pas les citer. Il y a des expressions scandaleuses, l'expression sans scrupule, est antiparlementaire. Toutefois, je ne demanderai pas au député de retirer l'expression sans scrupule, parce que je ne l'ai pas entendu dire. Toutefois, si je l'avais entendu, je prierais le député de la retirer !

M. Taschereau : Je demande au député de Montmagny de nous dire s'il l'a dite !

M. Grégoire : J'ai dit manque de scrupule ! (on rit et on applaudit de part et d'autres et ceci termine un autre incident).

M. Grégoire reprend son discours et dit qu'il n'est pas venu en Chambre pour faire l'éloge du gouvernement.

M. Taschereau : Nous n'en avons pas besoin !

Le député de Montmagny reprend ses remarques et dit que le discours du Trône est vide de sens.

M. Thomas Lapointe : Je soulève un point d'ordre. Le député de Montmagny lit son discours. N'est-il pas au fait des règlements ?

M. Grégoire : Le député sait que de son côté, il y a des députés qui ont lu leurs discours d'un bout à l'autre, sans lever les yeux de sur leur papier !

M. Oscar Drouin (Québec-Est) : C'est de l'intimidation !

M. Grégoire : Que le député de Wolfe essaie simplement de comprendre ce que je vais dire !

M. Duplessis : Ne demandez pas l'impossible !

M. Grégoire dit plus loin : "lorsque l'Action Nationale sera au pouvoir.

Des voix à droite : Sera ? Hein ! Dites-nous quand ?

Une voix à gauche : Ca s'en vient!

M. Grégoire poursuit quelques minutes sans interruptions. Il parle de générosité.

M. Thomas Lapointe : Mon honorable ami me permettra-t-il une question ? Mon honorable ami nous parle depuis dix minutes de la générosité du gouvernement. Qu'il nous parle donc de la sienne. Qu'il nous dise donc pourquoi il a un frère à Valcartier à 20 cents par jour quand lui a un revenu de $12,000 par année !

M. Grégoire : Le député de Wolfe suit ses instructions à la lettre !

M. Duplessis : Il ne perd rien pour attendre !

M. Thomas Lapointe : Je suis prêt à recevoir !

M. Grégoire parle des questions municipales et dit : quand nous aurons le pouvoir !

Des voix à droite : Oh ! Oh ! Quand, dites-nous quand ?

M. Grégoire : Le régime municipal à Québec a été imposé par le gouvernement.

Une voix à droite : Ce n'est pas le gouvernement qui élit le maire !

M. Grégoire : Le gouvernement municipal de Québec était une succursale du gouvernement de la province de Québec. Je sais dans quelle écurie je suis entré et le ménage que j'ai à y faire

Des voix de protestations s'élèvent à droite au mot "écurie".

M. Grégoire : Je n'hésite pas à dire que les écuries parlementaires sont dix fois pires que l'écurie de l'hôtel de ville !

Voix à droite : Oh ! Oh !

Le maire continue à parler de questions municipales et s'attaque au "Soleil" surtout à propos d'un article que nous avons publié le 9 avril à propos d'une entrevue qu'il devait avoir avec les autorités provinciales pour régler le cas des propriétaires de Québec dont les biens doivent être vendus le 26 avril parce qu'ils n'ont pas payé leurs taxes. Il poursuit son discours jusqu'à six heures dans un calme relatif.

En parlant de la question de l'électricité, le maire critique le système des plébiscites, disant que les grosses compagnies se trouvaient favorisées au vote parce qu'on tenait compte de leur évaluation.

M. Robert Taschereau : Les compagnies ne votent que pour un cinquième.

Le maire Grégoire (continuant son discours) : Sur cette question de l'électricité, Québec a le droit d'être aussi bien protégée que les autres villes, et le ministre du Commerce devrait le savoir."

L'hon. T.-D. Bouchard : Vous avez les mêmes droits que St-Hyacinthe.

Le maire Grégoire (parlant des luttes de l'hon. T.-D. Bouchard sur la question de l'électricité) . . . Dans le temps, le public l'admirait, avant son entrée dans le cabinet...

L'hon. T.-D. Bouchard (souriant): Il l'admire encore (Longs applaudissements à droite).

Le maire Grégoire prétend qu'il a été traité injustement par le gouvernement, et ajoute . . . après cela, on nous reçoit avec des canifs, des calepins, et des valises

Voix à droite : Vous les avez pris vous aussi. (App. à droite).

M. Grégoire parle des compagnies d'électricité et des droits qu'elles ont.

M. Bouchard : Les lois ont été changées !

M. Grégoire : Pour le mal !

M. Bouchard fait signe que non.

M. Grégoire parle du droit de vote des communautés religieuses et de défranchisation.

M. Bouchard : Les communautés religieuses n'ont pas été défranchisées. Elles n'ont jamais eu le droit de vote parce qu'elles ne payent pas de taxes !

M. Hamel : sur l'électricité ?

M. Bouchard : Le prix de l'électricité chez nous a été réduit de 50 pour cent, pour les communautés religieuses comme pour les autres !

M. Grégoire : C'est ça que nous voulons à Québec !

M. Bouchard: Municipalisez, puisque c'est ça que vous voulez !

M. Grégoire : Suivant vos lois nous ne pourrons jamais sortir du contrat avec la Quebec Power ! Le ministre du Commerce achète son pain, son beurre où il veut !

M. Bouchard : Vous achetez où vous voulez. Ce n'est pas moi qui ai signé un contrat avec le Quebec Power !

Le président Dugas : Je rappelle aux députés qu'ils doivent s'adresser au président !

M. Grégoire : Il nous faut un referendum pour municipaliser.

M. Bouchard : Faites voter alors.

Une voix à droite : Vous ne voulez pas !

M. Bouchard : Pourquoi ne pas aller au peuple si vous avez sa confiance ?

M. Patrice Tardif : Je soulève un point d'ordre.

Le président Dugas : On ne peut soulever un point d'ordre comme cela. On ne peut dire tout simplement je soulève un point d'ordre. Pour soulever un point d'ordre, il faut dire quel règlement de la Chambre a été violé.

Le député Tardif : Le ministre du Commerce a parlé pendant quatre heures l'autre jour et il a dit tout ce qui lui passait par la tête . . .

Le président Dugas : Le point d'ordre est mal fondé. Il n'y a pas de point d'ordre. C'est le député de Montmagny qui parlait lorsque vous vous êtes levé . . .

M. Grégoire poursuit son discours et parle "des méthodes d'intimidation du gouvernement."

M. Dugas : Ce n'est pas parlementaire !

M. Grégoire pose une question que l'on n'entend pas. Il demande évidemment ce qui est parlementaire car le président dit :

Le président Dugas : Ce qui est antiparlementaire, c'est tout ce qui impute des motifs déloyaux au gouvernement ou à des députés.

M. Duplessis: Parlant sur le point d'ordre . . .

M. Dugas : Il n'y a pas de point d'ordre !

M. Duplessis : Le premier ministre parle . . .

M. Taschereau : Mais je n'ai pas dit un mot ! (on rit à droite et à gauche et le député de Montmagny continue son discours). Un peu plus loin, parlant du gouvernement toujours, il emploie l'expression "canaillerie".

M. Dugas : Je regrette, mais cette expression encore est antiparlementaire.

Voix à droite : Vous n'êtes pas à la radio !

M. Grégoire : Je retire. C'est une autre amabilité du régime.

Le député continue et dit que l'on municipalisera à Québec 'quand un gouvernement national aura remplacé ce régime de trahisons"...

M. Taschereau : M. le président....

M. Grégoire : Je le retire.

M. Taschereau : C'est beau de faire des retraites ouvertes (voix à gauche : Oh !)

M. Taschereau : mais le député se complait dans son péché.

M. Duplessis : Le premier ministre parle de retraite ouverte, sa retraite à lui sera bénéficiable à la province de Québec . . . Il n'a pas le droit d'injurier le député de Montmagny.

M. Taschereau : Je ne l'injurie pas !

M. Duplessis se lève de nouveau.

M. Taschereau : L'incident est clos. Asseyez-vous. Je soulève un point d'ordre !

M. Duplessis : Je parlerai sur ce point d'ordre et sur l'autre . . .

Le président Dugas : Il n'y a pas de point d'ordre, je prie le député de Montmagny de continuer son discours.

M. Grégoire poursuit donc ses remarques : S'adressant à l'hon. T.-D. Bouchard, il lui dit que le trust de l'électricité ne sera pas vaincu à St-Hyacinthe s'il ne l'est pas à Québec.

L'hon. T.-D. Bouchard : Il l'est déjà.

Comme à ce moment, le député de Montmagny s'adresse directement à M. Bouchard, le premier ministre fait remarquer : On doit toujours s'adresser à l'Orateur.

M. Duplessis : Le premier ministre devrait se lever quand il parle.

L'hon. L.-A. Taschereau (souriant) : Je serais toujours debout !

M. J.-E. Grégoire : (continuant son discours) : Nous irons devant le peuple bientôt

Voix à droite : Dans cinq ans.

M. J.-E. Grégoire : Le ministre du Commerce a dit devant la commission de l'électricité que la Beauharnois n'aurait pas dû être laissée à l'initiative privée, alors qu'il voulait dire que le gouvernement aurait dû s'en emparer.

L'hon. T.-D. Bouchard : Pas en expropriant. J'ai dit que nous ne devions pas payer trop cher.

M. J.-E. Grégoire : Nous en sommes. Vous êtes du mauvais côté.

Le député de Montmagny parle ensuite de la guillotine à l'hôtel de ville :

M. J.-E. Grégoire : Le ministre du Commerce m'a accusé de graisser la guillotine à l'hôtel de ville. Elle a fonctionné plus humainement qu'après les élections, alors que 250 journaliers ont été congédiés de la Commission du Havre. Nous avons congédié quelques employés pour raisons majeures et dans l'intérêt des contribuables, avec un intérêt que je voudrais trouver à St-Hyacinthe.

L'hon. T.-D. Bouchard: Nous n'avons pas de guillotine à St-Hyacinthe.

M. J.-E. Grégoire : Nous congédions trois classes de fonctionnaires. Les voleurs, et si le ministre du Commerce veut se solidariser avec eux

L'hon. T.-D. Bouchard : Les victimes ne sont pas des voleurs, je proteste. Ceux que vous avez guillotinés n'étaient pas des voleurs.

M. J.-E. Grégoire : Nous congédions aussi les incompétents et les inutiles, et ceux, qui en raison de leurs ramifications avec le régime, s'opposent à la restauration municipale. Un mot maintenant du premier ministre. Je ne me suis jamais inquiété de son catholicisme, et j'accepte tout ce qu'il a dit à ce sujet. Je lui demande cependant de ne pas se moquer de ceux qui s'inspirent des encycliques et qui font écho à la parole du Pape. On a aussi parlé d'un camion chargé de la boisson du candidat de l'A. N. L. dans Montmagny, mais tout cela c'était pour faire croire aux gens que nous utilisions les mêmes moyens que nos adversaires, et personne n'a parlé des amis du régime qui buvaient la boisson au pied de l'estrade.

Dans une paroisse, à Saint-Just, chez de pauvres colons, on s'est cotisé après mon passage et on a ramassé en 5 sous, en 10 sous, en 30 sous, $32.50 pour défrayer les frais d'élections dans la paroisse) (app. à gauche).

M. Grégoire parle ensuite, et encore, de M. Lucien Parizeau, et du Soleil.

Il parle des discours de M. Parizeau à la radio.

Voix à droite : Et Jobidon ?

Autre voix : Castors !

M. Grégoire poursuit son discours. Il parle de rechristianisation . . .

Le premier ministre : Il est onze heures !

M. Grégoire : Je demande l'ajournement du débat.

M. Lucien Dugas : Il est onze heures et la Chambre est ajournée à demain après-midi à trois heures.



Bienvenue à la reprise des affaires!

C'est la reprise des affaires qui est maîtresse de la situation; c'est elle qui permet à ceux qui roulent leurs propres cigarettes de revenir au meilleur de tous les tabacs — à l'Ogden's. Tous les connaisseurs le proclament — l'arome de l'Ogden's Fine Cut est incomparable. Rouler ce tabac dans les papiers "Chantecler" ou "Vogue" c'est réaliser la combinaison idéale.

OGDEN'S FINE CUT

P.S. — Votre pipe connaît le tabac à fumer Ogden

À TOUTES LES JEUNES FILLES MAIGRES JE VEUX DIRE COMMENT J'AI ENGRAISSÉ DE 15 LIVRES



Des centaines gagnent de 5 à 15 livres facilement par ce procédé nouveau

SI la maigreur vous empêche de bien paraître, écoutez ce que disent des centaines d'autres concernant ces remarquables nouvelles tablettes de levure de bière "7-forces". Elles font prendre des livres de belle et bonne chair solide, normale à nombre de personnes qui n'avaient jamais pu en gagner d'une once auparavant— *et cela en quelques semaines seulement !*

"J'ai gagné 10 livres en 3 semaines", dit Fannie Alcorn. "J'ai engraissé de 14 livres en 3 semaines", écrit Dora Sotelo. "15 livres en 4 semaines", rapporte Mme Mabel Fontenat. "15½ lbs avec 3 cartons", dit Mme Velma Price. Chaque jour nous apporte plusieurs autres rapports comme ceux-là de la part d'hommes et de femmes.

Une découverte nouvelle qui reconstitue l'organisme

Les médecins savent aujourd'hui que la vraie raison pour quoi un grand nombre de personnes trouvent difficile de gagner du poids c'est qu'elles n'ont pas assez de vitamine B et de fer dans leur régime quotidien. Or les savants ont découvert maintenant que la plus riche source connue de vitamine B reconstituante de l'organisme c'est la levure de bière cultivée. Par un procédé nouveau la meilleure levure de bière cultivée importée est maintenant concentrée 7 fois, *ce qui la rend 7 fois plus puissante.* Elle est ensuite combinée avec 2 sortes de fer qui renforcit le sang et offerte en petits comprimés appelés tablettes d'Ironized Yeast

Si vous êtes, vous aussi, une de ces nombreuses personnes "décharnées", épuisées qui ont besoin de ces éléments vitaux procurez-vous sans retard chez votre pharmacien ces nouvelles tablettes d'Ironized Yeast "7-forces". De jour en jour, à mesure que vous les prendrez, voyez se développer votre poitrine creuse et vos membres s'arrondir de façon normale et gracieuse. Indigestion et constipation provenant de la même cause ne tardent pas à disparaître la peau s'éclaircit et s'embellit de façon normale —vous voilà une toute autre personne.

Résultats garantis

Quel que soit votre état de maigreur et d'épuisement, essayez pendant quelques courtes semaines seulement ces sensationnelles nouvelles tablettes d'Ironized Yeast "7-forces". Voyez si elles ne vous font pas engraisser comme elles l'ont fait pour tant d'autres. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats de la toute première bouteille, votre argent vous sera remboursé tout de suite et avec plaisir jusqu'au dernier sou.

GARE à la tromperie !

Il s'offre en vente sur le marché, en imitation de l'Ironized Yeast, nombre de tablettes de "levure et fer" pauvrement préparées. Ne vous laissez pas tromper. Ces tristes imitations ne contiennent généralement que la plus basse qualité de levure et de fer ordinaires; aussi ne sauraient-elles vous donner les résultats de la formule hautement scientifique de l'Ironized Yeast, qui a fait prendre du poids, de la force et de la santé nouvelles à des centaines de personnes épuisées. Chaque véritable tablette d'Ironized Yeast est étampée "IY". Procurez-vous dès aujourd'hui de l'Ironized Yeast chez votre pharmacien.

Elle gagne 15 livres

"J'ai longtemps souffert de lassitude, épuisement, mal de tête tous les jours, manque d'appétit, constipation. J'entends alors parler de l'Ironized Yeast, l'essaye et bientôt je me sens deux fois plus active et plus forte. Finis maux de tête et constipation. Je mange de grand appétit et en 7 semaines j'ai gagné 15 livres." — *Mlle H.-E. Schumann.*

LA CIE PAQUET LTÉE

Pour le grand ménage du printemps dans votre logis actuel ou dans celui que vous occuperez le ler MAI prochain, profitez des offres ci-après en

COUVRE-PLANCHERS ET GARNITURES DE MAISON



COUVRE-PLANCHERS
CARPETTES AXMINSTER (échantillons)

23 Carpettes AXMINSTER — échantillons d'une seule dimension, savoir 6'9" x 9' — très bonne qualité — plusieurs **sans couture.** — Choix magnifique de dessins orientaux ou modernes, en des combinaisons superbes de teintes diverses **$16.79**

PRÉLARTS-ANGLAIS, sur toile

1000 Verges de bons prélarts anglais, de qualité exceptionnellement bonne, en un choix magnifique de teintes et dessins.
TRES SPECIALE, la verge carrée **33c**

LINOLEUM SPECIAL pour escaliers

Envers en toile, — la meilleure qualité — petits dessins sur fond **brun, bleu ou vert** — aussi dessins modernes. — Tout avec jolie bordure s'harmonisant.
Importation anglaise.
Largeur 18 pouces, la verge **65c**
Largeur 22½ pouces, la verge **75c**
Largeur 27 pouces, la verge **95c**

NATTES POUR CHAMBRE DE BAIN

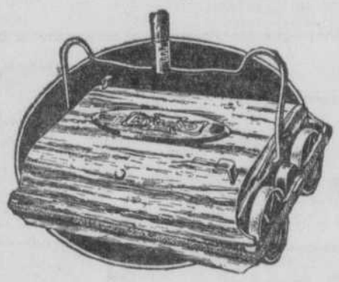
Grand choix de nouveaux dessins, en **rose, vert, bleu, rouge.**
TRES SPECIAL **$1.98**

GRATIS — Avec chaque achat d'une de ces nattes, nous donnerons une couverture pour banc de cabinet, à titre gracieux.

COUSSINS (pads) OZITE

Epais et moelleux, à l'épreuve des mites. Placés en-dessous de vos tapis ou carpettes, ils prolongent leur durée et ajoutent à leur apparence.
La verge .... **42c et plus**

BALAIS à ROULETTES
--- Spécial Paquet ---



Construction très forte. — Un balai qui vous donnera un excellent service.
TRES SPECIAL **$2.98**

Congoléum "Sceau d'Or"

Deux verges en largeur — dessins de tuile, fleurs, riches motifs orientaux ou modernes. La verge carrée **52c**



AVIS ! **Dans les limites de la ville, nous enverrons, sur demande, un expert prendre les mesures de vos planchers -- SANS CHARGE AUCUNE.**



Garnitures de Maison--
RIDEAUX !

RIDEAUX froncés, rayures horizontales, couleurs attrayantes, sur marquisette crème — couleurs garanties au lavage. — Large frison sur un côté et au bas. Haut Priscilla. Embrasses pour convenir. — **Rose, doré, bleu, vert.**— Environ 2¼ vgs, par 31 pcs. — SPECIAL **$1.49**
AUSSI autres modèles depuis 98c à **$3.98** la paire.

RIDEAUX ajustables, en point filet de première qualité, couleurs garanties au lavage. — Dessins nouveaux, avec motifs de chaque côté et au bas. Ces rideaux peuvent s'ajuster à trois hauteurs différentes, sans point de couture.
2¼ vgs par 42 pcs **$1.79**
AUSSI autres modèles depuis, la paire, **$1.29 à $4.25.**

TISSUS À DRAPERIES, ETC.

Tissus modernes — nouvellement reçus — texture imitant à la perfection le "homespun" — Dessins très originaux en des tons des plus attrayants. — Largeur 46 pouces. — Dessins quadrillés en **vert, brun, rouille.** Tout coton. — La verge **$1.09**
Dessins rayés, **rouille, doré, vert, bleu,** sur fond beige. Soie et coton, la verge **$1.29**

STORES POUR FENÊTRES

Le plus grand choix à Québec. — La meilleure qualité. — Très belle variété de couleurs — rouleaux à ressorts d'un fonctionnement parfait —

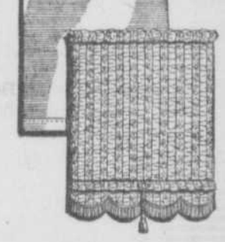
	UNIS	AVEC ENTRE-DEUX	AVEC FRANGE
6 pds x 36 pcs	65c.	95c.	$1.09
7 pds x 36 pcs	75c.	$1.09	$1.19

STORES FINIS A LA PEINTURE A L'HUILE

	UNIS	AVEC ENTRE-DEUX	AVEC FRANGE
6 pds x 37 pcs.	$1.09	$1.39	$1.45
7 pds x 37 pcs.	$1.19	$1.49	$1.59
7 pds x 41½ pcs.	$1.55	$1.98	$2.15
7 pds x 47½ pcs.	$2.19		

STORES LAVABLES "LUXOR"
En crème, sable, vert — sans garnitures.

37x6 pds.	37 x 7 pds.	41½ x 7 pds.	47½ x 7 pds.
$1.20	$1.40	$1.90	$2.55



PÔLES

Nulle part ailleurs vous ne pourrez trouver un choix comme le nôtre. — Il embrasse les toutes dernières nouveautés — bras mobiles ou autres, dans tous les prix.

POUR STORES DE DIMENSIONS SPECIALES

Nous recommandons la toile "WASHADE" — garantie lavable et incassable.—Ils dureront des années. —Nous l'avons dans les largeurs 36 pcs à 52 pcs, dans les couleurs : sable ou vert.

STORES VENITIENS en lattes de bois

Nous sommes les distributeurs de ce qui se fait de mieux dans cette ligne. —VENEZ VOUS EN CONVAINCRE.

A L'ÉPICERIE PAQUET

La Boîte aux Biscuits PEEK FREAN

BISCUITS "Fruit Cream", la boite **23c**
BISCUITS "Pastry Puff", la boite **25c**
BEURRE de crémerie pasteurisé, en morceaux de 4 à 5 livres, la livre **25c**
LAPIN de la Nouvelle Zélande, boite 2 lvs. **35c**
FEVES "Sprout" pour Chop Suey, boite de 24 onces **15c**
SAUCISSE de lard pur, aussi saucisse fumée (Hot Dog), boite de 15 oz. **25c**
FEVES au lard de Clark, avec ou sans sauce aux tomates, boite de 30 onces, 2 pour **25c**
ANANAS "Hadoma" en cubes, 2 boites pour **19c**
"CATSUP" de Clark, bouteille de 16 oz **19c**
BLEUETS de Aylmer, 2 boites pour **25c**
PECHES de Swift, qualité de choix, 2 boites pour **39c**
MARMELADE de Raymond, jarre de 2 livres pour **29c**

BOUTS d'Asperges, verts, "Nature's Best", boite No 2 ..... **39c**
MOULEE pour poussins, sac de 25 livres **85c**
FARINE de sarrasin, de moulins de campagne, sac de 2½ livres **23c**
FARINE "Five Roses", sac de 24 livres **75c**
MIL de Brock, le paquet ou 2 pour **20c** **35c**
FLOCONS de maïs (Corn Flakes) "Sugar Crisp", 3 paquets pour **23c**
La douzaine **90c**
CAFE Sanka, boite de 1 livre **55c**
THE noir "Orange Pekoe" à la pesée, La livre **75c**
LAIT malté de Borden, la boite **39c**
BOUILLON de poulet "Cordial Texas", 6 cubes pour **13c**
10 cubes pour **22c**
BISCUITS "Lausanne" de Viau, 3 livres pour **35c**
BISCUITS "Cremalta" de Christie, la livre **28c**

BISCUITS "Laurier" de Leclerc, 3 livres pour **29c**
BISCUITS sablés, de Hethrington, 2 livres pour **27c**
OIGNONS rouges canadiens, 7 livres pour **18c**
POIRES évaporées, 3 livres pour **50c**
RAISIN Australien, avec noyaux, la livre **10c**
1 paquet d'empois LINIT, et 2 paquets d'empois CANADA, avec un livre de recettes pour **25c**
1 paquet d'OXYDOL, et 2 savons BARSALOU, pour **23c**
1 gros paquet de GOLD DUST, Un SAVON Sapolio, et une boite de LESSIVE pour **45c**

OEUFS FRAIS
A-Moyen
3 doz. pour **65c**
5 sous en plus pour livraison à domicile.

ENTREPOSAGE de FOURRURES

Le bon soin que PAQUET apporte à vos fourrures dès l'instant que vous les confiez à notre envoyé, lequel les livre à notre Salon des Fourrures qui, à son tour, les passe à la chambre de battage et peignage pour ensuite les placer sur des supports individuels et à bonne distance du plus proche voisin, dans nos spacieuses voûtes d'entreposage, vous assure la plus complète sécurité que vous puissiez désirer.

C'est ce bon soin qui a valu à notre système d'entreposage la réputation dont il jouit, à tel point qu'il nous a fallu pratiquement agrandir, presque du double, nos voûtes déjà immenses. Les modifications sont maintenant terminées, et nous attendons votre appel pour aller quérir vos fourrures et en prendre soin.

Pour plus de détails, appelez 8131 — SALON DE FOURRURES.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

AU RAYON DES BONBONS

CHOCOLATS aux abricots — PRODUITS PONY BRAND — Strictement frais et délicieux.
La livre **24c**
Prix Boite de 3 livres **69c**

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

Au Sous-Sol d'économies

PLANCHES À REPASSER pliantes et sur pied---

NON REMBOURREES —
48 x 11 pcs — Rég. $1.25 pour **98c**
48 x 12 — Rég. $1.50 pour **$1.19**
54 x 10 — Rég. $2.15 pour **$1.79**
52 x 14 — Rég. $2.95 pour **$2.39**

REMBOURREES —
48 x 11 — Rég. $1.60 pour **$1.39**
48 x 12 — Rég. $1.75 pour **$1.59**
52 x 14 — Rég $2.19 pour **$1.79**
54 x 14 — Rég. $2.75 pour **$2.19**



COUSSINS en feutre avec couverture pour planches à repasser **44c, 69c, 99c**

COUVERTURE pour planches à repasser, avec lacet **29c**
Avec élastique — Prix **39c**

POUR IMMUNISER VOS EFFETS CONTRE LES MITES

LARVEX Le seul immunisant réellement effectif sur le marché

Ne dégage aucune senteur — non inflammable — aucunement dommageable. — Il immunisera contre les mites : Vêtements — Rembourrage de meubles — couvertures de laine — tapis, carpettes — marchandises tricotées— draperies — vêtements de laine — chandails, etc., etc.

Pour les laines lavables énumérées ci-dessus, il faut employer le "LARVEX" à rinçer.

LARVEX — bouteille de 16 onces. **$1.00**
bouteille de 16 onces avec seringue **$1.50**
LARVEX à rincer, poudre suffisante pour neuf gallons d'eau. Prix **25c**

Echos mondains

S. E. le lieutenant-gouverneur et madame E.-L. Patenaude, accompagnés du lieut.-colonel D.-B. Papineau, A.D.C., sont revenus d'un bref séjour à Montréal.

— o —

Madame L.-A. Taschereau recevra ce soir, à sa demeure de la Grande-Allée, après le concert symphonique du Palais Montcalm, en l'honneur de M. Wilfrid Pelletier et de M. Jean-Marie Beaudet.

— o —

Madame Hector LaFerté, qui passe quelque temps à Montréal, est attendue à Québec en fin de semaine.

— o —

Le concert que donnera ce soir, au Palais Montcalm, l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal, avec, comme soliste, M. Jean-Marie Beaudet, pianiste, sous la direction de M. Wilfrid Pelletier, D. M., chef d'orchestre au Metropolitan Opera House, de New-York, revêtira un caractère exceptionnellement brillant, en raison du haut patronage de Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province et madame E.-L. Patenaude, l'honorable premier ministre et madame L.-A. Taschereau, l'honorable secrétaire provincial et madame Athanase David, S. H. le maire de Québec et madame J.-Ernest Grégoire. Parmi les personnes qui assisteront à ce concert, mentionnons encore : l'honorable Hector Authier, C.R., et madame Authier, l'honorable Cléophas Bastien, l'honorable Lauréat Lapierre, M. Frank Byrne, M.P.P., et madame Byrne, M. et madame J.-A. Grenier, M. et madame Jos. Laurin, M. et madame Bernard Devlin, madame Perrault Casgrain, M. et madame Jos. Cauchon, le notaire et madame Georges-Michel Giroux, M. et madame W. Amyot, M. et madame John Byrne, M. et madame Eugène Rivard, le docteur J.-E. Bissonnette et madame Bissonnette, M. et madame Elias-J. Flynn, M. et madame Raoul Chênevert, M. et madame Louis Morency, M. et madame Marcel Paradis, M. N. Bédard, M. Paul Beaudry, mademoiselle Annette Brown, M. et madame Jos. Payé, M. et madame Alfred Nadeau, mesdemoiselles Dastous, Douville, M. Jacques Miquelon, M. et madame Henri Grenier, M. Louis Dupuis, M. Jacques-H. Thériault, M. O. Drouin, M. et madame Henri Bray, M. et madame Ephraim Bédard, M. et madame J.-P. Lessard, mademoiselle Louise Paquet, M. L.-A. Simard, M. Maurice Lagacé, M. et madame Germain Beaulieu, M. et madame Roméo Cantin, M. et madame Alexandre Edge, M. et madame J.-A. McClure, mademoiselle Muriel Hall, mademoiselle Françoise Hamel, mademoiselle Rose Rioux-Durette, M. P.-E. Magnan et M. Roland Lavoie.

— o —

Le lieut.-colonel et madame J.-S. O'Meara ont reçu intimement à dîner, hier soir, en l'honneur du colonel et de madame Victor Tremaine, de Kingston, Ont.

— o —

Le baron H. Thierry, de Paris, passe quelque temps au Château Frontenac.

— o —

Madame L.-J.-A. Amyot fait un court séjour à New-York.

— o —

M. et madame Jean Hamel recevront, ce soir, à un souper froid, à l'issue du concert de l'orchestre des Concerts Symphoniques.

— o —

Mademoiselle Marcelle de Martigny, qui a fait un court séjour en ville, est retournée à Montréal.

— o —

M. Philippe Taché est de retour de Sherbrooke, où il a fait un court voyage.

— o —

M. Jacques Trépanier est retourné à Montréal après avoir passé quelques semaines à Québec.

— o —

M. et madame G.-I. Lachance sont attendus de New-York, vendredi, à bord de l'"Empress of Australia".

— o —

Mademoiselle Lottie Bolger a reçu à l'heure du thé, ces jours derniers, à sa résidence de la Place George V.

— o —

Madame Henri Geoffrion, de Montréal, qui passera quelques jours à Québec, cette semaine, sera l'invitée de mademoiselle Ida Donohue.

— o —

Mademoiselle Marie - Gertrude Bourbeau, de Montréal, est à Québec pour l'audition des Concerts Symphoniques de Montréal.

— o —

Mademoiselle Marcelle Lynch a passé quelques jours à Montréal, cette semaine.

— o —

Madame J.-C. McLimont et mademoiselle Christine McLimont, sont à Montréal, à l'occasion de l'assemblée annuelle de l'Ordre des Filles de l'Empire.

— o —

Le mariage de mademoiselle Madeleine Hamel, fille de M. et de madame Edouard Hamel, avec M. Jean-Paul Saint-Laurent, avocat, fils de M. et de madame Louis Saint-Laurent, aura lieu le jeudi, vingt-huit mai prochain, à neuf heures et demie, en l'église de Saint-Dominique, Grande-Allée. Son Excellence Mgr Omer Plante, évêque auxiliaire de Québec, présidera la cérémonie. La mariée aura une dame d'honneur, madame Achille Pettigrew, et cinq filles d'honneur : mesdemoiselles Thérèse et Madeleine Saint-Laurent, Alice Amyot, Simone Tessier et Yolande Hamel. M. Renault Saint-Laurent agira comme garçon d'honneur de son frère. Placeront les invités : MM. Bernard Hamel, le docteur Mathieu Samson, Paul Trudel, André Taschereau, Mark Donohue et Miller Wallace.

— o —

M. et madame Victor Doré, madame Athanase David, madame Henri Geoffrion, mademoiselle Hélène Grenier, madame Marthe Letondal, M. Jean Lallemand, et M. Jean Dufresne, de Montréal, sont attendus aujourd'hui à Québec où ils assisteront ce soir, à la première audition des Concerts Symphoniques de Montréal, dans la capitale.

— o —

Le jour de Pâques ont eut lieu les fiançailles de mademoiselle Lévisienne Dubé, fille de madame veuve Jean-Baptiste Dubé, de Lévis, à M. Gérard Lapointe, de Québec, employé au ministère de la Voirie. M. Lapointe est le fils de feu M. Elie Lapointe, ancien employé du C.N.R. La cérémonie a eu lieu intimement à la résidence de M. Octave Lapointe, de Rivière-du-Loup, oncle du fiancé.

— o —

Samedi, le 25 avril, sera célébré le mariage de mademoiselle Marie-Paule Rochefort, fille de M. et de madame Joseph Rochefort avec M. Charles Dubeau, B.S.A., fils de M. J.-Z. Dubeau, I.E. et de madame Dubeau, décédés.

TROIS-RIVIERES

Mademoiselle Yvette Cloutier, de Québec a passé quelques jours aux Trois-Rivières.

— o —

M. Maurice Langlois a passé la fin de semaine à Ste-Scholastique.

— o —

Madame Harold Walton était à Montréal récemment.

— o —

M. Edgar Chevrier, M.P., d'Ottawa a passé une couple de jours en notre ville.

— o —

M. Paul Collette, de Sherbrooke, est arrivé aux Trois-Rivières pour remplacer M. Morin, au bureau de la Bell Telephone.

— o —

M. et madame Albert Gagnon, mesdemoiselles Yvette et Louisette Gagnon, sont de retour de Miami, Floride, où ils ont passé les mois d'hiver.

— o —

Mademoiselle Alice Bournival, d'Ottawa a passé la fin de semaine en notre cité, l'invitée de M. et de madame Paul Neveu.

A OTTAWA

Son Excellence le gouverneur général est parti d'Ottawa pour Montréal mardi après-midi. Il était accompagné de M. A.-S. Redfern et du capitaine P.-J.-S. Boyle.

— o —

M. Gilbert Fauquier est revenu dans la capitale après avoir passé plusieurs mois en Californie.

— o —

Madame Frank Ahearn part aujourd'hui pour Montréal. Elle séjournera quelque temps dans la métropole.

— o —

Madame J.-Earl Lawson passe la semaine à Ottawa, au Château Laurier, avec son époux, l'hon. M. Lawson.

— o —

Mademoiselle Marguerite Langelier est à Montréal pour quelques jours, chez son oncle, M. J.-Donat Langelier.

— o —

Mademoiselle Simone Parent est revenue de Montréal, où elle a passé la fin de semaine.

— o —

Madame Evelyn Tufts, de la tribune des journalistes à la Chambre des Communes, a fait un séjour à Atlantic City. Elle habitait à Chalfonde-Haddon Hall.

AVIS

Le docteur L.-P. Leclerc est déménagé à son nouveau bureau, No 610 rue St-Jean. Téléphone : 3-2601.

Spéciaux de J.-E. LIVERNOIS Ltée

RUE ST-JEAN

VENDREDI le 24 Avril — SAMEDI le 25 Avril

Gratis! Faites vos achats à nos magasins et participez au concours des vacances de CHRC qui donne droit à 14 grands prix. Faites concourir vos amis en votre faveur.

TOILETTE

SEL à Bain parfumé, gros sac ..... .32

SAVON à la Glycérine Vert transparent, la douzaine ..... .49

PATE à dents Lormel, 2 tubes ..... .25

POUDRE à toilette Pompeian Rég. .25, .50 et $1.00, pour .13 .23 .43

LAMES de Rasoir acier bleu, 25 lames pour ..... .39

CREME à barbe Many Flowers, 1 tube avec 5 lames bleues ..... .29

POUDRE talcum pour Bébé, "Bokay" 15 ou 3 pour ..... .40

EAU de cologne Russe. Bout. ½ litre. Rég. 1.50 pour 1.19

SAVON Carbolic, 4 morc. avec débarbouillette, pour ..... .19

DIVERS

UPNOS, Prix .68 et 1.30

NESTLE FOOD, Prix ..... .80

PILULES CARTER, Prix .19 et .58

FREEZONE, Prix ..... .25

SIROP ROCHE, Prix ..... .85

ONGUENT ZAM-BUK ..... .38

THERMOGENE, Prix ..... .37

SPECIAUX POUR LES AUTOS

CHAMOIS, 18 x 19. Rég. 1.25 pour .98

EPONGES pour voitures : REG. .25, .50 et 1.00 pour .15 .29 .63



Préparation contre les **MITES**

Bloquettes Saphine ..... .13 et .21

PARADICHLORBENZENE, la livre ..... .25

SAC à fourrures Stor-All ..... .39

DIVERS

VICK'S vapo Rub. Prix ..... .35

LAIT de Magnésie Liv. 16 oz. ..... .33

KELP A MALT, Prix ..... .83

PETROLAGAR, 16 ozs Prix ..... .98

PINEX, Prix ..... .37

IRON & HEAST tab. Bout. de 80 ..... .59

GLYCO Thymoline, 16 ozs. ..... .92

HORLICK Milk. Prix .44 et .85

ONGUENT Iodex, Prix ..... .42

SUPPOSITOIRES à la glycérine, (adultes). La doz. ..... .25

LAVORIS, Prix .21 .42 .79

LINIMENT Minard Prix ..... .22

LINIMENT Rundle, Prix ..... .75

VERACOLATE, le 100 ..... .88

PILULES Rival, Prix ..... .58

KOTEX ou KLEENEX, 2 pour ..... .35

Chocolats aux cerises, très frais, la lb. .29



Un Cadeau de Noces pratique !

Vous ne pouvez faire de cadeau plus utile qu'un superbe Set de Vaisselle. Cadeau que les nouveaux époux apprécieront davantage parce qu'ils peuvent avoir à s'en servir tous les jours.

Suggestion : Offrez-le en collectivité, avec des amis ou des parents !

Adressez-vous donc tout de suite à un magasin qui s'en fait

une *Spécialité*

afin de vous garantir le choix, la nouveauté et les bas prix.

Sets complets ou morceaux séparés en une infinité de nouveaux patrons très suggestifs.

$6 à $30

RENAUD & CIE Tel: 72 St-Paul 2-8509

Les Ethiopiens sont en révolte dans le nord

(Suite de la 1ère page)

On croit que certaines tribus se sont révoltées dans la région que l'empereur a été forcé d'évacuer dans le nord.

On dit que Sélassié a réorganisé son armée dans un défilé situé à neuf mille pieds d'altitude et qu'il a arrêté une avance italienne à Warra Hailu, à 70 milles au sud de Dessié.

Les craintes s'étant apaisées quelque peu ici, la course sur la Banque d'Ethiopie a cessé et les officiels britanniques ont annoncé qu'ils avaient différé leur décision de fermer les guichets de la banque le 24 avril.

Rome, 23. — (P.C.-Par Abdrue Berding, de la Presse Associée). Le premier ministre Mussolini a ouvert, hier, les coffres de guerre de son pays au moment où l'on apprenait de bonne source que les colonnes fascistes venaient de pénétrer jusqu'à Debra Birhan, la ville sainte de la province de Shoa.

Située à moins de 70 milles d'Addis Abéba, cette ville est la première localité importante à se trouver sur le chemin que suivent les chemises noires sur le haut plateau qui mène à la capitale éthiopienne.

Les nouveaux crédits de guerre annoncés par le Duce assurent une somme de 1,440,500,000 lires (environ $115,000,000) à ses armées en Afrique orientale.

RECENT MARIAGE



Cette photographie fut prise au mariage de Mlle Fernande Leblanc, avec M. Willie Prince, à Victoriaville. (Studio Dubuc).

RESOLUTION DE LA MUNICIPALITE DE B. DES SABLES

L'an mil neuf cent trente-six, le sixième jour d'avril, à une session générale du Conseil municipal de Baie des Sables, tenue au lieu ordinaire des sessions et assemblées du dit Conseil, la résolution suivante a été adoptée :

Considérant que la route Trans-Canada, projetée par le gouvernement fédéral, doit suivre la direction Rivière-du-Loup- Edmunston-Frédéricton;

Considérant qu'en suivant cette direction, cette route longera sur un parcours considérable, la frontière des Etats-Unis et tendra à diriger le tourisme canadien vers l'étranger;

Considérant qu'il est anormal, de faire passer une route nationale interprovinciale, sur une longue distance, le long de la frontière américaine;

Considérant que depuis l'affaire de Trent, les autorités militaires ont toujours considéré le chemin Matapédia comme la route militaire par excellence, entre les provinces Maritimes et la capitale du Canada;

Considérant que la Gaspésie qui, plus que toute autre région de la Province, est destinée à devenir un royaume du tourisme est à proximité de la dite route Matapédia;

Considérant que si cette route prenait la direction de Matapédia, elle serait utilisée par une population plusieurs fois plus considérable que celle de Témiscouata-Sud;

Sur proposition du conseiller Damase Bernier, secondé par le conseiller Léon Fournier, il est unanimement résolu :

Que ce conseil proteste énergiquement, par la présente, contre le projet de passer la route Trans-Canada par St-Jacques, Nouveau-Brunswick et insiste vigoureusement pour que la dite route suive la direction Rivière-du-Loup-Matapédia; et que copies de cette résolution soient envoyées aux députés du comté tant fédéral que provincial.

Remise de la canne à Sutherland

(Suite de la page 3)

le capitaine D. Sutherland, marin d'expérience qui n'est pas étranger à Québec. Il vient de Swansea, dans le pays de Galles, et est la propriété de Joseph Constantine, de Middlesborough, Angleterre. Son tonnage est de 4,596 tonnes.

De la Pointe-au-Père à Québec, le "Wearwood" a été piloté par M. Rodrigue Lachance.

Le capitaine Sutherland a été fort surpris, à son arrivée, hier soir, quand le capitaine Eugène Fortin, maitre du hâvre, est monté le saluer, et lui annoncer qu'il était le gagnant du trophée à pommeau d'or. Il a avoué qu'il ne s'attendait guère à semblable marque de considération de la part des autorités maritimes québecoises.

La cérémonie de présentation se déroulera aujourd'hui ; elle aura lieu aux bureaux de la Commission du Hâvre sous la présidence du général Tremblay, gérant du hâvre de Québec. Tous les officiers assisteront à cette manifestation. Le capitaine Fortin a complété cet avant-midi, les préparatifs de cette fête. On avait déjà le trophée, mais comme il faut faire graver sur le pommeau, les noms du capitaine et du vaisseau, cette présentation est forcément retardée de quelques heures.

L'année dernière, cet honneur avait été dévolu au capitaine du "Mariza-Thorden", vaisseau hollandais qui était arrivé à Québec le 17 avril.

Variété

VOILA LA NOTE DOMINANTE POUR LA **SAISON**

Agnew - Surpass a le plus bel assortiment de souliers depuis que cette maison existe ... la plus difficile de nos clientes pourra sûrement trouver à notre magasin le modèle qu'il lui faut ...



Larges courroies ... Colonials à grosse boucle ... jolis escarpins, souliers à lacets et Oxfords ... gabardines ... cuir verni ... chevreau ... veau ... combinaisons de cuir et de tissus. Nuances: bleu marine, brun ou noir ... formes nouvelles, bouts carrés ou ronds, toutes les hauteurs de talons.

Venez voir cet étalage considérable de modèles à la mode pour le printemps ... au magasin Agnew-Surpass.

KO-ED STYLE SHOES

$3.00 LA PAIRE

Pointures complètes jusqu'à 9
Largeurs de AA à C.

AGNEW-SURPASS Canada's LARGEST Shoe Retailer SHOE STORES LIMITED

10 rue Saint-Jean

JOHNSON'S



GLO-COAT de JOHNSON

Par les Fabricants de la Cire Johnson

Donne un plus beau lustre une plus longue durée.

Pas de Frottage - Ni Polissage

ST-SAUVEUR

La Confirmation

Son Excellence Mgr Plante, auxiliaire de Québec, conférera le sacrement de Confirmation aux enfants de notre paroisse, vendredi après-midi.

La cérémonie commencera à 4 heures, à l'église paroissiale.

La chorale des élèves du collège, exécutera le chant.

Cercle d'Etudes

Demain soir, il y aura réunion des membres du Cercle d'Etudes, "Guillemette Garnier", à l'Académie Notre-Dame.

La bibliothèque du cercle ouvrira à 7h.15, et la réunion commencera à 7h.30, précises.

Chemin de la croix

Il y aura exercice du chemin de la croix, demain soir, à 7h.30, à l'église paroissiale. Immédiatement après l'exercice aura lieu, une séance de confessions.

Grand'messes, demain

A l'église paroissiale: 5h30, pour les âmes; 6h.15, pour Olivier Lepire; 7 heures, pour Arthur Létourneau; 7h.15, service anniversaire de Dame William O'Doherty.

LES CEREMONIES DE CONFIRMATION

Son Excellence Mgr Omer Plante, Auxiliaire de Québec a administré le sacrement de confirmation à près de quatre cents enfants hier après-midi. Comme le "Soleil" l'avait annoncé, Mgr l'Auxiliaire est d'abord passé dans la paroisse de St-Fidèle et il s'est ensuite rendu à St-Charles de Limoilou.

A St-Fidèle Mgr Plante a conféré l'onction sacrée à cent trente petits enfants. Il était assisté de M. l'abbé Léon Létourneau, curé de la paroisse, et de M. l'abbé Bruno Desrochers, du secrétariat de l'Archevêché. M. Louis Ferland, marguillier en charge, et Mme Ferland agissaient comme parrain et marraine des enfants. Tous les petits confirmands avaient fait leur première communion le Jeudi-Saint au matin. Un groupe d'autres enfants de la paroisse fera la communion solennelle au début de mai.

A St-Charles de Limoilou, deux cent trente petits confirmands attendaient Mgr l'Auxiliaire. Le R. Père Albert, Capucin, curé de la paroisse, assistait Mgr l'Evêque avec M. l'abbé Bruno Desrochers, sor. secrétaire. Les RR. Pères Lucien et Gilbert, Capucins, assistaient au choeur. M. Sylvio Roy, préfet de la Congrégation de la paroisse, et Mme Roy, agissaient comme parrain et marraine des enfants. Tous ces petits enfants ont fait leur première communion ce matin au cours d'une belle cérémonie. La communion solennelle des enfants de la paroisse aura lieu samedi matin, à 7 heures.

Mgr l'Auxiliaire continue cet après-midi la confirmation des enfants. Voici l'horaire des cérémonies: à 3 heures, à St-Roch; à 4 heures, Hospice St-Charles, et à 7 h. 30, Jacques-Cartier.

AU PALAIS

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, vient d'entendre une cause de vente illégale d'alcool. Plusieurs témoins de la poursuite ont été entendus et l'un d'eux a été emprisonné pour quelques heures parce que le juge avait l'impression très nette qu'il se parjurait. Un autre témoin a été déclaré hostile, à cause de ses réponses évasives. L'enquête a été ajournée à huitaine. Me Fernand Choquette occupe pour la Commission des Liqueurs et M. Antonio Laplante pour l'accusé.

Léo Bernard

MARCHAND DE FOURRURE

785 rue St-Vallier

OUVRIRA sous peu un *MAGASIN* à **810 St-Vallier**



M. LEO BERNARD, prop., possède seize ans d'expérience en cette ligne, à la maison P.-A. ALAIN.



Spécialité : Nous avons actuellement tous les nouveaux patrons. Nos prix sont plus bas à cette saison.

GARDE des fourrures dans de NOUVELLES VOUTES

Nouvelles voûtes à l'épreuve des mites, du vol ou du feu. Au taux de 1%. Nous pouvons prendre vos fourrures en garde immédiatement.

M. BERNARD a le plaisir d'inviter sa nombreuse clientèle à venir le visiter - sous peu - à son nouveau local - 810 rue St-Vallier - où il mettra en étalage un superbe assortiment des nouvelles fourrures, et où il pourra fournir d'utiles suggestions quant au remodelage d'un manteau ou sa mise en garde durant l'été - dans de nouvelles voûtes.

LEO BERNARD

785 rue ST-VALLIER — Tél. : 3-1329

VIGOUREUSE, ENJOUEE, ATTRAYANTE... avant FAIBLE, NERVEUSE, ANEMIQUE---



Madame, quand vous avez à traiter des malaises tels que :

Pâleur	Manques d'appétit	Irrégularités
Faiblesse	Douleurs de dos, de reins	Troubles internes
Fatigues	Périodes douloureuses	essentiellement féminins

(symptômes ou conséquences de l'ANEMIE)

si vous doutez du remède que vous avez l'intention de prendre, pourquoi ne pas profiter de l'expérience des autres ? Depuis au delà de 40 ans, les bonnes PILULES ROUGES ont ramené à une vigoureuse santé des milliers de femmes qui souffraient comme vous souffrez ; pourquoi ne pas y avoir recours ?

"Depuis une couple d'années je souffrais de débilité générale; j'étais anémique, mon teint était mauvais et je souffrais de douleurs dans le dos. J'étais nerveuse, ne dormais que par intervalles, ce qui me rendait sans énergie le lendemain, à mon ouvrage. Des amies me recommandaient les PILULES ROUGES. Après quelques semaines de traitements, déjà je m'apercevais que j'avais meilleur appétit et je dormais mieux. J'en ai pris un traitement de six boîtes et me suis trouvée beaucoup mieux. J'ai été très satisfaite des résultats obtenus des PILULES ROUGES. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été."

(Signé)—Madame A. CARON,
1264, rue Hébert,
MONTREAL.

Témoin (Signé)—Y.P.V.

OVONOL *Le tonique au goût de bonbon*

Se recommande aux enfants pâles, faibles, nerveux. Partout ou par la poste: $1.00 la bouteille.

CONSULTATIONS MEDICALES PERSONNELLES chez le Médecin de "LA FRANCO" au No 1570, rue S.-Denis, Montréal.

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal.

De nouveaux témoins à l'enquête Turgeon

(Suite de la page 3)

calculer sa production en fonction de son prix. Il ignorait ce qu'il allait recevoir.

Pierre Lessard, âgé de 30 ans, dit qu'il travaille depuis l'âge de 12 ans. Sa dernière paye fut de $24.45 pour 108 heures. Il ignore quelle est la base de son échelle de salaire.

Par Me Beauregard:

—Enlevez votre "gomme"?

—Je l'ai avalée.

—Que pensez-vous des chambres de toilette.

—Je ne sais pas. Je n'y vais jamais.

—Vous ne buvez pas non plus.

—Non.

Me Beauregard :

—Vous êtes l'homme tout indiqué pour travailler là.

La cour est suspendue pour quelques minutes.

Edouard Tremblay, 67 ans, marié, travaille au moulin depuis 20 ans. Il est balayeur au troisième étage dans l'édifice donnant sur le fleuve, en face du pont. Voici 7 ans qu'il balaie. Il retire $14.10 par onze jours, soit deux fois par mois. Il commence à 7 heures moins quart le matin. Il a une heure pour dîner le midi. Il travaille quand les machines fonctionnent. Il n'arrête pas une demi-minute. Il y avait, il y a 2 ans, deux balayeurs, ils suffisaient pour 48 machines. Il y y a deux ans, on a décidé de ne mettre qu'un seul balayeur pour 48 machines. Son salaire fut réduit à $14.10, puis à $12.10 salaire qu'il recevait quand il avait un camarade. M. Tremblay prétend qu'il a reçu 3 payes à 0.15 de l'heure. A présent, il a 58 machines à balayer des deux côtés. Son salaire est de $12.10. Il faut s'endetter et aller nu, dit le témoin. Je me prive "en masse". J'ai loué une chambre qui coûte $5. par mois. Cette chambre lui est louée par sa fille. Cet hiver, il a travaillé trois jours par semaine. Pour toucher $12.10, il faut travailler tous les jours. Cet hiver, il a vécu avec trois piastres par semaine avec sa femme. Nous ne mangeons qu'un peu, de temps en temps. Il apporte son repas au moulin et il le mange près de la poche aux déchets. L'été, il a la liberté de prendre sa collation dehors. Il lui arrive quelquefois de travailler à de "petites jobs" M. Gagnon me ferait faire tout l'ouvrage du département.

Au début une petite fille travaillait avec lui, M. Gagnon lui demanda de nettoyer les "toilets" parce que la petite fille n'en était pas capable. M. Boutet ne m'avait pas engagé pour cela.

Par Me Ballantine:

—Combien d'années avez-vous travaillé pour la compagnie?

—Il y a 20 ans. Le médecin m'a fait sortir parce que j'étais empoisonné par le vitriol au Dominion Textile.

Me Ballantine demande au témoin s'il sait que la compagnie ne lui donne du travail que pour l'aider.

—Oui. Mais quand ils me remplaceront, il leur faudra peut être qu'ils en engagent d'autres.

M. Elzéar Bouffard, 40 ans, travaille au moulin de Montmorency. Il est affecté au transport des bobines

Le témoin dit que la politesse ne semble pas en usage dans l'usine. Par exemple, dit-il, on nous indique notre travail et, si nous faisons une erreur, on nous dit: tu vas faire telle chose ou bien tu vas prendre la porte. Il y a 5 ans, il y avait 4 hommes pour 34 appareils. Aujourd'hui, ils sont trois hommes pour 38.

Combien gagnez-vous?

—Vingt-et-un sous de l'heure.

—Avez-vous déjà gagné plus?

—Oui. Nous avons subi une baisse, puis on nous a rendu deux sous et demi de plus par heure.

—Y a-t-il eu plusieurs diminutions de salaires cette année.

—Cinq diminutions.

Le témoin déclare que les chambres de toilette sont mal entretenues bien que les contremaîtres obtiennent des réparations quelquefois. Il n'y a pas de sièges sur les bols de cabinet. Le témoin n'en a jamais vu. Il transporte les bobines et les place sur les tablettes au-dessus des structures. Quand il est au moulin, il n'arrête pas, mais depuis un an, il travaille à peu près trois jours par semaine.

M. Raoul de Blois, 30 ans, marié, un enfant, employé au moulin depuis l'âge de 11 ans, commença par procéder au triage des déchets. Actuellement, il est aide-fileur sur les "news". Voici 14 ans qu'il fait ce travail. Il dit qu'il serait capable de faire fonctionner deux métiers. La seule différence entre un fileur et un aide-fileur, c'est le salaire. le fileur retire $35., $36., $37., par quinzaine. L'aide-fileur retire $16. ou $17, rarement $20. Il gagne environ dix-neuf sous de l'heure.

Par Me Beauregard:

—Avez-vous déjà travaillé comme fileur?

—Oui. Cinq mois, il y a deux ans. J'ai dû faire place à un plus ancien et retourner à mon métier d'aide avec le salaire d'un aide-fileur.

—Savez-vous comment vous êtes payé?

—On est payé ! Tassez-vous, pis paf!

Et le témoin fait le geste d'épauler un fusil.

—Vous vous êtes plaint?

—Oui. A. M. Boutet. Il a regardé mon enveloppe et m'a dit: Tu en dois à la compagnie.

—Vous n'avez pas remboursé la compagnie?

—Non.

—C'est ainsi que M. Boutet vous expliqué la base de votre salaire.

Le témoin explique qu'il mange en travaillant pour avoir du temps pour fumer pendant l'heure du repas.

Pendant cinq ans, ils n'ont pas eu d'eau.

Puis, ils en ont eu.

—A était réduit, dit le témoin. Il y avait un petit couteau. Elle contenait du bois et d'autres choses.

—Et les salles de toilette?

—Elles ne sont pas propres. Elles ont déjà été fermées pendant près de huit jours.

Mme Joséphine Fortin, mariée, employée depuis 12 ans au moulin comme tisseuse, sous le contremaître Chamberland, a 26 métiers à surveiller. Trois sortes de coton passent par son appareil. Elle ne travailla pas pendant trois mois cet hiver. Depuis huit jours, elle a repris son travail avec les 26 métiers. Elle a déjà surveillé 70 métiers. A 26 métiers ou 70 ; les employées sont toujours surchargées d'ouvrage.

Par Me Beauregard :

—Sur quoi est basé votre salaire?

—Nous ne le savons pas aujourd'hui, nous le savions.

—Il est défendu de dire aux ouvriers le base de leur salaire, ajoute madame Fortin.

—Sur vos métiers, il n'y a pas d'appareils enregistreurs?

Non monsieur.

—A quelel heure entrez-vous au moulin?

—A sept heures moins quart et à sept heures moins dix je commence. J'indique l'endroit où je commence afin qu'on puisse vérifier les erreurs.

Par Me Ballantine:

—Qui vous a dit qu'il était défendu de dire aux employés comment ils sont payés?

—C'est mademoiselle Houde.

—Pourquoi n'avez-vous pas demandé au contremaître, M. Chamberland, combien vous étiez payée?

—Parce que je savais qu'il ne me le dirait pas. Il n'a jamais voulu le dire à ceux qui le lui ont demandé.

La séance est ajournée à 10 heures ce matin.

Intéressant discours du docteur J. Moreault

(Suite de la page 3)

ne laissait que sept enfants et non dix, et que de plus ce malheureux, qui venait, paraît-il de son comté, est mort à l'hôpital de la Rivière du Loup, d'un cancer d'estomac.

—"Je comprends que cela approche un peu de la vérité, et que celui qui meurt d'un cancer devient incapable de manger. Mais pour bien respecter toute la vérité, il faut admettre que ce M. Dussault, ainsi que tous les autres colons, ont toujours eu le nécessaire." (App. à droite)

M. H. Choquette: M. l'Orateur, je soulève un point d'ordre. J'ai déclaré . . .

L'hon. L. Dugas:—Je voudrais savoir où est le point d'ordre !

M. Duplessis:—Que l'on entende tout d'abord l'opposition, avant de se prononcer. Il semble que c'est justice que d'entendre une cause avant de rendre jugement !

L'hon. M. Dugas : —L'hon. chef de l'Opposition n'a pas le droit d'insinuer que l'Orateur a manqué de justice. Le député de Shefford a soulevé un point d'ordre. Il faut bien lui poser une question pour savoir en quoi l'ordre et les règlements de cette Chambre ont été violés.

M. Choquette:— L'hon député de Rimouski a prétendu que j'avais déclaré des choses non conformes aux faits, et je veux faire une mise au point. J'ai déclaré en cette Chambre . . .

Des voix : A l'ordre, à l'ordre.

(M. Dugas lit ici deux extraits d'auteurs parlementaires pour en venir à la conclusion que le point d'ordre doit servir simplement à exprimer que tel avancé qu'on prête à un député n'est pas exactement ce qu'il a dit, et à répéter ses paroles comme ce député soutient les avoir prononcées.)

M. Choquette:—J'ai dit que ce colon avait manqué de la nourriture suffisante pour le travail dur qu'il avait à accomplir.

Des voix: A l'ordre, à l'ordre!

M. Duplessis: —"Je demanderais qu'on laisse parler le député de Shefford qui vient de soulever une question personnelle. Le député de Rimouski a prétendu que le député de Shefford avait fait des déclarations non conformes aux faits. Ce dernier a le droit de rétablir les faits, comme cela arrive souvent en cette Chambre."

L'hon. L.-A. Taschereau:—"Mais sur quoi mon honorable ami parle-t-il lui-même?

M. Duplessis :— "Je parle sur le point d'ordre."

M. Taschereau:—"C'est décidé, en autant que le député de Shefford est concerné. De plus, l'hon chef de l'opposition n'a pas le droit de parler deux fois sur le même point d'ordre!"

M. Duplessis :— "Parlant sur le point d'ordre du premier ministre, je dis que nous prétendons que l'ordre et les règlements de cette Chambre ont été violées, selon notre point de vue, lorsque l'on impute à un député des assertions qu'il prétend erronnées, et il a droit dans ce cas, non de faire un discours mais de rétablir les faits. C'est ça qu'a fait le député de Shefford."

Autrement, il serait fort triste d'avoir à laisser un député en attaquer un autre par des méthodes de ce genre, sans laisser à celui qui prétend qu'on ne rapporte pas ses paroles fidèlement le droit de parler pour rectifier.

L'hon. L. Dugas:—"Je l'ai déjà expliqué dans ce cas, l'hon. député a le droit de dire: "J'ai dit telle et telle chose, et non telle ou telle autre, mais il n'a pas celui de s'engager dans un débat."

Le Dr. Moreaul. :—"J'accepte la déclaration de l'hon. député de Shefford. Mais si sa déclaration avait été faite dans une réunion privée, et non en cette Chambre, les journaux n'auraient pu s'en emparer et répandre aux quatre coins de la province de pareilles rumeurs, pour faire croire que la vie de nos colons est absolument impossible. On devrait mépriser de pareils moyens, qui ne servent qu'à nuire à la colonisation."

Le député de Rimouski s'étonne que l'on ait affirmé que le gouvernement ne s'occupait de colonisation qu'à la veille d'une élection. Il affirme qu'au contraire, il suffit de connaître ce qu'a fait le premier ministre pour constater que la colonisation a été constamment suivie de façon intensive et méthodique. Il cite les divers étapes qui ont marqué les entreprises du gouvernement dans ce sens, puis il en conclut que le plan Vautrin a été marqué par des progrès considérables. Dans sa région, il a permis la naissance de plusieurs colonies nouvelles.

DES TRAVAUX

Le député de Rimouski suggère au ministère du Travail de décider que les travaux pour soulager le chômage se feront non seulement dans les villes, mais aussi dans les districts ruraux. Selon lui, ce serait un complément nécessaire au système urbain, car il préviendrait l'exode d'un grand nombre de terriens qui sont attirés par les villes, où les chômeurs gagnent plus, à ne rien faire, que les colons qui travaillent péniblement.

Traitant des pensions de vieillesse, le député de Rimouski s'étonne que l'on ait reproché au premier-ministre d'avoir oublié les petits, les faibles, ceux qui sont dans le malheur." S'il est un homme, dit-il, qui ne mérite pas ce reproche, c'est bien lui." (App. à droite).

—"On oublie de dire que la pension aux vieux, elle existe depuis bien des années, grâce au dévouement de nos communautés qui ont soin de nos vieillards infirmes ou malades, ainsi que de nos orphelins. Quand elles n'ont plus été capables de suffire à la tâche, elles se sont adressées au gouvernement ,et c'est alors que l'hon. Secrétaire de la province a proposé cette admirable loi de l'Assistance publique pour leur permettre de continuer leurs oeuvres auprès de nos vieux, de nos malades et de nos orphelins." (App. à droite).

Parlant ensuite de la Loi des Accidents du Travail, le Dr Moreault réprouve les critiques de l'Opposition, à l'effet que personne ne serait satisfait de cette loi, et les médecins moins que les autres. "Je suis médecin, dit-il, et je puis déclarer que la loi a donné entièrement justice." (Appl. à droite).

Voix de la gauche : Oh ! oh !

Le Dr Moreault : "Pour s'en convaincre, que l'on se rappelle la situation d'autrefois. Nous avions occasion de traiter des accidentés. Nous étions garantis pour le paiement du premier pansement, de la première visite, soit la modique somme de $2. Pour la balance, notre seul recours était l'accidenté. Ce dernier était généralement un pauvre ouvrier, père d'une nombreuse famille, ce qui veut dire que le médecin ne recevait pratiquement rien. La dernière loi a donné satisfaction, certes pas à toute la profession médicale, mais on sait qu'il est impossible de plaire à tout le monde et à son père."

LA SITUATION

"On critique le fait que l'accidenté n'a pas le choix de son médecin. Mais il faut se rappeler que celui qui paye doit avoir son mot à dire, là-dessus, et je crois que cette disposition de la loi a sa raison d'être."

Le Dr Marc Trudel : "Est-ce que l'hon. député veut laisser croire qu'actuellement le médecin est payé par les compagnies ?

Le Dr Moreault : "Il est ordinairement payé par la commission des accidents du Travail. Dans certains cas, ils sont payés par les compagnies. Par exemple, quand les compagnies se livrent à des exploitations loin des centres, elles louent les services des médecins, qui traitent non seulement les blessés, mais tous les cas qui se présentent à eux."

Le Dr Duguay : "Est-ce que l'ouvrier ne paye pas alors une contribution ?"

Le Dr Moreault : "Oui, mais pas quand il s'agit d'un blessé, seulement quand c'est pour quelqu'un de sa famille."

Des voix à gauche : Non, non.

M. J.-G. Bélanger : "L'hon. député voudrait-il nous dire pourquoi on a enlevé aux accidentés le droit de se servir de leur médecin de famille ?

Le Dr Moreault : "Je l'ai déjà dit, mais je crois qu'il y a une autre raison. Les ouvriers réclamaient une loi comme celle de l'Ontario. On la leur accorda. Mais quand le bill fut soumis au Conseil Législatif, si je me rappelle bien, on l'a amendé. On a voulu éviter certains inconvénients que j'ai soulignés."

M. Oscar Drouin : "Je comprends que quand le bill est venu en cette Chambre, on a accordé le choix du médecin et qu'au Conseil Législatif on l'aurait enlevé. Mais est-ce que cette Chambre n'a pas approuvé ce changement quand il est revenu devant elle ?

Le Dr Moreault : "J'ai cité des faits me fiant à ma mémoire. Il se peut qu'elle ait fait défaut. Mais on n'a pas voulu confier au médecin de famille le traitement de l'accidenté pour éviter des abus qui ne pouvaient que se produire, quand on connait la nature humaine."

(Le député de Rimouski signale, par exemple, que le médecin de famille est censé se laisser plus facilement influencer qu'un étranger quand il s'agit de décider du moment où l'accidenté est capable de reprendre le travail)

SUR LES ROUTES

Le député de Rimouski expose ensuite les services que le département de la voirie a rendus aux cultivateurs et à l'oeuvre de la colonisation. "Certains voudraient, dit-il, retourner au système antique de part de route, chemin de front, etc., mais ce sont les bons chemins qui ont permis le développement rapide de la colonisation. Je demande au ministère de continuer et d'amplifier si possible cette méthode, en poussant aussi loin que possible les routes, lesquelles permettent le transport des effets des colons." (Appl. à droite).

En terminant, le Dr Moreault demande au ministère de continuer sa politique par laquelle la province de Québec, selon, dit-il, un mot de l'hon. R. B. Bennett lui-même en pleine Chambre des Communes, a été conduite à la tête de toutes les provinces." (Longs applaudissements à droite).

FINIS GRATTAGE et DEMANGEAISON

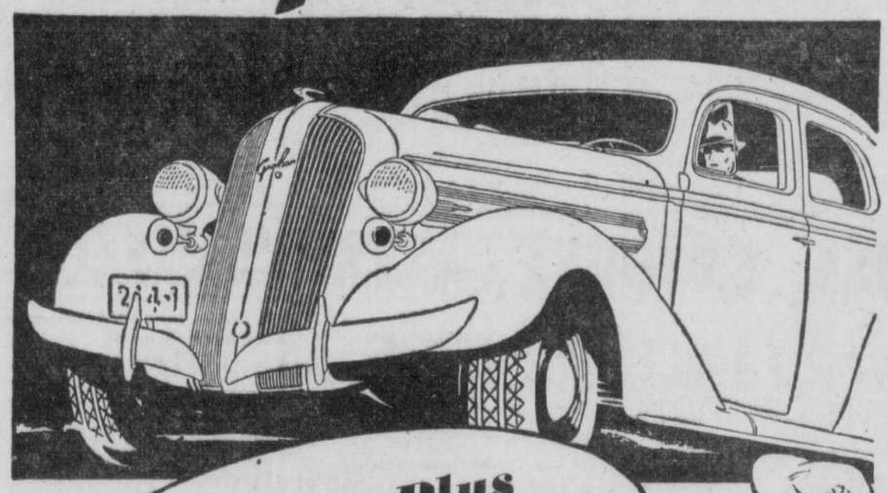
Inutile d'endurer l'irritation des éruptions cutanées causées par l'extérieur ! L'Onguent Cuticura, appliqué sur les surfaces irritées, a tôt fait de calmer la douleur — il aide à soulager et réconforter de façon étonnante. Il s'emploie de concert avec le Sav. à Cuticura pur, légèrement médicamenté qui soulage en même temps qu'il nettoie. Ayez toujours de ces produits. Plus d'un demi-siècle de succès mondial. Ne manquez pas d'en avoir dès aujourd'hui. En vente partout. Onguent 25c. Savon 25c.

BOUTONS • ERUPTIONS • IRRITATIONS DE L'ECZEMA

vous êtes vraiemnt soulagé *avec* CUTICURA

LUXE A UN NOUVEAU PRIX PLUS BAS

Graham CAVALIER



L'Auto le Plus Élégant du Canada
. . . économie avec performance sans rivale!



Le Prix d'Élégance Va à Graham

Il y a un nouveau prototype d'élégance dans le domaine de l'auto! L'élégant Graham Cavalier fascine tout le monde par la vivacité de ses lignes, la souplesse de ses contours et la grâce de sa tenue. Voici une voiture que vous admirez grandement à première vue, et que vous admirez davantage quand vous la *conduisez*. La beauté du Cavalier est accompagnée d'une performance vive, souple, éclatante, qui le rend complètement maître de la route. Vous vous promenez confortablement et avec la plus grande tranquillité d'esprit, sachant que l'auto possède toutes les caractéristiques de sécurité. ESSAYEZ le Cavalier!

LES PRIX DU CAVALIER COMMENCENT A

$1135

Autres Graham depuis $950. — Livré à Québec.

Servez-vous du Mode de Crédit C.A.C. commode à 7%

CÔTÉ & CÔTÉ Enr.

163 rue St-Vallier -- Téléphone 2-6290

Vendeurs demandés pour les comtés dans l'Est de la Province



"CETTE SENSATION KRUSCHEN" en SUISSE

Glissant sur la glace avec la rapidité d'une flèche... souple, élégante et vigoureuse! "Cette sensation Kruschen" — voilà ce qu'on dit en Suisse en voyant une jeune femme qui respire ainsi la grâce, la vigueur et la beauté.

Dans plus de 100 pays, les femmes considèrent les Sels Kruschen comme l'un des collaborateurs les plus efficaces de la santé et de la beauté. Leur usage est tellement répandu que l'on dit généralement d'une femme gracieuse et séduisante qu'elle éprouve "cette sensation Kruschen".

Les Sels Kruschen stimulent les organes éliminateurs et favorisent l'élimination régulière et complète des résidus de la digestion. Les femmes savent par expérience que la "petite dose quotidienne" de Kruschen les aide à se garder actives et bien portantes.

SELS KRUSCHEN

LE SYNDICAT

toujours en tête avec les Nouveautés, présente



les derniers styles et couleurs de

Souliers...

la forme carrée —

le dernier cri de Paris et New-York

Un nouveau genre qui sera sûrement applaudi à Québec—



Cuir de veau très fin, kid et gabardine, dans les genres à lacer, gore et à large lanière.

Nuances :

Brun, bleu, "British tan" et noir.

Largeurs : AA - A - B - C.—Talon haut ou militaire.
Pointures : 3 à 7½

4.50

Après les avoir essayés, vous ne pourrez certainement plus vous en passer. C'est le confort absolu ajouté à une élégance nouvelle aujourd'hui parfaitement introduite dans les grands centres de la mode.

Rez-de-Chaussée — Annexe de la Couronne

Aux Grands Magasins à Rayons du

SYNDICAT de QUEBEC LIMITÉE

Du beurre frais, de la crème douce, des oeufs strictement frais, du miel de trèfle pur, des jus de fruits frais, extraits dans nos studios mêmes — tels sont, avec d'autres encore, les excellents ingrédients qui contribuent à assurer aux Bonbons Laura Secord leur saveur incomparable. Ils sont tous mélangés et préparés par des experts, et transformés en ces délicieuses sucreries que vous obtenez dans les Magasins Laura Secord.

MAGASINS DE BONBONS *Laura Secord*

51 rue St-Jean, face côte du Palais,
189 St-Joseph, St-Roch.
93 Avenue Cartier.



Les convois entre Québec et Cochrane

(Suite de la dernière page)

lettre adressée à l'honorable Ministre des Postes, à Ottawa.

"Honorable J.-C. Elliot, M.P.
"Ministre des Postes,
"Ottawa, Ont.
"Monsieur le Ministre,

"Le Conseil de cette Chambre est avisé qu'à partir du mois prochain le service des chemins de fer canadiens nationaux de Québec à Cochrane, sera porté à six trains par semaine au lieu de trois trains.

"Le Conseil est également avisé que malgré cette augmentation de trains pour le commerce et les voyageurs, le service des malles restera établi à trois fois par semaine seulement.

"Le Conseil considère que vu le développement considérable qui se fait actuellement dans le District de l'Abitibi, de Rouyn, Noranda et Chibougamau, le service des malles avec ces Régions devrait être établi sur chaque train, c'est-à-dire, six fois par semaine.

"En conséquence, le Conseil demande respectueusement que le service des malles de Québec à Cochrane soit établi sur chaque train de voyageurs à partir du mois prochain.

"Espérant, Monsieur le Ministre, que notre demande sera accordée dans l'intérêt du commerce entre les gros centres et la Région précitée.

"Veuillez me croire, Monsieur le Ministre,

Votre tout dévoué,
HENRI LOUDIN,
Secrétaire.

ELLE FRAPPE JUSTE

Voyez: l'Absorbine Jr défait ce

NOEUD DE DOULEUR

Juste à l'endroit où ça fait le plus mal dans vos muscles torturés, l'Absorbine Jr se met à l'oeuvre. Du moment que vous appliquez ce liquide calmant et reposant, vous pouvez sentir que les noeuds commencent à se défaire.

En *friction* l'Absorbine Jr pénètre doucement. Le traitement apaise — la douleur fait place au confort. Une agréable sensation de chaleur, voilà tout ce qui reste pour vous rappeler l'agonie d'il y a quelques instants.

Gardez toujours une bouteille d'Absorbine Jr dans votre petite pharmacie. Toutes les fois que vous ou un membre de votre famille souffrez de foulures, entorses, contusions, douleurs musculaires quelconques, rappelez-vous que vous avez sous la main l'amie fidèle depuis quarante-cinq ans. *Votre* famille n'a pas besoin de souffrir. Et l'Absorbine Jr est économique, il en faut si peu pour faire grand bien. Pour en avoir un échantillon gratuit écrivez à W.-F. Young, Inc., Immeuble Lyman, Montréal.

Chez tous les pharmaciens: format régulier, $1.25 la bouteille.

ABSORBINE JR.
(FABRICATION CANADIENNE)

Soulage : douleurs et tiraillements musculaires, contusions, foulures, insomnie et le pied d'athlète

POUR VOL

Un jeune homme a été condamné hier à trois mois de prison par M. le juge Lactare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, pour avoir volé des objets aussi disparates que trois bicycles et de la saucisse. Il avait déjà été condamné à l'Ecole de réforme pour vol, mais le juge n'a pas voulu user de son droit de le condamner au pénitencier. Il considère que ce jeune criminel est aussi malheureux que criminel.

PLAIDOIRIES DEMAIN

En Cour de Pratique hier, M. le juge Alfred Prévost a fixé à demain, les plaidoiries sur une motion présentée par Me Valmore Bienvenue en rapport avec la cause de Robert Fiset, médecin de Ste-Anne de Beaupré, accusé d'exploitation d'une loterie, et qui a obtenu un bref de prohibition temporaire pour empêcher la Cour des Sessions de la Paix de le juger.

FEU Mlle L. LANGLOIS

Madame (Dr) Herménégilde Turmel, de Lévis, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de sa tante, mademoiselle Laura Langlois, décédée subitement hier matin, à la résidence du Dr Turmel, rue Wolfe, à Lévis.

La défunte était venue en promenade chez sa nièce et semblait en parfaite santé. Hier matin, elle déjeuna en compagnie de madame Turmel et rien ne laissait prévoir une mort subite. Elle perdit tout à coup connaissance, et en l'absence du Dr Turmel qui suit actuellement des cours à New-York, on manda le Dr Roméo Roy qui ne put que constater la mort. M. l'abbé Placide Jacques, vicaire à Notre-Dame, lui administra les sacrements sous condition. La défunte était âgée de 55 ans.

Mlle Laura Langlois résidait à Beauport chez son beau-frère M. Ubald Vézina. Lui survivent : une soeur madame Ubald Vézina; trois neveux, MM. Lucien Langlois, E. E P., Daniel Langlois, E. E. D., et Henri Langlois ; six nièces, Mme (Dr) Hermenégilde Turmel, de Lévis, Mlles Bernadette, Thérèse, Rita, Noémie et Véronique Langlois, de Beauport.

Les restes mortels de la défunte ont été transportés à la résidence de sa soeur, Mme Ubald Vézina, à Beauport, où ils sont exposés.

A Madame (Dr) Turmel et à la famille en deuil le 'Soleil" offre ses plus sincères condoléances.

FEU J. LAMONTAGNE

Nous apprenons avec regret la mort de M. Joseph Lamontagne, autrefois de St-Henri de Lévis, employé au département municipal des chemins depuis plusieurs années. M. Lamontagne est décédé hier, à l'âge de 70 ans et 3 mois.

Le regretté disparu laisse dans le deuil, son épouse, madame Lamontagne, née Zélia Fournier; ses fils; M. l'abbé Lorenzo Lamontagne, vicaire à St-Sébastien; MM. Arthur Lamontagne, gérant des ventes à la Cie Beatty, Achille Lamontagne, représentant des produits Catelli et Raymond Lamontagne; ses filles; madame Arthur Therrien (Eva); Madame C.-E. Côté, (Valéda); Madame Horace Simon, (Aurore); Madame Donat Corriveau; madame Alexandre Marois (Adrienne).

Les funérailles de M. Lamontagne auront lieu samedi matin, à 10 heures, en l'église St-Jean-Baptiste.

Le "Soleil" prie les membres de la famille en deuil, d'agréer ses plus sincères condoléances.

A L'EMPIRE



La populaire FAY WRAY dans une scène du film "Alias Bulldog Drummond" à l'affiche de l'Empire pour encore aujourd'hui et demain avec plusieurs autres attractions.

CINEMA DE PARIS

France Film présentera samedi le 25 avril Joséphine Baker dans "Princess Tam Tam".—Plus fascinante que dans "Zouzou".—En programme double Fernandel dans "Jim La Houlette".

Le public reverra avec plaisir sa vedette préférée, Joséphine Baker qu'il a tant applaudie dans "Zouzou". Cette fois son nouveau film s'intitule "Princess Tam Tam" et le cinéma de Paris aura le bonheur de présenter cette primeur dès samedi. Tourné à Tunis puis à Paris ce film fournit à Josephine Baker de faire montre de ses talents variés. Ses danses, ses chansons sont toutes nouvelles et du commencement à la fin de la production ce n'est qu'une suite de tableaux magnifiques. Entre autres soulignons le numéro de music-hall au cours duquel Josephine Baker exécute la fameuse "Conga" une danse nouvelle créée par Joséphine elle-même et dans laquelle elle est tout simplement irrésistible de rythme, de grâce et de farouche beauté. L'histoire est celle d'une petite Tunisienne qu'un romancier lance à Paris sous le nom Fabuleux de Princess Tam Tam. Mais la jeune enfant brune se lasse vite de la vie factice pour retourner dans son beau pays plein de soleil et surtout dénué de toute l'hypocrisie de la dure civilisation. Albert Préjean, Germaine Aussey et Robert Arnoux secondent admirablement la brillante Joséphine Baker.

Disons encore que ce film est remarquable aussi par la splendeur, disons en plus l'ampleur du décor. On a construit un arbre géant en verre. Sur les branches se dressent d'immenses plateaux tournants sur lesquels évoluent des jolies ballerines. Ensuite Joséphine Baker y viendra danser ses nouvelles créations chorégraphiques qui sont de la plus grande nouveauté.

Le second film à l'affiche est intitulé "JIM LA HOULETTE" et met en vedette le fameux comique Fernandel, qui il faut bien le dire n'a certainement pas son pareil. Dans ce nouveau film Fernandel joue le rôle d'un écrivain de force qui, un jour par amour, se déclare l'auteur d'un vol en même temps qu'il est un bandit recherché par la police. Une telle déclaration précipite toute une série d'événements fort cocasses de nature à dérider les spectateurs les plus froids voir les plus neurasthéniques. Fernandel est secondé par Jacques Varennes, Marguerite Moréno et Mireille Perrey. Ces artistes jouent avec infiniment de tact et la comédie ne tombe jamais dans le bouffe. C'est drôle et c'est aussi très spirituel.

Aussi sujets courts et vaudeville filmé.

Pour mardi et jeudi soir les 28-30avril à 11 heures 30, reprise du grand film "La Tête d'un Homme" avec Harry Baur. Les personnes assistant à la dernière représentation sont invitées à y assister gratuitement. (Communiqué)

FRANCAIS DERNIERE JOURNEE
1000 RIRES avec la vue comique
Baby Face Harringdom et
JAMES CAGNEY
dans ST-LOUIS KID
Vrai film d'action
3e attraction: OSBORN et son orchestre

CINEMA de PARIS
FRANCE-FILM présente en PROGRAMME DOUBLE aujourd'hui
" LES BEAUX JOURS "
avec JEAN-PIERRE AUMONT et SIMONE SIMON
"Epousez ma Femme"
avec SUZY VERNON RENE LEFEVRE
EXTRA CE SOIR à 11 h. 30
Reprise du grand film
"SANS FAMILLE"
avec Robert Lynen
Les personnes assistant à la dernière représentation sont invitées à y assister gratuitement
Vaudeville filmé et sujets courts

"AS-TU VU MES JUMELLES?"

Revue d'actualités de Henri Letondal, au Capitol demain

C'est demain en matinée que commenceront les représentations de la grande revue d'actualités de Henri Letondal : "As-tu vu mes jumelles ?" dont tout le monde parle déjà en ville.

"As-tu vu mes jumelles?" vient de remporter un succès sans précédent au théâtre Impérial à Montréal où elle a tenu l'affiche pendant une semaine entière avec des salles combles.

Tous les amateur de bon théâtre auront certainement hâte de voir ce dernier succès de la saison. C'est d'ailleurs un spectacle plein d'entrain et de gaieté, capable de dérider les plus moroses. Rien d'étonnant à cela lorsque l'on examine la composition de la troupe qui comprend tous les artistes les plus aimés du public : la semillante Germaine Giroux aussi réputée pour sa verve que pour son chant, les inimitables comiques Fred Barry et Ernest Loiselle, deux grandes vedettes de la scène et de la radio, l'inénarrable Juliette Béliveau, qui a le don de toujours faire rire son public, la gentille Lucille Turner, la partenaire de Loiselle dans tous les sketches de radio, la toujours séduisante Bella Ouellette, Jeann Maubourg au talent versatile, Albert Duquesne, Henri Deyglun, tous deux aussi favorablement appréciés à la scène qu'au microphone, Marthe Thiéry, Mimi d'Esté, Olivette Thibeault, Georges Dufresne, le fort ténor de l'opérette, Guy Mauffette un jeune qui a déjà fait sa marque, les Deux Copains Henri Letondal et Paul Foucreau, les duettistes réputés de la radio, Ferd. Blondé, ancien régisseur de la section française du M.R.T.

Avec une telle phalange de vedettes, conduites par l'auteur lui-même on peut donc être assuré d'un spectacle de premier ordre. Une mise en scène réglée par Ant. Godeau, de beaux décors, de brillants costumes, des éclairages bien réglés, rien ne manque pour encadrer dignement cette revue.

La liste de location se couvre rapidement et l'on ferait bien de se hâter pour obtenir encore les quelques bonnes places qui restent disponibles.

(Communiqué)

PRINCESS "Casting for Luck"
BOB STEELE
dans "Tombstone Terror"
CLAUDETTE COLBERT
dans "SHE MARRIED HER BOSS"
"REX et RIN-TIN-TIN", ép. 11
"Funny Little Bunnies" (en couleurs)

CANADIEN
AUJOURD'HUI ET DEMAIN
GEORGES MILTON dans COMTE OBLIGADO
et
Kate de Nagy, Pierre Blanchard
dans
LE DIABLE EN BOUTEILLE
Mat.: 1.00-2.20 : .15 SOIREE : .25
EXTRA CE SOIR REPRISE
Les personnes assistant au programme régulier pourront voir
GRATUITEMENT — — — — —
LE PETIT ROI avec Robert Lynen
7.15 hrs. Diable en Bouteille — 8.45 Comte Obligado — 10 h. Le Petit Roi

"MUTINY ON THE BOUNTY" AU CARTIER



MAMO et CLARK GABLE dans "MUTINY ON THE BOUNTY". Le rôle viril de Clark Gable comme chez des mutins dans "Mutiny on the Bounty", formidable aventure de mer, qui passe aujourd'hui et demain au théâtre Cartier, comprend nombre de délicieuses scènes d'amour à Tahiti avec Mamo, beauté naturelle.

DANS NOS THEATRES

DRAME HUMAIN AU VICTORIA, SAMEDI



Jean Toulout, le puissant acteur français et Engelman dans "LE VERTIGE", au Victoria des samedi prochain en programme double.

"Le Petit Roi" au Canadien ce soir

"Reprise de ce chef-d'oeuvre avec le petit "ROBERT LYNEN" en plus de Comte Obligado avec Milton et "LE DIABLE "EN BOUTEILLE".

Continuant sa série de reprises des plus grands succès du film français le théâtre Canadien présente ce soir un des plus beaux films français : "LE PETIT ROI" avec le jeune artiste Robert Lynen dont on se souvient aussi pour l'avoir vu dans "Sans famille" et "Poil de Carotte". Ce soir en plus du programme régulier Georges Milton dans Comte Obligado et Kate de Nagy dans "Le diable en bouteille on verra donc "Le Petit Roi". Voici l'horaire spécial pour ce soir: à 7 h. 15 "Le Diable en Bouteille" à 8.45 hrs "Le Comte Obligado" et à 10.00 hrs. "Le Petit Roi". En matinée aujourd'hui représentation complète à 1.00 et 2.30 hrs.

(Communiqué)

EMPIRE Tél.: 4-2880
Mat. 15 Soir 30
Jessie Matthews
"FIRST a GIRL"
Jack Hulbert dans
'Alias bulldog Drummond"
TARZAN et "NEWS"

RIALTO
AUJOURD'HUI
Jamais pareille voix depuis Caruso
Voyez JAN KIEPURA dans
"MY HEART IS CALLING"
aussi TRAMEL dans
"LE PERE LAMPION"
Matinee : 10c — Soirée : 15c

CAPITOL
DERNIER JOUR
à 6.45 - 8 h. 35
JEANETTE MacDONALD NELSON EDDY
"Rose Marie"
MAT 25c SOIR 30c 40c

AU VICTORIA

C'est le film "Le Vertige" qui prendra l'affiche samedi prochain au Victoria. Ce film adapté d'une pièce célèbre de Charles Mère a conservé toute la vigueur dramatique que possédait l'oeuvre scénique. C'est à peine si on a modernisé quelques situations, le fond reste le même: ainsi les personnages. D'abord l'homme, une sorte de malade, un jaloux exaspéré tout à sa passion pour celle qu'il aime et croyant voir partout un rival. La femme mystérieuse, énigmatique d'apparence, mais en vérité une esclave soumise, apeurée, médusée par une crainte continuelle de l'être qui la domine.

Charles Mère s'est ingénié à composer des types étranges animés des passions les plus violentes. Son oeuvre, une fois transposée à l'écran est donc d'une puissance énorme. En outre un acteur comme Jean Toulout ne manque pas de donner une force incroyable, une violence dynamique au personnage du mari jaloux, affolé par un souvenir tragique. Alice Field est parfaitement dans son rôle. Elle a de très beaux moments. André Burgère est égal à lui-même et Pauley sait comme toujours, créer l'hilarité générale dès qu'il paraît.

Mais que dire maintenant du second film à l'affiche, "Valse Royale", avec le populaire Henri Garat qu'il nous tardait tous de revoir, la belle Renée Saint-Cyr et une constellation d'étoiles. C'est un film délicat, charmeur et charmant. Sur le rythme de valses langoureuses se déroule la plus jolie et la plus délicieuse histoire d'amour qui ait jamais eu pour décor la ville de Munich avec ses braves pâtissiers et son groupe de conspirateurs pour rire. Ce film à costumes et à décors n'est pas une opérette, une oeuvre musicale, mais un film d'action, d'amour et d'aventures. Henri Garat y brille par son talent d'artiste, de comédien et de chanteur. Renée Saint-Cyr est plus ravissante que jamais et toute la distribution est à la hauteur de ces vedettes aimées du public. — Communiqué.

CAPITOL
DEMAIN et SAMEDI
EN MATINEE et SOIREE
à 2 h. 15 et 8 h. 15
SUR LA SCENE
Une Grande Revue d'Actualités
en 2 actes et 21 tableaux
"As-tu vu mes jumelles ?"
(Par Henri Letondal)
avec FRED BARRY
A. DUQUESNE
E. LOISELLE
et les principales vedettes
de la scène et de la radio
PRIX, TAXE EN PLUS
Matinées: Bal 25c, Orch. 40c, Loges 65c
SOIREES: Bal 40 - 35c, Orch. 65c, Loges 90c
TOUS LES SIEGES RESERVES
Billets en Vente Maintenant
Aucun billet par téléphone

Deuxième Représentation de

"PAS DE PRETRE ENTRE TOI ET MOI"

"Pas de prêtre entre toi et moi", pièce qui a obtenu un retentissant succès le 14 avril sera représentée de nouveau vendredi le 24, au Palais Montcalm. Cette pièce tirée d'un roman de Pierre L'Ermite n'exploite aucune des situations habituelles que l'on retrouve au théâtre. C'est une profonde étude psychologique de l'inconséquence d'un mari incroyant qui fait perdre la foi à sa femme. Des scènes pathétiques traversent l'oeuvre et elles sont traitées de main de maître. Signalons la scène ou Darcellain impose sa volonté à sa femme celle ou Lucienne découvre la lettre qui lui prouve l'infidélité de son mari, sa révolte; la rencontre de l'incroyant avec l'abbé Paulet et la scène finale empreinte d'espoir pour le malheureux mari. Il faut avoir vu cela pour comprendre la beauté d'un roman qui a fait son tour du monde et l'intérêt d'une pièce qui commence le sien. L'Union Dramatique de Québec qui a montré ce spectacle a fait royalement les choses, ses meilleurs acteurs sont de la distribution. Le précieux concours de Mlles Lapointe, Aubry et Pageot a été assuré pour les rôles féminins. Les décors sont superbes et la mise en scène somptueuse.

On ne manque pas une telle représentation aussi on réserve immédiatement ses billets au contrôle du Palais Montcalm qui est ouvert à partir de 10 heures le matin.

Rappel aux spectateurs: Ne pas oublier que le spectacle commencera à 8h.15.—Communiqué.

·CLASSIC·
Buddy Rogers, Betty Grable dans
"OLD MAN RHYTHM"
Gary Cooper, Franchot Tone dans
"THE LIVES OF A BENGAL LANCER"
"A Tale of Vienna Woods" (en couleurs)

ARLEQUIN
aujourd'hui
"THE PETRIFIED FOREST"
avec Bette Davis-Leslie Howard
en programme double avec
"STREAMLINE EXPRESS"
COMEDIE et JOURNAL FILME
Sur la scène
CIGARETTE-PAUL HEBERT
et la troupe présentent
"Venez Voir les Jumelles"
aussi VAUDEVILLE
MATINEE 15c—SOIREE 15c et 25c
toutes les passes sont bonnes.

VICTORIA Aujourd'hui
Continu de 1 à 11 p.m.
Le premier film français en COULEURS naturelles
"JEUNES FILLES à MARIER" avec JULES BERRY, LYNE CLEVERS, MADY BERRY, MAURICE ESCANDE, JOSSELYNE GAEL
Un programme double avec
SOUS la TERREUR avec HENRI ROLLAN, MARIE BELL

CARTIER
AUJOURD'HUI et DEMAIN
Il brava tout pour affirmer son droit à la vie . . . et à l'amour !
...Ce film fait revivre le drame authentique de la mutinerie et de l'amour primitif...!
MUTINY ON THE BOUNTY
étoile : CHARLES LAUGHTON
CLARK GABLE
avec FRANCHOT TONE
aussi
Edw. Everett Horton
dans
Your UNCLE DUDLEY
Mat. 12c. — Soir 21c. — (Plus taxe)

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
Ville de Québec et Lévis seulement: une année d'avance	$5.00
Ville de Québec et Lévis seulement: par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

ANNIE ROONEY la petite orpheline — par Brandon WALSH



Les amours de JEANNETTE

Par J.-P. McEVOY et J.-H. STRIEBEL



JOSEPHINE BAKER AU CINEMA DE PARIS



La belle artiste noire JOSEPHINE BAKER dans "PRINCESSE TAM-TAM" que l'on verra samedi prochain au Cinéma de Paris, en programme double.



DÉLIVREZ-VOUS DE LA CUISINE

Les Flocons de Maïs Kellogg ouvrent la porte aux loisirs, épargnent du temps pour les occupations préférées. Tous se régalent de leur saveur croquante et délicieuse. Et ils sont prêts à servir: pas de cuisson. Aujourd'hui procurez-vous les Kellogg, de votre épicier. Ils sont toujours frais comme à la sortie du four. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.

Rien ne remplace les

FLOCONS DE MAÏS

Kellogg

La province de Québec obtient une large part de crédits

(Suite de la page 3)

$132,000. Constructions et améliorations : Ferme expérimentale centrale d'Ottawa, $79,400 ; laboratoire de Kamloops, B. C., $7,000. réparations aux bâtisses de l'exposition d'hiver de Brandon, $25,000.

Pêcheries. — Aide aux gouvernements provinciaux pour réhabiliter les pêcheurs nécessiteux et aider à promouvoir la vente du poisson canadien sur les marches nationaux et étrangers, $500,000.

Affaires Indiennes. — Parachèvement de l'hôpital indien à Fort Qu'Appelle, $30,000 ; nouvelles constructions et projets concernant l'administration, $135,708; écoles indiennes, $70,000, chemins et ponts dans les réserves indiennes, $24,500.

Intérieur. — Parcs nationaux, champs d'atterrissage, services municipaux, routes, secours aux résidents permanents des parcs et autres dépenses, $471,200. Travaux à Petawawa et Acadie pour les stations forestières, $3,500. Constructions dans les parcs nationaux, dont un abattoir pour les bisons, $100,000. Travaux pour la conservation des forêts et du gibier, $25,-000 ; services municipaux, $25,-000. Zones de récréation dans les parcs nationaux, $25,000. Chemins à travers les parcs nationaux, $850,-000. Développement de nouveaux parcs dans les Maritimes, $140,000. Divers, $63,000. Stations forestières expérimentales et recherches $75,-000. Relevés topographiques et aériens, $20,000. Relevés géodésiques, $10,000.

Département du Travail. — Projets déjà en cours : Rétablissement agricole, $500,000 ; engagements résultant d'ententes avec les provinces, comprenant : route trans-Canada, $3,527,000 ; routes provinciales, $1,534,000 ; travaux municipaux, $634,000 ; egoûts du Greater Winnipeg, $900,000 ; secours direct, $190,500 ; autres engagements comprenant le placement sur les fermes $259,000 ; administration générale, $175,000. Nouveaux projets :

Dépenses de la commission nationale de l'emploiement, $125,000; plan du placement agricole, $1,000,000; rétablissement sur les fermes, $1,000,-000; nouveaux travaux à entreprendre en coopération avec les provinces, $9,200,000; contingences imprévues, $500,000; octrois pour aider les provinces, $26,000,000.

Département de la Marine.— Nouveaux projets: construction, réparations, remplacement, aide à la navigation et constructions, $379,875; reconditionnement et transformation de vapeurs du gouvernement, $175,-000; enlèvement des épaves dans les ports, principalement à Port-Arthur, Port William, Sarnia, South Bay et la rivière Richelieu, $70,000.

Département des Mines. — Entreprises en cours: relevés géologiques et enquêtes dans tout le Canada, coût de la publication et de la distribution des résultats des recherches de 1935, $150,000.

Nouveaux projets: Continuation des relevés en enquêtes non terminées en 1935, $200,000; aide au transport dans les territoires miniers, $1,-500,000.

Défense Nationale. — Projets en cours, comprenant : Construction d'un arsenal à Valcartier, $200,000; reconstruction des murailles de la cité de Québec, $100,000.

Dépenses pour poursuivre les entreprises actuellement organisées pour venir en aide aux chômeurs célibataires sans foyer, $2,770,000.

Nouveaux projets, comprenant: Extension des édifices de la force permanente à St-Jean, Qué., $122,000.

Commission nationale des ports.— Entreprises en cours, comprenant Paiement de montants retenus en rapport avec certains contrats, $2,-000; améliorations au port de Chicoutimi, $13,600; au port de Québec, $1,240,000; au port des Trois-Rivières, $282,600; au port de Montréal, $2,873,000.

Nouveaux projets: Améliorations au port de Chicoutimi, $17,000; au port de Montréal, $365,820.

Chemins de Fer. — Crédit pour le déficit estimé du Canadien National pour l'année de calendrier 1936, ne devant pas dépasser $39,900,000.

Prêts et Placements. — Avances au C.P.R. et au C.N.R. à des taux et conditions pouvant être déterminés par le gouverneur-en-conseil pour permettre aux chemins de fer de coopérer avec le département du Travail pour donner du travail aux chômeurs célibataires actuellement gardés dans les camps, $1,100,000.

Prêts pour permettre aux chemins de fer de continuer d'améliorer leur équipement selon le programme inauguré l'an dernier pour remédier au chômage, $5,300,000.

Projets en cours:

Québec : Anse St-Jean, réparations au quai, $7,600 ; Berthierville, creusage, $12,000 ; Bonaventure, réparations de quai, $1,500 ; Bromptonville, travaux de protection, $1,400 ; Cap-aux-Meules, I. M., quai et améliorations, $81,300; Cap-aux-Os, terrain d'atterrissage, $3,-300 ; Chambly Bassin, mur de protection, $21,000 ; rivière Châteauguay, barrage, $9,100 ; Dundee, creusage, $7,400 ; Ferme-Neuve, travaux de protection, $2,500 ; Grande-Rivière, quai, $25,400 ; Grand-Ruisseau, approches, $2,000 ; Ile-du-Pas, quai $800 ; Lacolle, creusage, $7,-300 ; Laval-sur-le-Lac, creusage, $5,200; Norton Creek, améliorations, $3,000 ; Petite-Rivière-au-Renard, jetée, $10,300 ; Petite-Rivière-Est, port de pêche, $42,000 ; Pointe-au-Pic, quai, $1,400 ; Portage-du-Cap, creusage, réparations à la pompe à sable, $1,600 ; Richmond, mur de protection, $6,500 ; Rivière-Ouelle, quai, $23,500 ; rivière St-François, creusage, $39,000 ; Ruisseau-le-Blanc, creusage, $24,000 ; St-Barthélémi, creusage, $4,700 ; Ste-Anne-du-Lac, quai, $2,200 ; Ste-Geneviève, creusage, $41,000 ; Sorel, réparations au quai, $11,500 ; Tobin, quai, $12,000 ; Divers, ne devant pas dépasser $500. chacun, $3,000.

Travaux de ports et rivières à être balisés:

Québec : Amos, quai, $3,325 ; Anse-à-Beaufils, réparations, $15,000 ; Anse-à-Brillant, port de pêche, $45,-000 ; Beloeil, travaux de protection, $7,700 ; Riv.-Noire, creusage, le gouvernement provincial devant contribuer une somme égale, $4,000; Bonaventure, travaux de protection, $9,000 ; Cap-Chat, travaux de protection, $7,700 ; Chandler, réparations au quai, $7,000 ; Cross Point, creusage, $12,000.

Etang-du-Nord, I. M., améliorations au port, $25,000 ; Granby, travaux de protection, $6,000 ; Gros-Cap, I. M., jetée, $3,100 ; Hâvre-aux-Maisons, I. M., quai, $6,500 ; Lac Duparquet, quai, $2,600 ; Lac Rouyn (Mercier), quai, $2,300 ; Lanoraie, prolongement du mur de protection, $2,800 ; Laprairie, brise-glace, $4,-200 ; Laprairie, réparations de la digue, $28,000 ; Lavaltrie, mur de protection, $3,100 ; Lévis, quai, $50,-000 ; La Malbaie, quai, $1,780 ; Matane, prolongement du brise-lame, $60,000 ; Mont-Louis, mur de protection, réparations, $2,500 ; New-Richmond, travaux de protection $7,000 ; Notre-Dame-de-Pierreville, mur de protection, $16,000 ; Notre-Dame-de-Pierreville (chenal Tardif), brise-glace, $3,200 ; Notre-Dame-du-Portage, réparations $10,000; Paspébiac, quai, $46,000 ; Péninsula, quai, $2,600 ; Petite-Rivière-St-François, quai, $15,000 ; Petite-Vallée, quai, $27,000 ; Pointe-Claire, approches, $2,000 ; Pointe-du-Lac, travaux de protection, $10,000.

Pointe-Jaune, améliorations, $27,-000 ; Pointe St-Pierre, quai, $12,500; Rivière Richelieu, améliorations au canal de Chambly, $500,000 ; Rimouski, améliorations, $150,000; Rivière-aux-Rats, quai, $4,900 ; Rivière Beaudette, protection $2,000 ; Rivière-Blondelle, protection, $5,-200 ; Rivière-des-Hurons, contribution au creusage, la balance payable par la province, $75,000 ; Ruisseau Pariseau, contribution au creusage, $15,000 ; Ste-Anne-des-Monts, prolongement de la jetée, $8,000 ; St-Antoine-de-Tilly, quai, $17,000; St-Etienne-de-Malbaie, remplissage, $5,-000 ; St-Godfroy (Rivière nouvelle), protection, $16,650 ; St-Grégoire de Montmorency, achèvement du mur de protection, $5,000 ; Rivière St-Maurice, creusage, $18,000 ; St-Michel-des-Saints, protection, $1,800 ; St-Omer, élévation du mur de protection, $4,400 ; Ste-Rose, protection, $4,900 ; St-Siméon-de-Bonaventure, protection, $12,200 ; Rivière Saguenay, creusage, $200,000 ; Sorel, améliorations au port, $85,000 ; Tadoussac, quai, améliorations, $15,-000 ; Val Barrette, protection, $3,-000 ; Varennes, protection, $15,000; Verchères, protection, $10,000 ; Victoriaville, protection, $5,000.

Chemins de Fer et Canaux:

Pour remplir engagements en vertu du bill de la construction de travaux publics de 1935 (traverses à niveau), $958,416 ; réparations et amélioration des canaux, $84,100.

Contribution au fonds de l'élimination des traverses à niveau, $1,-000,000.

Réparation et amélioration des canaux, ports et élévateurs administrés par le département des chemins de fer et canaux, $167,600.

Divers:

Loi créant la commission de l'aide aux vétérans, $500,000.

Commission des Champs de bataille nationaux, amélioration des Plaines d'Abraham, $75,000.

Commission du district fédéral, Ottawa, promenades, $100,000.

Edifices publics, nouveaux projets : Cap-de-la-Madeleine, édifice public, $49,000.

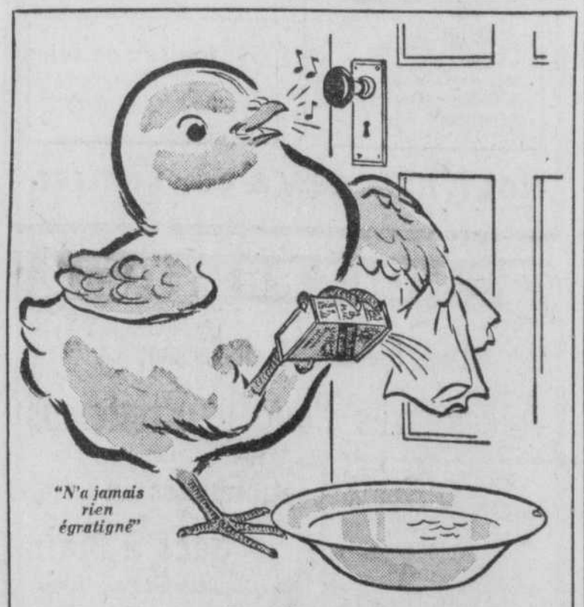
LES TROIS MOUSQUETAIRES



(10) Quoique Gascon, d'Artagnan fut impressionné, et se sentit comme un nain au milieu de cette légion de diables, que M. de Tréville seul pouvait diriger. Quand on le questionna sur ce qu'il désirait, il pria humblement le valet de chambre de demander pour lui à M. de Tréville une courte audience. En attendant, il regardait de tous ses yeux et écoutait de toutes ses oreilles. Un mousquetaire de grande taille, et d'une figure hautaine attira surtout son attention. Il portait un splendide baudrier, qui, à sa grande joie, était très admiré. D'Artagnan apprit que cet homme se nommait Porthos. Un autre mousquetaire, jeune et très élégant, qui portait le nom d'Aramis, taquinait sans cesse Porthos et une vraie querelle s'éleva entre eux mais elle fut subitement arrêtée par l'annonce du laquais: "M. de Tréville attend Monsieur d'Artagnan !"



Quand la porte du cabinet de M. de Tréville fut ouverte tous se turent dans l'antichambre. Le capitaine sembla être de très mauvaise humeur, néanmoins il salua poliment le jeune homme, qui s'inclina jusqu'à terre. Il sourit en recevant le compliment que le jeune homme lui fit et dont l'accent béarnais lui rappela à la fois sa jeunesse et son pays. Il s'approcha presque aussitôt de l'antichambre et faisant à d'Artagnan un signe de la main, comme pour lui demander permission, il appela: Athos ! Porthos ! Aramis ! sur un ton irrité.



"N'a jamais rien égratigné"

Et les boiseries, je les nettoie aussi!

Vous serez charmée par l'éclat que le Bon Ami fera retrouver à vos *boiseries peintes* dans la maison. Taches, poussière et saleté de toutes sortes disparaîtront comme par enchantement sous l'action rapide et efficace de cet incomparable nettoyeur. Essayez-le et vous verrez comme il fera reluire vos boiseries d'un éclat nouveau!

BON AMI

en poudre ou en pain



Fabrication canadienne

JOURNEES DE ZELLERS

228 RUE ST-JEAN

TELEPHONE: 2-1981

à Québec : JEUDI -- VENDREDI -- SAMEDI

Jamais nous ne perdons de vue le fait que le magasin Zellers est l'endroit par excellence pour les économes, et que nos clients comptent toujours sur nous pour se procurer des marchandises économiques. TROIS GRANDES JOURNEES ont été organisées CHEZ ZELLERS afin de présenter de façon remarquable ce que la suprématie est capable d'offrir de mieux ! PRENEZ VOTRE PART DE CES ECONOMIES en venant acheter chez Zellers demain, vendredi et samedi.





CHAPEAUX DE CREPE! PASTEL! BRUN! MARINE!

Une offre qui accentue la suprématie de la mode et de l'économie

Que vous *ayez besoin* d'un chapeau nouveau ou que vous *vouliez avoir* un chapeau neuf, chez nous est "l'endroit tout désigné". Modèles et couleurs avec lesquels vous serez bien mise jusqu'au milieu de l'été — et tout à fait appropriés pour porter tout de suite! Pendant cette vente ..... **.79**

Hâtez-vous ! Une offre sans pareille !

Bas E. F. Première Qualité

Numéro 42
chifffons sans cernes
semi-service diaphane
la paire ..... **.59**



Qualité, apparence et durabilité ! Nuances nouvelles : ocre-brûlé, nu-brûlé, pago, moondusk, smokemist, métal-fusil. Offre merveilleuse ! Faites-en grande provision.

Valeur abondante :

ROBES DE MAISON

Rien comme d'avoir de belles robes de maison. On dirait un tonique au printemps ! Imprimés indélébiles, dessins de fleurs et carreaux. Six modèles. Garnitures organdi. Tailles 36 à 42. Achetez-en plusieurs à ce bas prix. Chacune.... **.49**

CREPE A ROBES

Excellente qualité, fini plat ou rugueux, toutes les couleurs en demande, blanc compris 38" largeur. La verge ..... **.49**

PIQUE BLANC

36 pouces largeur Marque "Coloniale", préféré pour sa durée et sa finesse. La verge, seulement ... **.24**

Robes de Crêpe

Voici pour vous l'occasion de vous procurer une ou plusieurs robes à la mode nouvelle et à vrai prix d'aubaine. Dans ce lot il y a les nouvelles couleurs pastelles ainsi que marine, brun et noir. Tailles : 14 à 20. Spécial **$1.84**

GUINGAN ANGLAIS

36 pouces largeur. Carreaux, grands et petits motifs, jolis mélanges de couleurs. Lavables. Prix d'aubaine, la verge ..... **.24**

Tapis Ciré de Table

45 pouces largeur. Nouveaux dessins et couleurs. Second. Prix d'aubaine, la verge ..... **.29**

Tapis Ciré de Table

54 pouces largeur. Nouveaux dessins et couleurs. Second. Prix d'aubaine, la verge ..... **.39**

STORES DE FENETRES

3 par 6. Couleurs : crème, vert, sable. Qualité durable. Prix d'aubaine, la pièce ..... **.59**

Laine à tricoter

2 et 4 fils. Nouvelles nuances vives. Fera de jolis tricots pour le printemps et l'été. Le peloton, environ 1 once, seulement... **.09**

Jupons qui font à merveille



.67

Magnifique celanèse souple, fine et lavable. Coupée de biais. Epaulières ajustables en ruban. Empiècement dentelle et haut fagoté. Tailles 32 à 42. Rose-thé et blanc. Offre très spéciale à bas prix !

Ceintures "Lastex"

Offre en vedette dont il faut profiter ! Ceintures en "Lastex" s'étirant en deux sens, formée à la taille et avec 4 jarretelles. Rose-thé. Longueur réglable. Petites, moyennes et grandes tailles. Sous-régulières de ceintures plus chères. Seulement ..... **.59**

Chaises de parterre

25 par 9½. — Hâtez-vous ! Grand avantage de prix. Robuste chaises de parterre, magnifique canevas rayé et bois naturel fini laqué. Offre sans pareille **$1.00**

Chaises Pliantes de porche

Vous serez chanceux si vous profitez de cette offre. Y a-t-il rien de plus invitant qu'une de ces confortables chaises quand il fait beau ? Dossier et siège en canevas rayé. — Bois naturel fini laqué. — Seulement **$1.29**

Vraies Warrendales



Offre sans pareille en vedette

.84

Chemises "Warrendale" en broadcloth sortant de notre assortiment régulier à un dollar — de prix spécialement réduit pour cette vente! Tous les hommes qui aiment la qualité et l'économie s'empresseront d'en acheter. Les femmes feront bien, elles aussi, de choisir une couple de ces chemises pour leurs hommes. Col à même ou deux faux cols. Couleurs unies et dessins fantaisie.

Grandeurs : 13½ à 17

Broadcloth de couleur

36 pouces. Marque "Georgia" bien connue, durable, lavable. Bas prix spécial. Couleurs: nil, vert, champagne, vert-paddy, rose, verge-d'or, bleu-poudre, orange, marine, vieux-rose, noir, rouge, copen. Offre sans pareille à la verge ..... **.13**

Broadcloth blanc

36 pouces. Fameuse marque "Surrey". Offre exceptionnelle à ce bas prix de, la verge ..... **.11**

Chemisettes broadcloth pour garçonnets



.59

Extra belle qualité, nouveaux dessins rayés et couleurs unies. Elégamment taillées. Grandeurs: 11 à 13½

CRAVATES Nouvelles

Des centaines à choisir. Les plus beaux dessins et les plus jolies couleurs de la saison. Doublure laine. ..... **.25**

Tasses et soucoupes blanches complètes **.04**

Lampes "Diamond" intérieur givré, 30 et 60 watts, la pièce **.12**

Linges de vaisselle "Zellers" tant que nous en aurons, la pièce ... **.10**

Bas à la cheville pour enfants "sous-régulières", la paire **.10**

Spécial dans les bas Lille, crêpe, chiffon et coton, pour dames. Tricot circulaire. "Sous-régulières". La paire .. **.23**

Bas de golf pour garçonnets. Gris et faon. Haut fantaisie. Pointure 7 à 10½. La paire **.19**

Carpettes Axminster 27 x 45. Dessins assortis **$1.98**

Garde-robes cédrerisées 5' x 15" x 20" **.99**

Bols à Mélanger Grès pesant vitrifié **.25**

Chandails "Pullover" pour garçonnets 26 à 32, la pièce **.39**

Chandails pour hommes. Genres pullover et gilet 34 à 42 ..... **$1.00**

BAVETTE Pour bébés, couleurs assorties ... **.10**

TAIES D'OREILLERS ourlet à jour, largeur: 40 et 42", la pièce ..... **.19**

ENSEMBLES DE RIDEAUX 5 morceaux, bord ruché, couleurs assorties, l'ensemble . **.83**

DRAPS DE LITS ourlet à jour, 72 x 80, la pièce .... **.89**

BLOUSES crêpe imprimé, genre nouveau, 14 à 20. **$1.49**

GANTS chamo-suède, pour dames, couleurs assorties, pointures 6 à 7½, la paire .. **.25**

SACS A MAIN crêpe, genre nouveau ..... **.49**

ROBES DE NUIT crêpe-coton, pour dames, pêche, rose et blanc. ..... **.79**

SOULIERS pour enfants, Oxfords métal-fusil et cuir verni à courroies. Pointures 8 à 2, la paire **$1.00**

BOUFFANT EN RAYON pour fillettes. Tailles 6 à 14 ans, le bouffant ..... **.14**

ROBES D'IMPRIMES assorties pour fillettes, 2 à 6 ans. . **.25**

COMPLETS LAVABLES assortis pour garçonnets, 2 à 6 ans . **.29**

REVEILLE-MATIN garantis un an .. **$1.00**

Sacs à emplettes "Ziptex" **$1.00**

Pistaches recouvertes de chocolat. La ½ lb .. **.10**

Chocolat sauce à la main la ½ lb. **.10**

Pistaches fraîches salées la livre **.10**

Au comptoir des articles de toilette	Tisus à nettoyer	Sels de santé	Coton absorbant	Poudres Seidlitz	Murine	Levure	Liniment	Castoria	Lotions de toilette
Papier à Toilette Dreadnought le rouleau .05	Kleenex 200 feuilles la boîte .14	anglais .29	Coton absorbant rouleau 1 livre .29	la boîte .07	.39	National Brewers .29	Minard .24	Fletcher .27	assorties .15

Pour le garde-manger	Fèves au Lard	MARINADES	PECHES DE CHOIX	BLE D'INDE	POIS VERTS	ANANAS	BISCUITS	MARINADES	SAUMON
Café frais moulu la lb. .19	Libby la boîte .09	assorties, grand pot .25	sirop épais, la boîte .15	bantam doré. Premium de Swift, la boîte .10	Premium de Swift, la boîte .10	Dishco, la boîte .09	frais assortis, la lb. .09	assorties, petit pot, chacun .09	Colombie-Anglaise, la boîte .09

Propos féminins

La maison

Les logements exigus

Les statistiques nous révèlent que, dans les grandes villes, seuls de rares privilégiés ont autant de pièces que de personnes à loger dans leur appartement. Nombreux sont les logements qui abritent deux ou trois personnes par pièce.

On est parfois étonné de la merveilleuse ingéniosité avec laquelle sont aménagées certaines demeures. Malgré le peu de place disponible, on s'y sent à l'aise.

Quel contraste avec ces appartements bien plus vastes aménagés par des provinciaux fraîchement débarqués avec leurs gros meubles faits pour "remplir" les grandes maisons d'autrefois ! Ils les "remplissent" si bien que pour ouvrir l'armoire il faut fermer la porte, et que pour enfiler son manteau on se demande avec angoisse si l'on ne devra pas passer son bras par la fenêtre.

La santé, le confort, l'harmonie du foyer valent bien qu'on leur fasse quelques sacrifices. Tous les meubles trop volumineux, si beaux soient-ils, doivent être écartés d'un minuscule logis, à moins qu'on ne puisse en diminuer les proportions et surtout l'épaisseur.

Il est à remarquer qu'on utilise rarement toute la profondeur d'une armoire, et pourtant, si elle avançait moins dans la pièce, on s'y trouverait bien mieux. Réduire cette profondeur est presque toujours un travail très simple: les armoires sont rarement ornées sur les côtés; les frais de cette opération ne sont pas bien élevés et les avantages en sont très appréciables.

Autre sacrifice : celui des objets inutiles. Quand on est au large, on peut s'offrir le luxe d'un rouet ancien purement décoratif ou d'une harpe dont on ne sait par jouer, simplement parce que ces objets font plaisir à voir. Plaisir de peu de poids, en comparaison des nombreux inconvénients: place perdue, difficulté de nettoyage, dangers de heurt, etc.

Il faut pouvoir sans grand effort grouper dans la même pièce tous les sièges de l'appartement, si l'on a une réunion un peu nombreuse. Les tables elles-mêmes devront se replier ou s'évacuer sans difficulté, pour qu'on ne se trouve pas trop à l'étroit. Et voilà condamnées les bergères monumentales, les tables aux pieds très lourds et au plateau imposant.

Vous appréciez la hauteur de vos plafonds dans les chambres et dans les pièces de réception, mais il vous serait bien indifférent, n'est-ce pas, que celui du couloir soit un peu surbaissé ? Faites donc, avec la hauteur superflue, quelques placards suspendus qui vous seront bien commodes au moment de ranger pour l'été les vêtements d'hiver et l'hiver les vêtements d'été.

Sans doute, avez-vous condamné une ou deux portes pour disposer plus commodément vos meubles ? Près de ces portes, l'épaisseur du mur vous offre une bonne place pour une penderie ou quelques rayons couverts de livres. Les livres sont en eux-mêmes un ornement qu'on n'a pas besoin de cacher. La penderie se dissimulera derrière un rideau.

Dans la cuisine, elles vous permettent de suspendre au plafond le linge qui sèche et certaines provisions qui risqueraient de vous encombrer. Les séchoirs qui répondent à ce besoin sont trop connus pour que nous les décrivions ici. Et il est facile de combiner soi-même un petit garde-manger suspendu, à la fois bien aéré et bien protégé des mouches.

La cheminée dans laquelle on ne fait jamais de feu remplacera la cave; le coffre de la vieille horloge peut contenir certaines provisions; et un carton brun tout rempli d'objets d'un usage moins courant se dissimulera très facilement derrière la corniche de l'armoire ancienne.



Comme un éclair la douleur cesse, puis on enlève le

cor

Jetez du FREEZONE sur ce cor douloureux. A l'instant il cesse de faire mal; et peu après vous enlevez le cor avec vos doigts. Une risée, quoi ! T'ant c'est facile sans une rosée de mal. Ça travaille comme un charme à tout coup.

Une petite bouteille de FREEZONE coûte bien bon marché à la pharmacie, et elle suffit pour enlever tous les cors, durs ou mous, et les calosités. Essayez-cela!

FREEZONE

G. Scott vante notre législation sociale

(Suite de la page 3)

ciales. De leur naissance jusqu'à leur mort, ceux qui ne sont pas en mesure de trouver leur subsistance sont assistés par l'Etat dans notre province. Ici, l'enfant naît d'une mère qui peut obtenir, si elle le désire, tous les soins médicaux grâce à l'intervention du gouvernement provincial. Je veux parler des unités sanitaires établies dans les centres ruraux, et même dans plusieurs villes, comme St-Hyacinthe, par exemple. Dans la suite, le gouvernement met à la disposition de l'enfant des écoles publiques où il peut recevoir son éducation gratuitement s'il est trop pauvre. Plus tard, si l'enfant a atteint l'âge majoritaire et qu'il désire fréquenter une université, des bourses sont mises à sa disposition par le gouvernement, et il n'en coûte absolument rien à ses parents. Des millions de dollars ont été dépensés par le gouvernement chez nous pour permettre aux fils de parents infortunés de poursuivre leurs études universitaires."

POUR L'OUVRIER

"D'autre part, pour celui qui ne peut fréquenter les universités, et qui doit gagner sa vie à l'atelier, le gouvernement ne se montre pas indifférent. Il a mis en vigueur la loi des contrats collectifs afin de lui assurer des gages raisonnables. Sans doute, cette loi peut être améliorée, comme le premier ministre l'a fait remarquer récemment à une délégation, mais elle assure des heures de travail raisonnables à l'ouvrier, et elle lui permet d'obtenir un meilleur salaire. S'il s'agit d'une jeune fille qui doit gagner sa vie, elle est protégée par la Loi du Salaire Minimum des Femmes.

"De plus, dans les cas d'accidents à l'atelier ou à l'usine, le travailleur est protégé par la Loi des Accidents du Travail. L'industrie en général est divisée en vingt-quatre catégories, et chaque catégorie est appelée à payer une certaine somme. Par suite de ce système, les employeurs de chacune des catégories sont appelés à payer pour les accidents dont les travailleurs sont victimes."

LES SECOURS

L'hon. M. Scott parle ensuite des secours accordés aux chômeurs en ces dernières années.

"Comme question de fait", dit-il, "des milliers de gens ont reçu et reçoivent encore du secours qui n'ont jamais travaillé qui n'ont jamais voulu travailler et qui trop souvent obtiennent de l'aide sous de faux prétextes. Je suis informé, et ceci ne s'applique pas seulement à la province de Québec, que le plus urgent de tous nos besoins sociaux en ce moment est un réajustement des listes des secours de façon que l'homme ou la femme honnête qui a besoin de secours ne souffre d'aucun dommage et d'aucune injustice."

L'orateur rend hommage au gouvernement d'Ottawa et au gouvernement de cette province pour tout ce qu'ils ont fait dans le but de subvenir aux besoin de ceux qui avaient faim pendant ces périodes de dépression. Ce fut un lourd fardeau pour nos finances, mais ce fut aussi un pas nécessaire dans le sens de la justice sociale.

Il rappelle aussi tout le bien fait à la population de cette province par la Loi des Logements Ouvriers et la Loi de l'Assistance Publique. "On a dit qu'en matières de pensions de vieillesse la province était restée en arrière", continue l'orateur. "La chose est actuellement à l'étude et, sans aucun doute il y sera remédié dans un avenir très rapproché."

Puis il fait la constatation suivante : "Dans notre désir d'améliorer le sort de nos concitoyens, nous avons peut-être oublié une autre grande responsabilité sociale. Je veux parler de la préservation du caractère et de la force physique et mentale de notre peuple.

"Le caractère humain et la force humaine se développent par l'exercice et par l'effort appliqués à des problèmes et à des tâches. L'instinct de conservation et la lutte pour l'indépendance sont les forces qui ont développé notre civilisation à son état actuel dans l'histoire du monde. Le beau caractère et le physique de notre peuple du Québec ont été développés et embellis par la lutte supportée par nos pères et nos grands-pères contre des conditions adverses. Si ce besoin de conservation et cette lutte si nécessaires pour l'exercice de notre force mentale et physique disparaissent à un degré suffisant, l'effet sur le caractère et la capacité de notre peuple sera certainement désastreux.



— une fois que vous vous serez rendu compte de la saveur extraordinaire qu'assurent quelques gouttes de

Lea & Perrins 34
SAUCE
LE PETIT COMPLEMENT SI IMPORTANT

MORT DE MADAME HENRY TREMBLAY

L'une des personnes les plus âgées de La Malbaie, Mme Henry Tremblay, est décédée le 17 avril, à l'âge de 90 ans et 6 mois. Mme Tremblay était bien connue ici ainsi que dans toute la région et sa mort sera vivement regrettée. Les personnes qui venaient passer la belle saison à Cap à l'Aigle et à Pointe à Pic aimaient chaque année rendre visite à cette vénérable nonagénaire qui leur faisait toujours un accueil sympathique.

Ses funérailles ont eu lieu le 20 avril au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. A la famille en deuil nous présentons nos plus cordiales sympathies.

Le Thé RED ROSE est "du bon thé"

C'est la marque de — qualité

35-2F



McLAREN'S LIMITED
HAMILTON CANADA
DEPUIS 1885

Olives
COMME CELLES-CI

. . . Une merveille pour préparer des menus! Farcies au piment . . . avec celeri et amandes . . . ou simplement rondes. Combinaisons aussi . . . Farcies et rondes . . . ou rondes, farcies et mûres dans le même pot. Chez votre épicier ou marchand de friandises.



Dégustez ces fruits savoureux

en confitures pures, comme celles que votre maman avait coutume de faire — avec ce même goût irrésistible de "revenez-y". Seules les confitures E.-D. Smith, faites avec des fruits cueillis dans les grands jardins Smith de 700 acres, mis en conserve le même jour sur les lieux mêmes, possèdent la véritable saveur de la nature. Se trouvent chez votre épicier.

CONFITURES et GELÉES PURES
E. D. SMITH

ANNIVERSAIRE DE M. J.-A. DUCHESNE

Samedi, le 18 avril au Château Frontenac, les employés de la Metropolitan Life Ins. Co., succursale du Blvd Charest, ainsi que quelques amis accompagnés de leurs dames, donnèrent un banquet en l'honneur



de leur gérant, M. J.-A. Duchesne, pour célébrer son 20ième anniversaire au service de cette grande compagnie.

La plus franche gaieté prédomina du commencement à la fin du banquet qui était présidé par M. L.-P. Lapointe, assistant-gérant du même bureau et qui s'est acquitté très délicatement de cette tâche. A l'occasion d'intéressants discours furent prononcés par le notaire Duval et le notaire Boiteau, échevins de la ville de Québec. M.Dugal, surintendant du département provincial d'assurance, MM. Monast et Poirier, gérants respectifs des deux autres succursales de Québec, par MM. les docteurs Arthur Leclerc, Bernard Grenier et William Brown et M. Emile Garneau.

Une jolie gerbe de roses fut présentée à madame Duchesne et une base de marbre avec plumes réservoir fut présentée à M. J.-A. Duchesne.

Dans son allocution, M. Duchesne eut des paroles très aimables de remerciements à l'égard de tout son personnel et de ses amis pour la délicate marque d'estime à son égard.

Parmi les invités, outre tous les employés de son bureau, nous avons remarqué MM. et mesdames P. Demers, gérant à la Rivière-du-Loup; Alfred Tremblay, inspecteur du bureau chef canadien; Mlle Taschereau, surintendante des gardes-malades à Québec; Mlle Albert, son assistante. MM. et mesdames Adjutor Robitaille, Napoléon Pouliot, Simon Tremblay, assistant gérant de la succursale de la rue St-Joseph; M. Albert Brown, assistant gérant à Trois-Rivières; M. Thomas Maher, M. et madame A. Lafond, M. A. Letarte, M. F. Girard, madame Caron et Mlle Provost.

Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 11)

mas Routhier, rue St-Georges, à Lévis, pour l'église de Scott.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Bonenfant, curé de la paroisse, qui chanta le service. La chorale paroissiale chanta la messe des morts en grégorien et des soli furent rendus par MM. Ovide Grégoire, E. Montminy, Edouard Drouin, Théodore Carrier et Alfred Poulin. Mlle Estelle Gosselin touchait l'orgue.

M. Napoléon Tardif était porteur de la croix. Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Maurice Jobin, Georges Drouin, Honoré Nadeau et Louis Fluet.

Conduisaient le deuil: M. Honoré Champagne, père du défunt; MM. Honoré Champagne et Emile Champagne, ses frères; MM. Joseph Vallée, Wilfrid Pomerleau, Hermas Routhier et Achillas Sylvain, ses beaux-frères; M. Maurice Couture, son oncle.

Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière de la paroisse et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons nos plus cordiales sympathies.

Funérailles de Mme Stanislas Caron

Ce matin, à 9 heures, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église de Bienville, les funérailles de Mme Stanislas Caron, épouse en premières noces de M. Stanislas L'Hérault, décédée mardi dernier, à l'âge de 60 ans. Après la cérémonie funèbre les restes mortels furent conduits au cimetière Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille.

HR HOLT, RENFREW

Grandes Valeurs Pour les Jeunes



Les plus beaux vêtements de printemps à des prix spéciaux de fin de semaine.

Costumes de Printemps Pour Fillettes

Ce sont les plus jolis que nous ayons jamais vus. Une élégante jupe droite et un manteau de longueur trois quarts de coupe ingénieuse. Tweed anglais tout laine de nuance brun pâle avec carreaux atténués. Tailles : 12 à 14 ans.

13.95

Nouveaux Modèles EN **Chandails Pour Fillettes**

Très élégants et différents. Effets de tricot à la main en très belles laines anglaises. Se laveront parfaitement. Jaune, blanc, nil et naturel. Tailles : 8 à 14 ans.

1.60

Pas de commandes par téléphone ni contre remboursement.

Robes Tricotées 2 Pièces Pour Fillettes

Tricotées de pures laines anglaises . . . joli modèle deux-pièces et six couleurs à choisir : rouge, vert, jaune, faon, marine et nil. Tailles : 2 à 7 ans.

Spécial **4.50**

Syntonisez ce soir à 7 h. 30 poste CHRC

HOLT, RENFREW & CO., LIMITED

HR HOLT, RENFREW

Deux Spéciaux Fin-de-Semaine en

Accessoires Pour le Printemps

Offres Exceptionnelles en



Sacs à Main
Importés Pour Dames

Véritables cuirs et tissus dans les populaires nuances de beige et de gris, aussi bien que brun et marine.

Valeurs jusqu'à $3.95

1.65

GANTS Pour Dames

Genres fourreau (pull-on) et à crispins. Vrais chevreaux et suèdes. Beige et gris dans le lot.

Valant jusqu'à $3.75

1.65



HOLT, RENFREW & CO., LIMITED

"Chipso est le seul savon double office lavant à merveille le linge fin et le gros linge" **dit Mme Randolph C. Wilson**



LE BLANCHISSAGE QUOTIDIEN DES WILSON--comportant 2 sortes de linge

LINGE FIN	*GROS LINGE*
1 robe de bébé	10 couches
1 jupon de bébé	4 draps de petit lit
1 barboteuse en batiste pour bébé	4 serviettes à main
Petites chaussures, - petit chandail	2 serviettes de bain
2 costumes en toile pastellisée (Peter & Johnny)	2 débarbouillettes
1 couverture de petit lit.	2 linges à vaisselle
1 robe d'intérieur (pour la mère)	1 tablier
1 jupon de soie	2 barboteuses en seersucker (crasseuses)
1 paire de bas épaisseur service	1 culotte (pour George)
4 paires de chaussettes en fille (haut de couleur)	1 pull-over en coton rayé
1 nappe en toile de couleur	4 sous-vêtement pour hommes et garçons
4 serviettes de table en toile de couleur.	7 mouchoirs
2 mouchoirs de toile fine.	2 pyjamas pour garçons

SUR—La qualité du Chipso protège le linge fin.
RAPIDE—Chipso étant très savoureux, il n'est pas nécessaire de frotter longtemps le linge sale.

FABRICATION CANADIENNE



"LE lavage du linge d'un grand garçon et de trois petits mioches peut se résumer à ceci : beaucoup de *beau linge de couleur* et beaucoup de linge *très sale* également ! Le Chipso est, que je sache, le *seul* savon qui lave à merveille ces deux sortes de linge.

"Mon lavage d'une journée, dit mon mari, est aussi considérable que le lavage hebdomadaire de maintes familles. Grâce à Chipso, draps et serviettes deviennent blancs comme neige en un rien de temps. Et bien qu'ils soient lavés *tous les jours*, les costumes de mes garçons ne sont pas fanés . . . il n'y a pas sur les robes de mon bébé et mes jolis mouchoirs de ces petites taches que laissent les savons de blanchissage grossiers sur le linge fin. Vous voyez donc qu'il m'est *avantageux* d'employer Chipso!"

Même si *vous* ne lavez qu'une fois par semaine — votre blanchissage ne comporte-t-il pas deux sortes de linge ? *Etes-vous* assez riche pour laisser votre *linge fin* s'abîmer et se faner sous l'effet des savons grossiers ? Achetez du CHIPSO cette semaine. Vous constaterez que cet excellent savon en paillettes, ultra-riche et rapide, lave on ne peut mieux vos DEUX SORTES DE LINGE.

Enfin —— un savon rapide qui ne fane pas le linge

Propos féminins

La chevelure et la santé

Beaucoup de personnes ignorent quelles répercussions un état de santé maladif peut avoir sur le cheveu.

"La plupart des maladies fébriles, infectieuses, écrivait récemment un médecin spécialiste, telle que les fièvres puerpérale et typhoïde, érysipèle, etc..., sont accompagnées de chute des cheveux. Pendant la grande épidémie de grippe de 1917, restée célèbre sous le nom de "grippe espagnole", les malades perdaient leurs cheveux littéralement à poignées. Mais, constatation rassurante, la caractéristique de ces "alopécies" infectueuses est la repousse spontanée des cheveux. Une bonne hygiène de la chevelure la hâtera naturellement.

"Il résulte de travaux récents que la cause la plus fréquente de la chute des cheveux, surtout chez l'homme, c'est la séborrhée, ou sécrétion exagérée des glandes sébacées, due très probablement à un microbe, le micro-bacille de la séborrhée, qui sévit principalement chez l'homme, puisque l'on constate qu'il y a un cas de calvitie féminine sur cent

"Mais il faut ajouter que cette séborrhée est favorisée par des fautes d'hygiène générale, comme une alimentation trop abondante, trop riche en viande, ou encore par le fait de manger trop vite, la sédentarité, le surmenage intellectuel et toutes les autres causes de congestion de la tête, enfin les soucis, les chocs moraux. D'où la nécessité de veiller à une bonne hygiène, avec exercices réguliers au grand air à la régularité des repas et les mesures générales dirigées contre ce qu'on appelait naguère l'arthritisme.

—On n'a pas encore dénombré toutes les conséquences du mauvais fonctionnement des glandes. Certains faits montrent l'intervention des glandes à sécrétion interne sur la vie des poils et des plumes. On a été amené à constater par exemple que des femmes perdant généralement leurs cheveux ne les perdent plus pendant leur grossesse ; trois mois après l'accouchement, les cheveux recommencent à tomber.

"Inscrivez également au compte des glandes le blanchissement des cheveux. Le docteur Sainton a réussi à faire blanchir les plumes chez des poules noires en leur faisant absorber de la glande thyroïde. Tout le monde sait que certaines malheureuses femmes arborent à la cinquantaine les attributs pileux de l'autre sexe. Les glandes surrénales peuvent, lorsqu'elles sont malades, provoquer une poussée de poils si abondante qu'on l'appelle "hirsutisme".

Ce court aperçu démontre toute l'importance que prend, dans les maladies du cuir chevelu, le bon fonctionnement de l'organisme tout entier et la nécessité pour le spécialiste d'être également un bon médecin.

Petits trucs culinaires

Pour qu'après leur cuisson les artichauts demeurent verts : Jeter dans l'eau salée bouillante de cuisson, un grain de sel de soude et deux cuillerées à bouche de farine délayée dans de l'eau froide.

Pour garder la saveur des champignons de couche : Ne pas les éplucher, mais les brosser et les laver dans une eau très légèrement vinaigrée.

Pour diminuer la force de la mauvaise odeur des choux: Jeter dans l'eau de cuisson un peu de vinaigre et autant de jus de citron

Pour améliorer la saveur de l'oseille: La cuire dans très peu d'eau, ne pas la rafraîchir.

Pour expulser les vers des artichauts, des choux-fleurs des salades: Les tremper dans de l'eau salée ou légèrement vinaigrée.

Pour éplucher les oignons sans pleurer: 1o Ou éplucher les oignons au-dessus d'une casserole d'eau bouillante?. 2o Ou les maintenir sous l'eau pendant l'épluchage.

LA GYMNASTIQUE DES YEUX



Carola de Peyster Kip, experte en beauté et en cosmétiques, recommande les exercices suivant pour les yeux :

"D'abord fermez les yeux et reposez-les quelques instant. Maintenant fixez un point quelconque sans cligner de l'oeil. Sans toucher aux yeux, couvrez-les avec vos mains et regardez dans le noir. Maintenant, regardez droit, puis dans le coin droit, puis à gauche, en haut, à gauche, en bas, à droite en bas. Et répétez ce dernier exercice. A chaque tour, fermez les paupières un instant. Baissez les yeux et regardez à gauche aussi loin en arrière que vous pouvez, 10 fois. Même chose à droite. Levez les yeux et regardez à gauche, puis à droite. Regardez le plafond 10 fois.

Une Egyptienne à l'université

Le Caire. — Le docteur Rorria Fahmi a été nommée professeur de littérature à l'Université du Caire.

ON PEUT LE FOUETTER

LAIT CARNATION *IRRADIÉ*

VOUS désirez fouetter du *lait!* Vous le pouvez—si c'est du Lait Carnation. Vous pouvez servir des mets à la "crème fouettée" quand vous le voulez, car le Lait Carnation est si économique. Le Lait Carnation se fouette facilement —faites-le simplement *refroidir à fond* et fouettez-le dans un bol froid avec un fouet froid. Le Lait Carnation fouetté triple de volume.

Le fouettage n'est qu'une des découvertes que vous ferez en ce qui concerne ce bon lait — le Lait Carnation *Amélioré* qui est maintenant *irradié*, enrichi de la vitamine D "ensoleillée". Le Lait Carnation possède maintenant une valeur nutritive plus élevée—pour le biberon de bébé, comme boisson, pour la cuisine, pour crémer le café et les céréales.



Ecrivez pour demander ce précieux livre gratuit, intitulé: "100 Superbes Recettes". Adressez à Carnation Company, Limited, Toronto, Ontario.



Le
CARNATION MILK
Amélioré
IRRADIÉ pour la Vitamine D "Ensoleillée"

UN PRODUIT CANADIEN "provenant de Vaches Bien Nourries"

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles.

M. et Mme Robert Vézina ainsi que leur fillette Lise sont retournés à St-Georges de Beauce après avoir passé une dizaine de jours à Lauzon, les invités de M. le Dr et Mme J.-E. Bélanger.

M. et Mme Joseph Gosselin ainsi que leurs enfants, de St-Lambert, étaient dernièrement en promenade chez M. et Mme S. Côté, à St-Henri de Lévis.

L'inscription ce soir au concours de travaux d'arts domestiques

Ce soir, après l'exercice en l'honneur de sainte Thérèse, se fera, au lieu habituel, à Lévis, l'inscription des paroissiens qui désirent prendre part au concours de travaux d'arts domestiques. Cette inscription sera la dernière. On invite tous ceux qui ne l'ont pas encore fait de s'inscrire afin d'avoir la chance de gagner l'un des riches prix offerts par la Société St-Jean-Baptiste de Lévis pour ce concours annuel.

Des voleurs qui ont le goût de la musique.

Un vol a été commis avant-hier la nuit au magasin de meubles et de radios de M. Gérard Côté, Côte du Passage, à Lévis. Les visiteurs nocturnes pénétrèrent dans le magasin par la cave et ne trouvant rien dans la caisse, prirent un radio ainsi que des lampes de radio. M. Côté constata le vol hier matin en arrivant et porta plainte au chef de police qui a commencé une enquête. On est sur les traces des voleurs qui ne tarderont pas à être pincés.

Cinq appels des pompiers de Lévis

Les pompiers de Lévis ont eu à répondre à trois appels avant-hier soir pour des feux de tuyaux sans dommages, d'abord à 7 heures, chez M. Mastaï Alain, rue St-Laurent, à Hadlow, ensuite à 7 heures 40, chez M. David Gosselin, St-Augustin, et à 8 heures, dans une maison de M Achille Beaudoin, rue Déziel.

Les mêmes pompiers furent appelés deux fois hier pour des feux de cheminée aussi sans dommages, d'abord hier matin à 7 heures 30, chez M. Joseph Guay, Côte du Passage, et ensuite, à 2 heures 30 de l'après-midi, chez M. Fortin, rue St-Jean.

Il n'y a pas eu de séance du conseil à St-David hier soir.

La séance du conseil municipal de St-David qui devait avoir lieu hier soir a dû être remise à plus tard, vu que M. le maire L.-E. Proulx est retenu chez lui par la maladie.

Une vente de propriétés mardi prochain à Lévis pour taxes dues.

Une vente de propriétés et de terrains situés dans les limites de la cité de Lévis sera faite mardi prochain, au bureau de l'hôtel de ville. Cette vente est faite suivant la loi pour des taxes municipales et scolaires non payées.

Une autre vente semblable sera faite vers la fin du mois prochain pour les mêmes raisons. Les personnes qui doivent ces arrérages peuvent jusqu'au matin de la vente s'éviter ces ennuis en allant prendre arrangement à l'hôtel de ville et payer les montants requis par la loi. Quelques-uns de ceux qui tombaient sous le coup de la loi ont fait ainsi lors des ventes précédentes et ont pu conserver leurs propriétés.

Mort subite de Mlle Laura Langlois

Mlle Laura Langlois, de Beauport, est décédée subitement hier matin, à la résidence de sa nièce, l'épouse de M. le Dr Herménégilde Turmel, à Lévis, où elle était en promenade. Mlle Langlois, âgée de 55 ans, paraissait en bonne santé et rien ne faisait prévoir une mort aussi soudaine. Elle était à lire les nouvelles des mineurs de Moose River, lorsque tout à coup elle s'affaissa privée de connaissance.

Comme M. le Dr Turmel est absent à New-York où il suit présentement des cours post graduate, M. le Dr Roméo Roy fut demandé, mais ne put que constater la mort. M. le vicaire Placide Jacques lui administra les sacrement sous conditions. Les restes mortels ont été transportés à la résidence de la soeur de la défunte, Mme Ubald Vézina, à Beaupart, où ils sont exposés. Nous présentons à la famille éprouvée par ce deuil cruel nos plus sincères condoléances.

Cours d'hygiène pour les jeunes filles de Lauzon demain

Le cours d'hygiène pour les jeunes filles de Lauzon aura lieu demain après-midi, à 4 heures, au couvent de Lauzon. Toutes voudront bien assister à ce cours intéressant et utile.

Plusieurs faveurs obtenues par l'intercession de saint Joseph

Hier soir, à 7 heures 30, en l'église de Lauzon, a eu lieu le 49ième des 52 mercredis promis au grand saint Joseph. L'église était remplie de paroissiens de Lauzon et des environs, M. l'abbé Napoléon Tanguay, desservant de la paroisse, fit les prières habituelles, parla de la vie de saint Joseph et donna lecture de plusieurs faveurs obtenues par suite de sa puissante intercession avec lettres de remerciements. La cérémonie se termina par la vénération de sa relique.

Séance dramatique et musicale ce soir en faveur des missions d'Afrique

Une grande séance dramatique et musicale sera donnée ce soir, à 8 heures 30, en la salle St-François-Xavier, à Lévis, par la troupe Dubreuil, de Québec. On interprétera le grand drame romain en trois actes intitulé "Le Signe de la Croix". Une spirituelle comédie sera aussi jouée. Comme les recettes serviront au maintien des léproseries confiées aux Soeurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique, on compte sur une salle comble à cette séance. Chaque personne présente aura droit au tirage de prix d'assistance gracieusement offerts.

L'inhumation des corps samedi matin au cimetière de Lauzon

On fera samedi matin prochain, à 8 heures, dans le cimetière St-Joseph, à Lauzon, l'inhumation des corps des personnes mortes durant l'hiver et qui ont été déposés dans le charnier. Il y a douze grandes personnes et deux enfants à inhumer. Le corps de M. Albert Bourget ne sera inhumé que samedi, le 2 mai prochain.

Funérailles de M. Wilfrid Champagne

Mercredi matin, le 15 avril, à 10 heures, en l'église St-Maxime de Scott, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Wilfrid Champagne, décédé le 12 avril, à l'âge de 45 ans.

Le départ se fit de la résidence du beau-frère du défunt, M. Her-

(Suite à la page 10, 6e col.)

Soignez vos reins

Si vous êtes obligé de vous lever la nuit, si vous souffrez de nervosité, mal de jambes, enflure aux chevilles vertiges, maux de tête, perte d'énergie, sensations de brûlures, de cuisson, démangeaisons d'acidité, troubles de rein ou de vessie, essayez la prescription médicale Cystex (Siss-tex). En 48 heures elle remonte la vitalité et met fin en 8 jours à ces affections, sous peine de remboursement d'argent. Cystex ne coûte que 3c la dose, à la pharmacie.

LA PARISIENNE

EAU DE JAVELLE



Désinfectez les hangars, les caves, les porches, les poubelles, etc., avec La Parisienne, le plus efficace désinfectant connu.

Fabriquée dans la ville de Québec. Manufacture : rues Morin et Montmagny. Téléphone : 2-7770.



Un premier prix de $25.00, autres prix en argent et 100 livres de cuisine gratuits aux MENAGERES DE QUEBEC et de la région pour célébrer les



LE CONSEIL DE MLLE. "CORDON BLEU"
"POUR CUIRE DES PATISSERIES VRAIMENT DELICIEUSES, DES TARTES ET DES GATEAUX DONT CHACUN SE REGALE, IL FAUT LA FIVE ROSES, LA FARINE MERVEILLEUSE,

Ecrivez la dernière ligne.

LISTE DES PRIX

1er prix	$25.00
2ème prix	10.00
3ème prix	2.00
4ème prix	2.00
5ème prix	2.00
6ème prix	2.00
7ème prix	2.00

● Avec, en plus, 100 autres prix sous la forme du précieux Livre de Cuisine FIVE ROSES

SEMAINES FIVE ROSES

Des Semaines FIVE ROSES seront observées dans la ville de Québec et de la région! Durant ces trois semaines, qui se termineront le 5 mai, 107 prix, y compris des sommes d'argent, ainsi que 100 exemplaires du fameux Livre de Cuisine FIVE ROSES, contenant 1,001 recettes éprouvées, seront offerts absolument gratis!

LE BUT DE CE CONCOURS

La Lake of the Woods Milling Company voudrait que chaque ménagère de la ville de Québec et de la région sache et comprenne bien pourquoi la Farine FIVE ROSES est la préférée des ménagères canadiennes dans toutes les parties du pays.

Voici quelques-unes des raisons:

1. La Farine FIVE ROSES est faite exclusivement de blé dur du printemps de l'Ouest, fameux dans le monde entier.
2. Quand vous achetez de la FIVE ROSES, vous n'avez besoin d'aucune autre farine. C'est vraiment la farine pour toutes fins.
3. La Farine FIVE ROSES brunit et devient croustillante rapidement, sans lourdeur ni moiteur.
4. La qualité de la Farine FIVE ROSES est toujours uniforme. C'est une farine sur laquelle vous pouvez toujours compter, qui ne vous expose à aucun ennui et que, pourtant, vous pouvez employer en quantité moindre. Sa force, sa couleur, sa saveur et son rendement sont toujours les mêmes. Elle ne faillit jamais.

Les épiciers de Québec et de la région font des étalages spéciaux de FARINE FIVE ROSES durant ces trois semaines. Passez chez le vôtre aujourd'hui même. *Vous pouvez envoyer autant d'entrées que vous voudrez.* Rappelez-vous qu'il n'est pas nécessaire d'acheter quelque chose pour gagner un prix.

Les juges du concours seront J. E. Barnard, rédacteur au "Soleil"; Dr. Jules Dorion, rédacteur à "l'Action Catholique" et l'agence de publicité J. Walter Thompson Limited. Leurs décisions seront finales et sans appel.

Il est facile de concourir
Les conditions sont très simples

1. Ecrivez la dernière ligne de la rimette incomplète contenue dans cette annonce.
2. Procurez-vous chez votre épicier une formule d'entrée ou coupon de concours gratuit. Remplissez-le et adressez-le à la Lake of the Woods Milling Company, Limited, Montréal.
3. Toutes les entrées doivent être inscrites sur les formules régulières, procurables seulement chez les épiciers de Québec et de la région. Vous n'avez pas besoin de rien acheter pour gagner un prix, mais si, avec votre entrée, vous incluez un coupon de vente de votre épicier indiquant un achat de Farine FIVE ROSES, vous lui donnez la chance de gagner un prix spécial. Toutes les entrées devront avoir été mises à la poste pas plus tard que le 5 mai 1936.

Les envois seront jugés au mérite. N'importe qui peut gagner un prix!...

FARINE FIVE ROSES

$500.00 DE PRIX EN ARGENT

POUR LA MEILLEURE RÉPONSE À CETTE SIMPLE QUESTION:



QU'A RÉPONDU MARGOT?

LA COMPAGNIE DE THÉ LIPTON désirant populariser dans la Province de Québec l'usage du thé Lipton, renommé par le monde entier pour son arôme délicat et sa saveur délicieuse, à organiser un concours exclusivement réservé aux canadiens-français. Ce concours pour lequel la compagnie Lipton a consacré 178 prix en argent est très simple. Il consiste à: Ecrire en 15 mots la réponse à la question posée à Margot et nous l'adresser. Joignez-y la signature-étiquette d'un paquet de thé Lipton en même temps que votre nom, votre adresse et ceux de votre fournisseur. *Votre réponse gagnera peut-être un $100.00 en argent.*

Tentez votre chance. *Quelqu'un* gagnera certainement le premier prix—et il y en a 177 autres. Commencez dès aujourd'hui. Procurez-vous un paquet de thé Lipton, goûtez son arôme délicat et sa saveur délicieuse et attachez à votre réponse la signature-étiquette du paquet.

Le thé Lipton est fait d'un mélange des meilleurs thés des Indes et du Ceylan. Le fait que c'est le thé qui se *vend le plus* au monde est une marque de sa supériorité. Ce thé, venant directement des jardins de thé Lipton dans leur propre boite métallique, est préparé au Canada d'une manière toute spéciale afin de répondre au goût des Canadiens, de telle sorte qu'il est aussi frais lorsque vous vous le procurez chez votre épicier que le jour où ses feuilles tendres et aromatiques ont été cueillies dans les vastes plantations Lipton: *et cependant son coût n'est pas plus élevé que celui des thés ordinaires.*

LISEZ BIEN LES RÈGLES DU CONCOURS

1. Ecrivez ce que vous croyez être la meilleure réponse (pas plus de 15 mots) sur un blanc de concours que vous obtiendrez chez votre épicier ou sur l'envers de l'extrémité cartonnée du paquet de thé Lipton. Ecrivez votre nom et adresse distinctement ainsi que ceux de l'épicier chez qui vous vous êtes procuré votre thé.
2. Envoyez autant de réponses que vous désirez à condition d'accompagner chacune d'elles de l'étiquette se trouvant à l'extrémité du paquet de thé Lipton portant la signature "Thomas J. Lipton". Adressez vos réponses au Département du concours, Thomas J. Lipton Ltd., 417 rue St-Pierre, Montréal, Qué. Votre réponse doit être rendue à cette adresse avant 6 p.m. le samedi, 9 mai.
3. Les prix sont comme suit:—premier prix $100.00 accordé à la personne qui enverra la meilleure réponse. Deuxième prix $50.00. Troisième prix $25.00. Il y a en plus 25 prix de $5.00, 50 prix de $2.00 et 100 prix de $1.00 chacun.
4. La décision des juges est définitive et la compagnie n'entreprendra aucune correspondance relative à ce concours. Les noms des gagnants seront publiés dans les journaux vers le 19 mai 1936.
5. Toutes les réponses deviennent la propriété de Thomas J. Lipton Ltd.
6. Ce concours est ouvert à tous les résidents du Québec, exception faite pour les employés de Thomas J. Lipton Ltd., de leurs agents et de leurs familles.

CHAQUE RÉPONSE DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE LA SIGNATURE-ÉTIQUETTE SE TROUVANT SUR TOUS LES PAQUETS DE THÉ LIPTON



THÉ LIPTON

CEYLAN INDES

GRATIS, de magnifiques pièces d'argenterie—*Chaque paquet d'une livre et d'une demi-livre de thé Lipton contient un coupon de valeur. Ces coupons sont échangeables pour des pièces d'argenterie de la maison Wm. Rogers & Son. Demandez par poste une liste des primes et commencez dès aujourd'hui à conserver vos coupons.*

Grégoire participe au débat sur l'Adresse

(Suite de la page 3)

familiales. Préoccupé par les tâches du foyer, du bureau et du professorat, je ne prenais guère le temps de me demander si la chose publique était gérée pertinemment, si la politique était suffisamment sociale, si la province de Québec appartenait de plus e. plus ou de moins en moins aux descendants des valeureux pionniers de la Nouvelle-France.

Sans doute, certains points d'interrogation se posaient-ils vaguement à mon esprit de temps à autre, mais je m'y arrêtais peu. Renseigné et influencé par une presse contre laquelle je n'avais, dans le temps, aucune défiance, je me disais, après tant d'autres, que la critique est facile, mais que l'art est difficile; puis sans enquête sérieuse, j'accordais à nos gouvernants le bénéfice du doute. Je votais généralement sans enthousiasme pour tel ou tel parti., en tenant compte surtout de la personnalité des candidats. Comme question de fait, c'est au parti libéral que j'ai accordé la plupart de mes votes jusqu'en 1935. Les journaux du Régime qui vient de recevoir son avis de congé se montrent donc malhonnêtes, en me représentant comme un bleu.

D'ailleurs, si le bleu a été mal porté durant un certain temps, le rouge est encore plus mal vu aujourd'hui. Et, ma foi on ne trouve guère que des nationaux partout excepté au Parlement surtout depuis les élections du 25 novembre.

Le député raconte ensuite l'histoire de son élection à la mairie de Québec, en février 1934. Il dit qu'une fois installé dans son nouveau rôle, il a été empêché de mettre à exécution son programme de restauration municipale et par le gouvernement et par la presse ministérielle.

Je veux, dit-il, que mes premières paroles prononcées en cette enceinte parlementaire soient un acte d'accusation formel contre le gouvernement, qui a berné l'électorat de cette province par l'organisation d'une presse qui sème le mensonge et l'insinuation, qui cache et dénature la vérité qui insulte tous les adversaires du Gouvernement et prend des airs de vierge scandalisée devant les actes de légitime défense de ses victimes.

Cette presse que le gouvernement entretient grassement avec plus d'un demi-million par année de notre argent voilà l'instrument de déformation civique dont nous avons presque tous subi, pendant un certain temps, l'influence néfaste.

En qualité de maire de Québec, dit-il j'ai eu l'occasion de connaître bien vite, la magnanimité des dieux de l'Olympe parlementaire. A peine entré en fonctions, j'ai constaté que j'avais à dos tout ce régime, avec sa presse, sa députation, ses clubs et ses coulissiers, dès que je voulais effectuer une véritable restauration municipale, au bénéfice des 140,000 âmes constituant la collectivité municipale de Québec. Moins de 24 heures après ma première élection, l'Evénement, l'une des feuilles les plus hypocrites du Régime, par un article dont les Québécois se souviennent, essayait de me faire chanter.

Le maire continue à dénoncer "le Régime" et les journaux ministériels puis parle de l'Union Nationale et enfin du discours du Trône.

LE DISCOURS DU TRONE

Il affirme que le discours du Trône est l'un des plus longs qui aient été prononcés dans cette Chambre depuis 1867, est également le plus vide de sens, le plus mal adapté aux besoins de l'heure.

gramme constructif, un ordre nou-Il dit que le peuple veut un proveau, et il l'attend avec l'instauration du régime Duplessis-Gouin.

Parlant du prévilège juif, il dit :

Si donc, en cela, le Gouvernement fait un peu de rechristianisation, il faut bien reconnaître que ce n'est pas spontanément, mais par suite d'une mouvement d'opinion publique puissant et responsable, que ses organes officiels ont essayé longtemps de représenter faussement comme une manoeuvre de basse politicaillerie, afin de le faire avorter. Le triomphe de la cause du Dimanche est l'oeuvre de la Ligue du Dimanche et de la presse indépendante; elle est aussi l'humiliation du Régime.

Le député ne trouve rien de bon dans la création d'un bureau de placement pour les jeunes.

Au sujet du crédit agricole, il dit:

Le gouvernement se montre un peu mieux disposé, cette fois, envers les cultivateurs qui sont ruinés faute de crédit. Ça, c'est le meilleur signe de la crainte éprouvée par le gouvernement de se voir obligé de comparaître devant le peuple prochainement.

Nos ministres sont opposés au crédit agricole ; ils l'ont dit et redit ; mais ils vont l'accorder, ou, du moins, ils vont en accorder une espèce, afin de conserver le pouvoir. Et, après cela, le petit Pariseau à M. Taschereau — ce dénigreur national et religieux de métier qui se bat contre une prétendue démagogie avec toute la ridicule furie que Don Quichotte mettait à poursuivre les moulins à vent — le petit Parizeau à M. Taschereau, dis-je, viendra dénoncer les oppositionnistes comme des démagogues. Pitoyables farceurs que tous ces défenseurs d'un gouvernement indéfendable.

Enfin, le député affirme que le programme contenu dans le discours du Trône est un programme stérile, et ajoute:

"Il est vrai que l'hon. Premier Ministre nous a annoncé, dans son propre discours, la tenue d'un congrès en vue de relibéraliser son parti et de renouveler son programme, mais la Province n'a pas le temps d'attendre ces comices qui, d'ailleurs, on peut s'y attendre, ressembleront aux deux congrès de la jeunesse libérale tenus à Montréal et à Québec depuis un an et qui n'ont rajeuni ni le Régime, ni le programme, ni le parti, ni l'état major, ni le chef. Cette annonce d'un congrès de relibération n'est qu'une nouvelle mesure de cette temporisation sur laquelle compte M. le Premier Ministre pour regagner la confiance d'une jeunesse passée presque en bloc à l'Union Nationale.

Les responsabilités du désastre national dont il est l'auteur ne sont pas une raison, au contraire, pour justifier le Régime de se comporter comme s'il n'avait aucune connaissance de la crise et de la souffrance populaire. Que le Régime le veuille ou non, un ordre nouveau se prépare dans la province de Québec. L'aveuglement volontaire ou inconscient de ceux qui sont saouls de faveurs n'arrêtera pas l'évolution en marche. Les gouvernants incapables de faire face aux conditions nouvelles n'ont qu'une chose à faire: donner leur place à d'autres meilleurs, que le peuple a, d'ailleurs, désignés clairement, le 25 novembre dernier.

LES PROBLEMES

Le député ajoute:

"Le Régime n'a encore rien vu de la faillite de l'agriculture; il n'a encore rien vu du caractère tout électoral de sa politique de colonisation; il n'a encore rien vu du désespoir de notre vaillante jeunesse, qui vit au crochet de familles vivant, hélas! de secours directs; il n'a encore rien vu de la conquête de la province par les étrangers; il n'a encore rien vu de la prolétarisation constante de notre peuple; il n'a encore rien vu de l'infiltration du communisme dans les milieux que sa politique imprévoyante a réduits à la mendicité; il n'a rien encore vu du désastre municipal engendré non seulement par les dépenses de chômage, mais par le patronage dont l'exemple le plus irrésistible part du Parlement et qui compte souvent les mêmes agents ici et dans les hôtels de villes ; il n'a encore rien vu du discrédit dans lequel il est tombé ainsi que tous ses journaux entretenus avec un million de l'argent des payeurs de taxes; il n'a encore rien vu ni rien compris aux problèmes que posent le machinisme, l'industrialisme et la concentration des capitaux; il n'a encore vu ni compris le scandale du concubinage de la Politique et de la Finance non plus que cet autre scandale de l'achat de la presse avec l'argent public; il n'a pas encore compris l'impossibilité, même pour les membres du Régime, de servir deux maitres aux intérêts les plus contradictoires : les financiers et le peuple de cette province; il n'a pas encore compris que les trusts ruinent le compétiteur honnête, étranglent le consommateur sans défense et réduisent l'employé à un salaire de famine.

Bref, le Régime ne voit et ne comprend qu'une seule chose; la nécessité de garder le pouvoir à n'importe quel prix. Et, ma foi, je demande si, le jour prochain où il lui faudra coûte que coûte déguerpir, il ne protestera pas, en disant qu'il est installé "de droit divin" dans son fromage, grâce à une prescription trentenaire.

M. le Président, se trouvera-t-il un homme sérieux pour prétendre que mes propos sont exagérés? Mais tout le monde, aujourd'hui, pense ainsi, depuis l'humble paysan et le modeste ouvrier jusqu'à l'intellectuel le mieux renseigné.

A propos d'intellectuels, M. Grégoire cite des passages d'un livre récent de M. Victor Barbeau pour appuyer sa thèse, ainsi que les propos de M. l'Abbé Lionel Groulx, puis il parle des responsabilités du gouvernement, et dit:

Lorsqu'une prospérité factice nous cachait tous ces malheurs en préparation, le gouvernement et ses journaux se donnaient jalousement le crédit de tout ce qui se passait en cette province. Encore un peu, le Régime se fût attribué les heureuses alternances de pluie et de beau temps, dont se réjouissent, à tour de rôle, ruraux et citadins. Eh bien: si le gouvernement se disait l'auteur de tout, lorsque les choses semblaient aller bien, il est très malvenu à éluder ses responsabilités maintenant que les choses s'avèrent mauvaises.

D'ailleurs, s'il est mal de tout attendre du gouvernement il faut cependant attribuer un rôle important à l'Etat, durant les périodes d'évolution sociale intense et difficile comme celle qu nous traversons présentement, avec tous les peuples civilisés.

Parlant du rôle de l'état, le député dit d'abord que les financiers ont fait faillite et qu'il ne faut pas attendre d'eux le règlement de la crise et il ajoute :

Je ne veux pas de socialisme, Dieu merci ; mais je ne veux pas plus de ce libéralisme économique sous l'inspiration duquel on a organisé le monde à l'envers, de manière à fausser la répartition des biens, de manière à tuer la véritable initiative privée, celle de tout le monde, puis à provoquer des "deadlocks" sociaux comme celui dont nous sommes victimes depuis 1929 et qui durera aussi longtemps que les politiciens continueront de mettre toute leur confiance et leur complaisance dans les financiers. Or, ces financiers, ils s'y connaissent en organisation financière, je veux bien l'admettre ; mais ils ignorent le domaine de la production, sur lequel ils ont étendu leur empire en étranglant sauvagement les plus faibles, ce qui signifie souvent les plus honnêtes.

Je suis fier, de combattre sous le drapeau de l'Union Nationale, parce que ce groupe nouveau, animé d'un esprit nouveau et disposant de méthodes nouvelles, veut enlever aux financiers, incompétents en la matière, la direction de la politique économique, pour la remettre là où elle aurait dû rester toujours : dans les mains du peuple, représenté par un gouvernement national, c'est-à-dire, administrant la chose publique dans l'intérêt du peuple, en actes autant qu'en paroles.

Lorsque l'Union Nationale sera au pouvoir, j'espère bien que ses distingués chefs, non contents de donner à la province une bonne administration, continueront de se faire les champions de toutes ces idées nouvelles qui, chez nous, n'attendent que l'estampillage de l'autorité civile pour faire triomphalement leur chemin dans les esprits et dans les coeurs.

Plus stérile qu'un fruit sec, le gouvernement actuel n'a pas plus semé d'idées fécondes qu'il n'a accompli d'actes généreux. Code, procédure, statuts, élections, caisse électorale, places, terrorisme, information truquée, voilà ce que l'on pourrait appeler les idées-force mises en valeur par le régime, dont la politique a fait dévier notre peuple de sa vocation.

N'attendez de ce régime aucune campagne d'idées généreuses et fécondes. Il en est tout à fait incapable. Personne ne donne ce qu'il n'a pas.

LES AFFAIRES MUNICIPALES

Je désire causer un instant de choses municipales. Le Gouvernement traite de haut les municipalités, comme si celles-ci ne savaient pas s'administrer et comme s'il accomplissait lui-même des prodiges d'administration.

Je refuse, pour ma part, d'accorder un certificat au régime avant l'enquête que nous ferons dans ses livres bientôt, lorsque nous aurons le pouvoir.

Certaines organisations, que MM. les Ministres connaissent bien, semblaient administrées par des surhommes ; et, cependant, elles ont causé beaucoup de désillusions, le jour où des comptables indépendants de ces prétendus phoenix en ont examiné les voûtes. Est-on sûr qu'il n'en sera pas ainsi du gouvernement qui est à l'abri, depuis 38 ans, de toute curiosité adverse ou indépendante ?

Puis il est plus facile d'administrer, quand on est maître d'imposer des taxes à sa volonté, que lorsqu'il faut se contenter des maigres revenus permis par une autorité supérieure trop souvent marâtre. Permettez-moi, M. le Président, d'énumérer ici, en passant, un certain nombre de sources de revenus enlevés aux municipalités par le Gouvernement, puis quelques charges imposées en ces dernières années par le même Gouvernement aux administrations municipales. Vous en viendrez sans doute à la conclusion que le gouvernement se réserve le rôle facile et impose aux muicipalités une tâche excessivement ardue, surtout sous le régime de taxation foncière actuel, qui ne cadre plus avec les dépenses croissantes de nos villes et de nos paroisses et qu'il faut nous hâter de modifier, car toutes les municipalités s'enfoncent dans les déficits. Le député parle alors des impôts sur l'essence, des taxes d'enregistrement des autos, etc.

L'ELECTRICITE

M. Grégoire dit qu'il va répondre à l'hon. M. Bouchard, ministre du Commerce, qui, non content, dit-il de s'être séparé de ses amis sur la question de l'électricité, tente maintenant de mettre leur sincérité en doute. Il a prétendu que la ville de Québec possédait le pouvoir de municipaliser et que les administrateurs de la ville n'essayaient même pas d'en bénéficier.

Le député de Saint-Hyacinthe va plus loin, il dit que le peuple finira par voir de quel côté est la vérité. Je ne connais pas, il est vrai le problème de l'électricité, comme l'honorable ministre du Commerce ; seulement, sans être expert, un homme le moindrement averti peut tout de même constater les contradictions que se permet une autorité en matière d'électricité.

Notons que le ministre du Commerce a critiqué ouvertement la création de la Commission Lapointe, Frigon et MacDonald. Il a admis que cette commission avait été nommée en vertu d'aucune loi et que la Gazette Officielle n'avait publié aucun arrêté ministériel à cet effet. Cette Commission est tout de même l'oeuvre de son chef dont il fait l'éloge depuis son entrée dans le ministère.

Le ministre du Commerce a avoué aussi que, pour instituer une enquête approfondie, il eût fallu une loi de la Législature. Il a admis, de plus, qu'il avait été donné peu de temps aux adversaires du monopole de l'électricité pour déposer leur mémoire devant cette Commission, alors que les compagnies, selon l'opinion du député de St-Hyacinthe, avaient leur mémoire préparé avant même la création de cette commission d'enquête. Or puisque le père de cette commission est uniquement l'honorable premier ministre, ne pouvons-nous pas conclure—sans être expert, cela va sans dire,— que l'honorable premier ministre est de connivence avec les compagnies; afin qu'elles se présentent devant cette commission illégale, mieux préparées, mieux avantagées que ne l'étaient les défenseurs des droits du peuple. Et c'est ce même monsieur qui vient aujourd'hui, sur le parquet de cette Chambre, faire l'éloge de son chef.

Comment les compagnies pouvaient-elles avoir un mémoire préparé à l'avance, à moins que le premier ministre ne leur eût communiqué son désir de créer une commission d'enquête à laquelle il donnerait si peu de pouvoirs et si peu de temps pour enquêter et que les trusts ne souffriraient aucunement de ses recommandations ? Nous serions tentés de nous demander si cette commission d'enquête n'était pas un camouflage désiré par les compagnies elles-mêmes ?

Le ministre du Commerce a admis que les commissions gouvernementales étaient impuissantes à obtenir des taux raisonnables pour les consommateurs. Pour quelle raison accorde-t-il, aujourd'hui, tant de confiance à une Commission d'électricité qui ne jouit même pas des pouvoirs que le rapport de la Commission Lapointe suggérait au gouvernement de lui accorder ?

Le ministre du Commerce aimerait nous faire entreprendre la municipalisation, quand il faut toute une longue procédure pour faire diminuer un contrat de douze à cinq ans. Je croyais que le premier ministre était pour la sainteté des contrats ; en voilà tout de même un qu'il nous permettrait de réduire de douze à cinq ans.

Le ministre du Commerce, à ce que l'on a dit, ne devait pas faire partie du Cabinet actuel, à moins d'obtenir 100 pour cent de ce qu'il demandait. Or, dans le mémoire signé de sa main, qu'il a présenté, au nom de l'Union des Municipalités, devant la Commission Lapointe, l'Union des Municipalités de la Province de Québec recommande au Gouvernement d'adopter dès que faire se pourra, certaines mesures suivantes. L'on en compte treize, et parmi ces mesures, la neuvième se lit comme suit : "IL EST RESOLU : "Que la seizième convention de l'Union des Municipalités de la province de Québec recommande au "gouvernement d'adopter dès que "faire se pourra :

"L'annulation des contrats pour "toute durée excédant l'année qui "suivra la sanction de la loi actuellement en cours et qui n'ont pas "été ratifiés par le vote des propriétaires fonciers ou par une loi spéciale de la Législature."

Pourquoi n'a-t-il pas vu à ce que le contrat entre la ville de Québec et la Québec Power fût annulé ? Pour quelle raison nous oblige-t-il à tenir un referendum où le vote de chaque intéressé se donne publiquement, ouvertement, vote sur lequel le Trust, le Gouvernement, les banques et les grandes industries peuvent exercer une influence considérable ? Combien de commerçants, d'industriels oseraient voter ouvertement contre le monopole de l'électricité et contre le gouvernement ? Le ministre du Commerce sait tout cela. Il connait ces difficultés sans nombre à vaincre et il vient cependant nous parler comme si le droit de municipalisation nous avait été accordé complètement.

En un mot, pour quelle raison la loi ne confirme-t-elle pas clairement ce qu'il demandait au nom des municipalités de cete province ?

Le député cite ensuite plusieurs déclarations faites en diverses circonstances par M. Bouchard et il demande :

Le ministre du Commerce ne devait pas entrer dans le Cabinet sans avoir obtenu 100 pour cent de ce qu'il voulait. Cependant la loi concernant la municipalisation de l'électricité concède encore le droit de vote aux puissantes compagnies. Pour permettre au ministre du Commerce de digérer cette loi, il est dit que l'évaluation municipale d'une compagnie à fonds social pour fin de referendum serait réduite au cinquième de l'évaluation municipale pour la partie qui n'est pas exempte de taxe. On a laissé aux compagnies le droit de vote, mais on a défranchisé toutes les institutions religieuses.

Est-ce cela, M. le Président, qui permet au ministre du Commerce d'affirmer qu'il n'a pas modifié ses vues et qu'il a obtenu tout ce qu'il demandait ?

DES OBSTACLES

Pour municipaliser, dans la province de Québec, il faut, en premier lieu, avoir un gouvernement sympathique à la municipalisation. Or, je déclare, ici, que nous ne le possédons pas, ce gouvernement. Et le Ministre du Commerce a admis lui-même qu'il avait dû combattre depuis vingt-cinq ans les opinions de ses collègues sur la question de l'électricité. Rien n'est venu prouver que ces derniers avaient changé leur opinion. Le Ministre du Commerce voulait l'annulation de tous les contrats à long terme : le nôtre avec la Quebec Power n'a encore subi aucune modification. Tenir un referendum actuellement avec les méthodes d'intimidation que possèdent les trustards et le gouvernement pour protéger le monopole électrique, avec la presse ministérielle toujours hostile aux mesures de libération pour le peuple. (Le Ministre du Commerce connait le rôle de la Presse, nous n'avons pas à le lui apprendre) ; tenir un referendum sous de pareilles conditions, c'est dépenser de l'argent inutilement et se donner beaucoup de peine sans résultat.

Et même si nous gagnions le referendum, la compagnie pourrait encore poursuivre sa lutte devant la Commission Municipale Provinciale, parce qu'il nous faudrait obtenir 1.— un pouvoir d'emprunts non seulement pour organiser notre service d'électricité, 2.— mais aussi pour rembourser, chose honteuse entre toutes, la compagnie des sommes qu'elle nous a remises lors de la passation du contrat.— Voici une compagnie qui nous a fait signer il y a quelque dix ans, un contrat par lequel elle exigeait de nous .05 cts et .05½ cts. le kilowatt-heure pour l'éclairage de nos rues, taux exorbitants, et qui, forcés de reconnaitre que ses prix sont déraisonnables, nous accorde une réduction pour l'éclairage de nos rues avec un effet rétroactif d'une année. Nous économisons de la sorte une somme de $150,000. Mais voici que le Ministre du Commerce, tout comme le Gouvernement hostile à ses idées depuis un quart de siècle, nous considère obligés de remettre ce montant à la compagnie, si nous municipalisons, comme si cette somme n'était pas une simple partie de ce que cette compagnie nous avait arraché injustement pendant nombre d'années. C'est l'histoire du voleur pris sur le fait qui vous remet une partie de son larcin et discute quant à la balance. Si vous n'acceptez pas ses vues, il exige qu'on lui remettre ce qu'il avait restitué.

M. le Ministre du Commerce s'est plié à une législation semblable, lui qui, dans son zèle pour protéger le peuple, voulait le retour à l'Etat de toutes les chutes d'eaux concédées mais non exploitées, pour le prix que les compagnies ou les particuliers les avaient payées, mais sans allouer aucun intérêt sur les sommes versées à cette fin à l'Etat. M. le Ministre du Commerce devient plus tendre envers les compagnies, quand il s'agit des intérêts des citoyens de Québec.

Si nous gagnions notre point contre le Trust devant la Commission Municipale, il nous faudrait encore poursuivre une autre lutte devant la Commission Provinciale de l'Electricité, puis en entreprendre une nouvelle devant la Commission des Services Publics, enfin il faudrait nous adresser à la Commission des Eaux Courantes dans le cas où nous ne pourrions pas obtenir de l'électricité des compagnies privées. Autant d'endroits où nous aurons à combattre l'influence du Premier Ministre. Et le résultat final, en admettant, — chose improbable, — que nous eussions vaincu le Trust dans toutes ces disputes, resterait soumis à la décision finale du Gouvernement Provincial hostile depuis toujours à la municipalisation et à la nationalisation de l'électricité.

Le Ministre du Commerce ne veut pas nous faire l'injure de prendre les citoyens de Québec pour des imbéciles ! La législation dont il se dit satisfait n'est qu'une attrape-badaud, un piège grossier, de plus au crédit du Régime.

Le Ministre du Commerce peut s'y connaitre en électricité, mais qu'il n'oublie pas une chose : quand il s'agira de lois d'électricité, nous lui prouverons que nous sommes capables aussi bien que lui de lire entre les lignes et de voir les pièges.

Nous municipaliserons dans la Ville de Québec quand un gouvernement national aura remplacé, dans cette Chambre, un Régime capable de sacrifier tout un peuple à quelques monstres de la haute finance.

Nous municipaliserons quant un gouvernement nous permettra d'exproprier à leur valeur réelle les réseaux de distribution que les compagnies ont construits dans nos rues, afin qu'il n'y ait pas, une duplication sans nécessité des réseaux de distribution d'électricité dans un même endroit, tel que ça été fait à St-Hyacinthe. — Les municipalités, aujourd'hui, n'ont plus les moyens d'engager une armée d'experts et d'avocats pour lutter contre ces monopoles devant les diverses commissions et les Cours de Justice où il faut s'adresser pour obtenir le moindre privilège en faveur du peuple.

Nous connaissons trop les procédés de ce monopole de l'électricité. Nous le voyons encore à l'oeuvre dans St-Hyacinthe; nous l'avons vu à l'oeuvre en Ontario, au Manitoba. Nous le voyons travailler à la ruine de l'administration Roosevelt. Nous connaissons toutes les tracasseries judiciaires onéreuses qu'ont eu à subir les villes comme Cleveland et Seattle, avant de pouvoir municipaliser leur service d'électricité.

L'hon. Ministre du Commerce devait obtenir 100% de ce qu'il demandait, avant d'entrer dans le Ministère. N'avait-il pas présenté comme résolution devant la Commission Lapointe :

"L'aménagement par le gouvernement de certains pouvoirs d'eau non encore vendus ou affermés ou réintégrés dans le domaine public pour vendre du courant en gros aux municipalités pour que celles-ci en fassent la distribution à leurs contribuables".

Où est-il cet aménagement, M. le Ministre du Commerce ? Vous avez cru depuis vingt-cinq ans à la conversion de vos collègues à vos idées sur l'électdicité, et nous constatons depuis la passation des derniers bills de l'électricité, que vous en êtes réduit à croire maintenant à la conversion des compagnies. L'honorable Député espère obtenir d'elles des taux raisonnables sans leur imposer une concurrence effective, et il prétend en cette Chambre n'avoir jamais changé d'opinion.

Où est-ce que l'on trouve dans les lois de l'électricité l'application claire et nette de cette idée chère au Ministre du Commerce ?

Toute compagnie qui ne veut pas être expropriée, n'a qu'à faire un commencement de développement hydro-électrique sur une chute d'eau inactive et, immédiatement, le gouvernement ne peut plus l'exproprier si ce n'est de gré à gré. Quelle comédie ! ! !

C'est le même Ministre du Commerce qui, après avoir dit qu'il fallait réintégrer toutes ces chutes d'eau au prix que les compagnies les avaient payées, sans intérêt, vient en Chambre nous répéter qu'il a obtenu tout ce qu'il demandait et mettre en doute la sincérité de certains de ses amis d'hier. Nous irons devant le peuple bientôt et la droite de la Chambre verra si le peuple se laisse tromper indéfiniment sans flétrir les coupables. La leçon du 25 novembre aurait dû suffire.

La municipalisation avec des lois comme nous en avons et un gouvernement avec l'esprit manifestement sympathique aux monopoles, il est inutile d'y songer.

M. le ministre du Commerce a prétendu qu'il n'avait jamais été pour la reprise de la Beauharnois; c'est ce qu'il a dit en réponse à une affirmation du député de Jacques-Cartier. Or, devant la Commission Lapointe, le 8 novembre 1934, M. le ministre du Commerce a rappelé que dès 1931 lorsque le projet fut mis de l'avant au Parlement de Québec, il s'est opposé à ce que l'on abandonne cette entreprise à l'initiative privée, ça devait être le désir du ministre du Commerce que l'état en redevienne propriétaire ! Si c'était mal de céder la Beauharnois à l'entreprise privée, ce devrait être bien pour l'état que d'en redevenir propriétaire.

C'est encore le ministre du Commerce qui disait, après avoir cité devant la Commission Lapointe les articles du code municipal ayant trait à la municipalisation:

"Comme on le constatera, disait-il, par le texte des divers articles, les municipalités n'ayant pas de charte particulière à ce sujet et prises une à une, ne peuvent désirer de plus amples pouvoirs au sujet de la municipalisation. Il en est autrement pour la ville de Québec, etc."

Par conséquent, le ministre du Commerce admettait qu'il n'était pas nécessaire d'accorder des pouvoirs supplémentaires aux municipalités puisqu'elles ne pouvaient désirer de plus amples pouvoirs. Alors, la loi de la municipalisation et tous ces bills de l'électricité devenaient inutiles, si l'on n'améliorait pas les conditions imposées à la ville de Québec et à la ville de Montréal.

Et c'est le ministre du Commerce, aujourd'hui qui voudrait nous faire croire que les municipalités possèdent des pouvoirs plus étendus alors qu'ils sont restreints et beaucoup plus compliqués. Il est, sans contestée plus difficile de municipaliser aujourd'hui que ce ne l'était auparavant, et Québec reste dans la même situation: dans les griffes du Trust.

LES COMMISSIONS

Le député parle de la Commission d'électricité et de la commission des ingénieurs-experts, qu'a fait une enquête qui a coûté $25,000 à la ville, cite des choses qu'il dit s'être passées devant le comité des Bills Privés, et conclut:

Les ingénieurs ont prouvé, que la Québec Power abusait de la population. Ils ont démontré clairement que nous pourrions fournir l'électricité à la ville de Québec avec des usines thermiques alimentées par de la houille et économiser au moins $455,973.00 par année. Cependant, le premier ministre ne fait rien si ce n'est que de permettre à ses fils de travailler à lier la ville de Québec par un contrat de douze ans avec la compagnie.

M. le ministre du Commerce peut chanter toutes les louanges qu'il voudra à l'endroit du premier ministre, nous savons ce qu'il en pense dans l'intimité et nous connaissons de plus l'attitude du premier ministre à l'endroit des consommateurs de cette ville.

M. FRIGON

Le député ajoute: avec la Commission de l'Electricité qui n'a pas même les pouvoirs que la Commission Lapointe a demandés expressément en faveur de cette commission, comment pouvons-nous conserver espoir surtout quand un des membres de la Commission ne possède pas les pouvoirs que lui-même a demandés en faveur de cette nouvelle Commission

Et comment avoir confiance dans une hydro quand on ne veut pas exproprier la Beauharnois et qu'il est fort discutable qu'on puisse se rendre maitre du reste de chevaux-vapeur disponibles à cette chute, spécialement avec la nouvelle loi telle qu'elle est rédigée parce qu'elle ne permet l'expropriation que des chutes aménagées et non en cours de harnachement ?

fiance en une hydro provinciale quand le ministre du Commerce vient dire, le 9 octobre à St-Hyacinthe:

"à l'heure actuelle, il ne nous res-"te développable qu'une très "faible proportion de nos ressour-"ces totales."

Le ministre du Commerce reconnait qu'il ne nous reste à peu près rien à aménager en fait de chutes importantes, mais il s'objecte à la reprise de la Beauharnois, source d'énergie électrique d'une puissance incomparable.

Le député continue à citer des paroles qu'il dit avoir été prononcées par le ministre du Commerce au sujet de la Beauharnois; il affirme que M. Bouchard a dit que le seul remède au mal serait la nationalisation des services électriques, la création d'une hydro, etc. Il continue à s'en prendre personnellement au ministre du Commerce et à dire que son attitude d'aujourd'hui ne cadre plus avec son attitude d'autrefois et conclut à ce sujet :

"De tout ceci, il découle, M. le Président, que les compagnies n'ont jamais eu grand-peur de la municipalisation dans les petits centres. Le danger existait dans Montréal et dans Québec, et ce sont précisément les deux endroits où la municipalisation n'est pas permise".

LA GUILLOTINE

L'hon. ministre des Affaires Municipales nous a parlé de guillotine, dans son discours du 14 avril. Il m'a accusé de faire graisser la guillotine municipale de Québec. Je puis répondre que la guillotine a fonctionné plus humainement à Québec, après les dernières élections municipales qu'après tout autre changement de régime, après les dernières élections fédérales, par exemple, à la Commission du Port, où l'on a destitué sans autre raison que la politique au moins 250 hommes gagnant des salaires avec lesquels on n'amasse pas d'économie.

Au pouvoir depuis 38 ans, le gouvernement provincial n'a plus aucun employé du régime antérieur à congédier; mais il trouve moyen de faire pire: à mesure que ce régime étatisant de la pire espèce étend son influence en dehors des bureaux du gouvernement, il chasse impitoyablement tous ceux qui ne courbent pas suffisamment l'échine devant lui.

On nous reproche d'abuser de la guillotine, et c'est un véritable esprit de guillotine qui sévit dans les rangs ministériels. Pendant les élections, on a vu s'ériger dans la province autant de guillotines rouges qu'il y avait de petits bouts de chemins à travailler, souvent sous la neige.

A l'hôtel de ville de Québec, nous avons congédié à peine quelques employés depuis les élections municipales. Et nous l'avons fait pour des raisons majeures et avec un sens d'humanité que j'aimerais voir au Parlement, et que je ne serais pas sûr de trouver dans la ville et le comté de St-Hyacinthe, sous la dictature déclinante de M. le ministre des Affaires Municipales.

Sachez bien ceci, M. le ministre : Sans abuser de notre pouvoir, nous continuerons de congédier trois classes de fonctionnaires à l'hôtel de ville, d'abord, puis, au Parlement dans quelques mois: Premièrement, les voleurs, car il y en avait à congédier, M. le ministre; deuxièmement, les incompétents auxquels certains régimes antérieurs ont constitué des fromages coûteux pour les contribuables; troisièmement, certains fonctionnaires en étroite intelligence avec le régime provincial, qui s'objectent systématiquement à la restauration municipale comme le gouvernement s'objecte à la restauration provinciale. Ces trois catégories de fonctionnaires, nous avons non seulement le droit, mais le devoir de les congédier; et devient difficile d'accomplir tout son devoir, certaines considérations de pitié tendant à prévaloir contre les arguments de la raison.

A une question que je lui posais, l'hon. ministre des Affaires Municipales a répondu qu'il liait son sort à celui de tous les guillotinés victimes des pertubations politiques. Réponse vraiment téméraire M. le ministre devrait savoir qu'il ne faut pas solidariser avec tous ceux qui perdent leur place, car très souvent, c'est l'intérêt public, c'est-à-dire, un intérêt supérieur à l'intérêt privé, qui requiert certaines destitutions.

Ainsi par exemple, M. le ministre lie-t-il son sort à M. Charles Lanctôt pour le jour très prochain où l'Union Nationale, en possession du pouvoir, entreprendra le netoyage de certaines écuries d'Augias dont le ministre a déjà parlé — et plusieurs fois — en termes vraiment colériques ?

Le DISCOURS de M. TASCHEREAU

M. Grégoire poursuit : Après le discours du Trône, nous avons entendu le discours du chef du gouvernement. Je regrette de me voir obligé d'analyser cette pièce à la lumière de la vérité.

Je crois être dans l'ordre, en parlant du catholicisme de l'honorable premier ministre, puisqu'on a laissé évoluer le chef du régime à son aise sur ce terrain, le 26 mars dernier.

J'ignore jusqu'à quel point l'hon. premier ministre a été attaqué sous ce rapport; mais je tiens à dire ici que je ne me suis nullement inquiété, pour ma part, de son catholicisme privé, et que j'accepte spontanément tout ce qu'il dit, à ce propos, de son père, de sa mère de ses ancêtres et de lui-même. Là n'est pas la question.

Tout ce que je demande à l'honorable premier ministre, c'est de ne pas se moquer, comme il est venu le faire à Montmagny, avec le succès qu'il méritait, de ceux qui s'inspirent des encycliques et qui font écho à la parole du Pape dans leurs discours.

Tout ce que je demande à M. le premier ministre, c'est d'empêcher ses organes officiels de baver sur notre clergé, tout en faisant aux cérémonies et aux personnages religieux une hyprocrite publicité qui trompe les lecteurs non avertis sur l'orientation de ces feuilles.

Tout ce que je demande à M. le premier ministre, c'est de retirer sa confiance à des rédacteurs qui se sont rendus coupables d'écrits encourant la censure de l'autorité ecclésiastique ou que la direction des journaux a dû désavouer elle-même devant un commencement de désabonnement en masse.

Tout ce que je demande à M. le premier ministre, c'est qu'il empêche le 'Soleil" de dire, en premier-Québec, que les cultivateurs sont écrasés par les charges du culte, quand, au contraire, ce sont les taxes municipales sensées contrôlées par le ministre des Affaires municipales, c'est-à-dire, M. le premier ministre lui-même jusqu'en ces derniers mois, qui découragent nos concitoyens ruraux.

Tout ce que je demande à M. le premier ministre, c'est qu'il confie la défense du régime par voie radiophonique à un autre que son cher petit Lucien Parizeau, ce freluquet dont notre population catholique n'a pas la moindre leçon à recevoir. Tout ce que je demande à M. le premier ministre, c'est que les fonctionnaires les plus dévoués à son service cessent de semer, chaque fois qu'ils le peuvent impunément, leur venin contre les prêtres, sans lesquels notre religion deviendrait vite un vain mot et les protestations de foi, tant personnelles qu'ancestrales, absolument inutiles. Il ne faut pas oublier que les hommes publics sont observés par le peuple et que, pour cette raison, ils doivent se faire, du moins par l'exemple, éducateurs sociaux, nationaux, même religieux et moraux. Si la religion a perdu du terrain dans certains pays, c'est précisément parce que les hommes publics ont versé dans le libéralisme doctrinal et donné, le néfaste exemple de la double conscience, en face du pouvoir à conquérir ou à garder.

Je réclame, pour ceux qui ont le bon esprit d'en user, le droit de travailler à faire passer l'enseignement social chrétien dans la législation et dans nos moeurs politiques. Si j'en juge par le résultat de Montmagny, la population de cette province préfère les textes des encycliques aux intrigues de tous les ploutocrates dont l'honorable premier ministre tire son inspiration au cours de ses rencontres dans les assemblées des conseils d'administration des grandes compagnies, ploutocrates qui ont établi, dans cette province, avec la complicité du gouvernement, une économie de faillite.

Quand l'honorable premier ministre déclare que le parti libéral n'a jamais dit quoi que ce soit d'hostile contre le clergé, il oublie que son organe le plus officiel, le "Soleil", a commencé une véritable campagne anticléricale, il n'y a pas quatre mois et qu'il n'a cessé que devant la désapprobation générale et — ce qui était plus éloquent pour lui — le désabonnement en masse. S'il m'était agréable de traiter ce sujet, je pourrais citer plusieurs faits embarassants pou rle chef du parti libéral.

Tout en affirmant le droit et le devoir des hommes publics de se montrer chrétiens dans leur vie publique comme dans leur vie privée, je ne veux, pas plus que mon honorable collègue, la guerre religieuse. Je n'ai pas l'intention d'insister sur ces questions brûlantes ; mais je devais mettre les choses au point, étant donné que M. le premier ministre avait présenté trop habilement les faits.

Le premier ministre pense trop tard à relibéraliser le parti qu'il a torréfié, comme il pense trop à donner au peuple une législation sociale. Et le peuple constatera probablement que notre premier ministre est à redouter en matière de relibéralisation tout autant que la législation anti-trustarde.

GOUVERNEMENTS

L'honorable premier ministre essaie de nous faire croire que M. Bennett est responsable de la perte d'argent subie par la province parce que celle-ci n'a pas accepté de contribuer au fonds de ses pensions de vieillesse. Désireux de ne faire ici, en cette Chambre, que de la politique provinciale, ce qui comportera nécessairement, à certaines heures, un peu de politique municipale, puisque les municipalités tiennent leurs pouvoirs de la législature, je vous en préviens, je ne veux ni défendre ni attaquer M. Bennett. Mais c'est le gouvernement de Québec seul qui est responsable de cette perte de millions, que les autres provinces, mieux gouvernées que la nôtre, se sont bien gardées d'abandonner au reste du Canada. Et si le

LE COIN DU RADIOPHILE

RADIO-CANADA

JEUDI, 23 AVRIL

5.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
5.15 p.m.—Horaire des émissions.
5.16 p.m.—Variétés.
5.30 p.m.—Le trio du Ritz Carlton.
5.45 p.m.—Cours de la bourse.
6.00 p.m.—Chansons françaises.
6.30 p.m.—En dînant.
7.00 p.m.—Presenting: Adolf Wantroff, baryton.
7.15 p.m.—Le curé de village.
7.30 p.m.—Emission politique.
7.45 p.m.—Edgar Herring et son orchestre.
8.00 p.m.—"Live, Laugh and Love".
8.30 p.m.—Musique de chambre.
9.00 p.m.—L'heure enchanteresse.
9.30 p.m.—Duo flûte et clarinette.
9.45 p.m.—"Chasing Shadows".
10.00 p.m.—Récital d'orgue par Charles Courboin; relais du MBBS.
10.30 p.m.—Le Vieux Québec.
10.45 p.m.—Radio-journal français.
10.52 p.m.—Radio-journal anglais.
11.00 p.m.—L'heure exacte.

C H R C

JEUDI, 23 AVRIL

5.45 p.m.—Robin Hood; l'homme aux réponses.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
7.30 p.m.—Le ténor lyrique — Holt Renfrew Co. Ltd.
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
9.00 p.m.—Revue Hollywood — Trans. NBC.
9.45 p.m.—Danses modernes — Trans. NBC.
10.00 p.m.—Le quart d'heure de la cigarette Grad — L.-O. Grothé Ltée.
10.45 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.

VENDREDI, 24 AVRIL

8.00 a.m.—L'horloge musicale — Trans. NBC.
11.00 a.m.—Cuisson magique — Lait Eagle Brand.
12.45 p.m.—Programme de chant — T.-D. Dubuc.
1.15 p.m.—Castoria présente la chansonnette.
6.00 p.m.—Musique d'orchestre — Jos. Thivierge Ltée.
6.10 p.m.—Drame de la vie réelle — Ironized Yeast.
6.30 p.m.—Musique populaire — Maison Florence.
7.00 p.m.—Musique de danse — Quebec Modern Clothing Co.
7.45 p.m.—Le concert Hall de l'air — Brasserie Boswell.
8.00 p.m.—L'orchestre de concert du Château Frontenac.
9.30 p.m.—Au club de nuit — Trans. NBC.
10.00 p.m.—Orchestre tzigane — Vin St-Georges.
10.15 p.m.—Causerie — Société protectrice contre la cruauté envers les animaux.
11.00 p.m.—Le reporter C. Robitaille Enrg.
11.15 p.m.—L'orchestre de danse du Château Frontenac.

CHRC à 11 heures
Vendredi Matin
Ecoutez le
programme Borden
"CUISSON MAGIQUE"
avec le
Lait Condensé Sucré
"Eagle Brand"

C K C V

JEUDI, 23 AVRIL

5.00 p.m.—Thé de 5 heures présentation St-Cyr & Frère.
5.30 p.m.—Trio du Ritz — C. C. R.
5.45 p.m.—Le Dilettante.
5.59 p.m.—Théâtre Arlequin.
6.00 p.m.—Moisan & Frères Ltée.
6.05 p.m.—Côté Automobile, Enr'g.
6.10 p.m.—P.-L. Turcotte.
6.15 p.m.—The Cossack — C. C. R.
6.30 p.m.—Laiterie de Québec.
6.35 p.m.—Capitol Jewellers Ltd.
6.40 p.m.—St. John Silk Co. Ltd.
6.45 p.m.—La chanteuse populaire prés. par "Louson" Ltée.
7.00 p.m.—Cotarrhozone.
7.01 p.m.—Kennedy Mfg. Co. "Sapho"
7.15 p.m.—J. A. Rochette.
7.30 p.m.—Heure Fourrures Frontenac.
7.30 p.m.—Galetés du Régiment.
7.45 p.m.—Causerie "La Nation".
8.00 p.m.—Au Petit Débit Enrg. présente Mme Berthe Roy et ses élèves.
8.15 p.m.—Reportage — La Nation.
8.30 p.m.—Nos airs favoris — WBS.
8.45 p.m.—Les quatre saisons de la vie, causerie missionnaire.
9.15 p.m.—Les maîtres du violon — Edwin Bélanger.
9.30 p.m.—Quatuor Laurentien présentation J.-B. Laliberté, Ltée.
10.00 p.m.—Henry Tanguay et son orchestre de danse du club St-Louis.
10.30 p.m.—Le foyer musical — WBS.
10.45 p.m.—Canadian Press News — C. C. R.
11.00 p.m.—Heure précise et fermeture.

"LE CERCLE PHILHARMONIQUE DE QUEBEC"

Jeudi soir, à 8.45 heures

A 8 heures 45, ce soir, un ensemble à cordes, recruté parmi les meilleurs musiciens du Cercle Philharmonique de Québec, exécutera:

Trio en Fa majeur de Haydn.
1er mouvement: Allegro Con Brio.
2e mouvement: Andante.
3e mouvement: Rondo Allegro.

Le Cercle Philharmonique se fera entendre de nouveau demain soir, vendredi, à 8.15, par l'entremise du poste CKCV.

Mme BERTHE ROY & SES ELEVES

Jeudi soir, à 8 heures

Nous aurons de nouveau le plaisir de vous faire entendre par l'entremise du poste CKCV la présentation de Mme Berthe Roy et ses élèves, ce soir, à 8 heures.

En voici le programme:

Chant: Comme la Nuit. . . . . Bohm
Mlle Jeanne Doré
Piano: Scherzo Caprice. . . . . Miemann
Mlle Marguerite Lepine
Chant: Les Mîtes de Cadix. . Delibes
Mlle Olivia Lavergne
Chant: Impatience. . . . . Schubert
Mlle Jeanne Doré

Ce programme vous reviendra jeudi soir prochain, à la même heure, par l'entremise du poste CKCV.

"LES MAITRES DU VIOLON"

Jeudi soir, à 9.15 heures

Ce soir, à 9 heures 15, CKCV présente la trente-deuxième émission du programme "Les Maitres du Violon", au cours duquel vous entendrez les principaux chefs-d'oeuvre de la littérature du violon, des époques classique, romantique et moderne, extériorisée par MM. Edwin Bélanger, violoniste, prix d'Europe, et Omer Létourneau, pianiste. Vous entendrez à ce programme la Sonate en sol majeur d'Andrieu.

1er mouvement: Preludio,
2e mouvement: Aria,
3e mouvement: Adagio,
4e mouvement: Gavotte,
5e mouvement: Gigue.

Le programme "Les Maitres du Violon" est irradié de CKCV tous les jeudis soirs, de 9 heures 15 à 9 heures 30.

QUATUOR VOCAL LAURENTIEN

Jeudi, à 9.30 heures

Le "Quatuor Laurentien" composé de MM. Prof. J.-E. LaRochelle, ténor; J.-Oscar Paquet, baryton; Wilbrod Dubé, 1ère basse; J.-L. Savard, 2e basse, et Omer Létourneau, directeur et accompagnateur, sera présenté, ce soir, à 9 heures 30, par la maison J.-B. Laliberté Ltée, dans un autre programme de choix:

1.—Boum Badiboum . . . Le Quatuor
2.—Le Bâtiment Merveilleux . . . . . Le Quatuor
3.—Alouette n'ale Pas Peur de Moi . . . . . Beaudry
Solo J.-Oscar Paquet
4.—Au pays. . . . . Holmes
Le Quatuor
5.—Les Boeufs. . . . . Dupont
Solo J.-Oscar Paquet
6.—C'est l'Aviron. . . . . Le Quatuor
7.—Su l'Joli Vent. . . . . Le Quatuor
8.—La Légende du Petit Navir. . . . . Solo J.-Oscar Paquet
9.—Le Mistingo. . . . . Le Quatuor
10—Gai le Pommier. Botrel-Létourneau
Solo J.-Oscar Paquet
11—Avant d'Être Capitaine. Le Quatuor Alouette

C K A C

JEUDI

7.15 p.m.—Le curé de village.
7.45 p.m.—Romances et mélodies. — Bordens.
8.00 p.m.—L'heure Philip Morris.
8.00 p.m.—Le quart-d'heure théâtral Dr J.-O. Lambert.
9.30 p.m.—Les Vagabonds du piano.
10.00 p.m.—Programme Grads.
10.30 p.m.—L'heure Philip Morris.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Guy Lombardo et orchestre CBS.
11.30 p.m.—Tommy Dorsey et orchestre CBS.
12.00 a.m.—George Olsen et orchestre.—CBS.
12.30 a.m.—Ozzie Nelson et orchestre. — CBS.

Un banquet est offert à Monaghan

(Suite de la page 3)

présidence de M. J.-N. Roy, gérant du district.

Autour des tables bien garnies où règna la plus franche gaiété, on remarquait, près de M. et madame Monaghan et de M. Perrault, M. Walter H. Sommerville, de Waterloo, Ont., gérant-général et directeur de la compagnie, M. le baron Stears, du même endroit, surintendant des agences, M. J.-Gérald Monaghan, fils du jubilaire, gérant de la ville de Québec, M. Léo Monaghan, le docteur Alphonse Lespérance, M. Antonio Demers, caissier, etc.

Présenté par M. Ernest Germain, M. le procureur général se déclara enchanté d'offrir ses voeux et félicitations à M. Monaghan. Faisant allusion à la remarque précédente faite par celui qui l'avait aimablement présenté, il dit qu'en effet, il avait succédé à Sir Lomer Gouin au poste de directeur de la compagnie Mutual Life; M. Gouin lui-même avait succédé à Sir Wilfrid Laurier. Et fort delicatement, M. Perrault rappelle que lorsque Sir Wilfrid Laurier devint premier ministre du Canada, il quitta tous ses directorats, à l'exception de celui de la Mutual Life, parce que, expliqua-t-il, il s'agissait d'une corporation essentiellement mutuelle. Les convives applaudirent à cette charmante remarque de l'honorable ministre.

M. Sommerville était venu spécialement à Québec pour cette fête. Il fut présenté par M. Gerald Monaghan, qui eut des paroles très aimables à l'adresse du plus important officier de la compagnie.

M. Sommerville commença par exprimer des souhaits au héros de la fête, M. Monaghan et passa brièvement en revue les nombreuses oeuvres réalisées par cet homme d'affaires québecois. Il fit une intéressante comparaison entre le chiffre d'affaires de la Mutual Life, il y a un quart de siècle, et celui d'aujourd'hui, pour conclure que c'étaient des hommes de la trempe de M. Monaghan qui avaient contribué au succès de la compagnie.

Il en profita pour souligner que M. Monaghan n'était pas un homme d'affaires ordinaire, mais aussi un ami fervent des arts et de la littérature.

M. le baron Stears apporta aussi sa quote-part de félicitations au jubilaire, appuyant surtout sur le fait que la vie de M. Monaghan constituait un magnifique exemple pour la jeune génération. M. le baron Stears avait été présenté par M. Léopold Roy, de la Mutual Life.

Le docteur Alphonse Lespérance, médecin de la Mutual Life, fut aussi invité à dire quelques mots. Présenté par M. J.-C. Marois, il demande très spirituellement si l'on ne devrait pas exiger un certificat de M. Monaghan pour attester de ses 80 ans. "A le voir tous les jours parmi nous, gai et plein de santé, on ne croirait jamais qu'il ait vécu 80 ans. Pour s'en convaincre, il faut regarder ses oeuvres."

L'autre orateur fut M. Antonio Demers; il avait assumé la responsabilité de remercier les organisateurs de cette fête bien réussie. Il fut présenté par M. L.-P. Pelletier.

En réponse au discours de présentation de M. J.-N. Roy, gérant du district, qui, au nom de l'agence québecoise, avait eu des mots de félicitation à l'endroit de M. Monaghan, celui-ci se leva pour remercier. Une émotion visible se lisait quand il rappela quelques souvenirs intéressants de sa vie laborieuse. Il remercia chaleureusement ses fidèles auxiliaires et eut une mention spéciale pour la belle coopération qu'il a toujours obtenue de M. J.-N. Roy et de tous ceux qui ont travaillé à ses côtés. Il termina en exprimant sa gratitude pour le porte-verre en argent qu'on avait bien voulu lui offrir à l'occasion de son 80ième anniversaire de naissance.

Carte pour l'étranger en France

(Suite de la page 3)

soins de son séjour en France.

A titre transitoire, jusqu'au 31 décembre 1936, le touriste étranger qui ne sera pas pourvu, avant son entrée en France, d'une carte de tourisme pourra, dans les quinze jours à dater de son arrivée sur le territoire français, en faire la demande directement au préfet du département dans lequel il réside.

Le préfet statue, renseignements pris auprès du consul de France compétent, et délivre la carte s'il y a lieu.

Pour tous renseignements complémentaires, les intéressés sont priés de s'adresser au consulat général de France à Montréal, 620 rue Cathcart.

Youngstown Sheet & Tube Company a gagné des profits nets de $1,897,299 durant le premier trimestre de 1936. La compagnie avait subi une perte nette de $595,770 durant la même période de 1935.

Les chargements ferroviaires sur le chemin de fer Atchison furent de 24,882 wagons durant la semaine du 18 avril 1936 au lieu de 24,269 la semaine précédente.

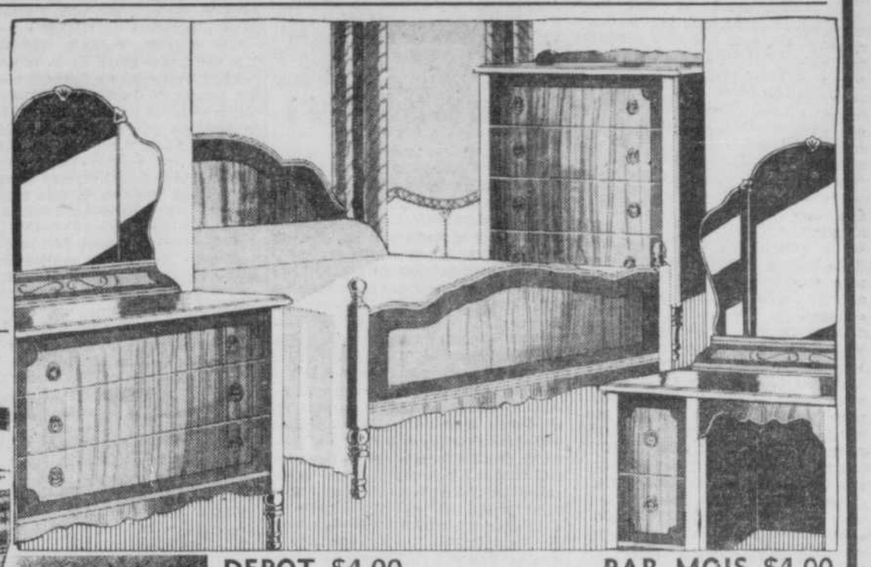
CE SOIR à CRCK
de 7 h. 45 à 8 h.
M. LUCIEN PARIZEAU
Commentera les débats qui se poursuivent à la
LEGISLATURE PROVINCIALE

A LA RADIO
LUNDI SOIR, 27 AVRIL
de 9 h. à 10 h.
LES POSTES
CRCM (Montréal) **CRCK** (Québec)
irradieront le discours prononcé par
L'Hon. L.-A. TASCHEREAU
au banquet offert à l'hôtel Windsor par leurs électeurs.
à
MM. W.-J. HUSHION *(député à Ottawa)* et **F.-L. CONNORS** *(député à Québec)*

A LA RADIO
DIMANCHE SOIR
(le 26 avril)
de 8 h. 30 à 9 h.
AUX POSTES:
CRCM (Montréal) **CRCK** (Québec) **CKCS** (Chicoutimi)
CKCH (Hull) **CHNC** (New Carlisle)
M. C.-A. BERTRAND C.R.
fera une causerie sur les événements survenus dans l'arène politique provinciale en ces derniers temps.

CHEZ WOODHOUSE
65 RUE DE LA COURONNE

DEPOT $3.25 PAR MOIS $2.58
PAS D'INTERET
Mobilier de Chambre à Coucher en véritable noyer d'un superbe dessin et garni avec bords des panneaux ombrés. Bureau et Vanity équipés de miroirs triplés. Chifonnier avec quatre spacieux tiroirs et lit double.
REGULIER $95.00
$65.00





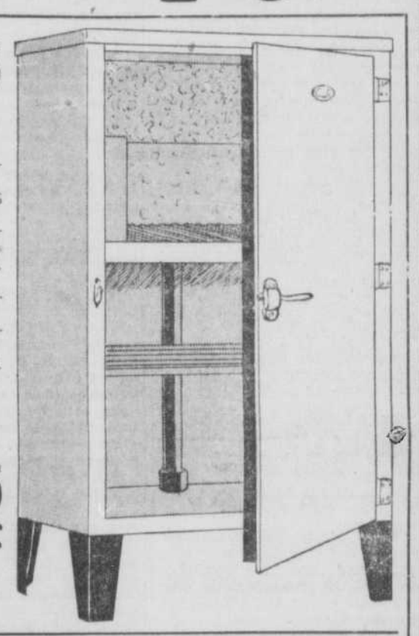
DEPOT $4.00 PAR MOIS $4.00
PAS D'INTERET
L'aubaine prééminente de cette grande vente! Mobilier de Studio chromé de trois morceaux solidement construits et d'un joli dessin. Complet avec coussins remplis de ressorts et devant coulissant. Couverture attrayante et durable.
REGULIER $125.00
$75.00



CHAISES DE CUISINE
Chaises de cuisine solidement construites en fini doré ou naturel, telles qu'illustrées.
REG. 99c
69c

PORTE-MANTEAUX
Solides porte-manteaux tels qu'illustrés. Un spécial pour demain.
REG. $1.75
$1.19

GLACIERES
Glacières solidement construites et bien finies, telles qu'illustrées. Grands compartiments pour la glace et les aliments.
REG. $18.50
$10.95



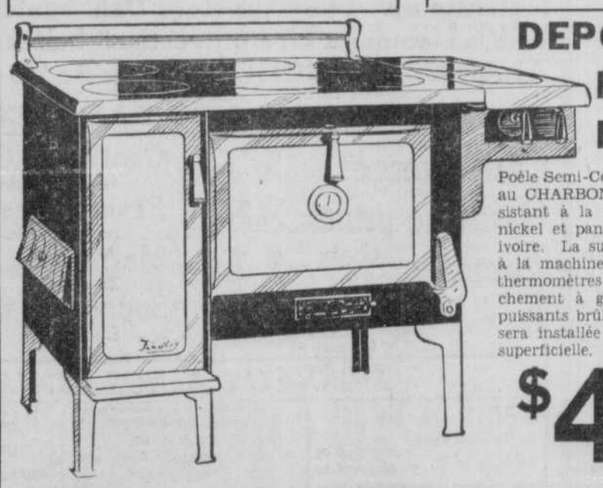
JARDINIERES
AVEC DESSUS EN NOYER MASSIF
Jardinières gracieusement dessinées et de solide construction avec dessus en noyer massif, telles qu'illustrées.
REG. $4.50
$2.74



MATELAS DOUBLES
POUR SOFAS
Excellents matelas doubles pour sofas très bien rembourrés. Vert, brun et rouille au choix.
REG. $6.50
$3.95







DEPOT $5.00
PAR MOIS $3.00
PAS D'INTERET
Poêle Semi-Combiné Findlay au GAZ et au CHARBON. En acier bien poli résistant à la rouille avec garniture en nickel et panneaux des portes émaillés ivoire. La surface de cuisson est polie à la machine. Un très bon four avec thermomètres compensateur. L'attachement à gaz est équipé avec deux puissants brûleurs. Une tablette élevée sera installée moyennant une charge superficielle.
$49.50

POELES A GAZ FINDLAY
Nouveau, moderne et efficace, ce poêle à gaz est justement le poêle qu'il faut pour une petite famille où l'espace est limité. Intérieur et extérieur finis en émail porcelaine. Ce poêle est construit pour vous donner bien des années de satisfaction. Le four est semi-isolé et assez spacieux pour accommoder une grande rôtissoire.
$39.00
DEPOT $5.00 PAR MOIS $3.00
PAS D'INTERET



VENTE SPECIALE DE RADIOS
A 7 LAMPES A ONDES LONGUES ET COURTES
Sept lampes dernier modèle — Syntonisateur Vernier pour assurer une réception positive sur ondes courtes. Emissions ordinaires et émissions étrangères sur ondes courtes. Cet appareil vous donnera une performance ultra-bonne. La sensibilité et la sélectivité supérieure à n'importe quels autres radios de 7 lampes.
90 JOURS DE GARANTIE—90 JOURS DE SERVICE GRATUIT — INSTALLATION GRATUITE
PLAN DE PAIEMENTS DIFFERES
$5.00 PREMIER VERSEMENT
18 MENSUALITES DE $4.58

ARGENTERIE OLD DUTCH

L'offre est prolongée de cinq mois

Bonnes nouvelles pour tout le monde — pour les ménagères et pour les jeunes personnes qui sont en frais de collectionner des services d'argenterie Wm-A. Rogers qualité A-1 plus et pour ceux et celles qui désirent commencer dès maintenant leur collection — voilà ce que vous apporte l'annonce que la compagnie Old Dutch prolonge son offre jusqu'au 31 décembre 1936.

Ce prolongement de cinq mois rendre plus facile pour tout le monde de se procurer une série complète des onze ensembles pour leur maison, leur coffre d'espérance, pour les "showers" ou autre fins. De fait, un semble de cette magnifique argenterie constitue un splendide présent à faire à Noël prochain.

Quiconque n'a pas encore profité de l'offre Old Dutch d'argenterie Wm-A. Rogers qualité A-1 plus, pourra se procurer tous les détails en lisant les annonces de la compagnie Old Dutch publiées fréquemment dans les journaux ou en s'informant auprès de leur épicier qui leur passera un dépliant contenant l'offre au complet.

Onze ensembles sont actuellement offerts pour trois panneaux du moulin à vent tirés des étiquettes Old Dutch et 50 sous. Ce sont: 6 cuillers à thé; 1 couteau à diner et 1 fourchette; 2 cuillers à soupe ovales; 3 fouchettes à salade; 3 cuillers à breuvages glacés ; 3 couteaux à beurre; 3 fourchettes à huitres; 3 cuillers à table; 1 fourchette à viande froide; 1 louche à sauce; et 1 couteau à beurre et 1 cuiller à sucre.

Statuettes de Vedettes de l'Ecran Offertes en Cadeau

DICK POWELL

Nous recevons de Hollywood une nouvelle qui ne manquera pas de plaire à tous les amateurs de cinéma du pays. Les principales vedettes de l'écran s'entendent pour faire une offre surprenante. Ils font cadeau de leurs photo-statuettes. Ces statuettes sont faites avec de superbes photos de luxe, mais elles n'exigent pas d'encadrement. Mesurant plus de sept pouces de hauteur, elles se tiennent debout sur toute surface plane, telle que table, bureau, radio, etc.

La liste de vedettes dont les photo-statuettes sont ainsi offertes contient les plus grands noms de l'écran contemporain. Au nombre des vingt noms choisis se trouvent les premiers rôles masculins et féminins des plus grands succès de l'année.

Claudette Colbert, Bing Crosby, Mae West, Randolph Scott, Gary Cooper, Fred MacMurray, Joan Bennett, Carole Lombard, Marlene Dietrich, George Raft, Dick Powell, Ruby Keeler, James Cagney, Margaret Sullavan, Joan Blondell, George Brent, Bette Davis, Warren William, Binnie Barnes, Buck Jones.

Cette offre de photos-statuettes est une véritable offre de cadeau, non pas un concours. Il y a pas de lettre à écrire, ni de casse-tête à résoudre. Les lecteurs de ce journal peuvent obtenir une photo-statuette de n'importe laquelle des vedettes ci-dessus, à la simple condition d'envoyer deux dessus de boites de Blé Soufflé ou de Riz Soufflé Quaker à: The Quaker Oats Company, Peterborough, Ont.

2 enquêtes prochaines du coroner

(Suite de la dernière page)

pratiquée, hier soir, à la morgue, par M. le docteur André Simard. Ce matin, les restes mortels du malheureux seront transportés à Valcartier.

Charles Auger n'a pas de résidence bien définie. En s'enrégistrant au Camp de Valcartier, il a dit venir de Montréal, mais on croit que ce n'est pas là sa place d'origine. On est même porté à croire que son nom est un nom emprunté.

A cause du mauvais état des routes, le coroner, qui devait se rendre hier après-midi, à St-Tite des Caps, pour présider l'enquête sur la mort de madame Duclos et de ses trois enfants, qui ont trouvé une fin si tragique au mois de mars dernier, lorsque la maison qu'ils habitaient a été emportée par une avalanche d'eau et de neige, a été forcé de retarder son voyage. Aussitôt que les chemins seront dans un état avantageux, M. le docteur Vallée se rendra tenir cette enquête qu'il n'a pu présider depuis cette terrible tragédie.

La Ligue de la Sécurité à l'honneur

(Suite de la dernière page)

tion dans notre ville. Ainsi, on demandera aux autorités municipales de prohiber le stationnement dans la côte Samson, de défendre aux propriétaires de garages de laisser leurs automobiles en permanence dans les rues et de faire des réparations, à l'intersection des rues Arago, Dorchester et St-Vallier, ainsi que sur le boulevard Charest. Plusieurs plaintes ont été formulées à ce sujet à la Ligue. On voudrait aussi que tout stationnement fût défendu au pied de la côte de la Montagne. Les officiers de la Ligue ont encore discuté le projet de diriger la circulation dans un seul sens sur les rues St-Louis, d'Aiguillon et Richelieu. M. Emile Renaud, secrétaire de l'Auto Club, a aussi demandé que des flèches soient placées à l'entrée de la ville, sur le chemin Ste-Foy, afin d'indiquer le sens de la circulation. La première brigade de sécurité sera probablement formée à l'école des Soeurs de St-Joseph St-Vallier. A cet endroit, les élèves qui traversent le chemin Ste-Foy sont exposés aux plus graves dangers. M. P.-A. Robitaille fera les démarches nécessaires auprès des religieuses.

Une délégation formée du colonel J.-L. Boulanger, du colonel J.-S. O'Meara, de M. Alfred Marois, de M. Robert Pettigrew, de M. Pierre De-Varennes et de M. P.-E. Plante, ira rencontrer les autorités municipales d'ici à quelques semaines afin de leur demander la subvention annuelle de $1,000 pour opération de la Plage de l'Ansc-au-Foulon, l'été prochain.

A la fin de la réunion, le lieutenant-colonel Gaboury, secrétaire-général de la Ligue de Sécurité, a adressé la parole pour féliciter le colonel Boulanger et les membres de la section québecoise pour leurs activités. Il a tenu à exprimer tout l'intérêt qu'il portait aux mouvements de la Ligue et a donné quelques conseils appropriés.

Grégoire participe au débat sur l'Adresse

(Suite ed la page 12)

bre, nos compagnons d'armes, j'en ai la ferme conviction, resteront loyaux comme ils l'ont été jusqu'ici au drapeau de la restauration politique, principe de la restauration économique et sociale dans notre chère province de Québec en général et dans les municipalités en particulier.

LE PACTE FEDERATIF

M. le Premier Ministre se dit disposé à accepter certains amendements à la constitution. Nous avons hâte de voir quelles sont les concessions qu'il veut accorder au gouvernement fédéral mais je puis lui dire tout de suite notre attitude sur cette question : Nous n'accepterons que des amendements de détails. La province de Québec est un état qui veut se conduire d'après ses propres lois tout en coopérant avec le pouvoir central sur les points qui ne peuvent véritablement pas être résolus par les seules forces provinciales.

Au lieu de sacrifier pour toujours notre autonomie provinciale au bénéfice d'Ottawa, nous devons conserver jalousement notre autonomie et perfectionner le système des conférences provinciales, en faire pour ainsi dire un organisme permanent qui traitera, au fur et à mesure, des besoins, les questions interprovinciales et préparera les accords nécessaires pour les gouvernements fédéral et provinciaux.

Sur la question de race, l'Hon. Premier Ministre a prononcé ici, le 26 mars, des paroles qui expliquent bien la déchéance des Canadiens français dans la province gouvernée par le chef actuel du parti libéral depuis quinze ans. Voici le résumé de son discours, tel que je le trouve dans le "Soleil", son plus fidèle organe : (citation du "Soleil") :

"De la bonne entente, moi aussi, j'en veux, moi aussi, de la pratique, point. En effet, je me flatte de compter beaucoup d'amis et parmi nos concitoyens de langue anglaise. Mais je constate que la bonne entente chez les Américains, les Anglais et les Juifs qui nous ravissent notre patrimoine national comme chez qui les laissent le prendre, cela signifie presque toujours asservissement. Sous le régime de bonne entente présidé par l'hon. Premier Ministre actuel, notre peuple s'est prolétarisé de façon lamentable. Et comme il ne fallait pas briser la bonne entente exigée par le Régime, notre peuple a courbé sans rien dire, jusqu'à l'entrée en scène d'hommes nouveaux, qui ont fondé l'Action Libérale Nationale, puis l'Union Nationale pour faire valoir les droits du peuple contre le trust de la bureaucratie et de la plutocratie.

L'Hon. Premier Ministre veut la bonne entente à tout prix, que le département du trésorier soit organisé de telle façon que les Canadiens français s'y croiraient en terre étrangère, sans doute pour attirer ici le capital étranger.

LE CAPITAL

Je ne suis pas hostile à l'entrée du capital étranger en cette province. Je veux même la collaboration des capitaux de l'extérieur. Mais il ne faut pas entretenir une conception trop simpliste de l'organisation économique. Le capital est utile à la condition seulement qu'il permette au travail de vivre et qu'il se conduise honnêtement, sous une législation aussi sévère pour les grands voleurs que pour le chômeur affamé qui vole un pain pour sa famille.

Les capitalistes étrangers ont fait en cette province la pluie et le beau temps depuis un certain nombre d'années. Ce sont eux, les véritables gouvernants de la province, car ils ont organisé notre industrie sans que nos gouvernants élus songent à imprimer un caractère national à l'industrie québécoise. Dans ces conditions il eût valu mieux nous industrialiser moins vite, mais plus conformément à nos besoins, et de manière à offrir à nos compatriotes que celles de manoeuvres — et de commis en attendant le chômage.

"Scieurs de bois et porteurs d'eau", nous le sommes beaucoup plus, sous le Régime installé en cette province depuis quinze ans, qu'au jour, où l'un de nos détracteurs a lancé pour la première fois contre nous cette expression de mépris. C'est Durham, je crois, qui a lancé cette épithète, contre nous, et c'est le régime Taschereau qui cent ans plus tard s'est chargé de donner raison à Durham.

LES TRUSTS

Je sais que l'hon. Premier Ministre se fâche bien rouge lorsqu'on le représente comme l'ami des trusts. Malheureusement, c'est lui qui provoque toutes nos médisances sur son compte, médisances requises par notre système parlementaire qui exige la dénonciation des fautes commises par nos administrateurs. Jamais M. le Premier Ministre n'ouvre la bouche sans échapper des paroles qui démontrent son attachement aux trusts. Ainsi, le 26 mars, il n'avait aucune obligation de parler des contrats d'électricité rompus par le gouvernement Ontarien au cours de l'année au détriment des compagnies d'électricité que le gouvernement de Québec choye si tendrement.

J'affirme devant cette Chambre que l'honneur du gouvernement d'Ontario est dix fois plus sauf, après la rupture de contrats imposée à l'ancienne administration ontarienne par nos compagnies corruptrices que ne l'est l'honneur du gouvernement de Québec, après la rupture, pour plaire à la Cie Duke Price, des contrats par lesquels il avait livré précédemment aux colons les lots situés sur les bords du lac St-Jean.

Si M. le Premier Ministre a encore sur le coeur une rupture de contrats effectuée dans la province voisine au bénéfice du peuple et au détriment du trust de l'électricité, le peuple de cette province ne peut pas oublier lui, la rupture de contrats par le gouvernement de Québec au détriment de l'agriculture et des agriculteurs, au bénéfice du même trust de l'électricité. Evidemment, chacun a ses tendresses: M. le Premier Ministre a les siennes: s'il n'est pas permis de les lui reprocher, on peut du moins les constater.

Et quand nous songeons à la scandaleuse affaire du Lac-St-Jean, nous nous demandons comment M. le Premier Ministre peut venir nous dire ici en pleine face: "La province de Québec n'a jamais rompu ses contrats et j'espère qu'elle ne les rompra jamais.

Rien de plus simple: les contrats sont pour M. le Premier Ministre, des choses sacrées lorsqu'ils avantagent les trusts; mais ils deviennent quantité négligeable quand ils entravent la liberté de ces mêmes trusts.

De grâce, ne parlons pas plus de sainteté des contrats dans cette chambre que de corde dans la maison d'un pendu.

L'hon. Premier Ministre, qui aime beaucoup les tangentes vers les autres provinces et à Ottawa, comme s'il voulait éviter que le peuple et ses mandataires fassent une étude objective de la situation provinciale québecoise, a représenté comme une autre mauvaise mesure ontarienne l'imposition du revenu, sachant bien que celui-là, ce sont les riches qui le payent, alors que l'impôt foncier, ce sont les pauvres comme les riches qui en sont frappés, ces pauvres dont une loi de cette législature autorise de force la vente pour paiement des taxes.

L'impôt provincial sur le revenu est peut-être plus équitable et plus social que l'impôt foncier excessif tel que nous l'avons dans Québec : il est sûrement plus logique et plus juste que l'impôt payé par tous les consommateurs d'électricité à cette espèce de gouvernement que forment chez nous les trusts. C'est probablement la forme d'impôt de l'avenir, celle qui nous sauvera du péril communiste, que trop de gouvernants semblent ignorer dans leur concubinage avec les profiteurs d'un régime capitaliste taré.

Le député commençait à parler de "rechristianisation" lorsque l'heure de l'ajournement sonna.

Résultats d'école Culinaire à tout coup

A l'aide du MIXMASTER vous obtiendrez des résultats meilleurs et vous pourrez préparer des mets que vous n'auriez pu essayer auparavant. Le MIXMASTER mêle, mélange, etc., de façon plus uniforme, plus rapide et plus parfaite qu'il n'est possible à la main. Les nouvelles battes allongées vont jusqu'au fond du bol, en sorte que pas une parcelle des ingrédients ne saurait s'échapper. Une vitesse voulue pour chaque opération, invariable — à tout coup les mêmes résultats.



MELE
PILE
FOUETTE
BAT
EXTRAIT LE JUS DES FRUITS
PLIE
CREME
MELANGE
Nombre d'attaches sûres et pratiques

10 vitesses

Pleine force à chaque vitesse

Approbation Hydro E. P. C. No 3100

Tout devient plus délicieux: patates pilées qui fondent dans la bouche ; crème fouettée en presque rien de temps; gateau aux fruits ou la pâte la plus légère — chaque opération faite de façon rapide et parfaite. Sans pareil pour ménager du temps et du travail— son utilité n'a plus de fin. On dirait que vous avez quelqu'un pour vous aider à préparer les repas, et dire qu'il ne coûte qu'un sou pour fonctionner à l'électricité ? heures de temps. Pas un seul autre appareil moderne ne saurait vous donner autant d'aide et de satisfaction que le MIXMASTER.

MIXMASTER

Voyez-le dans les magasins d'articles électriques, à rayons ou chez les quincailliers

BYRNE VS BEDARD

Le procès de M. Frank Byrne contre M. Joseph Bédard, en Cour Supérieure, devant M. le juge Lucien Cannon. Comme le savent nos lecteurs, le député du comté de Québec réclame $5,000 du maire de Charlesbourg parce que celui-ci l'aurait diffamé à l'Ancienne-Lorette, le ou vers le 24 novembre 1935.

Entre autres propos injurieux, M. Bédard aurait dit que M. Byrne prenait de l'argent dans la poche des autres, et l'aurait même littéralement traité de voleur.

Nombre de témoins, une quinzaine en tout, se sont fait entendre pour la poursuite. Ils ont déclaré qu'ils avaient entendu les paroles reprochées par M. Byrne à M. Bédard, et que ces propos étaient tellement de nature à nuire au député de Québec que s'ils les avaient cru ils n'auraient pas voté pour M. Byrne.

La défense a fait entendre autant de témoins dont plusieurs ont été "taxés" contre la défense parce qu'inutiles témoins. Par l'entremise de son procureur, M. Bédard entend prouver que Byrne du temps où il était maire de Charlesbourg, a fait dépenser à la municipalité environ $1,800 de crédits non autorisés. Ce qui équivaut, d'après la défense, à prendre de l'argent dans la poche des autres. Les témoins de M. Bédard ont rendu des dépositions dans ce sens. Le défendeur veut aussi prouver qu'il n'a pas tenu les paroles que lui reproche M. Byrne, et que ses propos ont été mal interprétés. Mtes Gerald Coote et Alphonse Auger occupent pour la poursuite, et Me Frédéric Dorion défend M. Bédard.

En témoignant, le défendeur a admis qu'il avait pu dire que M. Byrne est un voleur d'élections, mais parce qu'il l'avait entendu dire. Il a parlé avec bonne foi, croyant servir l'intérêt des électeurs et sans intention de fausser la vérité. M. Bédard jure n'avoir jamais désigné directement M. Byrne sous les épithètes qu'on lui reproche. Les plaidoiries ont été prononcées hier et la cause est prise en délibéré.

HONFLEUR

Funérailles

Dernièrement eurent lieu les funérailles de Mme Louis Gagnon (née Lumina Bissonnette) décédée à l'âge de 76 ans et 3 mois.

C'est M. le curé Lafrance qui a fait la levée du corps et a chanté le service.

Le char funèbre était conduit par M. Clovis Fournier, de Ste-Claire. La croix était portée par M. Paul Morin. Portaient le cercueil: MM. Albert, Maurice, Louis et Lucien Gagnon, Antonio et Adrien Lamontagne (petits-enfants de la défunte).

La bannière de Ste-Anne était portée par MM. Joseph Morin et Jean Bernier. Mmes Joseph Morin, Jean Bernier, Amédée Goulet et Joseph Goulet tenaient les rubans.

Conduisaient le deuil: son époux, M. Louis Gagnon; ses fils: MM. Joseph, Emile et Antonio Gagnon; ses filles: Mmes Octave Bolduc (Evangéline), Samuel Lamontagne (Marie), Ernest Beaudoin (Eva); ses gendres: MM. Octave Bolduc, Samuel Lamontagne et Ernest Beaudoin; sa belle-fille, Mme Joseph Gagnon; ses beaux-frères: MM. Edouard et Octave Gagnon; ses petits-enfants: MM. Albert, Maurice, Louis et Lucien Gagnon, Antonio, Adrien et Eugène Lamontagne, Mlles Antoinette et Lucienne Lamontagne, Marie-Ange Beaudoin, Bernadette Gagnon et Hélène Chouinard.

Une foule considérable de parents et d'amis assistaient au service.

Aux parents en deuil nous réitérons nos plus vives condoléances.

Baptême

Le 10 avril, M. et Mme Edmond Fortier ont fait baptiser un enfant. Parrain et marraine, M. Florent Fortier et Mlle Théodora Fortier frère et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Amédée Goulet, tante de l'enfant.



CONGÉDIÉ de l'armée comme inapte

Subit un affaissement complet, fut envoyé à l'hôpital et recouvra la santé grâce à l'air frais, à une bonne nourriture et au Sirop Fellows.

Un ancien soldat dit comment le Sirop Fellows lui est venu en aide ainsi qu'à sa famille.

"Oui", dit Jean Roy*, soldat-vétéran de 45 ans, 'Fellows' m'a maintes fois remis sur pied. Dans mon enfance, c'était le *tonique de famille* chaque fois que nous étions malades.

"Pendant la période 1914-18, la vie de l'armée me rendit presque à bout. Je subis un affaissement complet et l'on me congédia comme inapte au service. Je fus envoyé à l'hôpital où le médecin me mit au 'Fellows'. Grâce au 'Fellows', à l'air frais et à une bonne nourriture, je recouvrai la santé et aujourd'hui, je me porte comme un charme !

"Je prends encore le 'Fellows' pour me fortifier contre les maux de l'hiver. Demandez à n'importe quel Roy quel est le meilleur tonique pour jeunes et vieux, et ils vous diront que c'est le Sirop Fellows."

(*Le nom est fictif, mais le récit est authentique.)

Il y a 60 ans que les médecins, partout, prescrivent le 'Fellows', avec sa teneur excellemment balancée de minéraux vitaux pour les cas suivants:

Etat d'Epuisement. Un système affaibli vous laisse exposé aux maladies. Le 'Fellows' aide à *enrichir* votre sang, à refaire votre santé et votre force de résistance.

Troubles Nerveux. Si vous êtes agité, irritable, vous avez *besoin* des sels minéraux contenus dans le Sirop Fellows. Le 'Fellows' *dégage* la tension et nourrit les nerfs affaiblis.

Longue Convalescence. Le 'Fellows', grâce à ses propriétés toniques, *refait* les forces usées et fait recouvrer une santé robuste.

En demandant le "FELLOWS", vous obtenez ce que le 'Fellows' seul peut vous donner. Deux grosseurs, chez votre pharmacien. 33F



SIROP FELLOWS
L'UNIVERSELLEMENT CELEBRE
COMPOSE AUX HYPOPHOSPHITES

OLD DUTCH VOUS OFFRE DES VALEURS ETONNANTES EN

Argenterie Wm. A. Rogers Qualité A-1 Plus dans l'attrayant dessin Croydon fabriquée par Oneida Ltd.



(CUILLERS DE TABLE OU A SERVIR)

1 SIX CUILLERES A THE — valeur de $3.50 la douzaine— pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

2 UN COUTEAU DE TABLE (lame en acier inlachable) et une fourchette — valeur de $16.80 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

3 TROIS CUILLERS A SOUPE OVALES, valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et .. 50c

4 TROIS FOURCHETTES A SALADE — valeur de $6.50 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et .. 50c

5 TROIS CUILLERS A BREUVAGE GLACE — valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

6 TROIS COUTEAUX A BEURRE — valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

7 TROIS FOURCHETTES A HUITRES OU A COCKTAIL— valeur de $6.00 la douzaine— pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

8 TROIS CUILLERS de TABLE OU A SERVIR — valeur de $6.00 la douzaine — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

9 UNE FOURCHETTE A VIANDE FROIDE — valeur de $1.05 —pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch, et 50c

10 UNE LOUCHE A SAUCE — valeur de $1.50 — pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et 50c

11 UNE SPATULE A BEURRE ET UNE CUILLER A SUCRE —valeur de $1.00 — les deux pour 3 panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch et 50c

Comment obtenir cette Argenterie

Envoyez 50c et les panneaux du moulin à vent de 3 étiquettes Old Dutch pour chacune des unités mentionnées dans cette annonce. Vous pouvez en commander une ou autant que vous désirez. Vous pouvez obtenir un service complet à un bas prix étonnant. Cette offre, valable au Canada seulement, expire le 31 décembre 1936.

OLD DUTCH *Negratigne pas*

parce qu'il est fait de Seismotite*, un agent nettoyeur et polisseur à l'action rapide et exempt de matière graveleuse pouvant égratigner.

Quand vous aurez essayé Old Dutch, vous ne voudrez plus vous en passer, parce que vous verrez qu'il fait votre nettoyage en la moitié moins de temps. Vous le trouverez économique aussi parce qu'il est si efficace et qu'il prolonge la durée de vos articles de ménage. Achetez Old Dutch aujourd'hui.



Fabrication canadienne

* *Enr. au Canada*

OLD DUTCH CLEANSER, Dépt. 136Y, 64 Macaulay Ave., Toronto

Ci-inclus.....panneaux du moulin à vent des étiquettes Old Dutch (ou étiquettes complètes) et.....é pour lesquels veuillez m'envoyer

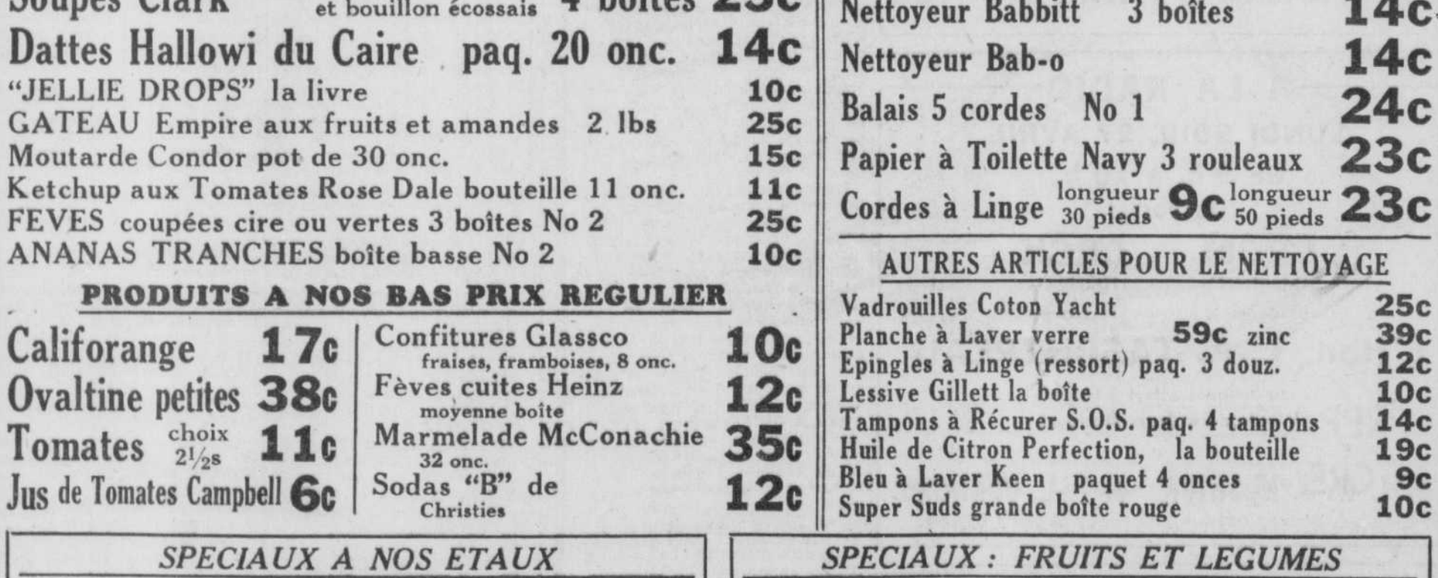
☐ 6 cuillers à thé ☐ 3 cuillers ovales à soupe ☐ 3 cuillers à table
☐ 3 fourchettes à salade ☐ 3 cuillers à breuvage glacé ☐ 1 fourchette à viande froide
☐ 3 fourchettes à huitres ☐ 3 couteaux à beurre ☐ 1 louche à sauce
☐ 1 couteau de table et fourchette ☐ 1 spatule à beurre et 1 cuiller à sucre

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Province.....

VENTE pour le GRAND MÉNAGE



SPECIAUX EN EPICERIES

BEURRE	de crémerie pasteurisé Mayfield la livre	25c
SUCRE	granulé le plus beau 10 lbs	50c
Fèves au Lard Clark	3 boîtes 22 onces	25c
Jus de tomates Clark	3 boîtes 10½ onc.	14c
Soupes Clark	tomates, légumes et bouillon écossais 4 boîtes	25c
Dattes Hallowi du Caire	paq. 20 onc.	14c
"JELLIE DROPS"	la livre	10c
GATEAU Empire aux fruits et amandes	2 lbs	25c
Moutarde Condor	pot de 30 onc.	15c
Ketchup aux Tomates Rose Dale	bouteille 11 onc.	11c
FEVES coupées cire ou vertes	3 boîtes No 2	25c
ANANAS TRANCHES	boîte basse No 2	10c

PRODUITS A NOS BAS PRIX REGULIER

Californge	17c	Confitures Glassco fraises, framboises, 8 onc.	10c
Ovaltine petites	38c	Fèves cuites Heinz moyenne boîte	12c
Tomates	choix 2½s 11c	Marmelade McConachie 32 onc.	35c
Jus de Tomates Campbell	6c	Sodas "B" de Christies	12c

Ammoniaque "Handy" la boîte	6c
Savon haché à la pesée 3 lbs	21c
Savon P. & G. 10 briques	33c
Savon de Toilette Many Flowers ou Fairy 3 briques	14c
Cire à Plancher Perfection	25c
Laine d'Acier Bull Dog paquet 16 tampons	23c
Nettoyeur Babbitt 3 boîtes	14c
Nettoyeur Bab-o	14c
Balais 5 cordes No 1	24c
Papier à Toilette Navy 3 rouleaux	23c
Cordes à Linge longueur 30 pieds 9c longueur 50 pieds	23c

AUTRES ARTICLES POUR LE NETTOYAGE

Vadrouilles Coton Yacht	25c
Planche à Laver verre 59c zinc	39c
Epingles à Linge (ressort) paq. 3 douz.	12c
Lessive Gillett la boîte	10c
Tampons à Récurer S.O.S. paq. 4 tampons	14c
Huile de Citron Perfection, la bouteille	19c
Bleu à Laver Keen paquet 4 onces	9c
Super Suds grande boîte rouge	10c

SPECIAUX A NOS ETAUX

FOIE DE VEAU Frais engraissé au lait, la lb. 29c		BACON WILSIL Préparé au Sucre la lb. 27c
POULETS à RÔTIR 4 à 5 lbs la lb. 28c		POULES fraîches tuées 4 à 5 lbs la lb. 24c
FESSES DE VEAU la lb. 14c	SAUCISSE MAPLE LEAF 2 lbs 45c	FESSES D'AGNEAU la lb. 26c
DEVANTS de VEAU la lb. 05c	FILETS DE POISSON FRAIS 2 lbs 35c	DEVANTS d'AGNEAU la lb. 11c
LONGES de PORC gras enlevé la lb. 20c	HADDOCK frais de l'Atlantique la lb. 9½c	ROTI HAUT de COTE ou épaule la lb. 11c
STEAK de RONDE Marque Bleue tranche complète, la lb. 17c	MORUE fraîche tranchée 2 lbs 25c	ROTI de COTE de Boeuf la lb. 19c
	Eperlan frais la lb. 15c	

SPECIAUX : FRUITS ET LEGUMES

Bananes grosses et mûres		la douz.	21c
Oranges Sunkist	sans pépins No 288	2 douz.	39c
Pommes McIntosh	fantaisie C.-A. Marque O. K.	gros fruits la douz.	25c
Citrons juteux de Californie		6 pour	15c
Pamplemousses	Sunkist juteux de bonne grosseur	5 pour	25c
Pommes pour cuire Spy No 1		5 livres	31c
Laitue Iceberg importée		2 pommes	13c
Oignon rouge No 1 Ontario		5 lbs	15c
Carottes fraîches	la botte	6c	
Choux nouveaux	3 livres	17c	
Epinards frais	2 livres	23c	
Rhubarbe fraîche	2 bottes	25c	

CAFE EARLY MORNING la lb. 23c

Prix en vigueur jusqu'à samedi 25 avril

DOMINION STORES LIMITÉE

LAMPES EDISON MAZDA 20-40-60 Watts 20c
100 Watts 30c

Les à-côtés de la délivrance des deux captifs de la mine

(Suite de la 1ère page)

son en apprenant par la Canadian Press que son frère avait été sorti vivant de la mine de Moose River. "Merci", a-t-elle dit quand on lui apprit qu'il s'était traîné hors de la mine sur ces genoux et ses bras."

Ottawa, 22. (P.C.)—Les applaudissements fusèrent au caucus ministériel quand M. King annonça que l'équipe de secours avait atteint les deux citoyens de Toronta enterrés vivants. Le premier-ministre a émis avec ferveur l'espoir que les deux hommes seraient ramenés facilement à la surface

à la surface.

La gratitude officielle de l'Ontario à la Nouvelle-Ecosse s'exprimera par un monument fabriqué avec 60 tonnes du roc pris au fond de la mine de Moose River, a dit M. Hepburn à Toronto, hier.

Pendant que l'on annonçait que le Dr D.-E. Robertson et Alfred Scadding avaient été retrouvés, le Moose River Fund Committee annonçait que $10,000 avaient été souscrits pour les héros qui sauvèrent la vie des deux hommes.

Quittant l'ambulance d'urgence qui le transporta avec Alfred Scadding, après son emprisonnement dans la mine de Moose River, le Dr D.-E. Robertson s'est dirigé tout de suite vers sa chambre où l'attendait sa femme, qui était mortellement inquiète depuis le 12 avril. "Pauline, ma chérie", dit-il en l'embrassant Elle ne put que répondre : "Eddie"

Le Dr Ed. Gallie, un ami de toujours du Dr Robertson, dit : "Maintenant nous allons l'avoir pour un jour ou deux, mais ensuite nous courrons après lui." C'est merveilleux, a dit le Dr Gallie. Tout de suite en sortant de la mine, il a couru vers sa chambre et a demandé un bon repas de steak de boeuf. La vitalité et le courage du Dr Robertson sont hors de pair.

De bonne heure ce matin, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse a rendu hommage aux hommes qui ont risqué leur vie pour effectuer le sauvetage des deux citoyens de Toronto enterrés vivants. "Nous sommes très reconnaissants du travail accompli en Nouvelle-Ecosse et ailleurs dans le pays. Nous sommes particulièrement reconnaissants du secours venu de l'Ontario, la province natale des trois hommes. On ne peut trop louer les hommes qui ont risqué leur vie pour sauver leurs semblables. Le monde applaudit le courage et la grandeur d'âme de ces héros".

Waukesha, Wisconsin, 23. (P.C.) — C'est avec la joie qu'on imagine que la jeune Ethel Scadding a appris que son père était sauf. Cette jeune fille de 15 ans a déclaré : "Je suis si heureuse qu'il soit sauvé". Elle télégraphia immédiatement à son père. Elle était en train de prier pour lui quand elle apprit qu'il était sauvé. Elle avait été préparée graduellement à apprendre la nouvelle.

Ottawa, 23. (P.C.)— M. R.-E. Finn, député libéral d'Halifax, n'a pas dormi de la nuit, attendant des nouvelles du sauvetage. De bonne heure il a envoyé au ministre des Mines, l'honorable Frank David, un long télégramme pour féliciter tous les sauveteurs, les deux héros du jour et le ministre. M. Finn déplore aussi la mort de M. Magill et envoie ses sympathies à la veuve éplorée.

● La juste *proportion* dans le mélange des tabacs de la Buckingham lui assure un arôme parfait et une douceur de "*velours pour la gorge.*"



CIGARETTES

Buckingham

"Un Velours pour la Gorge"

20 POUR 20¢

Robertson et Scadding sortent de leur terrible prison

(Suite de la 1ère page)

faites pas", répondit Scadding à un mineur qui venait de proposer aux deux hommes, en badinant, de sortir eux-mêmes de la mine et de ramper au dehors jusqu'au sommet. En fait Robertson rampa sur une grande partie du trajet dans le boyau de sortie

"Je crois que c'est faisable", dit-il, et par l'étroit boyau qu'avaient ouvert des centaines d'hommes au risque de leur vie il entreprit le voyage, tantôt s'aidant lui-même, tantôt se faisant aider. Une fois au sommet, les sauveteurs lui interdirent le moindre effort.

"Thanks boys", disait-il comme on le portait à l'ambulance au milieu des acclamations de la foule.

LES EMOTIONS

Son apparition au sommet fut le signal d'une manifestation d'enthousiasme qui continua jusqu'à ce que Scadding, l'autre survivant, eût été admis dans l'hôpital improvisé où Mmes Robertson et Scadding attendaient leurs maris. Après tant de jours et de nuits d'attente et de travail tout le monde délirait de joie. Les hommes se donnaient les uns aux autres de rudes claques dans le dos. Quelques-uns ne pouvaient retenir leurs larmes. Les femmes dans la foule pleuraient et criaient en même temps. Quant aux survivants, qui venaient de passer dix jours dans l'obscurité profonde d'une caverne, ils ne reconnaissaient personne et regardaient droit devant eux.

ENCHEVETREMENT

La tension, au sommet de la mine, fut très vive hier après-midi et hier soir. Dix jours de travail ardu allaient aboutir. Et cependant les heures passaient sans amener de résultat décisif. Des rapports encourageants arrivaient d'en bas puis d'autres qui l'étaient moins.

L'enchevêtrement de bois offrait un obstacle tenace. Au cours de l'après-midi un mineur vit le Dr Robertson se trainer sur les mains et les genoux dans le puits.

"How are you?" lui cria-t-il. "How are you?" répondit le docteur.

Quelques outils furent renvoyés au sommet et un sauveteur annonça avec précipitation qu'on avait vu Robertson. Tout de suite le cri fut lancé: "Ils ont percé! Ils ont percé!"

Mais ils n'avaient pas encore percé. Les ingénieurs qui dirigeaient les travaux estimèrent qu'on n'était pas encore à bout de travail. L'enthousiasme tomba et des mineurs redescendirent dans le boyau pour se remettre à peiner. Toute la fin de l'après-midi, toute la soirée et jusqu'à minuit, la lutte se poursuivit dans ces conditions, et de nouveau l'espoir se fit jour. Médicaments, civières, bouteilles d'eau chaude et couvertures, déjà descendus une première fois puis remontés, furent ramenés, et quand on les demanda pour la seconde fois ce fut pour de bon.

PROMPT SAUVETAGE

L'hon. F. R. Davis, ministre de la santé en Nouvelle-Ecosse, se trouvait là quand l'appel arriva. Tout de suite il plongea dans le boyau pour administrer aux entombés les premiers soins, si ceux-ci étaient nécessaires. Mais le retour au sommet fut remarquablement rapide. Les deux survivants avaient encore assez de forces pour faciliter le sauvetage. Ils avaient passé exactement 10 jours, une heure et 44 minutes dans leur prison souterraine. L'éboulement qui les avait murés vivants s'était produit à 11 heures du soir le dimanche de Pâques.

La deuxième journée de l'enquête Turgeon

(Suite de la 1ère page)

quels le fil s'enroule en forme de cône. Son travail consiste à fixer le brin à la grosseur requise. Le fil leur arrive sous forme de rouleau.

Par Me Beauregard:

—Combien cela paye-t-il ?

—Je ne le sais pas.

—Combien d'heures faites-vous par jour ?

—Dix heures, soit de 7 heures à midi et d'une heure à six heures.

—Savez-vous de quelle façon on calcule votre travail ?

—Ça dépend. On ne spécifie jamais comment nous sommes payées. On sait ce qu'on a quand on l'a. On ne sait pas d'avance ce qu'on aura. Des listes de prix, je n'en ai jamais eu. On demandait le prix et on nous répondait qu'on ne le savait pas.

—D'où vient votre travail ?

—De l'arrangeur.

—Comment pesez-vous votre coton ?

—Cône par cône.

—Combien avez-vous gagné dans votre dernière paye ?

—$21 pour cinq jours et demi.

—Avez-vous déjà eu moins ?

—J'ai déjà fait des quinzaines pleines et j'ai eu des payes de $15. ou $16. Nos compagnes nous disaient que tel fil est payant et que tel autre ne l'est pas.

Le témoin reçoit ce salaire depuis deux ans, soit $20.00 ou $21.00. Il y a deux ans ou deux ans et demi, elle s'est fait $24.00 par quinzaines pleines. L'arrangeur lui a dit qu'il ignorait la base de son salaire. Il est très rare qu'elle reçoive des quinzaines pleines. Elle change d'ouvrage plusieurs fois par jour. Elle fait des échantillons et ne reçoit pas plus pour cela. Tous les midis, un rapport leur permet de voir la quantité de coton filé. Les employées portent des numéros. Le témoin a le numéro 130. Quand elle travaille sur les tubes, elle change de numéros. Les échantillons ne lui paraissent pas inclus dans la paye. Le témoin a l'impression que son travail est payé selon le poids et la qualité du coton. L'hiver, l'eau est potable, mais l'été, elle ne l'est pas. Les salles de toilettes sont passablement propres. Il y a des sièges depuis cinq mois environ. Avant, il n'y en avait pas.

Mtre Ballantine essaie de faire dire au témoin qu'elle sait sur quelle base elle est payée. Mlle Lapointe dit qu'elle l'ignore.

—Vous paie-t-on un dollar par cent livres ?

—Pas autant que cela.

—Vous jurez que vous n'avez aucune idée de ce qu'on vous paye ?

—Nous le savons.

—Combien de temps vous faut-il pour faire le cône ?

—Un quart d'heure ou vingt minutes, mais il n'y a rien de précis.

—Savez-vous qu'il y a quelqu'un chargé de nettoyer les cabinets ?

—Il y a un homme.

—Ne sont-ce pas celles qui s'en servent qui les rendent mal propres?

—C'est les filles qui vont là, je suppose.

—Combien de machines surveillez-vous ?

—Une machine.

Mlle Angéline Albert, 18 ans, employée depuis deux ans, gagne 13 sous et demi de l'heure.

Par Me Beauregard :

— Qui vous a dit cela, ce secret-là ?

— Le contremaitre.

L'avocat déclare à la Cour que c'est plus que le salaire moindre minimum. Le témoin dit qu'elle gagne $1.38 par jour. Dans ce département, des employées ont gagné jusqu'à $25 par 11 jours. Les employées n'ont pas de salles pour changer de vêtements. Les hommes vont à la salle de toilette. Il y en a quatre: deux pour les hommes, deux pour les femmes. Elles sont 25 "doffeuses" qui travaillent dix heures de suite. "Doffer", c'est vider les "spools" et les remplir. Ces femmes poussent des boites avec des roues.

La séance continue.

Magill est mort de pneumonie au fond de la mine de Moose River

(Suite de la 1ère page)

à l'excès. Ils buvaient de l'eau tant qu'ils voulaient et c'est à cela qu'ils attribuent leur longue résistance sous terre.

"L'inconfort de leur position et l'angoisse d'un salut problématique étaient ce qui les faisait le plus souffrir. Les premiers jours ils purent dormir. Pour prendre ce repos nécessaire, ils se tenaient étroitement enlacés pour conserver un peu de chaleur. S'ils n'allèrent pas plus souvent à l'orifice du trou communiquant avec le haut, c'est que le Dr Robertson voulait qu'ils conservent leurs forces. Pour aller au tube par où on leur envoyait des vivres ils devaient descendre d'une vingtaine de pieds et traverser de l'eau... La fatigue et le risque étaient trop grands."

DES SALAIRES

Trois-Rivières, 23 (DNC) — A une séance spéciale, le conseil municipal de Trois-Rivières a décidé d'octroyer à chacun des échevins une indemnité annuelle de $1,000. Le conseil a aussi décidé de demander à la Législature l'autorisation d'employer exclusivement, dans sa charte, à l'avenir, le terme de "Trois-Rivières" dans la version anglaise tout comme dans la version française.

L'échevin Robert Ryan n'assistait pas à cette séance. L'échevin Napoléon Lamy, doyen du conseil, déclare se rallier à l'idée d'un salaire pour les échevins uniquement parce que la majorité y était favorable.

Comme la cité de Trois-Rivières n'a pas soumis de bill cette année à la Législature, elle demandera que ces deux demandes soient greffées sur le 101 de la Three-Rivers Grain and Elevator.

Le dramatique sauvetage de Moose River

(Suite de la 1ère page)

teurs sont devenus des héros internationaux, ayant tout risqué pour la vie de leurs semblables.

Les gouvernements et les individus ont fait ce qu'ils ont pu. La Nouvelle-Ecosse a fait le premier effort, en envoyant une pelle à vapeur d'Halifax à la mine. M. J. J. Bickell de Toronto, président de la McIntyre-Porcupine Gold Mine, a envoyé quatre sauveteurs d'expérience d'Haileybury.

Ces quatre sauveteurs portaient avec eux 800 livres d'appareils de secours; ils ont voyagé par train et par avion jusqu'à Moose River et ont immédiatement commencé leur hasardeux travail. Ce sont W. H. Hennigan, Sinclair MacMillan, George Mitchell et Elmer Moran.

Quand on s'aperçut que le travail serait long, une perforeuse en diamant a été envoyée à Moose River de New Glasgow, sur les ordres du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. On a transporté un véritable hôpital ambulant, et trois gardes-malades ont été dépêchées sur les lieux.

Après que la perforeuse eut permis de communiquer avec les enterrés, M. Hepburn a dépêché un avion de Toronto avec de la laine pour être envoyée par le tube aux deux hommes sans doute gelés.

De bonne heure, hier, M. Hepburn a envoyé un autre avion de Sault Ste-Marie, portant un appareil spécial de téléphone, pour améliorer les moyens de communication déjà existants, et plus tard encore dans la journée il a envoyé pour $5,000 de radium en avion. Cela devait servir si les sauveteurs avaient de la difficulté à localiser le niveau. Grâce au radium on aurait pu déterminer la position exacte des prisonniers.

Ayant été averti que le radium ne servirait probablement pas, M. Hepburn n'a pas contremandé le voyage en avion, craignant un autre éboulis ou un autre accident qui aurait rendu inutile le travail déjà accompli. "Nous voulons faire tout ce qui est possible", a-t-il dit. Et ce fut ainsi: chacun fit ce qu'il put, et avec succès final.

EN MISSION

Une cousine de Gérard Raymond, la R. Mère Marie de St-Celsien (Marie-Ange Raymond, de Québec), des RR. SS. Dominicaines de la G.-Allée, partira demain avec deux compagnes, à bord de l'"Asconia", pour les missions. Les autres religieuses qui s'en vont exercer leur zèle apostolique avec Mère Marie de St-Celsien sont les RR. Mères Marie de St-Romard (Isola Lafrance, de l'Abitibi), et Marie de St-Basien (Berthe Marleau, de Beauharnois). Toutes trois quitteront Québec demain après-midi à destination de Paris. Elles recevront ensuite leur obédience de la Mère Générale et elles seront dirigées vers les missions des Dominicaines soit en Afrique, au Japon ou aux Indes.

Pour Bonne Santé

Buvez Boril

Tous les Jours

"LA FORCE MÊME DU BOEUF"

35/15F

18 AVRIL
25 AVRIL
LA SEMAINE DU MATELAS MARSHALL!

Moins de 2¢ par nuit

UN MARSHALL EST L'ASSURANCE-SANTE LA MOINS CHERE QUE VOUS PUISSIEZ ACHETER

N'oubliez pas que le Marshall est le premier matelas à ressorts



VOTRE CHANCE DE GAGNER UN JOLI MATELAS MARSHALL

La Compagnie Marshall offre à titre gracieux 5 des fameux matelas à ressorts Marshall aux cinq premières personnes dont les noms sortiront lors du tirage de la "Semaine Marshall".

Tout ce que vous avez à faire c'est de découper ce coupon, d'y mettre vos nom et adresse, de l'apporter à notre magasin, et nous l'adresserons à la Compagnie Marshall qui vous inscrira au concours. Il n'y a rien à payer. Vous n'êtes nullement tenu d'acheter, mais il faut que votre entrée soit faite durant la "Semaine Marshall", du 18 au 25 avril. Nous connaîtrons les résultats le 15 mai. Découpez ce coupon maintenant.

Votre nom .....

Adresse .....

Voyez nos étalages spéciaux de la Semaine Marshall

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE

142 -- rue St-Joseph -- 142

SAVEUR DE CRÈME FRAÎCHE SI ÉCONOMIQUE



PRÉPAREZ CETTE DÉLICIEUSE SOUPE À LA CRÈME AU COÛT DE 1¼¢ L'ASSIETTÉE

VOICI une soupe dont on se régalera chaque fois que vous en servirez! Riche et appétissante, elle a la saveur de la crème fraîche. Elle est nourrissante, veloutée et réconfortante. Et si facile à préparer au Lait St. Charles. Essayez-la pour le lunch ou le diner.

SOUPE ST. CHARLES À LA CRÈME DE CAROTTES

4 moyennes carottes
1 petit oignon
2 cuil. à soupe graisse de lard fumé (bacon)
3 cuil. à soupe farine
½ cuil. à thé sel
Quelques grains poivre
1 tasse Lait Evaporé St. Charles
1 tasse eau dans laquelle auront bouilli les carottes

Faires bouillir les légumes dans l'eau salée, jusqu'au tendre. Egouttez-les, conservez le liquide. Hachez fin et passez au tamis à purée. Faites fondre la graisse au bain-marie. Ajoutez la farine et l'assaisonnement. Amalgamez bien. Ajoutez la purée de légumes, le Lait Evaporé St. Charles et l'eau dans laquelle les carottes auront bouilli. Prolongez la cuisson 10 minutes, en remuant de temps en temps. Parsemez, au goût, de persil haché. Recette pour 8 convives.

Ce n'est qu'un des nombreux, et merveilleux potages à la crème qu'on prépare au Lait St. Charles. Essayez-le Lait St. Charles dans les patates pilées, les poudings, les sauces à la crème, les gâteaux et les cossetardes, ou dans une tasse de thé ou de café qu'il rendra exquise!

Le St. Charles est du lait frais, de campagne, avec toute sa crème, évaporé au double de sa richesse et irradié pour l'enrichir de vitamines solaires D, dans les usines méticuleusement propres de Borden.

Afin d'obtenir cette saveur de crème fraîche, exigez toujours le Lait St. Charles. Vous le reconnaitrez à la "Vache Dorée" sur étiquette bleu et blanc.



Fabriqué au Canada

LAIT ST. CHARLES IRRADIÉ Borden

BC15SP

Les dernières toilettes *chez* Jos. Thivierge Ltée

sont appréciées à leur juste valeur, étant choisies par une experte féminine les lignes des silhouettes reflètent la vraie note personnelle et le style d'une élégance choisie.



COSTUMES
Tricot de Laine

Nouvelles collections de splendides costumes tricot laine Botany, faits en 2 ou 3 pièces, dans toutes les nouvelles teintes du jour, vous les aimerez car les styles sont tout à fait gracieux.

5.95 9.95 16.95

Extra Spécial

75 MANTEAUX ECHANTILLONS

Haute nouveauté, 4 modèles différents, dans les tweeds mélangés, et tissus unis, style Sport ou de toilette.

Une vraie occasion à

9.95 10.95 12.95

Jolis Costumes Swagger

Jaquettes longues ou trois quarts, style ample ou ajusté, faits dans les plus nouveaux tissus importés, tels que crêpe de laine, tweed de fantaisie. Valeur insurpassable

11.95 14.95 19.95

SUPERBES
Costumes strictement Tailleurs

Nous les montrons en trois styles différents. Jaquettes, courtes ou longues, confectionnés de worsted anglais, unis et de fantaisie, venant d'être reçus.

12.95 18.95 26.95

Vérifiez nos prix et vous constaterez que vous payez moins cher chez

JOS. THIVIERGE LIMITÉE
135 ST JOSEPH - QUEBEC.



Autres fameux produits Corby
ROBERT HOPE'S LONDON DRY GIN
25 oz. $1.80 - 40 oz. $2.70
CORBY'S SPECIAL SELECTED RYE (Vieux de 10 ans)
13 oz. $1.25 - 25 oz. $2.40 - 40 oz. $3.60
CORBY'S OLD RYE (Vieux de 9 ans)
10 oz. 85c - 25 oz. $2.00 - 40 oz. $3.00

25 oz. $1.80 • 40 oz. $2.70

Distillé et embouteillé en entrepôt par Consolidated Distilleries Ltd., Corbyville

Le promoteur Asselin présentera son premier programme de lutte le 29 avril à l'Aréna

Le populaire promoteur de lutte professionnelle donnera une série de séances au cours du mois de mai — Une première, le 29 avril, avec Yvon Robert et Carlos Stringari en attraction principale — John Spellman nous revient avec Arthur LeGrand — Deux autres numéros.

Jos. Asselin, le populaire promoteur de lutte, est dans nos murs depuis hier. Au cours de sa visite aux bureaux du "Soleil", hier, il nous a informé qu'il avait réussi à bâcler une série de programmes dont les figurants sont avantageusement connus dans le domaine professionnel. Sa première séance sera présentée aux amateurs québecois, le 29 avril prochain, et les autres à chaque mercredi du mois de mai.

"Je ne puis certifier que je donnerai des séances toute la saison", nous dit Asselin, "mais vous pouvez assurer vos lecteurs que je tiendrai bon tant qu'ils me prêteront leur encouragement. Mes programmes comprendront quatre numéros de premier choix. Les figurants ne seront pas tous des champions, bien entendu, mais ils plairont certainement aux amateurs de lutte".

Comme début de sa septième saison de lutte, Asselin nous présentera en finale, le jeune et brillant Yvon Robert qui fait actuellement une tournée sensationnelle aux Etats-Unis. Il aura comme adversaire l'Italien Carlos Stringari, qui pèse quelque chose comme 230 livres ! Ce lutteur jouit d'une excellente réputation; ce sera sa première visite à Québec.

En semi-finale, "Gentleman" Jack Washburn, 229, de Los Angeles, sera opposé à George Hagen, 210, champion lutteur de la marine américaine.

Et pour compléter le programme du 29 avril, Al Morelli, 210, du collège de Boston, sera l'adversaire de Ivan Petroff, 211, un Bulgarien. Au lever du rideau, John Spellman, 217, de Baltimore, rencontrera Arthur LeGrand, 222, de St-Philippe de Laprairie.

Ce premier programme nous permet d'augurer une intéressante saison de lutte. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

LES AS DANS LE GROUPE SENIOR

Montréal, 23. (P.C.) — La demande d'admission des Quebec Aces, champions intermédiaires de la province, dans le groupe senior de la Q.A.H.A. a été lue au meeting de cette association, hier soir. Une décision sera prise à ce sujet lors de la prochaine réunion.

Bill Meloche, ancien équipier du Laval qui fut suspendu pour avoir figuré sans permission sur une équipe des Etats-Unis, a fait application pour sa réinstallation. Son cas sera discuté prochainement.

AU SACRE-COEUR

Tous les membres du club de balle molle de la paroisse du Sacré-Coeur, qui ont encore en leur possession des billets de râfle sont priés de les remettre à M. Arthur Prémont d'ici à ce soir.



LE TOURNOI DE LA SALLE PALACE

Voici la liste des joueurs qui devront jouer ce soir. M. Chs. Lentgis, le champion de l'an dernier qui avait remporté les honneurs du tournoi avec une moyenne de 162.6, fera tout en son possible pour défendre son titre.

7.00, Tom Peeling ; 7.07, Tom Bresnahan; 7.14, G. Casgrain; 7.21, Chs Lentgis ; 7.28, Mike Malaskis ; 7.35, Geo. Langevin ; 7.42, Jean-Paul Fortin ; 7.49, Henri Lortie, 7.56, Fernand Cliche ; 8.03, Jean Bouffard ; 8.10, Ross Rouke ; 8.17, Frank Devlin ; 8.24, Harold McCord ; 8.31, Barney Quinn ; 8.38, Harold Cooper ; 8.45, Harold McMahon ; 8.52, Henry Higgins ; 8.59, Jim Levasseur ; 9.06, Harold Kelly ; 9.13, Herbie Kelly ; 9.20, Geo. Clark ; 9.21, Geo. Boisvert; 9.34, Billy Roche ; 9.41, Lucien Delisle ; 9.48, Jean-Paul Dussault ; 9.55, Camille Lockwell ; 10.02, Adjutor Dussault ; 10.09, Paul Lockwell ; 10.16, P. Larue ; 10.23, Maurice Audette ; 10.30, Conrad Douville ; 10.37, G. Vallière ; 10.44, Gaston Mercier ; 10.51, Ph. Lafferrière.

LA BALLE-MOLLE

L'ouverture de la saison de la balle-molle à Québec, aura lieu dimanche prochain, au parc Fontaine. Le St-Roch de Québec rencontrera alors le club "station de service Belleau".

Les amateurs sont invités à cette première joute qui est cédulée pour 2 h. 30. Une estrade des plus confortable sera mise à leur disposition.

DECISION A LEWIS

Chicago, 23. — (P. A.) John Henry Lewis, détenteur du championnat mi-lourd du monde, a facilement décroché une décision en dix rondes contre Izzy Singer, de New-York, à l'Aréna de Chicago. Son titre n'était pas en jeu.



BASEBALL

HIER

LIGUE AMERICAINE

Washington . .000 001 002—3 12 0
Boston . . . .100 021 00x—4 6 0
Newsom et Bolton; Ostermueller et R. Ferrell.
Détroit . . . .000 112 000—4 10 1
St-Louis . . . .312 101 04x—12 18 3
Crowder, Lawsan, Sullivan, Wade et Hayworth; Cain et Hemsley.
Chicago à Clevelande remise froid.
New-York à Philadelphie remise froid.

LIGUE NATIONALE

Boston . . . .000 000 000—0 5 0
Brooklyn . . .211 000 10x—5 10 1
Chaplin, Reis et Lopez; Earnshaw et Berres.
St-Louis . . . .002 000 022—6 7 3
Cincinnati . . .111 000 13x—7 10 1
Parmelee et Davis; Hollinsworth, Schott et Campbell.
Philadelphie . .000 000 200—2 8 0
New-York . . .300 021 10x—7 16 1
E. Moore, Passeau et Wilson; Hubbell e tDanning.
Pittsburgh à Chicago remise pluie.

L'INTERNATIONALE

Montréal . . . .102 014 300—11 15 2
Baltimore . . .000 010 000— 1 9 1
Myllykangas et Myatt; Pearce, Lohrman, Melton et Spencer.
Buffalo . . . .000 000 000—0 5 2
Albany . . . .000 000 20x—2 4 0
Harris et Phillips; Burke et Savino.
Rochester . . .005 010 100— 7 10 1
Newark . . . .002 311 03x—10 14 1
Kaufman, Kleinke, Michaels, Munns et O'Farrell; Miller, Chandler, Wicker et Hershberger.
Toroto à Syracuse, remise froid.

ASS.-AMERICAINE

Columbus, 2; Milwaukee, 3.
Minneapolis, 0; Louisville, 3.
Saint-Paul à Indianapolis, remise froid.
Kansas City à Toledo, remise froid.

LES CIRCUITS

Hier: Leiber, Giants; Wilson, Phillies; Chapman, Reds; Riggs, Reds, un chacun.
Les meneurs: Klein, Cubs, 4; Dickey, Yankees, 3; Trosky, Indians, 3.
Ligues Nationale: 42, Américaine 28; total 70.

LE BIG SIX

	G	AB	R	H	Pct
Terry, Giants	6	11	3	7	.636
Lombardi, Reds	7	27	6	13	.481
Bell, Browns	7	29	6	13	.448
Moore, Giants	8	36	11	16	.444
Medwick, Card.	6	27	3	12	.444
Gehringer, Tig.	6	28	5	12	.429
Averill, Indians	6	22	8	9	.409

LES POSITIONS

Ligue Internationale

	G.	P.	P.C.
Montréal	4	0	1000
Newark	6	1	.857
Baltimore	4	2	.667
Albany	2	2	.500
Rochester	1	2	.333
Buffalo	1	5	.167
Toronto	1	5	.167
Syracuse	0	2	.000

Ligue Américaine

	G.	P.	P.C.
Chicago	4	1	.800
Boston	7	2	.778
Cleveland	4	2	.667
New-York	4	4	.500
Washington	5	5	.500
Détroit	2	4	.333
St-Louis	2	5	.286
Philadelphie	1	6	.143

Ligue Nationale

	G.	P.	P.C.
New-York	7	1	.875
Pittsburgh	3	2	.600
St-Louis	3	3	.500
Cincinnati	4	4	.500
Philadelphie	4	5	.444
Chicago	3	4	.429
Brooklyn	3	5	.375
Boston	2	5	286

CEDULE DU JOUR

Ligue Nationale
New-York à Brooklyn ; clair, 3.15.
St-Louis à Cincinnati, clair, 3.
Philadelphie à Boston, clair, 3.15.
Pittsburgh à Chicago, clair, 3.
LIGUE AMERICAINE
Washington à New-York, clair, 3.15.
Chicago à Cleveland, clair, 3.
Boston à Philadelphie, clair, 3.
Détroit à St-Louis, clair, 4.
Ligue Internationale
Rochester à Newark, clair, 3.
Montréal à Baltimore, clair, 3.
Buffalo à Albany, clair, 3.
Toronto à Syracuse, clair, 3.

Les "pros" donneront une exhibition au club de tennis Québec le 8 mai

FIN DE SAISON AU CLUB VOIRIE

Dimanche prochain, au chalet de l'avenue Laurier, aura lieu le grand banquet qui marquera la fin des activités du Club de Ski de la Voirie pour la saison 1935-36.

Cette fête sportive sera présidée par le lieut-colonel J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie. On en profitera pour distribuer les trophées gagnés au cours de la dernière saison.

On pourra se réserver des cartes en s'adressant à M. L.-A. Dupuis, tél.: 2-0486 ou 3-0517, ou au chalet du Club Sportif de la Voirie.

JOUEUR HABILE



ELWIN "DOC" ROMNES, brillant joueur de centre des Chicago Black Hawks, a décroché le trophée Lady Byng, lorsqu'il fut proclamé le joueur le plus habile et le plus sportif de la N.H.L.

HARRY MADISON ET DYN. DUNN AU "MUTUEL"

Ces deux gladiateurs étrangers feront les frais de la finale, demain soir, au Club Mutuel — Al Tabah aux prises avec Maurice Fortin — Trois autres combats.

L'expérience a démontré au promoteur du club Mutuel que si les sportifs de notre ville s'intéressent et goûtent les lutteurs locaux, leur intérêt s'éveille plus rapidement quand des gladiateurs étrangers sont à l'affiche. Aussi, la direction du club vient de décider de faire venir chaque semaine un nombre plus considérable de lutteurs du dehors, pour sa séance de vendredi.

La finale mettra en vedette le fameux Harry Madison que tous les sportifs désirent voir à l'oeuvre. Madison aura comme adversaire l'incomparable "Dynamite" Dunn. Ce dernier est très populaire dans la métropole, il sera certainement apprécié ici.

La semi-finale n'est pas à dédaigner non plus. Le populaire Jacques Trudeau, qui a fait des siennes ici à maintes reprises, aura un adversaire de bon calibre en la personne de Johnny Dallas, un dur-à-cuire lui aussi. Cette rencontre promet autant que la finale.

Le numéro spécial mettra en vedette Dave Johnson et Tony Shade deux gladiateurs très appréciés des fervents de la lutte. Ce sont deux artistes du matelas que les promoteurs montréalais s'arrachent.

Les deux préliminaires sont des engagements de choix. On aura le plaisir de revoir le fameux petit Japonais Al Tabah aux prises avec Maurice Fortin, le seul lutteur de Québec sur la carte de vendredi. Le "jiu-jitsu" de Tabah terrassera-t-il Fortin ? Enfin, Paul Savary luttera contre le rude Young Sonnenberg.

Il n'y a pas de doute qu'avec une telle carte, le club Mutuel sera rempli à déborder vendredi soir.

LE BANQUET DU 2 MAI

C'est le 2 mai, un samedi, qu'aura lieu le grand banquet organisé à la suggestion de notre confrère Roy-V. Halpin, dans le but de présenter aux champions des ligues de hockey du district de Québec, les trophées et prix gagnés au cours de la dernière saison. Ces agapes seront tenues à l'hôtel St-Louis.

Au meeting d'hier soir, un comité a été formé afin d'assurer le succès de cette soirée. En voici les membres : Président, M. Gavan Power ; maître de cérémonies, Roy-V. Halpin; trésorier : Guy Lavallée ; publicité : Edmond Piché et Charles Miville-Desechênes ; partie récréative du programme, Lionel LeBel; coupes : Albert-F. Racette ; billets, Vincent Fusk, jr. et Wilfrid Thibault ; souscriptions : Pierre-C. Lachance.

UN MEETING DU CIRCUIT POULIOT

Georges-H. Pouliot, président de la ligue de baseball Québec-District, a convoqué un nouveau meeting pour ce soir, à 9 heures. La réunion aura lieu à sa résidence, 300 rue St-François.

Les clubs intéressés à faire partie de la ligue, cet été, devront envoyer leurs délégués. Il s'agit, cette fois-ci, de remplacer le Canadien dont les directeurs semblent décidés à s'abstenir de toute activité sportive, cette année, à l'exception de la pêche et du "motoring".

JOUEUR UTILE



EDDIE SHORE, solide joueur de défense des Boston Bruins, s'est vu attribuer le trophée David-A. Hart, ces jours derniers, comme joueur le plus utile à son club.

2E PROGRAMME DE BOXE A L'ARENA

Un deuxième programme de boxe amateur sera présenté, lundi soir prochain, à l'Aréna, sous les auspices de l'Association Sportive de Québec.

Lauréat Groleau est en dehors de la ville pour quelques jours et on croit qu'il nous reviendra avec un programme très intéressant.

Avant son départ, il a définitivement bâclé quelques rencontres. L'une d'elles mettra aux prises le populaire Bobby Face O'Connell contre Vic. Lamontagne. Ce dernier a perdu aux mains de Delaney lundi dernier, mais il faut dire qu'il concédait à son adversaire plus de 10 livres. Contre O'Connell ce devrait être des plus intéressants.

Une autre bataille a été bâclée, etnre Kid Belleau et Johnny Beauty. Ce dernier a créé une belle impression lundi dernier.

Al Laperrière, le petit homme de St-Malo, nous reviendra cette fois contre Kid Brunswick qui défit Joe Kick, lundi dernier. Ces trois rencontres donnent un peu l'idée de ce que cela sera lundi prochain et on espère bien à l'occasion attirer une grande assistance dans l'édifice de l'Aréna.

Au retour de Groleau, nous communiquerons les résultats de ses démarches pour la préparation du programme qu'il organise avec le promoteur Léo Bourgault.

AU FRONTENAC

Les élections du club de raquetteurs Frontenac auront lieu dimanche prochain, au chalet du parc Victoria.

Pichenettes

Ayez toujours un but.
— o —
Le golf combat l'oisiveté.
— o —
La nature combat la rigidité.
— o —
Au trésor un bon oeil verra.
— o —
Arvee Aitch tuera le veau gras.
— o —
La marche conduit au succès.
— o —
Un gueuleton pour les médaillés.
— o —
L'endurance vaut mieux que la force.
— o —
C'est au "Zoo" qu'on choisit le nom d'un club.
— o —
Que votre championnat s'exerce sur lui-même.
— o —
On peut apprendre à nager sans se jeter à l'eau.
— o —
L'exercice l'emporte sur le jeu, et le jeu sur le sport.
— o —
La danse a quelque chose de primitif ou de décadent.
— o —
Une bonne transpiration, voilà le bain le plus hygiénique.
— o —
Pour les frappeurs de nos grandes ligues, les coups de cinq sont impossibles, mais les triplets et les quadruplets sont affaires de routine.

LE TENNIS AU F. D'ERABLE

Le club de tennis Feuille d'Erable se prépare activement en vue de la prochaine saison. Son bureau de direction, élu l'automne dernier, est composé des officiers suivants:

Président, Fernand Guay; vice-président, Freddy Hazel; secrétaire, Gérard Guay; trésorier, Alphonse Turgeon; directeur, Arthur Faucher.

D'importantes améliorations ont été apportées au chalet du club, telles que l'installation d'une douche, de casiers et de l'eau... potable. On sait que le Feuille d'Erable" possède l'un des plus beaux luminaires de la région de Québec. Il se peut que le club fasse partie d'une ligue, cette année. Aux membres de décider.

Les amateurs de tennis qui désireraient participer aux activités du "Feuille d'Erable" voudront bien s'adresser à l'un ou à l'autre des officiers que nous venons de nommer.

Cet événement sportif sera l'un des plus importants de la prochaine saison du tennis — Vines, Lott, Bell et Stoeffen en lice — Bill Tilden louange Ellsworth Vines.

L'exhibition que donneront ici le huit mai prochain, Ellsworth Vines, George-M. Lott, Berkeley Bell et Lester Stoefen, les brillants joueurs du circuit professionnel de Bill O'Brien, sera incontestablement l'événement principal de la prochaine saison du tennis local.

Ces constellations du tennis international en seront à leur première apparition sur le court québecois, et nous pensons qu'il se passera quelque temps avant que les fervents du tennis, non seulement dans la cité mais dans la région de Québec, aient l'avantage de les revoir à l'oeuvre.

Il ne semble pas exister de doute quant à l'identité du meilleur joueur de tennis au monde, à l'heure actuelle. Les classements qui sont publiés et en Amérique et en Europe, et dans lesquels on tient compte des amateurs comme des professionnels, ont tous le nom d'Ellsworth Vines en première place. Ce seul fait est suffisant pour établir la réputation de M. Vines, mais, invariablement, on pose la question suivante : "Comment Vines aurait-il figuré contre les vedettes d'hier, Tilden, Cochet, Lacoste, Williams, McLoughlin et al ?"

Cette question ne manque pas d'à propos. Elle fut posée dernièrement à Bill Tilden, et voici ce qu'il répondit : "Vines est le meilleur homme qui ait tenu une raquette de tennis. Personne n'a encore vécu qui ait été capable de frapper une balle de tennis aussi fort, et aussi régulièrement fort qu'Ellsworth Vines. Je veux dire par cela qu'il n'y a pas de ralenti dans son jeu. A la fin d'un match de cinq sets, il vous retourne la balle avec la même puissance et la même rapidité que s'il en était encore à la première partie du premier set. Je suis à peu près certain qu'aucun des meilleurs joueurs du passé eut pu soutenir les attaques formidables de Vines, et sortir victorieux."

"Mais, qu'auriez-vous fait à Vines, Bill", demanda quelqu'un, "quand vous étiez à votre meilleur?" Tilden sourit. "Permettez-moi de mettre fin une fois pour toutes à ces histoires au sujet du temps où j'étais à mon meilleur", répondit-il ; "je n'ai jamais joué de meilleur tennis au cours de ma carrière que durant ma première tournée professionnelle contre Vines, et dans les matchs que j'ai joués contre lui depuis. Aujourd'hui Ellsworth me bat trois fois sur cinq, au moins. Vous ne le croirez peut-être pas, mais, quand le sors du court après un match avec lui, j'ai l'impression que mon bras est fait de ciment. C'est le résultat des centaines de coups que j'ai été obligé de faire contre les balles de Vines. J'ajouterai de plus que c'est son habileté à accélérer la rapidité de son jeu, quand il a besoin de forcer la note, combinée avec la déconcertante puissance de ses coups, qui font d'Ellsworth Vines le plus grand joueur de tennis qui ait vécu".

Réclamez! PORTER "Champlain" c'est un vrai pain liquide
FABRIQUÉ PAR LA SEULE BRASSERIE CANADIENNE-FRANÇAISE INDÉPENDANTE

Cigares LUCIUS 10¢
LA SUPRÊME VALEUR du JOUR en CIGARES!

POUR LES HOMMES QUI N'ONT PAS DE FORCE...

Nos archives contiennent des milliers de témoignages d'hommes qui étaient faibles et malades et qui sont maintenant forts et revenus à la santé par le traitement aux PILULES MORO, ce bon tonique contre la faiblesse, le manque d'appétit, la fatigue habituelle, la nervosité, l'épuisement. Prenez ce bon tonique, messieurs, si votre vigueur est épuisée ; vous en constaterez bientôt les meilleurs effets.

....Je suis vendeur-solliciteur et ce travail demande beaucoup d'énergie et de patience. Depuis assez longtemps, je me sentais irrité et faible.... Ayant lu le témoignage d'un homme dont la situation ressemblait à la mienne et qui semblait si enthousiaste des PILULES MORO, je décidai moi aussi d'en faire l'essai. Je puis certifier qu'après en avoir pris quelques boîtes, j'ai senti une grande amélioration. Les douleurs aux reins ont disparu, mes nerfs sont plus solides et mon travail peut s'accomplir avec plus de résultats car j'ai beaucoup plus d'énergie et de courage.... Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement ; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des hommes malades comme je l'ai été."

(Signé)—OMER DuPERRON,
4242, Wellington,
Verdun.

Pilules Moro, partout ou par la poste: 50c la boîte ou 3, $1.25.

PILULES MORO
Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Cette Réelle Saveur de Hollande
GIN de KUYPER
40 ONCES, $2.65
26 ONCES, $1.90 FLACON PLAT, 85¢
EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS
Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.— Maison fondée en 1695.

GIN CANADIEN CROIX D'OR melchers
10 ONCES 85¢
26 oz. $1.90 + 40 oz. $2.65
Distillé et embouteillé au Canada par MELCHERS DISTILLERIES LIMITED — Montréal et Berthierville.

Le club de la brasserie Boswell décroche le trophée Beaubien

Les quilleurs locaux se sont emparé du trophée offert par M. Pierre Beaubien, une deuxième année consécutive. — Le "National Breweries" perd par 15 points. — Un banquet — Présentation de 300 coupes et prix.

Le club de quilles de la Brasserie Boswell s'est rendu à Montréal, samedi dernier, rencontrer les joueurs de la National Breweries dans la seconde partie de leurs séries annuelles "inter-city" et "home-and-home" pour le trophée Beaubien.

Les Québecois ont défait les Montréalais par 15 points. En ajoutant les 182 points gagnés dans la première partie jouée à Québec, au commencement de la saison, ceci fait donc un total de 197 points. Le trophée leur revient donc pour la deuxième année consécutive.

L'équipe de quilles fut accompagnée à Montréal par un groupe d'employés de la Brasserie Boswell, et dans la soirée tous furent conviés au banquet de l'Association des employés de la National Breweries, tenu à l'hôtel Windsor.

Cet événement sportif, un des plus importants du genre tenu à Montréal, fut comme d'habitude, couronné de succès. Le banquet fut présidé par M. C.-T. Gray, président de l'Association, assisté par M. N.-J. Dawes, président de la compagnie, ainsi que par MM. L.-A. Ekers, T.-K. Dawes, J.-D. Hudson, vice-président, directeurs de la compagnie, plusieurs invités et 900 membres de l'Association. Après la réception l'on procéda à la distribution des prix ; plus de 300 coupes et prix furent distribués aux membres et aux clubs gagnants des différents sports de l'Association récréative de Montréal.

En l'absence inévitable de M. C.-E.-A. Boswell, président-honoraire, et de M. H.-L. Lamb, président de l'Association des employés de la Brasserie Boswell, le trophée Beaubien fut présenté aux gagnants par M. H.-A. Demers, vice-président.

En plus de l'équipe de quilles, les membres suivants de l'Association des employés de la Brasserie Boswell se sont rendus à Montréal : F. Bédard, E.-A. Marceau, L. Poliquin, P. Carswell, L. Bélanger, Geo. Lacroix et A. Lépine. Tous les membres sont revenus enchantés de la charmante hospitalité que leur ont témoignée leurs confrères de Montréal.

Le résultat des parties est comme suit :

NATIONAL BREWERIES MONTRAL

			Total
Doré, E	143	118	102—363
Beaubien, E.	101	98	137—336
Sirois, H.	136	141	119—396
Létourneau, A.	132	89	107—328
Larivière, J.	143	107	140—390
	655	553	605--1813

BOSWELL BREWERY CLUB

Falardeau, O.-C	93	102	110—305
Boucher, P.	151	143	97—391
Petit, E.	131	88	146—365
McCord, H.	126	91	134—351
Copeman, R.	165	138	113—416
	666	562	600--1828

Québec gagne 15 "pins".

LE SKI

AU "FEUILLE D'ERABLE"

C'est dimanche prochain, le 26, que le club de ski "Feuille d'Erable" clôturera sa saison.

Plusieurs invitations ont été lancées et le plus franc succès est assuré.

Les membres et les amis se donneront rendez-vous au chalet pour 9 heures p.m.

Exigez l'Eau Perrier NATURELLE PÉTILLANTE



CONSOMMÉE Pure — OU MÉLANGÉE A TOUS Breuvages

DANS SA CÉLÈBRE BOUTEILLE VERTE 2027 McGILL COLLEGE AVE. MONTREAL

La Tudor n'irrite pas la gorge!

Décidément PLUS DOUCES...



Les CIGARETTES TUDOR sont en FAVEUR

JOLIE SOIREE DU "ZOUAVE"

Plus de deux cent-trente personnes ont assisté au banquet de clôture de la 31e saison du club de Raquetteurs "Le Zouave", dimanche soir, à la Halle Berthelot. Sous la présidence de M. John Emond et avec la coopération de tous ses officiers la réunion n'a pas "chômé" un seul moment.

Une quinzaine d'invités, officiers honoraires du club s'étaient excusés mais MM. J.-Henri Levasseur, Lauréat Poitras, Henri Lachance (du Dragon), Ls-Alph. Lefebvre, J.-E. Dion et J.-Geo. Julien étaient à la table d'honneur outre les membres du comité de régie de ce club sportif.

L'orchestre Robitaille emplit la salle de mélodies les plus diverses et la soirée sous la direction de M. A. Caouette ne tarda à s'écouler dans un entrain et une camaraderie bien caractéristique des Zouaves.

Ce club s'est adjugé la coupe de l'Union locale pour sa plus forte assistance aux parades organisées. Une moyenne de 35 membres ont chaussé la raquette régulièrement les mercredis et vendredis soirs de chaque semaine avec leurs compagnes — 3,642 personnes ont assisté aux soirées diverses organisées pendant la dernière saison.

Toutes les charges ont été très bien remplies. M. Dorval aux finances, le lt-colonel Croteau à la publicité, M. Denis à l'intendance, M. Plamondon aux clairons, M. Simard, aux sorties et parades, M. Caouette, aux soirées, MM. J.-Geo. Julien, J. Emond et G. Bédard à l'Union locale ont supporté la chaleur de la critique mais ont connu la douceur et le réconfort de succès répétés.

Selon les paroles encourageantes des fondateurs Lefebvre et Dion, le nom de Zouave, que ce club, qui groupe 150 membres, représente, n'a que commencé à voir de beaux jours. Bien assis sur la discipline, la sobriété et les bonnes moeurs, ce groupement ne peut que progresser. Le public a pu voir défiler cent-quatre de ses membres aux jours de la convention, sa plus petite sortie de l'hiver a été de quarante.

Pour un prix modique, des gens mûrs et des jeunes gens bien pensants, pensent à se bien conduire, mais bien gaiement les heures les plus monotones de nos hivers canadiens. Il y a toujours de la place, chez les Zouaves l'hiver ou l'été, pour un homme de bonne volonté qui veut se garder honnête, sobre et fort.

Les exercices militaires viennent de commencer. Tous les rangs chez nos zouaves vont redoubler leurs exercices afin que les parades d'été soient intéressantes.

Les élections du club se feront à la fin du mois de mai après la réunion semi-annuelle de l'Union Canadienne qui se fera au milieu du mois prochain.

ROLAND

CULTURE PHYSIQUE AU Y. M. C. A.

Le grand événement annuel attendu avec impatience par tous les parents et amis des habitués du Y. M.C.A. aura lieu demain et samedi soir de cette semaine, à 8.15 p.m.

Cette séance a pour but de démontrer tous les avantages que peuvent retirer les membres de l'Association. Tous les figurants de ce programme sont des membres actifs du Y, et ils sont à l'entrainement depuis janvier dernier, afin de faire de cette démonstration un spectacle qui intéressera tout le monde, jeunes et vieux, grands et petits.

Les numéros sont aussi nombreux que variés: exercices sur barres fixes, anneaux, barres volantes, jeux sur tremplin et acrobatie, etc.

Il y aura un numéro spécial qui fera tour à tour trembler et rire les spectateurs: c'est le numéro dit "des bouffons".

En somme, c'est un programme que tout amateur de culture physique ne devrait pas manquer.

LES ANNEAUX

TOURNOI DU CASTOR

Voici le compte rendu des parties d'anneaux jouées dans la cédule de la première ronde de ce tournoi individuel qui se tient à la salle paroissiale de Limoilou : Ant. Gravel défait G. Gagnon par défaut; Alex. Hanley défait N. Gignanc, 2071-1950; E. Genest defait M. Fiset 2319-1886; G. Chevalier défait A. Thibodeau, 2107-2033; Ls Garant défait A. Pageau, 2247-1889; L. Parent défait C.-E. Hébert, 2347-1890; Alex. Michaud défait L. Bernard, 2267-2199; A. Audy, défait R. Leclerc, 2119-2059; Chs Fréchette défait J.-A. Lapointe, 2382-2262; Noë Carreau défait John Hannon, 2406-1828; C. Pagé défait Eug. Bernard 2244-1965; J. Bourassa défait R. Bilodeau, 2081-1531; Hector Bernard défait Mlle M.-A. Hamel, 2390-2285; Eug. Tremblay défait Noël Savard par défaut; D. Blais défait R. Gaudreault par défaut; Victor Bédard défait H. Langlois, 2378-1694; N. Nadeau défait A. Biron par défaut; J.-B. Routhier défait M. Pagé, 2406-2173; P. Vallières défait M. Dupuis, 2470-2468; Jim Bordages défait Ed. Lépine, 2363-2233; R. Lemoine défait Ern. Michaud, 2160-1943; R. Matte défait J. Sélasse, 2103-1612; P. A. Doddridge défait C.-H. Tremblay, 2255-1743; A. Janvier défait M. Chabot, 2318-2316; Ed. Cantin défait O. Ouellet, 2283-2010; Alex. Ernst défait P.-E. Morel, 2390-2079; T. Boucher défait V. Vanhoutte, 2287-2186; R. Audy défait R. Barrette, 2390-2384; G. Hudon défait A. Morel, 2253-2182; Jos. Garneau défait Art. Garneau, 2241-2178; M. Bergeron défait C. Robitaille, 2308-1939; H. Verreault défait R. Lalliberté, 2399-2055. Tous les amateurs d'anneaux sont cordialement invités à suivre cet intéressant tournoi.

TRIBUNE LIBRE

La Tuque, ce 22 avril 1936.

Le rédacteur sportif,
Le "Soleil",
Québec.

Cher monsieur,

Permetez-moi de rectifier quelques erreurs qui se sont glissées dans l'article paru le 9 avril, dans votre journal, sous le titre de "Boxe et lutte à La Tuque".

Je tiens à nier que "Buddy Ferris, champion poids-léger du Lac-St-Jean et du Saguenay, a mis en détresse, plusieurs fois, Lapointe. L'auteur de cet article a aussi oublié de parler des deux chutes que j'ai reçues et aussi que Ferris ne frappe pas assez fort pour m'étourdir.

Je tiens à faire aussi remarquer que Ferris est deux fois plus haut que moi dans la boxe et que le soir du combat il pesait 18 livres de plus que moi.

J'ai une proposition à faire à M. Ferris et s'il l'accepte il pourra se servir de votre journal pour me répondre. "Je suis prêt à me battre n'importe où et à n'importe quel temps pourvu que j'aie deux mois d'entrainement auparavant. Tout simplement pour lui montrer que je n'ai pas peur de lui.

Vous remerciant M. le rédacteur,
Bien à vous,
K. O. LAPOINTE,
Rue St-Antoine, La Tuque.

L'INTERNATIONALE

Service de la Presse Associée

Baltimore, 23. — Laurie Myllykangas a accordé neuf coups sûrs et retiré cinq hommes au bâton, quand les Royals de Montréal ont défait hier les Orioles de Baltimore au pointage de 11-1.

Les Royals collectèrent 15 hits contre Frank Pearce, Bill Lohrman et Cliff Melton.

Dugas et King cognèrent des circuits pour les Royals dans la septième manche. Eddie Mayor fut le meilleur frappeur des Orioles avec un triple, un double et un simple.

Montréal	102	014	300—11 15 2
Baltimore	000	010	000— 1 9 1

Myllykangas et Myatt; Pearce, Lohrman, Melton et Spencer.

Service de la Presse Associée

Newark, N. J., 23. — Dans la première d'une série de quatre parties, les Bears de Newark ont défait les Red Wings de Rochester par 10-7, dans une partie qui vit 29 joueurs en action. C'était la sixième victoire consécutive du Newark.

Bob Miller, Spud Chandler et Kemp Wicker travaillèrent tour à tour sur le monticule pour les Bears; Wicker, qui n'accorda aucun point en deux manches, recut crédit pour la victoire. John Michaels fut chargé de la défaite.

Rochester	005	010	100— 7 10 1
Newark	002	311	03x—10 14 1

Kaufman, Kleinke, Michaels, Munns et O'Farrell; Miller, Chandler, Wicker et Hershberger.

Service de la Presse Associée

Albany, N. Y. 23 — Les Senateurs d'Albany ont blanchi les Bisons de Buffalo hier au score de 2-0, dans une partie qui fut marquée par un duel de lanceurs entre Bob Burke, du Albany, et Bill Harris, un ancien Senateur.

Albany compta ses deux points dans la septième manche. Blackberby recut un but gratuit, Savino cogna un double, Redmond et Sammy Bell firent des coups de sacrifice dans le champ pour faire compter les seuls points de la partie.

Buffalo	000	000	000— 0 5 2
Albany	000	000	20x— 2 4 0

Harris et Phillips; Burke et Savino.

WALLIE MOSES JOUE LE TOUR A JIMMY FOXX



Voici l'une des phases intéressantes de la récente joute entre les clubs Philadelphia Athletic et Boston Red Sox. Wallie Moses, voltigeur des Athletics, tente ici d'atteindre le premier but ce qu'il réussit parfaitement lorsque Jimmy Foxx, ancien premier but du Philadelphie et maintenant l'un des équipiers des Red Sox, ne put saisir la balle à temps. Cette erreur fut la première de Foxx, cette saison. Les Red Sox ne gagnèrent pas moins au score de 9 à 4.

Les derniers Paletots et Complets du Jour...

Style, confection et matériel de qualité

4 nouvelles collections de

Paletots

fabriqués dans les meilleurs tissus importés unis et de fantaisie, tons bruns, cocoa, gris moyen ou bleu. Modèles raglan, balmaccan slip-on ou ajusté.

Tailles : 34 à 44.

10.95 12.95 16.95 19.95



Complets pour Hommes et Jeunes Gens

2 PANTALONS

confectionnés dans les plus fins worsteds ou de tweed écossais dans une grande variété de couleurs, simple ou double croisure. 34 à 44. Venez comparer cette valeur à.....

19.95

COMPLETS POUR GARCONS

Tweeds unis ou mélangés ainsi que bleu marin, 2 pantalons. Tailles : 22 à 28.

Grands garçons, 29 à 34, 2 pantalons, un long et un golf, dans un choix de jolis tweeds et teinte de fantaisies et unis.

Vérifiez nos prix et vous constaterez que vous payez moins cher chez

5.95 et 6.96 7.95 8.95 9.95

JOS. THIVIERGE LIMITEE
135 ST JOSEPH - QUEBEC.

BRICK BRADFORD -:- *Dans les îles au delà des Glaces* -:- Par WILLIAM RITT et CLARENCE GRAY



Les aventures de SON-PERE — *par C. H. WELLINGTON*



TIT-JEAN L'AVIATEUR — par Lym YOUNG

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, président et directeur-gérant.

Téléphone le jour : 7131

Téléphones des chefs de services le soir

NOUVELLES,
M. Irénée Marcon 4-0657
ANNONCES,
M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES,
M. Alfred Morissette 6719
IMPRESSIONS et RELIURE,
M. Ferdinand Lachance 4-3968

NOUS N'ACCEPTONS aucun avis de naissances, fiançailles ou mariages, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsables".

TARIF
DES ANNONCES CLASSIFIEES
DU
"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANÇAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a. m. POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Agents

AGENTS DEMANDES — pour toute la Province de Québec pour représenter la compagnie NO-FLATZ. Un produit vendu pour tous les automobilistes. S'adresser 925, rue St-Paul, tél.: 2-0209. 23avril-6fs-2B

Appartements à louer

SUR LES REMPARTS. — Petits appartements comprenant boudoir et cuisinette, meublés, chauffés, eau chaude à l'année, pour personnes respectables seulement. S'adresser 35 des Remparts, tél.: 2-4962. 18avril-6fs-5R

FLAT de 4 pièces, chauffé, meublé, éclairé, situé 2ème étage, libre 1er mai. S'adresser 1 Charlevoix, tél.: 3-4875. 22avr-4fs-5r

APP. LINCOLN à louer pour 1er mai appartement 4 pièces, réfrigération électrique, eau chaude à l'année, service conciergerie. Information, tél.: 2-5075. 25mars-26fs-5R

APPARTEMENT A LOUER meublé ou non meublé, à partir de $30.00 par mois, des plus modernes. S'adresser aux concierges: Turnbull, 4-0261. De Salaberry, 6987, Rita, 4-0131. 23avril-26fs-5R



CHARS USAGES
PIECES DE RECHANGE
ACCESSOIRES
de tous genres



Automobiles à vendre

DEUX CAMIONS de livraison Dodge, "Panel Model", en parfait ordre, année 1935, à vendre. S'adresser à Armand Roy, 108, Ave Bougainville, tél.: 3-1867. 21avril-6fs-12B

CAMIONS CHEVROLET 1935, Ford, Federal, Godfredson, Rugby avec hoist hydraulique et mécanique, Chevrolet Pannell, Ford Pannell, Chevrolet Sedan et Coupé, Spécial, Dodge Sédan, Plymouth Sedan, Cadillac Sedan, horloge (time o'clock) International, Casier d'acier. Parties neuves et usagées toutes sortes. Téléphone 4-1246, Emile Giroux, Beauport-Est. 4avril-26fs-12B

CHEVROLET COUPE 1931, Pontiac Sedan 1928, Auburn Sedan 1928, tous en parfait ordre, très propres et à bon marché. S'adresser 77 Blvd. Charest, tél.: 9368. 24mars-26fs-12T

CREDIT DE $75.00 sur une automobile Ford, à vendre pour $50.00. S'adresser à 36 rue Desjardins, tél. : 2-7395. 23avril-3fs-12B

FORD V-8 modèle 32, coach en parfait ordre pour $275, aussi deux camions avec hoist, un International 1 G. M. C. $225 chacun. S'adresser au Garage Berthelot, tél.: 3-3557. 22avril-4fs-12R

TRUCK DE LIVRAISON Nash, à condition de marche, pour le prix de $45.00. S'adresser 188 du Pont. 23avril-3fs-12G

CHRYSLER 66, sedan, 4 portes, 6 cylindres, 4 pneus Good Year, 6 plis, neufs, batterie neuve, très propre, pour du comptant seulement $180.00. 36, 1ère Avenue, tél.: 4-1473. 21avril-4fs-12B

DE SOTO 7 passagers 1932, licence 1936, en parfaite condition. Studebaker 1931, 7 passagers, licence 1936. Adresser 70 St-Bonaventure, l'avant-midi ou 6-7 hrs 30 les soirs, tél.: 9809. 22avril-6fs-12B

Spéciaux

NOTRE GRANDE VENTE se continue. Voici quelques valeurs spéciales choisies parmi un choix de 250 Chars.—Ford sedan 1931: $185; Plymouth sedan 1935 en parfait ordre mécanique, carrosserie endommagée $350.; Chevrolet Master Six sedan, 1935, comme neuf $750; Packard Coupé convertible 1932, comme neuf, valeur de $1700 pour $1090; Chrysler sedan 1935, avec valise, comme neuf $975; Universal Auto Ltd, "La plus grande organisation d'automobile de l'est du Dominion" 35-37-39 de la Couronne, tél.: 3112-3-4. 18avril-156fs-12T

ESSEX MODELE 20, en bon ordre, rumble seat, Duco neuf, licence 1936, à vendre $125.00. S'adresser 104, Avenue Murray, tél.: 3-2873. 22avril-2fs-12R

CAMION DODGE à vendre 1928, en très bon ordre, comptant $50.00, échangerais pour autres articles. Je m'occupe aussi de déménagements. S'adresser à 868 St-Vallier, tél.: 3-1095. 23avril-3fs-12B

NOUS AVONS un assortiment de chars usagés remis à neuf que vous ne pouvez trouver nulle part ailleurs, modèles de 1932 à 1935, à des prix et conditions défiant toute compétition. Motors Limited, 15 de la Couronne, Québec, tél.: 6185 14avril-26fs-12T

GRAHAM 1930 à 1935, Chevrolet 1933, Hupmobile 1935, Ford 1931, 1932, De Soto 1930, Plymouth 1931, Dodge 1931, Packard 7 passagers. Plusieurs autres chars de $100 à $150.00. Côté & Côté, 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 18avril-26fs-12T

AUX CHERCHEURS D'OCCASIONS 50 automobiles 1930 à 1936, 5 bons Trucks 1½-2 tonnes, roues doubles, en ordre. Prix défiant la plus sévère compétition. Quebec Used Cars Ltd, 330 Couronne, tél.: 3-1915. 2avril-26fs-12G

Choissisez un bon char usagé

1934 Chevrolet Sedan.
1933 Pontiac Sedan.
1935 Plymouth Sedan.
1934 Buick Sedan, 7 pass.
1933 Chrysler Sedan.
1934 Oldsmobile Sedan.
1931 Chevrolet Cabriolet.
1934 Ford Sedan.
1932 Ford Cabriolet.
Aussi choix entre 60 autres chars Termes faciles.
AUTOMOBILES INC.
486 St-Vallier — Tél.: 2-1208
(coin Dorchester)
18avril-26fs-12T

PLYMOUTH 1935, coach de luxe, en parfait état, à vendre bon marché à prompt acheteur. S'adresser 162 Côté d'Abraham, téléphone 3-1301 ou 3-1062. 17avril-6fs-12R

CHRYSLER 70, 6 cylindres, 5 passagers, Coach, en bon ordre. S'adresser 204 Franklin, tél.: 7762. 22avril-3fs-12B

Automobiles à vendre

DODGE SEDAN 35, Plymouth Coach 34, Ford Coach 34, Chrysler Sedan 33, Buick Sedan 32, Dodge Coupé 31, Ford Coupé 30, Aussi autres chars, tous reconditionnés à neuf, Morisset & Frère, 237 Prince-Edouard, angle Caron, tél.: 7158-7159. 22avril-26fs-12G

MESKINE STUDEBAKER 1929, très propre, en bonne condition, bons pneus, $100, comptant. S'adresser, tél.: 4-2205. 23avril-3fs-12B

DODGE SEDAN 35, Plymouth Coach 34, Ford Coach 34, Chrysler Sedan 33, Buick Sedan 32, Dodge Coupé 31, Ford Coupé 30, Aussi autres chars, tous reconditionnés à neuf, Morisset & Frère, 237 Prince-Edouard, angle Caron, tél.: 7158-7159. 21mars-26fs-12G

CHEVROLET COUPE 1931, Pontiac Sedan 1928, Auburn Sedan 1928, tous en parfait ordre, très propres et à bon marché. S'adresser 77 Blvd. Charest, tél.: 9368. 23avril-26fs-12T

Beaudoin Automobile Enr.

ICI VOUS TROUVEREZ un bon choix de chars usagés à prix très réduits et de marques populaires, tels que: Chevrolet, Ford, Terraplane, Plymouth, Chrysler, Pontiac, etc. Modèles 1930 à 1935. Spécial 2 Nash, Coupé et Sedan 1936, 508, Blvd. Charest, tél.: 3-4306. 21avril-26fs-12T

Accessoires d'automobiles

250 PNEUS usagés, remis à neuf, dans toutes les grandeurs, aussi pneus pour trucks. Vulcanisation de toutes sortes par nouvelle machine électrique. Réparations de pneus vulcanisés 25. Service de Pneu Parent, 132, 9e Rue, tél.: 9058. Rés. 249, 4e Ave. 27mars-26fs13G

GARAGE LAROCHELLE & Fils, Enrg., mécaniciens-électriciens, 4½, 3e Rue. — Réparations générales toutes marques de chars; Spécialités: troubles électriques. Parties usagées. Achetons chars usagés au comptant, tél.: 4-2191. 23avril-mar-jeu-sam-5mai-6fs-Acc.d'Autos.

OCCASION EXCEPTIONNELLE pour vos réparations, accessoires et pièces de rechange neuves ou usagées, pour toute marque d'automobiles. Spécialité break lining, poser sur bande Hoist hydraulique garanti. Distributeurs Muffler Universal, J.-A. Cadorette, 37, 1ère Ave, tél.: 2-5142. 7avril-26fs-12G

RESSORTS neufs d'automobile et de camions, complets, de toutes sortes, à prix d'occasion, $3.00 pour arrière, $2.00 pour avant. Prix spécial pour quantité. Téléphone 4-1246, Emile Giroux, Beauport-Est. 16avril-26fs-acc d'autos-R

AUTOMOBILISTES. — Confiez-nous l'entretien de votre char. Expert en mécanique et électricité. Vente, service et réparations de batteries. Ouvert de 8 a.m. à 9 p.m. Tél.: rés. 5322 Battery Service Monarch Station, 145, Richelieu, Québec. 23mars-26fs-Acc-Autos-R

PORTE-PNEU Duplex, serrure Yale pour porter un deuxième pneu à l'arrière. Très solide et sûr. A l'état d'un neuf, aussi jante (rim) 20 x 500. S'adresser Garage Donat Careau, 69 Bagot, Québec. 1.-n.-o.-15B

LUDGER FERLAND. Parties d'automobiles, pour toutes marques de chars neufs ou usagés à un prix spécial pour le temps de nos réparations. Achetons aussi les vieux chars. S'adresser 105, 1ère Ave, tél.: 4-2020. 24mars-26fs-12G

AUTO SERVICE REG'D. Pièces de rechange neuves et usagées, aussi réparations, moteurs,génératrices, starter, prix défiant toute compétition. Satisfaction garantie. Une visite vous convaincra. S'adresser à 1975½ de la Couronne, tél.: 3-2692. 31mars-26fs-12G

United Auto Parts of Quebec

333, BOULEVARD CHAREST, tél.: 2-6828. Service nuit: 2-7722. Pièces de rechange, véritables pour camions et autobus. Engrenages de transmission et engrenages de différentiel, arbres d'essieu, ressorts, joints universel, coussinets, doublures pour freins, batteries, etc. 24mars-26fs-12T

HUILE A MOTEUR, garagiste, Station de Service, distributeur, vendeur indépendant. Demandez nos prix. Par barils 5-10-15-25 et 45 gallons. Marchandise haute qualité. Gros et détail. Trudelle Petroleum Enr., 193, St-Germain, tél.: 3-1352. 9avril-26fs-acc. d'autos.

REPARATIONS de moteurs, générateurs, démarreurs, et magnéto, rebâtage, échange d'armature, troubles électriques de tous genres. Roger Gagnon, électricien, 130 de la Couronne, tél.: 2-2334, résidence 3-0632. 18avril-26fs-12G

GARAGE ANDREWS, 136 Blvd. Langelier. Parties de rechange pour Ford et Chevrolet et en général. Bicycles neufs et parties de bicycles. Parties de rechange, secondemain, toutes marques et plusieurs chars de seconde-main. Ouverture à 8 a.m. Fermeture 2 a.m., tél.: 3-3728. mar-jeu-sam-au23mai-Acc.Autos

Argent à prêter

$500 à $10,000 sur 1ère hypothèque en ville. Maisons à vendre dans tous les quartiers. S'adresser à de La Bruère Fortier, notaire, 37 de la Couronne, tél.: 3-0755. Soir: Rés.: 3-2580. 4avril-26fs-7T

ARGENT A PRETER sur première hypothèque, maison à vendre à Québec et en dehors. Aussi beaux logements à louer Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450; rés.: 4-5312. 24mars-26fs-7T

ARGENT A PRETER, première hypothèque, à Québec ou Comté de Québec. Achat et vente de propriétés. Robert Trudel, notaire, 239 St-Joseph, tél.: 5959. 14-16-18-21-23avril-7T

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire 540 Saint-Jean, Québec, tél.: 2-1161. 2avril-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, tels.: bureau 4-2918, rés. 3-2459. 22avril-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter à Québec 5½-6%. S'adresser 325 Blvd Charest, tél: 3-1531. 4avril-26fs-7T

Argent demandé

ON DEMANDE A EMPRUNTER $1000. sur une propriété évaluée à $3,500. Ecrire casier 757 "Le Soleil". 21avril-4fs-8B

Articles de ménage

ACHETONS A DOMICILE Meubles, poêles, moulin à coudre, etc. — vendre motocyclette Indian, 2 cylindres, side-car, bibliothèque chêne, 2 rayons, poêle de fantaisie, pour chalet, couchette, set boudoir, etc. A. Bouchard, 32 St-Nicholas, tél.: 5636. 17avril-26fs-9R

A VENDRE AMEUBLEMENT chambre coucher, dessus marbre, un radio "De Forest Crosley" cabinet et trois chaises, lit double fer. Téléphoner: 8793. 23avril-3fs-9B

GRAND MIROIR, couchette, bureau, causeuse, chaises, tapis, prélarts, aussi beau grand cadre avec bateau, à vendre. S'adresser 3 des Ursulines. 9B

POELES. — Achetons poêle cuisine, poêle fournaise, vendons set salle à dîner, bureau toilette, couchettes, sommier, matelas, chaises, laveuse électrique, valise, glacière. Achetons à domicile. Pierre Denis, 188 du Pont, tél.: 4-0388. 23avril-26fs-9G

Articles de ménage

A VENDRE, un rug de velours tout neuf, 8 par 12 pieds, deux autres plus petits 4 par 6½ pds, 1 table noyer, et lampe de table, en parfait ordre. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève, tél.: 2-5366. j.n.o.-9B

MOBILIER DE CLUB, vente privée 69 St-Louis, samedi de 10 hrs a.m. à 10 hrs p.m. Piano, tables, pupitre, rugs, grands miroirs de qualité, 60 chaises cuir et bois, horloge de prix. Caisse enregistreuse, Système Checker, lockers en acier, tête d'animal, portières de velours, cadres, etc. 23avril-3fs-9B

MENAGE COMPLET de 6 chambres, piano automatique, set salon, set salle, prélarts, etc. S'adresser 205 de la Couronne. 23avril-3fs-9B

LAVEUSES ELECTRIQUES usagées, remises en parfaite condition, telles que Connor, Beatty, Blackstone, Easy, etc., vendues avec garantie, conditions faciles. P.-L. Frenette, 284 St-Joseph, tél.: 2-4596. 23avril-26fs-9G

CHESTERFIELD en bonne condition, coussins Marshall, bras sur ressorts, $25.00. Aussi glacière en bois naturel, bonnes dimensions à l'état de neuf, $9.00. S'adresser à 2 rue Crémazie. 23-25avril-9B

MEUBLES, ETC. — piano Steinway carré en bon état. Mobilier Chesterfield, ameublement chêne boudoir, sièges cuir, chaise antique, table ovale (noyer), cabinet porcelaine, deux buffets, sofa, rayons livres, réfrigérateur, guéridon, bureaux désassortis, tables et autres articles. En vente 141 rue Aberdeen, de 2 p.m. à 6 p.m., téléphone: 6327. 22avril-2fs-9B

POELE A GAZ MOFFAT émaillé ivoire et vert, 3 feux économiques, tablette, comme neuf. Deux fauteuils boudoir, bourrés, chêne doré, chaufferette à l'huile, 258 Richelieu, tél.: 2-5833. 23avril-6fs-9B

POELE à gaz quatre feux et four en très bon état, à vendre bon marché. S'adresser Dr. L.-P. Leclerc, 610 St-Jean, tél.: 3-2601. 23avril-4fs-9B

2 SETS CHESTERFIELDS avec sommier, 5 tables de bois pour restaurants, lits blancs, table de boudoir. A sacrifier. S'adresser 30½ Blvd Benoit XV. 22avril-4fs-9B

ACHETONS meubles, lingeries. A vendre : vitrine à argenterie, table à cartes antiques, lits, sets salle, chaises de salle, restaurant, laveuse électrique, buffet, table extension, rug Turquie, divanette, coach. J.-M. Lévesque, 13¾ Lacroix. tél.: 2-7713. 21-23-25avril-3fs-9R

LAVEUSE électrique ayant très peu servi, aussi quelques-unes reconstruites, telles que Connor, Beatty, Eureka. Prix réduits. Chance exceptionnelle. Pour démonstration. S'adresser 87 Dorchester, Québec. 18-20-21-23-24-25avril-6fs-9G

TAPIS ART moderne, divan set de bridge, 2 petites tables de centre, secrétaire, tentures, poêle à gaz, chaises, tapis moderne à la verge. S'adresser 29½, Cartier, tél.: 2-5496. 21avril-6fs-9R

Achetons à domicile

MEUBLES, poêles, bicycles, lingerie. Vendons robes 50c. Blouses hommes 50c, machine Singer, typewriter Remington, Chesterfield, matelas, poêles, divanette, V. Drapeau, seconde-main, 44 Ste-Thérèse, tél.: 4-0194. 15avril-26fs-9T

ACHETONS — domicile toutes sortes de ménage, aussi vendons poêles couchettes, sommiers, moulin à coudre table, chaises, piano, outils, lingeries toute sortes à bon marché. S'adresser Louis-Georges Bélanger, 136 du Pont, tél.: 2-0178. 3avril-26fs-9G

POELE COMBINE Royal Gurney, gaz et système à l'huile Lepage, en parfait ordre, à vendre cause déménagement, prix intéressants pour acheteur sérieux. S'adresser M. A. Caron, 43 1-2 de la Canardière, tél.: 4-2828. 21avril-2fs-9B

AVEZ-VOUS DU MENAGE A VENDRE? — Achetons tout genre de meubles usagés, poêles, laveuses, moulin à coudre, radio, aussi plusieurs beaux poêles à vendre. S'adresser 138 du Pont, tél.: 4-3975. 4avril-26fs-9G

ACHETONS DOMICILE. Meubles, poêles, moulin à coudre, etc. A vendre motocyclette Indi n, 2 cylindres, side-car, bibliothèque chêne, 2 rayons, poêle de fantaisie pour chalet, couchette, set boudoir, etc. A. Bouchard, 32 St-Nicholas, tél.: 5636. 17avril-26fs-9R

SET EN ROTIN, comprenant berceante, 4 chaises, fauteuil, table, tabouret, à vendre bon marché, pour prompt acheteur. S'adresser, 10 McMahon, Appt 4. 21avril-3fs-9B

AMEUBLEMENT 2 pièces, à vendre, frigidaire Westinghouse, poêle électrique, balayeuse Hoover, à l'état de neuf. S'adresser tél.: 4-4582. 21avril-5fs-9B

Automobiles à louer

TAXI PRIVE, voyage en dehors ville, à 6 cts. du mille. Hôpita. Laval, Beauport, Charlesbourg, Cap-Rouge, Loretteville, Lac Beauport, à prix spéciaux. Magasinage, compérage, mariage, enterrement à prix très spéciaux. S'adresser 4-0153—3-0993. 28mars-26fs-11T

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à plancher, bardeaux pin B. C. Fir embouveté, moulures. Aussi épinette toutes dimensions. Demandez prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enr., 28 St-Paul, tél.: 2-5035. 15avril-26fs-Bois-Cons.-R

PLUSIEURS BEAUX BUREAUX et salles d'échantillons à louer, à bon marché, différentes dimensions, dans l'édifice Guillemette, 37 de la Couronne, centre des affaires, batisse moderne, ascenseur rapide. 11avril-26fs-18T

MAGNIFIQUE BUREAU pour dentiste ou médecins, situés à 23 rue St-Jean, en haut de la Caisse d'Economie. Autres magnifiques bureaux situés dans l'Edifice Cimon, 2 Côte d'Abraham. H.-P. Cimon, 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 23avril-6fs-18R

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration le "Soleil". 2mars-j.-n.-o.

EDIFICE FASHION CRAFT 180 rue St-Jean, 1er étage un bureau 4 divisions plus salle d'attente. Occupé depuis 5 ans par un dentiste. 15avril-26fs-12R

47A RUE ST-JEAN, office flat de 4 petites chambres et grandes chambres 14 par 16. Chauffées, eau chaude à l'année. E.-J. Dynes, tél.: 2-3306. 16avril-26fs-18R

Camps à vendre

TROIS CAMPS à vendre ou à louer, situés au Lac St-Charles, bord du lac S'adresser Camille Monier, Lac St-Charles. 7avrilmar-jeu-23avril-6fs-20B

Chambres et pension

187 LAVIGUEUR, belle grande chambre, pour une ou deux personnes, pension si désirée, famille sans enfants, eau chaude à l'année, bain, téléphone. Bon chez soi, avec garage, tél.: 3-3196. 26R

GRANDE CHAMBRE meublée à louer avec pension pour 1er mai. S'adresser 113½ d'Aiguillon. 16-18-21-23avril-4fs-26R

CHAMBRE ET PENSION dans famille privée de deux grandes personnes; confort du chez soi, service téléphone et bain, rue Crémazie; pour dame ou jeune fille distinguée. Ecrire Casier 803, le "Soleil". 23-25avril-26B

POUR 1er MAI, chambre double, convenable pour couple, 2 messieurs dans famille sans enfants, eau chaude à l'année, bonne pension. S'adresser 432, St-Jean, Appt. 3, tél.: 4-4144. 26B

BELLE CHAMBRE à louer avec pension dans maison confortable, bain avec douche, eau chaude à l'année, près du Château Frontenac. Monsieur préféré. Détail, s'adresser 12 St-Joachim 18avril-6fs-26B

Chambres à louer

CHAMBRE A LOUER — Double et simple, eau chaude à l'année. S'adresser à la concierge, 40, rue Desjardins en face Palais Justice. 21avril-4fs-27R

VOUS TROUVEREZ de très belles chambres à louer, bien propres ensoleillées, dans maison seule, usage téléphone, bain, prix convenable. S'adresser 22 Lachevrotière, tél.: 2-1601. 23avril-2fs-27B

Chambres à louer

CHAMBRE BOUDOIR richement meublée, avec lavabo, eau chaude, poêle à gaz, armoire pour vaisselle, garde-robes. Pour personnes distinguées, $3.00 par semaine, tél.: 2-4529. S'adresser 11 Hébert. 22avril-2fs-27B

CHAMBRE à louer. S'adresser à 90, rue Crémazie. 23avril-6fs-27R

PRES PARLEMENT, grande chambre moderne, dans famille privée, étage chambre bain. S'adresser 56½ Artillerie, tél.: 2-2923. 23-25avril-2fs-27R

40 COTE STE-GENEVIEVE à louer 2 grandes chambres, richement meublées, avec eau courante, eau chaude à l'année, libre le 1er mai. j.-n.-o.-27B

MANOIR COUILLARD; belle grande chambre double et simple aussi avec cuisinette, eau courante, usage bain et téléphone. S'adresser à 24½ rue Couillard, tél.: 2-2839 23avril-26fs-27R

FLAT DE 2 ou 3 pièces, à louer meublé ou non, libre 1er mai, famille privée. S'adresser 210 Latourelle. 20avril-6fs-27B

CHAMBRE A LOUER, meublée ou non, paroisse St-Dominique. S'adresser 144 Aberdeen. 21avril-5fs-27B

GRANDE CHAMBRE à louer bien éclairée, eau chaude à l'année, usage du téléphone. S'adresser 81 Ave Cartier, tél.: 2-4462. 21avril-3fs-27R

HOTEL LORRAINE, rue Desjardins, offre pour la saison d'hiver des chambres à louer avec ou sans pension à des prix défiant toute compétition. Chambre avec bain si désirée. Service d'ascenseur. Endroit idéal. Venez vous en convaincre. 6avril-26fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfants, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirée. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

Chambres demandées

Chambres demandées

ON DEMANDE SUITE de deux chambres ou grande chambre avec pension pour jeune couple marié. Serait intéressés Haute Ville près du Parlement de préférence. Pour le 1er mai. S'adresser tél.: 2-8583. 21avril-6fs-28B

Chauffage, bois, charbon

AVIS SPECIAL, merisier, érable, 2 pds, $4.00, scié $4.50, 2½ pds $5.00. Croûtes merisier, 3 pds $6.00. Bois d'allumage, 5 poches $1.00. Slabs bouleau $2.25 cordon. Livrés en ville. R. Desruisseau, 186 Montmagny, tél.: 4-0734. 20avril-26fs-34T

A.-B. FORTIN, St-Côme, Beauce Bon bois de Beauce érable merisier 2 pds, $4.00, scié $4.50 livré, 2½ pds $5.00 Slabs bouleau de merisier. Résidence 85½ St-Mathias Cour 59 St-Benoît, tél.: 9481. Aussi déménagement à bon marché. 26mars-26fs-34T

CHARBON DUR, STOVE et Chesnut, 75c, poche; Buckwheat 60c; Stove Welch 75c; Charbon forge 75c; Coke 25c; Charbon bois franc 25c poche. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 2avril-26fs-34T

Spécial bois franc 2.50

ERABLE ET MERISIER 12", scié, fendu, $2.50 la corde, slabs bois mou et bouleau. Stove, Chestnut, $13.50 poche 75c, Coke $10.50. Livraison partout. Bouchard & Claveau, Enrg., 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 24mars-26fs-34G

SPECIAL, merisier, érable 2 pds $4.00, 2½ pds, $5.00. Croûtes merisier, 3 pds $6.00, livré à domicile. Slabs de bouleau. F. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 26mars-26fs-34T

DELIGNURES bois francs, plancher 25c la poche, 5 pour $1.00. 26—5.00, sommes seul vendeur à Québec de ce bois F.-X. Lachance, Enrg., 183 Bayard, tél.: 6380. 25mars-26fs-34B

ATTENTION. Bon bois franc sec, à l'abri, 2 pds $4.00, corde scié $4.50, 2½ pds $5.25, scié $5.75; Slabs bouleau: merisier, charbon Stove, Chestnut, 75c poche, $13.50 la tonne, Coke 25 cts, poche. Foin et grain. Toujours en mains bons jeunes chevaux. J.-P. Bordeleau, 1087 St-Vallier, tél.: 5887. 31mars-26fs-34T

BOIS CHAUFFAGE, scié, fendu, merisier, érable 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou. Charbon dur Stove, Chesnut tonne, la poche Coke 35c la poche, 3 pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. mar-jeu-sam-au13juin-26fs-34T

MERISIER, érable, 2 pds, 2½ pds, croûtes d'épinette de 4 pds, croûtes de merisier de 4 pds. Slabs de bouleau. Prix spéciaux pour provision. Bons chevaux et foin à vendre. Emile Lalliberté, 129 Montmagny, tél.: 4-0302. mar-jeu-sam-au7mai-34T

JEAN BEAUPRE, 152 Bayard, merisier, érable, bouleau, 7 pds, 2½ pds, croûtes, épinette, 4 pds $1.40 cordon, croûtes merisier, érable 4 pds $1.75 cordon. Prix spéciaux, plusieurs cordes. Bois 2 pds $3.50, 30 pcs, $4.25. Bois de toutes sortes, tél.: 3-2381. mar-jeu-sam-au19mai-34T

AURELIUS BLOUIN, 264 Arago. — Merisier, érable, 30 pcs, $5.00 corde, 27 pouces $4.25, 10 pcs $2.20. Slabs bouleau scié, $2.15. Bois d'allumage, 8 sacs $1.00, Coke, 25 cts sac. Stove, Chestnut, 75 cts. sac, $13.50 la tonne. Patates No 1, sac $1.05, No 2, 95. Cour à bois, 11 rue Bayard, tél.: 4-0175. mar-jeu-sam-au5mai-34T

Huile pour brûleurs

HUILE A BRULEUR. Employez l'huile Violet la meilleure pour votre brûleur, poêle à l'huile, lampe, incubateur, etc., ne carbonise pas, dure plus longtemps, 14c le gallon. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 3avril-26fs-35T

Chevaux, voitures, harnais

A VENDRE, BEAU PETIT CHEVAL, brun, 700 lbs, bon partout, pur sang, vite, franc. Aussi voiture livraison, et promenade, harnais, etc., prix raisonnable. S'adresser 18 St-Honoré, Limoilou. 21avril-2fs-31B

NOUS RECEVONS au début de la semaine, 2 chars de magnifiques chevaux très bons pour cultivateurs, prix des plus intéressants. Tous ces chevaux sont vendus garantis, pesant 1200 à 1700 livres. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055 St-Vallier. 15avril-26fs-31T

A VENDRE 20 bons chevaux pour la ferme ainsi que poney de 5 ans. Tous bien dompté. S'adresser à 230 rue Châteauguay, Québec. 18avril-5fs-31B

CHEVAL DE TRAVAIL de 1400 livres, avec lorry en bon ordre, à vendre à bonne condition. S'adresser à Joseph Larose, 297 avenue Boisclair 20avril-4fs-31B

Cyrille Bussières

COMMERCANT DE CHEVAUX. Je vous invite à venir vous choisir de bons chevaux, que je vendrai avec garantie. J'ai toujours 30 à 40 chevaux et très belles juments de 12 à 1500 lbs et chevaux de voiture. Epicier et bois de chauffage, coin St-Bernard et Monmagny, St-Malo, tél.: 6827. mar-jeu-sam-au25avril-31T

5 BELLES JUMENTS pour cultivateurs, 1200 à 1300 livres, parfaitement saines et jeunes. S'adresser Henri Bourassa, 154 Montcalm, Québec, tél.: 7815. 4avril-12fs-31T

J'AI REÇU PLUSIEURS BELLES JUMENTS d'Ontario pour cultivateurs. Aussi un beau poulain de 4 ans. Chevaux usagés au plus bas prix du marché. S'adresser Ovila Claret, 257 Boisseau, Québec. 14-15-16-20-24-25avril-31T

Commerce à vendre

BON POSTE D'EPICERIE avec logement privé, stock et ameublement, près de l'église dans Limoilou, à vendre pour $675.00. Cause de départ. S'adresser 121, 8e Rue. 25mars-26fs-36B

PETIT POSTE de commerce, pouvant servir comme restaurant et épicerie à vendre pour cause de santé. S'adresser à 79½ rue Scott. 23avril-3fs-36B

AMEUBLEMENT DE BOUCHERIE et épicerie à vendre. Comptoir et frigidaire électrique. Offre sérieuse pour prompt acheteur. S'adresse 152, 31ème Avenue, Limoilou. 11avil-17fs—36B

COMMERCE A VENDRE — Restaurant et tabagoniste avec ameublement établi depuis plusieurs années. Place centrale. Véritable occasion pour prompt acheteur. Offre raisonnable considérée pour comptant. Vente autre emploi, tél.: 3-1171, entre 5.30 à 7.30. 23avril-6fs-36B

Commerce à vendre

BON POSTE COMMERCE à vendre ou à louer, convenant pour manufacture, garage, entrepôt, environ 5,000 pieds plancher, logement au-dessus si désiré, au centre des manufacturiers de chaussures, St-Roch. Ecrire pour renseignements: Casier 758, "Le Soleil". 22avril-26fs-36B

PRES VILLE DE QUEBEC, route Nationale. A vendre belle station de gazoline, restaurant, cabines de touristes, résidence, 20 arpents de terre à culture. Bons revenus. S'adresser St-Georges Morency, 235 St-Joseph, Québec. 11avril-6fs-36T

BOULANGERIE établie depuis 6 ans, bonne clientèle, située 20 milles de Québec, route Nationale à vendre, cause maladie. Ecrire Casier 805, "Le Soleil". 23avril-3fs-36B

POSTE DE COMMERCE établi à vendre, à environ 12 milles Québec, village, face de l'église, bonne maison, écuris de louage, etc., bonne occasion pour acheteur sérieux. Ecrire Casier 742, Le "Soleil". mar-jeu-sam-au7mai-10fs-36B

Déménagements

DEMENAGEMENT et charroyage de toutes sortes à la ville et à la campagne, prix raisonnable. S'adresser à Eugène Chandonnet, 66 St-Olivier, tél.: 2-8429. 18avril-12fs-41B

DEMENAGEMENT — Comme par le passé, je m'occupe de déménagement en général. Spécialité longue distance avec camion couvert si désiré. Satisfaction assurée. Plus bas prix fournis en téléphonant à 3-4967, J.-E. Paquet. 23avril-26fs-41B

10 CAMIONS à votre disposition. Déménagement général, soit en ville ou à longue distance, travail fait avec soin. S'adresser W. Simard, 148 Montmagny, tél.: 3-2335. 18avril-12fs-41G

DEMENAGEMENT de pianos. Comme par passé, je m'occupe transport pianos, safes, radios, poêles. Expérience satisfaction garantie. M. Georges, tél.: 4-1840, 107, 3e Rue. Aussi achète chars usagés. 11avril-26fs-41B

FAITES FAIRE votre déménagement par un expert se servant de camions couverts dans la ville et longue distance. Spécialité: gros morceaux, pianos, coffre-forts, etc. S'adresser A. Drolet, 441 St-Joseph, tél.: 2-7456. 16avril-26fs-41T

DEMENAGEMENT, Spécialité piano, meubles, safe, possédant assurance pour votre mobilier. Allons à domicile pour prix sans engagement votre part. Téléphonez General Tranport, Donat Simard, 454 Arago, tél.: 3-0760. 31mars-26fs-41T

A. BARBEAU. Déménagement de tous genres. Spécialités pianos radios, refrigérateurs. Aussi déménagement à la campagne. Voitures et camions couverts ouvrage garanti. S'adresser 42 Nelson, tél.: 3-1489. 23avril-32fs-41T

J'AVISE MA CLIENTELE que, comme par le passé, je m'occupe de déménagement en ville ou à longue distance avec camions. Ouvrage garanti. Spécialité pianos, coffres-forts, etc. J.-P.-L. Breton, 211 Hermine, tél.: 7776. 15avril-26fs-41T

POUR DEMENAGEMENT et charroyage général avec voiture ou camion couvert, prix défiant toute compétition. S'adresser à Georges Max, 204 B. Charest, tél.: 2-7307. 23-25avril-41B

DEMENAGEMENT pour la ville et la campagne, voitures et camions couverts. Spécialités: piano et coffrefort Chs. Martel, Enr., 129 Latourelle bur., rés. tél.: 3-0285. 15avril-12fs-41R

SPECIALITE DEMENAGEMENT — Local et longue distance. Storage à l'épreuve du feu. Pour informations, s'adresser A. Fortin, 53, Chemin Ste-Foye, tél.: 2-4195 28mars-26fs-41B

A. COUTURIER, 13 Ste-Angèle, tél.: 2-0246. Déménagements de tous genres en ville et en campagne, pianos, coffres-forts etc. Prix raisonnable. 21avril-26fs-41R

HENRI BLAIS. Déménagement en ville et campagne avec voitures et camions couverts, au prix le plus bas en ville, 203½, rue Lavigueur, tél.: 2-7523. 22

LOGEMENTS A LOUER

Quartiers divers

RUE LATOURELLE, logements de 4-6 pièces, Ave des Oblats, 3-4 pièces. S'adresser 24 Bouriamaque, tél.: 6779
3avril-26fs-73R

A LOUER

9 PLACE GEORGES V. — Logement de 3 pièces, plus chambre de bain. Chauffe. Refrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
20, AVENUE LAURIER. — Logement de 3 pièces, plus chambre de bain. Chauffé. Refrigérateur électrique. Concierge. Service eau chaude à l'année.
Pour location, s'adresser au concierge, 9 Place Georges V. tél.: 2-2421, ou au Trust General du Canada, 71, rue St-Pierre, Québec : 2-6651.
10, RUE STE-CATHERINE. — Logement de 6 appartements, avec chambre de bain. Trust General du Canada, 71, rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-6651
23avril-8fs-73R

BEAU LOGEMENT à louer place centrale 2ème étage, 5 chambres, chambre bain, remis à neuf, électricité, gaz, cave, prix modéré, pour petite famille. S'adresser téléphone 3-4506. 23avril-3fs-73B

Royal Trust

469A ST-JEAN, Appt. No 1, 7 chambres et chambre de bain.
469A ST-JEAN, Appt. 5, 3 chambres, cuisinette et chambre de bain
52 AVENUE DE LA RONDE, 5 chambres et chambre de bain.
4, RUE ST-PIERRE, 5 chambres.
11-13 HALDIMAND, appartement à louer.
267, 4e AVENUE, 6 chambres et chambre de bain.
S'adresser : ROYAL TRUST, 65, Ste-Anne, édifice Price, tél.: 2-4031
22avril-6fs-73R

Limoilou, etc.

52, 4ième RUE, logement chauffé 5 chambres plus chambre bain, planchers bois durs, améliorations moderne, bien ensoleillé, tél.: 4-4691. 23avril-6fs-73B

1ère AVENUE, demi-chauffé, Boul. Benoit XV, endroit résidentiel, logements neufs, modernes, 6 grandes pièces, plus chambre de bain. Voir Roy & Frères, 106, 1ère Avenue. 20avril-5fs-73B

LOGEMENT A LOUER, St-Frs. d'Assise, 5 chambres, plus chambre de bain, situé 50, 13e Rue. Pour informations s'adresser par téléphone 2-6488, soir à 4-3910.
23avril-3fs-73R

1ère AVENUE, logement 3 pièces, plus chambre bain, chauffé, éclairé, 5 minutes de l'église, $15.00 par mois. Informations, s'adresser 826, 1ère Avenue.
22avril-4fs-73B

52, 3ième AVENUE, logement chauffé, meublé, 4 pièces, plus chambre bain, possession immédiate. S'adresser Alp. Guy, 148 Ste-Marguerite, tél.: 2-5714. 21avr-3fs-73B

3e AVENUE, COIN 10e RUE, 3e étage, 7 chambres, plus chambre de bain, garage si désiré. S'adresser, 365, 3e Avenue tél, 4-3301.
14avril-12fs-mar-jeu-sam-au 9 mai-73B

LOGEMENT 3 pièces, meublé ou non, chambre de bain, chauffé, eau chaude, maison entourée d'arbres, voisin Hôpital St-François d'Assise. S'adresser 419½, 1ère Avenue, tél.: 4-4449. 23-25avril-73G

LOGEMENT, 6 PIECES, plus chambre bain, chauffé, bien éclairé, situé au-dessus des bureaux de la Banque et ménage des bureaux à faire. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada 213 3e Avenue, Limoilou. 21avril-6fs-73G

324, 1ère AVENUE, 2ème étage, 6 chambres, plus bain, chauffé, clair de neige, vidanges, beau balcon, garage, très ensoleillé, prix modéré. S'adresser 324, 1ère Avenue, tél.: 3-4393. 23-25avril-73G

27 1-2, 8ième RUE, Limoilou, logement 6 chambres plus bain, eau chaude, réparé à neuf, près chars, église, collège, couvent. S'adresser 97 Richardson, tél.: 4-4365.
23-24-25-29avril-73B

BLVD. BENOIT XV, 5 appartements, passage, chambre de bain, très moderne, demi-chauffé. S'adresser le jour à 31, 18ème Rue. Soir: 54 Bld. Benoit XV, tél.: 4-1378.
17avril-6fs-73G

LOGEMENT de 5 ou 6 pièces, chambres de bain en plus, très propre, plancher merisier, situé sur 2e Avenue, conviendrait bien pour nouveaux mariés, aussi un logement 6 pièces avec système de fournaise. S'adresser à 19 Royal Roussillon, tél.: 4-2887.
15avril-26fs-73R

LOGEMENT de 3-4-5 chambres, et un garage, Limoilou, sur 4e Rue, près de l'église. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél. : 2-3039. 14avril-26fs-73G

175, 1ère RUE, logement à louer, 4 pièces plus chambre bain, réparé à neuf au complet avec hangar séparé et galerie. S'adresser Alp. Guy, 148 Ste-Marguerite, téléphone : 2-5714. 22avril-3fs-73R

"Extermination-Vermine"

COQUERELLES, PUNAISES complètement exterminées au moyen des insecticides : "Mystérieux", garantis comme étant efficaces contre insectes depuis 1917. Approuvés du Gouvernement Fédéral. Références de Montréal, Québec et New-York. Entièrement garantis. Prix très modéré. Démonstrations gratuites. Maheu & Maheu, Cie. Exterminateurs, 145 du Pont, tél. : 8380. 17avril--27fs-73G

Belvédère

LOGEMENT 5 CHAMBRES et chambre de bain, à 126 Avenue Cartier paroisse St-Dominique. S'adresser au No 128, tél. : 3-4789. 21avril-6fs-73R

LOGEMENT 7 chambres, plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur récemment incendié, actuellement en réparation, terminé 1er mai, maison isolée, 2 logements seulement situé 740 St-Cyrille, tél. : 3-4440.
21avril-6fs-73B

167 AVE BROWN, 9 chambres plus chambre bain en tuile, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur, garage, tél.: 9697. 22avril-6fs-73R

78, CHEMIN STE-FOY, logement 9 chambres, plus 2 chambres de bain améliorations modernes. S'adresser M. Ant. Gosselin, 56, rue St-Pierre, tél.: 2-3978.
22avril-6fs-73R

AVE BOUGAINVILLE, No 105, 6 pièces, plus chambre de bain, chauffée, réparé à neuf, occupation immédiate prix $36.00 par mois. S'adresser M. C. Senay, 83 rue des Franciscains, tél.: 3-4246 22avr-4fs-73B

380 CHEMIN STE-FOY, logements neufs, 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, garage; 220 Avenue Brown, 6 chambres, 57, 63 Moncton, 7 chambres. S'adresser Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis, tél.: 3-1651.
23avril-26fs-73R

AVENUE CARTIER, No 48, 6 chambres, plus chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, planchers bois dur. S'adresser O. Bédard, tels.: 3-1468—2-6625.
22avril-6fs-73B

RUE JEANNE-D'ARC, No 63. — Logement 5 chambres plus chambre de bain, Système à l'eau chaude. S'adresser 138 Bayard, tél.: 3-3060. 18avril-8fs-73T

35 AVE MURRAY, logement plain-pied, 8 pièces, plus chambre bain, chauffé. S'adresser Art. Faucher, 3 rue Roberval, tél.: 4-2822 ou 2-1472. 23avril-4fs-73B

54 AVE BROWN, 10 chambres et garage chauffé, 439 St-Cyrille, 8 chambres, chauffé. S'adresser 50 avenue Brown, tél.: 6744.
18avril-6fs-73R

A vendre ou à louer

MAISON No 109 Ave de la Tour, près Claridge, 12 chambres, chauffage à l'huile, garage à 2 places, chauffé. S'adresser Henri Duclos, 66 de la Couronne.
jeu-sam-lun-au30avril-73T

BELVEDERE, 2 minutes de l'église Notre-Dame du Chemin, 5 chambres, plus chambre bain, $20, par mois. S'adresser E. Gagnon, 19 St-Laurent, tél.: 6653.
23avril-6fs-73R

ST-CYRILLE, cottage de 8 chambres et plain-pied de 5-6-7 appartements, près Collège des Jésuites, moderne, prix modéré. S'adresser Eugène Chalifour, 777 rue St-Cyrille, tél.: 8718—8038, le soir 8038 ou 6954.
15avril-26fs-73R

LOGEMENTS 6 et 8 chambres, plus chambre bain, plancher bois dur, système chauffage. Situés avenue Désy, rue Dolbeau et Jeanne d'Arc. S'adresser Habitations Manrèse Ltée, 114, Dolbeau, téléphone 6831.
11avril-26fs-73R

164 FRASER, 8 chambres, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, claire neige, vidanges, planchers bois dur, galerie vitrée, glacière électrique. S'adresser 162 Fraser, tél.: 6675
14avril-26fs-73R

LOGEMENTS neufs, 5-6-9-10 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique, situés Chemin Ste-Foy, avenue Lévis, Belvédère, Chrys. Jobin, 184 Latourelle, tél.: 5338; 6985, 3-1701, 2-5593.
22avril-6fs-73R

FLAT DE 9 CHAMBRES plus chambre bain, fini à neuf, grandes pièces ensoleillées, chauffé, eau chaude à l'année, garage. S'adresser 150 Avenue Brown, tél. : 9425. 21avril-6fs-73R

464 ST-CYRILLE, 3e étage, plain-pied, neuf grandes pièces éclairées, plus chambre de bain, eau chaude à l'année. S'adresser à J. Robitaille, 1050 Chemin Ste-Foy, tél.: 3-3203 ou 8167. 21avril-26fs-73B

PLAIN-PIEDS chauffés, six pièces, plus salle de bain, deuxième et quatrième, 14½ et 16 avenue Cartier. J.-E. Vézina, 44, côte de la Montagne, téléphones: 2-3551 et 5698. 21avril-6fs-73R

393 CHEMIN STE-FOY, appartements strictement modernes, actuellement en construction prêts le 15 avril, 6 chambres, plus chambres bain, glacière électrique, eau chaude à l'année. S'adresser Frs Jobin, 88 Chemin St-Louis, tél.: 3-1651.
23mars-26fs-73R

APPARTEMENT chauffé, 6 chambres, améliorations modernes, "Elisabeth", 50 Fraser. S'adresser aux concierges, tél.: 2-1475 le soir : 3-4498. 8avril-26fs-73R

22-24 PLOERMEL. — Près du Collège des Jésuites, 2 logements, 6 pièces plus chambre de bain en tuile, chauffés eau chaude à l'année, dépense froide, garage, en parfait ordre, modern. S'adresser 48, Scott, tél.: 2-2446. 21-23-25avril-4fs-73R

Logements demandés

ON DEMANDE logement 3 pièces chauffé, meublé, éclairé, gaz ou poêle à l'huile, pour locataire sérieux. Ecrire à Casier 801, "LeSoleil". 22avril-6fs-73B

Belvédère

513 ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus chambre bain chauffé, 1076 St-Vallier, 5 chambres, plus chambre bain avec galerie en avant, ainsi garage. S'adresser Alex. Blondeau, 385 de la Reine, tél. : 7066. 15avril-26fs-73G

LOGEMENT moderne et ensoleillé, 7 pièces, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, garage, etc., situé 109 rue Marquette S'adresser Roch Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593 7avril-26fs-73R

CREMAZIE, 3e étage, 7 chambres, plus chambre de bain, chauffé planchers en bois dur, eau chaude à l'année, prix $40.00 par mois, situé 109 Crémazie, tél.: 7952.
20avril-4fs-73B

BEAU LOGEMENT à louer, 7 pièces, plus chambre bain, dépense froide, planchers bois dur, chauffage, système Buckwheat, améliorations modernes. S'adresser 7 des Franciscains, tél.: 3-0075. 17avr-6fs-73B

LOGEMENT à louer, 5 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année. Service de concierge moderne. S'adresser sur les lieux 265A Fraser ou à Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 9avr-26fs-73R

49, JEANNE D'ARC — Chambres réparées à neuf, planchers durs, tank eau chaude, Bergerville, Ave Charlotte, jolie maison seule, 5 chambres avec terrain Près chemin St-Louis et tramway S'adresser 353 St-Paul, tél.: 4-1129. 23avril-6fs-73R

AVENUE MONCTON, 6-7 chambres, 220 Brown, 6 chambres Appartement Battlefield Tous chauffés et eau chaude à l'année. S'adresser Frs Jobin, 82 Chemin St-Louis, tél.: 3-1651. 23mars-26fs-73R

63-71 RUE DOLBEAU, 2 logements de 4 chambres pas chauffés S'adresser A. Crétin, 59, rue Dolbeau, tél : 2-6981.
23avril-6fs-73R

129 CREMAZIE, coin Avenue Cartier, magasin à louer avec sous-sol, grande vitrine. Conviendrait très bien pour presseur ou autres genres de commerce. S'adresser 60 Ave Cartier, tél.: 4-0269, soir : 6411.
23avril-6fs-76R

AVENUE BROWN 212 près Chemin St-Louis, dans maison semi-détachée, grand plein-pied moderne, chauffé, garage. S'adresser notaire Paul Grenier, 325 Blvd Charest. 21-23avril-2fs-73B

LOGEMENT 8 chambres, 75 Moncton, 7 chambres, 139, 140 Aberdeen, chauffé, eau chaude courante, etc. Autres informations, s'adresser 120 Blvd St-Cyrille, tél.: 3-1603. 7avril-26fs-73B

701 ST-CYRILLE, logement moderne, 6 pièces, plus chambre bain chauffé, tél.: 7884 ou 4-3546. 17avril-6fs-73B

APP STE-FOY, coin Murray, 5-6 pièces, plus chambre de bain tuile, chauffé, moderne, planchers bois dur, eau chaude à l'année, glacière électrique. S'adresser 1 Murray, Appt. 3 Saundrys 50, 7 pièces plus chambre bain, 2-4962.
11avril-26fs-73R

St-Sacrement

87 RUE FRONTENAC, près église St-Sacrement, logement 6 chambres, plus chambre bain, bien éclairé sur 3 côtés. S'adresser 85, rue Frontenac, tél.: 3-4037 ou 8821.
22avril-4fs-73R

ST-SACREMENT: 103 De Montmorency. Logement moderne, 6 appartements, plus chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, quelques pas des tramways. Propriétaire: Wilfrid Pelletier, 99 De Montmorency.
20avril-10fs-73B

St-Roch – Jac-Cartier

LOGEMENT à louer tout réparé à neuf, 6 pièces, plus chambre bain, vis-à-vis bureau poste de la rue St-Joseph, St-Roch, Québec, No 271 St-Joseph, tél.: 5584. 18avril-4fs-73B

RUE ST-JOSEPH, logement de six pièces, plus chambre de bain, chauffé, planchers de bois dur, grande plate-forme en arrière. S'adresser 315 St-Joseph. 17avr-12fs-73T

RUE FLEURIE, 2 logements, 6 chambres, plus chambre de bain, 9 chambres, plus chambre de bain. Prix modérés S'adresser 129 Fleurie. 22avril-6fs-73T

83 CARON, logement 2e étage, 6 pièces, galerie vitrée en arrière, cave près Académie, église Jacques-Cartier, $23.00 par mois. S'adresser 325, Richardson, tél.: 3-3067. 23avril-20fs-73T

No 116,, BLVD. CHAREST, St-Roch, un logement, 6 chambres, plus chambre bain, très bien chauffé, à louer. S'adresser J.-P. Lussier, 100 ou 102 Blvd Charest, tél.: 2-8767. 22avril-26fs-73T

Coquerelles, Punaises

AUTRES INSECTES domestiques. Extermination garantie par écrit $1.00 par appartement payable après satisfaction complète pour coquerelles. Pour punaises, pas nécessaire de sortir du logement, nouveau procédé. Autre méthode Gaz en 6 hrs. Estimés gratuits. Vendons aussi produits et livrons à domicile. Poudre infaillible pour Coquerelles, 75c livre. Punaisol pour punaises 75c chop. $1.00 pinte, $2.50 gallon. J.-H.-J. Gosselin, 18 Ste-Ursule, Québec, tél.: 2-4902.
sam-mar-jeu-au23avril-73R

St-Jean-Baptiste

441 ST-JEAN, 5 chambres, plus chambre bain, réparé à neuf. S'adresser Sirois, Sirois et Lesage, notaires, rue Couillard, Québec, tél.: 2-1782. 17avril-6fs-73B

ARTILLERIE, No 11, logements, 5 pièces, chauffé, eau chaude à l'année, près du Parlement. L. Blouin, 47 Artillerie, tél. : 2-1705. 20avril-6fs-73R

Petit logement chauffé

PETIT LOGEMENT chauffé, 4 pièces, plus chambre bain, complètement réparé à neuf, clair neige et vidange, quartier St-Jean-Baptiste, prix $25.00 par mois. S'adresser tél.: 8367 de 9 a.m. à 2 p.m
20avril-5fs-73B

299 ST-OLIVIER — 7 chambres avec bain, non chauffées, très ensoleillées, clair de neige et vidanges. Tél.: 3-4431.
18avril-2fs-73R

34 STE-JULIE, logement chauffé, 5 chambres en plus chambre bain, dépense, réparé à neuf. Améliorations modernes, garage si désiré. S'adresser 29 Artillerie, 2ème étage, tél.: 8242. 23avril-4fs-73B

RUE ARTILLERIE, PLAIN-PIEDS, 3 pièces et chambre de bain, améliorations modernes, réservoir eau chaude avec raccords, meublés en partie ou non Aussi garages avec éclairage électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, téléphone 2-1969
15avril-26fs-73R

DELIGNY 9, logements 5 chambres, chambre bain, planchers bois dur, tank, cave, gaz, nous ferons réparations et division. Garage à louer, 46 Ave Parent. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419.
23-25-27-29-30avr-73G

318, ST-OLIVIER, beau logement 4 chambres bien ensoleillées, clair de neige et vidanges, avec ou sans garage. S'adresser sur les lieux ou tél.: 3-1948. 23avril-6fs-73R

99 LAVIGUEUR.— 6 chambres chauffées $18.00 par mois, avec poêle à gaz. S'adresser Mme T. Ouellet, tél.: 3-4984
23avril-4fs-73B

RUE LATOURELLE. — Beaux logements 5, 7 chambres, avec bain, cave, grenier, gaz, électricité. Informations, s'adresser à Maurice Paradis, 129 rue Latourelle, tél. : 3-4960. 21-23-25avril-73R

LOGEMENT MEUBLE, à louer pour les mois d'été. Place centrale et tranquille, situé dans la partie haute de la rue Claire-Fontaine. S'adresser tél.: 2-3639.
j.-n.-o.-73B

AVENUE BOUGAINVILLE, Nos 13-21-37-45, St-Patrice, Nos 78-80 1-2, Côte d'Abraham, No. 87, logements 4, 5, 6 pièces plus bain, chauffés et non eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser Emile Frenette, 1, Ave des Braves, 53 Ave Brown, tél.: 7949 — 3-4840 — 6933.
9avril-26fs-73R

207 RICHELIEU à louer logement 5 appartements avec bain maison à vendre, 10 appartements, toutes améliorations modernes, 79 Bougainville. S'adresser Henri Bernier, 79 Bougainville, tél.: 3-2248.
3avril-26fs-73B

Haute-Ville

RUE STE-URSULE, No 50 coin rue St-Louis, logement 3 et 4 pièces plus chambres de bain, chauffés eau chaude. S'adresser 74 St-Louis. 24mars-26fs-73R

Dans la banlieue

SILLERY : Logement de 8 chambres, plus chambre de bain, $22.00 par mois, situé dans la côte de Sillery, près de l'église. S'adresser à H.-P. Cimon 2-6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 23avril-6fs-73R

BOISCHATEL — Maison à louer munie de toutes les améliorations modernes. Très belle vue, prix raisonnable. S'adresser M. Joseph Trudelle, tél.: 4-5362.
15avril-6fs-73B-banlieue

MAISON A LOUER, Beauporiville, Avenue Royale, route Ste-Anne, près l'église, belle vue, maison carrée, pierre, brique solide, système à l'eau chaude, 9 chambres, bain, électricité, terrain, garages, hangars. S'adresser 35 Latourelle, Québec. 73R

St-Sauveur

LOGEMENTS, 146 St-Léon, bas 6 chambres, 148 St-Léon, haut 4 chambres, 189 St-Léon, bas 4 chambres. S'adresser sur les lieux ou U. Girard, 157, 8ème Avenue, tél.: 4-1992 ou E. Delâge, N.P., 54 du Pont, tél.: 4-1941.
-au25mai-73G

SOUS-BASSEMENT NEUF, 39A, Avenue Bigaouette, 4 pièces, éclairé, planchers bois dur, bouilloire pour eau chaude. Prêt pour le 1er mai. S'adresser à O. Plamondon, tél.: 8167 et 3-3826
16avril-26fs-73R

A LOUER logement de 3 chambres chauffé éclairé. S'adresser à 42 Kirouac, St-Sauveur.
j.-n.-o.-73B

BEAU PLAIN-PIED près église St-Sauveur, 5 grandes pièces ensoleillées, plus chambre bain, chauffé, propre, moderne, eau chaude, gaz, grande cour, prix modéré, 21 de Mazenod, tél.: 9637. 73B

Terres à vendre

BONNE TERRE à vendre à Danville, environ 250 arpents: la moitié en culture, le reste en pâturage ; pouvant faire 2 établissements, prix $2,500, la moitié comptant. S'adresser Mlle Antoinette Martel, Danville, P. Q. 23avril-2fs-108B

Terrains à vendre

TRRAINS A VENDRE Occasion — Magnifique terrain situé sur le Chemin Ste-Foy. Au-delà de 5,000 pieds de superficie. A vendre en bas de $1,000 00. S'adresser à Geo. Paquet, 351 Blvd. Charest, tél.: 4-4221.
17avril-6fs-100T

SILLERY. — Terrains à prix dérisoires, 115 et 140 pieds de la rue St-Cyrille, 63 x 80 pieds de front par 90 x 98 profondeur. Coin de ruelle, S'adresser P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 20avril-6fs-106R

Trouvé

TROUVE PORTE-MONNAIE. Pour renseignements, s'adresser à 166 St-Olivier, tél.: 8674, frais de l'annonce remboursés.
23avril-3fs-111B

GROS CHIEN jaune, trouvé, genre Policier. Si non réclamé d'ici au 24; il en sera disposé. S'adresser S.P.C.A. Kennels, 6 rue des Bernières. 111B

Vues animées

MACHINE PORTATIVE à vues animées. Marque "Holmes", ayant coûté $400.00, de 1000 watts. Entièrement à l'épreuve du feu. En parfait ordre. Bon marché S'adresser au curé de Lac-Edouard, Qué.
23avril-6fs-113B

Annonces non classifiées

Hémorroïdes

TRAITEMENT SPECIAL sans opération, ni électricité. Inoffensif inodore, effacement définitif. Retour au travail au sortir du bureau. Résultats promptemen: remarquables. Varices guéries "tout en marchant". Dr Perrin, 24 du Pont, Québec.
jeu-sam-au25juin-115T

Paris Café

DINER A LA DINDE, 35c. Repas réguliers 25c et plus. Bières et vins servis avec repas. Spécial : Bières et vins servis le dimanche de midi à minuit, 15 N.-D. des Anges, Québec. mar-jeu-sam-au30avr-115T

MACHINE PERMANENTE Sans fil D. S.
France Créations
APPROUVEE PAR LE BUREAU DES EXAMINATEURS ELECTRICIENS. AUCUN DANGER POUR LES COURT - CIRCUITS ETC . . GARANTIE POUR DEUX ANS.
Demandez nos prix et conditions.
HECTOR NOREAU
8, ST-JOSEPH - Tél.: 4-4594

Hommes demandés

REPRESENTANTS demandés pour la ville et la campagne pour travailler au journal l'Unité. Entrevue jeudi seulement. S'adresser 74, St-Joseph, appt. 2, tél. : 3-0418. 65B

Voyageur d'expérience

POSSEDANT AUTO demandé par fabricant sous-vêtements coton tricotés pour commerce magasins détail ville et district Québec. Commission. Donner âge, expérience, références. Bestnit Company, Montréal. 65B

2 HOMMES DEMANDES comme vendeurs à domicile. Spécialité: Thé, Café, Epices, Grosse commission, clientèle établie. Territoire réservé. S'adresser à 9 rue des Bains, tél.: 4-0778. 65B

REPRESENTANT demandé avec expérience si possible dans l'imprimerie Albert Dalgie, 2461½ Arago. 65B

2 VENDEURS d'expérience dans la vente de l'huile à moteur distillée. Full Oil, etc., etc. S'adresser Cartier Oil, Gas Reg'd, 155 de la Couronne. 22avril-4fs-65B

Hôtel à vendre

HOTEL AVEC LICENCE de bière et vin. S'adresser à l'Hôtel Champlain, Chicoutimi, 10 rue Labrecque. 22avr-6fs-68B

Instruments de musique

BATTERIE D'ORCHESTRES avec tous les accessoires, peinture à l'huile sur le tambour, valeur $125.00 pour $35.00. Aucune offre sera refusée. S'adresser 39 Napoléon, tél.: 2-5197. 22avril-2fs-72B

Machineries à vendre

PRESSE A ETAMPER et machine à tenon et scie pour faire boîtes à beurre, pony planeur 20 pouces, corroyeur, shafts et poulies, tout en bon ordre. Aucune offre raisonnable refusée. Ecrire Napoléon Poulin, 7 Robinson, St. Fairfield Maine.
22avril-4fs-75B

Magasin à louer

131, 5e RUE, grand magasin avec logement sur le même plancher, 5 pièces, planchers durs, poste central, bon pour tout genre de commerce, chauffé, clair de tout, $32. par mois. 76R

366 ST-JOSEPH, coin St-Anselme, magasin très propre, occupé depuis plusieurs années comme poste de modiste. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5788. 18avril-6fs-76R

107 DU PONT, magasin et bureau à louer. Informations s'adresser téléphone : 2-6403, La Cie Commerciale de Québec.
7avril-26fs-75R

Magasin à louer

110 ARTILLERIE, boutique de barbier occupée depuis 5 ans par barbier, à louer avec logement de 7 chambres sur le même plancher. S'adresse. Art Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 14avril-15fs-73B

Maison à louer

A BEAUPORT, maison à louer, 9 chambres, 2 étages, bain, jardin, galerie, numéro 2, Ave FRoyale, tél.: 4-5844. 18avril-6fs-79B

Maison à vendre

MAISON A VENDRE, 131 rue St-Cyrille, 10 pièces. Grande cour avec garage. A bon compte, pour règlement succession. S'adresser à J.-A. Gauvin, 64 Salaberry ou au Palais Montcalm. 17sept-j.n.o.-80B

UNE MAISON AVEC TROIS garages y annexés, 12 chambres, plus trois chambres de bain en parfait ordre, vis-à-vis le Jardin McPherson. Chauffage moderne à l'huile, conditions faciles, situé 77 rue Ste-Ursule, sur le Cap. S'adresser à A.-C. Taschereau, téléphone No 2-8790 ou 2-1892.
j.-n.-o.-80B

A L'ANCIENNE-LORETTE maison 6 pièces, habitable à l'année, genre cottage, grand terrain, garage, étable, 8 milles de la ville. S'adresser Wilfrid Légaré, 34 avenue Renaud. 20avril-4fs-80B

A vendre ou à louer

MAISON A VENDRE ou à louer, rue St-Laurent, Lauzon-Ouest. 5 chambres, chambre de bain, chauffage eau chaude, bord du fleuve, terrain 200 x 175 S'adresser à A.-F. Bardoux, 175 Chemin St-Louis, tél.: 4-1255. 7avril-12fs-80R

A VENDRE ou à louer à Laval, magnifique maison d'été et d'hiver, 2 étages, très propre, près de la rivière, construction de 4 ans, 70 pds front par 100 de profondeur. Cause de vente, mortalité. Prix modéré et bonnes conditions. S'adresser 68, Bagot, ou Emile Brousseau, 255, St-Jean, tél. : 2-5768.
20avril-6fs-80R

Maison de campagne

ST-JEAN.—I. O. Près église et grève, belle maison, 9 chambres, eau, lumière, W. C., terrain 30,000 pieds, garage, autres informations. Jules Turcotte. 10 St-Antoine, tél.: 2-7475—5545. 23avril-6fs-82R

LAC SERGENT, propriété meublée, à vendre, grand terrain 90 x 280 pieds, eau à la maison, chaloupe avec moteur détachable, en bon ordre. S'adresser F. Goulet 248½ 1ère Avenue. 21avril-3fs-82B

RESIDENCE D'ETE à vendre ou à louer, Beauportville, 169 Parc Bellevue, sur la côte d'Everell, meublée, grand terrain et garage. Informations, 48 Richelieu, tél.: 2-1826. 82R

Maison de campagne

MAISON DE CAMPAGNE à louer. S'adresser A. Laflamme, Ancienne-Lorette Village. 23avril-2fs-82B

CAP-ROUGE "Plage St-Laurent", 10 milles de la ville, au bord du fleuve, plage idéale et privée, eau courante. S'adresser 371 St-Jean, tél.: 2-1351. 22avr-4fs-82B

A VENDRE—A Château-d'Eau, cottage 6 appartements, plus chambre de bain, habitable à l'année, près de station, termes de paiements faciles. S'adresser à D.-A. Gauvreau, 89 Montcalm. tél.: jour 7131. 18avril-26fs-82B

MAISONS DE CAMPAGNE à vendre—Maisons de campagne dans les plus beaux endroits aux environs de Québec meublées ou non, à des prix très intéressants. Pour plus de détails, s'adresser à Geo. Paquet, 351 Blvd. Charest, tél.: 4-4221.
17avril-6fs-82T

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE. A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambre semi-privée, chambres privées, internes en permanence, médecin au choix pour malades privés et semi-privés. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitements de toutes affections. Avantages religieux, aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté de place, demandez admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682, Chemin Ste-Foy, Québec
11avril-26fs-Mater-44R

MATERNITE LICENCIEE — Honnête et tranquille, repas servis dans les chambres. Prix spécial au place retenue à l'avance. S'adresser 10 rue d'Artigny tél : 2-1966.
27mars-26fs-44R

Matériaux de construction

2 FOURNAISES No 7, Moquel double base, accouplement double ou simple. Aussi autre fournaise Daisy No 2. Aussi quantité de radiateurs. S'adresser J.-B.-L. Lajeunesse, 82 St-Agnès, tél. : 9801.
20avril-6fs-84B

Motocyclette

BICYCLE A GAZOLINE à vendre bon marché pour du comptant S'adresser 352, 2ième Avenue. 85B

MOTOCYCLETTE Henderson, 4 cylindres, avec side-car, en parfait ordre, à vendre promptement pour du comptant. S'adresser 48, d'Aiguillon, tél.: 2-4180.
17avril-6fs-85R

Avez-vous besoin d'une servante, un domestique, etc., etc., prenez le moyen le plus rapide et le plus certain: publiez une annonce classée dans le "SOLEIL".

Objets perdus

PERDUE ROBE, entre 5e et 6e Rue. Prière de la rapporter. M. Laverdière, 228, 3e Ave, tél.: 2-8500. Récompense. 87B

ETUI A CHAPELET perdu, contenant chapelet et somme d'argent, écrit dans l'étui le nom et adresse, Eveiyne Beaudoin, Gaspé Si retrouvé, la remettre à 14 St-Amable, tél.: 2-5473. 87B

PORTE-MONNAIE perdu contenant somme d'argent. Prière à la personne qui le retrouve de le remettre à G. Doddridge, 199 rue Montcalm. Récompense promise.
22avril-2fs-87B

ENVELOPPE contenant portraits perdue, entre les rues Grande-Allée, d'Artigny, Ste-Julie. Prière de retourner 130 Grande-Allée, tél.: 2-1138. Récompense promise.
23avril-2fs-87B

PERDU VENDREDI 17 avril montre-bracelet dame, de rue Saint-Stanislas à Saint-Augustin, de là par tram Saint-Sacrement à ave. Moncton, puis Saint-Cyrille et Cartier. Prière retourner 25 d'Auteuil ou téléphoner: 2-5171. Récompense.
21avril-3fs-87B

Ne restez pas sans espoir si vous perdez un objet précieux ou un animal auquel vous tenez beaucoup; une petite annonce dans le "SOLEIL"

On demande à acheter

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, argenterie, articles sport, cuir, instruments musique, radio, machine à coudre. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles. Allons à domicile. Louis Enrg., 28 St-Joseph.
23avril-26fs-86G

ON DEMANDE à acheter un bon poêle à gaz et un Réfrigérateur. Appelez M. Raymond Lemieux, tél.: 3-3930.
23avril-2fs-86B

NOUS ACHETONS ET PAYONS les plus haut prix pour habits, robes, fourrures, paletots, bijouterie, vieil or, argent, platine, valise, etc. Allons à domicile Frank's Enrg., 44½ St-Joseph, tél.: 2-1060
13avril-26fs-86G

VIEIL OR — VIEIL OR — Bijoux, payons plus haut prix. Pesée contrôlée 18 karats, $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montre ou vieilles bagues sur l'achat d'une bague ou montre neuve. Catalogue de magie gratis. Omer Rousseau, bijoutier, horloger, 6½ St-Joseph, Québec.
21avril-26fs-86G

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX — Achetons vieux bijoux, chaînes, bracelets, dents or. Evaluation gratis. $26.00 pour 22 karats, montre de seconde main, de toutes sortes, etc. Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10, Edifice St-Cyr, tél.: 3-4097.
20avril-26fs-86G

On demande à acheter

NOUS ACHETONS linge, bijouteries, diamants, argenterie, articles sport, cuir, instruments musique, radio, machine à coudre. Pour plus haut prix, appelez 4-1431. Toutes transactions confidentielles. Allons à domicile. Louis Enrg., 28 St-Joseph.
23avril-26fs-86G

Propriétés à vendre

ST-NICOLAS.—Magnifique maison moderne, 2 étages, conviendrait pour différents commerces ou résidence privée, à vendre. Occasions pour personne sérieuse. Informations, s'adresser Philéas Méthot, St-Nicolas, P. Q. sam-mar-jeu-30avr-97B

Propriété à vendre

50% EN BAS DE L'EVALUATION municipale. Le plus beau site, magnifique propriété située au No 43 rue Fraser, Lévis, achetée tout dernièrement de J.-Alphondor Roy, dans la faillite de J.-Alphondor Roy & Cie à vendre au prix mentionné, ou à louer à $35.00 par mois. S'adresser E.-L. Hardy & Cie, Négociants en valeurs, 93 rue St-Pierre, Québec, tél.: 2-8630.
7avril-mar-jeu-sam-au2mai-97R

Radios à vendre

RADIO, $39.00 Kolster, 8 lampes, modèle cabinet, haut-parleur dynamique avec garantie $5.00 comptant $4.00 par mois. S'adresser chez C.-W. Lindsay, 261-203, St-Jean, Québec. 99B

Recettes pour desserts

ESSENCE "SUPREME". Pour Sirop à saveur d'Erable: Crémage Gâteau, Sucre à la Crème; Beurre d'Erable. Fabriquez vous-même ces desserts délicieux. Directions faciles avec chaqu. bouteille Demandez l'Essence "Supreme"
lun-jeu-sam-au2mai-Recettes

Servante demandée

SERVANTE DEMANDEE, âgée de préférence. Sachant faire la cuisine. Bons gages S'adresser tél.: 4-2193. 104B

SERVANTE GENERALE demandée pas de cuisine, lavage en dehors, bon salaire. Références exigées. S'adresser 126, Ave Cartier. 104B

ON DEMANDE une servante honnête et fiable pour petite famille, se présenter immédiatement au No 5 Ave Blevedère, Appt. 3, en bas du Chemin Ste-Foy, tél.: 4-3032. 104B

SERVANTE demandée pour petite famille, gros lavage en dehors, références exigées. S'adresser 202½, 2ème Avenue. 104B

ON DEMANDE une servante, famille 6 enfants. Références exigées. S'adresser 133 St-François. 104G

SERVANTE. — On demande une servante générale pour famille privée. Bon salaire payé, références exigées. S'adresser 37 Royal Roussillon, tél.: 8525.
23avril-6fs-104B

ON DEMANDE une servante de campagne préférence. S'adresser à 119, 8ème Rue. 104B

SERVANTE POUR PRENDRE CHARGE d'une maison, chez une coiffeuse, sachant faire la cuisine; lavage à la maison; devra coucher chez elle; références. Mlle Blais, 2 rue Marchand. 104B

ON DEMANDE une servante générale d

SISCOE MONOPOLISE A PEU PRES L'ATTENTION ET SE HISSE A $3.60 CE MATIN--LEGER TASSEMENT A W.-ST.

SISCOE FAIT 3.60 SUR LE CURB — UN NOUVEAU SOMMET

Montréal, 23. (P.C.). — Deux ou trois changements de prix à peine ont marqué le début de la séance de ce jour à la Bourse de Montréal où une demi-douzaine de titres monopolisèrent à peu près toute l'attention.

International Nickel resta peu actif et fléchit de 5-8 de point à 48, relevait de 1-2 point pour toucher 48 1-4.

Power Corporation, Gypsum, Montréal Power et Dryden ne bronchèrent pas.

Sur le Curb, ce sont encore les actions de Siscoe qui battirent la marche avec .03 de hausse à $3.60 —un nouveau sommet. Dans les autres sections de la liste l'activité fut plutôt faible.

Imperial Oil recula de .18 de point et Home Oil resta stationnaire, de même que les actions privilégiées de Catelli.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE, 70 rue St-Pierre, Québec. Tél. 2-1521.

(LE 23 AVRIL 1936)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
20	Agn.-S. pr.	105	....	....
18	xA.C.T. pr	52½	52	....
45	Ass. Bre...	10	10	inch.
225	Bathurst...	13	13	inch.
94	Bell Tel....	144½	144½	+ ½
1,820	Brazilian...	11¾	12	+ ¼
30	Brucl Sli...	13½	14	....
5	Bld Prod...	35⅞	....	....
10	C. Bronz...	40	....	....
165	Can. Car...	6½	6½	inch.
20	C. Car pr.	14⅝	14½	....
55	C. Cel...	27	27¼	....
1	C. Cel. pr.	120	....	....
392	C. Cem....	7⅛	7½	inch.
211	C. Cem. pr	69½	69½	+ ½
23	C.H.E. pr.	30	30¼	....
175	C.I. Alc...	8⅛	8¼	+ ⅛
530	C.I.A. b...	7½	7⅝	— ⅛
715	C.P. Ry...	12¾	12⅞	+ ⅛
280	C. Steam...	1.30	1.25	inch.
305	C.Stea. pr.	6¾	7	+ ¼
75	C. Smel....	270	269	— 1
25	Cro. Cor...	16	16	+ ½
65	Dis.-Seag..	22	22	+ ¼
310	D. Brid....	37	37	inch.
75	D.C. pr....	14⅜	14⅜	inch.
1	D. Glass...	112	....	....
105	D.S.& C. b	5½	5½	inch.
10	D. Text....	73	....	....
55	Dryden....	5½	5½	— ⅛
50	Found. Co.	17	16¾	+ 1¼
165	G.S.Wa....	3⅛	3½	inch.
50	Gypsum...	7	7	— ⅛
315	Holling...	14½	14½	— ⅛
381	Howe Sm...	11⅜	11¾	— ⅜
53	H. Sm. pr.	92	91⅜	....
2,081	Int. Nic...	48⅛	48⅝	+ ⅛
435	Imp. Tob.	13⅜	13¾	+ ¼
100	Imp. Tob.	7⅛	7⅛	inch.
10	Lind. pr....	41¾	....	....
87	McC.-Fr...	16⅜	16½	— ⅛
5	Met. pr.	95	....	....
885	xM. Pow...	32	32½	+ ¼
25	M. Teleg..	56	....	....
5	M. Tram...	86	....	....
512	N. Brew...	43	43⅛	+ ⅛
50	N. Bre. pr.	42¾	42¾	inch.
45	N.St.Car..	14	14	inch.
876	Noranda...	53½	53¾	+ ¼
15	Penmans...	50	....	....
180	Pow. Cor...	14	14	+ ½
230	Que. Pow.	18	18	+ ½
45	Reg. Knit.	5	5	inch.
205	Reg. K. pr	14	14	inch.
931	Shavin....	21¾	21¾	+ ⅛
1.5	St L. Cor..	2	2	inch.
155	S.L.Co. pr.	10½	10½	inch.
230	S.L.Pa. pr.	29½	29½	+ ⅝
165	xSt. of C..	65	65	inch.
45	xS.of C. p.	59½	....	....
7	Tooke Br..	1.00	1.00	....
20	Vian Bis...	2¾	....	....
23	Wes. Gro..	51	....	....
5	W. Gr. pr.	110	....	....
90	Win. El....	3½	3½	— ⅝
5	W. El. pr..	14	....	....

BANQUES

6	Canada...	57	....
3	Canadienne	135	....
8	Commerce.	151	....
7	Montréal...	185	....
32	Royale....	170	....

OBLIGATIONS

$4,700	Pov. Deb.	50⅛	50⅛	inch.

x— Ex-dividende.

TOTAL DES VENTES

	Hier	Mardi
Actions	14,562	20,549
Obligations	$ 4,700	$ 3,850

LE BLE REAGIT VERS LA BAISSE A CHICAGO

Chicago, 23. (P.A.) — Des baisses ont marqué le commencement de la séance d'aujourd'hui sur le marché des céréales. Selon toute apparence, la majorité de ceux qui spéculent sur les grains sont d'avis que la hausse prononcée de ces derniers jours tient compte d'à peu près tous les dégâts que la récolte aurait pu subir.

Ayant ouvert avec des pertes de 1-4 à 3-4c, mai cotant de $1.00 7-8 à $1.01, le blé à terme continua à fléchir. Le mais ouvrit avec des gains de 0 à 1-4c pour perdre du terrain subséquemment.

BRAZILIAN TRACTION Co.

Toronto, Ont., 23. — (P. C.) Brazilian Traction Company a gagné des recettes brutes d'exploitation de $2,514,418 durant mars 1936 au lieu de $2,530,448 durant mars 1935, ce qui représente une diminution de $16,030. Les frais d'exploitation furent de $1,164,182 en diminution de $6,193. Les recettes nettes avant la dépréciation et l'amortissement ont diminué de $9,837 au total de $1,360,073. Durant le premier trimestre de 1936, les recettes nettes de Brazilian Traction ont diminué de $63,970 tandis que les recettes brute ont diminué de $171,447.

Continental Can a gagné durant l'année finissant le 31 mars 1936 des profits de $4.22 par action ordinaire au lieu de $4.01 l'année précédente.

NEW-YORK CURB

Cours fournis par GREENSHIELDS & CO., 105 Côte de la Montagne, Québec. Tél. : 2-1591

	Ferm. hier	10.30
Le 23 avril.		
Alum. of Am.	133	132½
Am. Cyanam B.	35⅛	34¾
Am. Gas & Elec.	37	36⅝
Am. Superpower	2⅜	2⅜
Cities Service	5¼	5¼
Cons. Gas of Balt.	92	92
Elec. Bonds & Share	20⅛	20¼
Ford of Can. "A"	23½	—
Gulf Oil	88⅛	89
Imperial Oil	22⅛	22⅛
Int. Mining	13⅜	—
Memphis Gas	92	—
National F. & Gas	20¼	—
Niagara & Hudson	9¼	9½
Pennroad	4⅛	—
St. Regis Paper	4	4
United L. & P.	5⅛	5
Mitrés	0850	0850

POTINS de la Bourse

INDICES DIVERS

Le trafic - marchandises des chemins de fer a enregistré un nouveau gain qui fait suite à l'avance des deux semaines précédentes. Les niveaux de 1935 ont été dépassés durant les six dernières semaines. Le déficit des premières semaines de l'année est graduellement contrebalancé. Le trafic total des 14 premières semaines a été de 10,719 wagons inférieur à celui de la même période de l'an dernier. Les denrées diverses, le bois à pulpe et les autres produits forestiers ont enregistré des pertes, tandis que sept groupes de denrées ont enregistré des gains. Pour ce qui est des produits des grains, le gain a été de 12,452 wagons et celui du charbon, de 4,459 wagons.

PRIX DE GROS

La baisse des prix de gros qui se fait sentir depuis plusieurs mois s'est continuée durant la semaine ; l'indice a été de 72.0 au lieu de 72.1 la semaine précédente. Le niveau des prix de gros a été vraiment stable depuis le commencement de 1934, et le recul minime des derniers temps n'a pas détruit cette tendance. Le blé No 1 Manitoba-Nord s'est vendu en moyenne 79½ cents le boisseau durant la semaine du 11 avril au lieu de 79⅝ cents la semaine précédente. Le lin a subi une baisse légère, tandis que les autres grains grossiers ont fait une avance. Le fer-blanc et l'argent ont subi une baisse à la bourse des métaux de New-York ; les autres métaux non ferreux ont été fermes. Le prix du cuivre s'est raffermi le 13 avril, et les principaux producteurs chargent maintenant 9½ cents. Les prix des obligations du gouvernement fédéral se sont pratiquement maintenus durant la semaine terminée le 3 avril au même niveau que durant la semaine du 10 avril. La cote offerte pour les obligations 4½ p. c., 1947-1957, du gouvernement fédéral était de 109⅝ le 9 avril; cette cote était la même le 3 avril. Les obligations 3 p. c., 1950-1955, ont fait un gain fractionnaire à 98⅝ le 9 avril. L'indice hebdomadaire inverti du rendement des obligations a enregistré un gain sur 1935 depuis la fin de janvier, et les prix ont récemment atteint un nouveau maximum depuis la période de la guerre.

MOYENNES (Montréal) :

Le 23 avril.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Hier	70.2	74.3	72.9
Jeudi passé	70.4	75.7	74.0
Mois passé	71.7	75.3	74.1
1935	57.4	58.9	58.4
Max. 1936	73.4	78.4	76.6
Min. 1936	68.0	70.3	69.6

(1926 égale 100).

SULLIVAN CONS. MINES

Toronto, Ont., 23. (P.C.)—La Sullivan Consolidated Mines Limited a gagné des profits d'exploitation de $211,636 avant la dépréciation, les taxes et les déboursés durant l'année finissant le 31 décembre 1935. Les frais de développement s'élevaient à 3279,976. Après les rajustements de comptes, le déficit net fut de $44,965. Le compte de déficit s'élève maintenant à $129,351. Le bilan indique des disponibilités courantes de $202,607 et des exigibilités immédiates de $36,961.

PROJET REJETE

Cap de la Madeleine, 23. — (P. C.) Les propriétaires du Cap de la Madeleine ont rejeté hier par un vote de 188 contre 79 un règlement d'emprunt pour le lancement d'une émission de $60,000 d'obligations à 4 1-2 pour cent destinée à consolider la dette de la municipalité.

MONTREAL CURB

(Le 22 avril 1936)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Ferm.
100	Abit 6 P	9¾	9¾	9¾
30	Do Cert	9	9	9
161	Ashes Vi	26½	26½	26½
25	Bathurst B	31½	31½	31½
165	Beauhar	2⅞	2¾	2¾
150	Br & Dist	105	105	105
100	Br Corp P	16½	16⅝	16½
1307	B A Oil	24½	24⅛	24½
15	B C Pack	10¼	10¼	10¼
25	Can Malt	31½	31½	31½
11	Cn Pow P	110½	110½	110½
15	Cdn Vick P	18	18	18
200	Catelli P	20	20	20
300	Claud Neon	40	40	40
125	Dom Al	90	90	90
876	Cons Pap	3	2⅞	2⅞
50	D Stores	8⅝	8⅝	8⅝
70	Dom Tar P	78	78	78
75	Donn B	5	5	5
177	Ford A	23½	23½	23½
15	Gen St W P	55½	55½	55½
715	Home	101	100	100
10	Hy El Sec	6½	6½	6½
1090	Imp Oil	22½	22¼	22½
10	Int Paint	2½	2½	2½
70	Int Pete	37⅜	37⅜	37⅜
10	Lobiaw A	20	20	20
60	McColl P	102½	102½	102½
25	Mitchell P	102½	102½	102½
25	Mitchell	6¾	6¾	6¾
25	Mtl Ref Vt P	9	9	9
460	Royalite	29	29	29
5	Sarnia Br A	10⅜	10⅜	10⅜
21	So Can P P	100	100	100
220	Walk Brew	3	2⅞	3
25	Walkers P	18	18	18
	MINES:			
5500	Arno	8½	8	8
2000	Ashley	9	9	9
5500	Beaufor	33	32	33
500	Big Miss	61	61	61
7500	Brownlee	2⅛	2	2⅛
150	Bulolo	31⅛	31	31
2000	Cart Mal	4¼	4	4¼
200	Cent Pat	332	332	332
8000	Clericy	7¾	7¼	7½
165	Cons Chib	140	140	140
25	Dome	49¼	49¼	49¼
3000	Duparquet	7	7	7
100	Eldorado	105	105	105
450	Fal Nick	850	850	850
10400	Francoeur	25¼	24	25½
1000	Green St	48	48	48
10000	J M Cons	50	50	50
75	L Shore	53⅜	53⅛	53⅛
900	Macassa	375	370	370
1700	McWatt	134	131	131
8700	Moff Hall	12½	12¼	12½
2000	Parkhill	22	21½	21½
2050	Perron	152	146	152
950	Pick Crow	665	650	650
1200	Read Auth	206	206	206
2000	Ritchie	8	8	8
500	Sherritt	125	125	125
14980	Siscoe	357	350	357
7600	Stada	32½	32	32
3400	Sullivan	94	93	94
1200	Teck H	460	460	460
6500	Wayside	13	12	12

ACTIVITE ACCRUE DES MINES; PLUS DE VIGUEUR AUSSI

Toronto, 23. (P.C.) — La liste des mines a fait montre de vigueur à l'ouverture de la Bourse de Toronto, cet avant-midi.

Coniarum compta .05 de hausse pour toucher $2.70, Chibougamou s'éleva de .05 également à $1.45, Noranda de 1-8 de point à $54, Ventures de .04 à $2.09 et Dome de .25 à $49.50.

Parmi les actions qui se négocièrent à des prix supérieurs de quelques sous à ceux d'hier se rangèrent Gods Lake, Central Patricia, Hard Rock, Sullivan, Paymaster et Siscoe.

Macassa perdit un peu de terrain. Red Lake, Lake Shore, Falconbridge et amour ne bronchèrent pas.

BOURSE DES MINES

Cours fournis par J.-A. HEBERT & CIE, 109 Côte de la Montagne, Québec. Tél. 2-2796

(Le 22 avril 1936)

Ventes	Valeurs	Max	Min	Ferm.
2150	Afton	72	71	72
4100	Alex	2⅛	2	2⅛
13100	Algoma	9⅛	8	8¾
595	Anglo	490	470	490
1000	Arntfield	85	85	85
2000	Ashley	9	9	9
3000	Astoria	5	5	5
13750	Argosy	134	123	132
9100	Bagamac	7⅛	7	7⅛
1200	Barry H	4	4	4
1100	Base Met	22½	22½	22½
2500	B E A R	40	39	39
10960	Beattie	152	135	148
1825	Big M	60	60	60
8207	Bobjo	15	13¾	14½
500	Bral	750	750	7 50
1600	B R X	15	15	15
250	Buff Ank	490	490	490
14500	Buff C	9¼	8¾	9
350	Cal & Edm	124	124	124
3325	Can M	112	108	112
7000	Cas T	156	149	150
3425	Con P	331	328	328
600	Chem Res	107	107	107
765	Chiboug	140	138	140
17500	Clericy	7½	7¼	7¼
15038	Coniar	264	240	264
921	Dome	49¼	48¾	49¼
1000	Dom Ex	5½	5½	5½
1950	Eldor	105	105	105
1985	Falcon	855	850	855
1000	Fed K	4¾	4⅝	4¾
39700	Frankl	5⅜	5	5¼
31532	God's Lake	99	86	98
29550	Goldale	24¾	22	24¾
5700	Goodf	20½	19¾	19¾
1300	Grah	5	4⅞	4⅞
2100	Granada	21	20	20¼
1000	Grandoro	8½	8½	8½
12433	Greene	50	47	49½
1850	Gunnar	93	92	92
92340	Hard R	105	88	101
6200	Hark	11¾	11½	11½
800	Holling	14⅝	14½	14⅝
16900	Homest	41	39	39
3900	Howey	60	58	60
4000	J M Cons	50	50	50
100	Kir Hud	50	50	50
1020	Kir L	44	40	43
462	Lake Sh	53½	53¼	53½
1500	Lam Con	8½	8½	8½
20800	Lebel	21½	21	21
1500	Lee G	3¼	3	3
825	Little L L	695	685	690
5075	Macassa	375	370	372
3500	Man & E	16	15¾	15¾
9300	Map L	18	17½	18½
255	McIn	43	43	43
2575	McKen	150	148	150
3000	McMil	5¾	5½	5¾
500	McV	24	24	24
1600	McWat	136	132	135
500	Merl Oil	16	16	16
250	Min Corp	115	115	115
4600	Minto	76	75	75
2300	Moneta	14	13	14
11000	Morris K	66	64½	65
12000	Murphy	3½	3⅜	3⅜
3500	Newbec	3	3	3
6000	Nipis	260	240	260
1350	Noranda	53⅞	53¼	53⅞
1725	Nor C	37	35	37
700	Okga Oil	9¼	9¼	9¼
1400	Omega	55	52	52
1159	Pamour	420	415	415
27421	Paymas	87	84	87
3300	Perron	152	149	152
1500	Pet C M C	3	2⅞	2⅞
3060	Pick C	665	650	655
452	Premier	225	225	225
15700	Preston	30	25	28
1100	Que Min	110	106	110
1480	Read Auth	208	205	205
35100	Red Lake	116	114	115
42200	Roche	10⅜	9½	10¼
453	Royalite	30	29½	29½
710	San Ant	235	229	235
5010	Sherr	125	122	125
33820	Siscoe	358	348	354
300	Sou Tib	5½	5¼	5¼
12100	Stada	32	31½	32
800	St An	22½	22½	22½
1900	Sud Bas	390	385	390
9700	Sud Con	17	16¾	16⅞
6200	Sulliv	95	92	93
1600	Sylvan	240	236	237
8200	Shaw	88	87	87
2500	Tachota	39½	39	39½
825	Teck H	465	460	465
4400	Texas	228	225	225
100	Toburn	137	137	137
200	Towag	25	25	25
3950	Vent	210	198	205
776	Waite Amu	133	126	126
71600	Ways	13¼	12	12¾
1000	White Eag	3½	3½	3½
600	Wilt C	5½	5½	5½
350	Wright H	800	800	800
Total des ventes :		978.000.		
	HORS-LISTE:			
3500	Aldermac	10¾	10½	10½
2000	Brett	5	4½	5
7135	Cen Man	19	18½	19
800	Church H	8	8	8
2150	Dal O	51	51	51
500	East Cr	8	8	8
250	Home O	103	103	103
100	Hud Bay	26	26	26
200	Kir Tow	16	16	16
2000	Lake M	5	4⅞	4⅞
5500	Malro	3¾	3½	3½
1500	Mandy	27½	27	27
500	N Hawk	2¼	2¼	2¼
3500	Nordon	22	21	21
11000	Oil Sel	6	6	6
800	Park H	22½	22½	22½
11500	Pawnee	4⅞	4½	4⅞
400	Pend Ore	90	90	90
6545	Porc Cro	11	10½	10½
28580	Ritchie	8	7	7¾
4500	Robb Mont	4⅞	4½	4½
47800	Sud Mines	6	5⅜	5¾

BANQUE D'ANGLETERRE

Londres, 23. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque d'Angleterre accuse les changements suivants (en livres sterling): réserve totale, augmentation 6.965.000 circulation, diminution 6.443,000; monnaie, augmentation 522.000; autres titres, diminution 551,000; dépôts du public, augmentation 3.328.000; autres dépôts, diminution 10.347.000; réserve de billets, augmentation 6.957.000; titres de l'Etat, diminution 13.422,000.

Le rapport existant entre la réserve de la Banque et son passif est de 32.87 p.c, cette semaine, comparé à 26.74 la semaine dernière.

Taux de l'escompte: 2 p. c.

BANQUE DE FRANCE

Paris, 23. (P.A.) — Le rapport hebdomadaire de la Banque de France accuse les changements suivants (en francs): encaisse-or, diminution 484,000,000; balances à vue à l'étranger, augmentation 4,000,000; billets sous escompte au pays, augmentation 431.000.000; billets achetés à l'étranger, diminution 1.000,000; avances, diminution 5.000,000; circulation, diminution 879,000,000; comptes courants, augmentation 484.000.000; prêts à 30 jours garantis par l'Etat, diminution 34,000.000.

Taux de l'escompte: 5 p.c.

Gulf Oil Company a gagné $2.32 par action durant l'année 1935 au lieu de 62 cents durant 1934.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Des gains atteignant en moyenne 1, 2 points et plus, ont été inscrits en regard de plusieurs titres à la fin de la séance d'hier, sous l'effet de "l'flux continuel des rapports favorables concernant l'industrie et le commerce. L'activité en majeure partie formée des opérations routinières, embrassa 1,337,240 actions, au lieu 2,032,490 la veille. On appréhende bien un peu le résultat du vote qui sera pris dimanche en France et d'où pourrait sortir la dévaluation du franc ; c'est probablement ce qui explique l'abstention de plusieurs spéculateurs qui se contentent de suivre les opérations sans y participer. Si le vote se prononçait en faveur de la dévaluation du franc, on prévoit que cela entrainerait une assez forte réaction vers la baisse à Wall Street. En fermeture, hier, le cours moyen de 60 actions représentatives accusait .7 de point de gain sur la veille à 62.2. Sur le marché des obligations les cours furent stables. Le blé compta de 3-8 à 1½c de gain et le maïs de 1-2 à 1 5-8, tandis que le coton oscillait en fermeture entre 30c de hausse et 35c de baisse.

Ce matin, on considère que les impôts et les nouvelles étrangères sont ce qui va exercer sur le marché l'influence la plus stricte d'ici quelques jours. Les nouvelles commerciales n'en demeurent pas moins excellentes, surtout du côté des fabricants de produits alimentaires, dont les bénéfices vont accuser un fort gain sur 1935, estime-t-on, au cours du présent trimestre. On calcule que les ventes de quincaillerie sont présentement supérieures de 15% à celle qu'elles étaient à pareille époque l'an dernier, mais on prévoit que la marge d'augmentation va s'accroitre de beaucoup d'ici la fin de l'année.

MOYENNES :

(Compilées par l'Associated Press)

Le 24 avril.	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Hier	82.8	35.7	47.5	62.2
Mois passé	83.4	36.2	48.2	62.8
1935	55.9	21.9	27.4	40.3
Max. 1936	85.8	39.7	50.8	64.8
Min. 1936	73.4	30.2	45.0	55.7
Max. 1935	76.3	31.2	44.7	56.1
Min. 1935	49.5	18.5	21.6	34.8
Max. 1929	146.9	153.9	184.3	157.7
Min. 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Min. 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

OBLIGATIONS

Cours fournis par H.-F. de LOTTINVILLE & CIE, 82 rue St-Pierre, Québec. Tél. : 4-4651.

(Fonds d'Etats Etrangers à N.-Y.)

(LE 23 AVRIL 1936)

		Off.	Dem.
6,000	Arg. Ext. 6's, 1961...	99¾	100
1,000	Australie 5's, 1955...	105⅜	105¾
	Belgique 6½'s, 1949	107¼	108¾
	Do. 6's, 1955.....	104⅝	105½
	Bolivie 7's, 1958.....	7	7¾
6,000	Brésil 6½'s, 1957.....	24¾	25⅛
2,000	Do. 7's, 1952.....	26¼	26½
	Do. 5's, 1951.....	66½	67¾
1,000	Brisbane 5's, 1958...	99	99½
9,000	Rue. Ayres 6's, 1961..	61½	61⅞
	Chili 6's, 1961.....	14½	14⅝
2,000	Colombie 6's, 1961...	20½	21
1,000	Cund'ca 6½'s, 1959..	11⅝	11¾
4,000	Canada 5's, 1952.....	112⅝	113⅛
	France 7½'s, 1941...	175⅛	180⅝
	Do. 7's, 1949.....	176½	178
1,000	Allem. 5½'s, 1965...	25¼	25½
	Haiti 6's, 1952	94⅝	95
6,000	Italie 7's, 1951.....	72¾	73
	Japon 5½'s, 1965...	80	81
1,000	Medellin 6½'s, 1954..	8½	9¼
10,000	Milan 6½'s, 1952....	60	61
	N.S.W. 5's, 1957.....	102	102⅝
	Parana 7's, 1958...	22	22⅜
2,000	Pérou 6's, 1960.....	12⅝	12¾
1,000	Pologne 6's, 1940 ..	75	76½
1,000	Do. 7's, 1947	102½	104¼
	Rio Jan. 6½'s, 1959.	15	15¾
	Do. 6½'s, 1953...	15	15¾
	Rio G.do S.6's, 1969.	15¾	15⅞
2,000	Rome 6½'s, 1952.....	61	64
19,000	San Paulo 7's, 1940..	87½	90
	Serbie 7's, 1962.....	24	26½
	Soissons 6's, 1936....	188⅝	....
1,000	Roy-Uni 5½'s, 1937.	105¼	105¾

VENTES D'ASSURANCE

Toronto, Ont., 23. — Les ventes de nouvelles polices d'assurance sur la vie au Canada et à Terreneuve durant le premier trimestre de l'année courante ont dépassé $96 millions, ce qui représente un gain de trois pour cent sur celles de la période correspondante de 1935. Les chiffres fournis au Life Insurance Sales Research Bureau par 19 compagnies d'assurance couvrant 90 pour cent du total des polices émises indiquent une amélioration de plus de 18 pour cent dans la Colombie Britannique, de près de 11 pour cent dans l'Ile du Prince Edouard, de plus de 6 pour cent dans l'Ontario et dans la Saskatchewan et de 3 pour cent dans le Manitoba.

Durant mars 1936, les ventes de nouvelles polices d'assurance sur la vie au Canada et à Terreneuve furent de $31,664,000. Voici comment se répartissent ces ventes pour les différentes provinces :

	Mars 1936
Colombie Britannique	$ 2.413,000
Alberta	1.322,000
Saskatchewan	989,000
Manitoba	1,814,000
Ontario	14.251,000
Québec	8.808,000
Nouveau Brunswick	778,000
Nouvelle Ecosse	1.043,000
Ile du Prince Edouard	96,000
Terreneuve	150.000
Total :	$31.664,000

PROJET RATIFIE

Montréal, 23. — Le délai pour le dépôt des obligations de la ville de Saint-Lambert expirait hier. Le comité des obligataires a reçu plus que le montant d'obligations requis pour l'adoption du projet de remboursement des titres tel qu'annoncé ces jours derniers. Cela signifie, par conséquent, que le remboursement à prime des obligations en cours de la ville de Saint-Lambert sera effectué.

Dividendes

Buffalo-Ankerite, 5 cents par action payable le 15 mai aux actionnaires inscrits le 1er mai.

Beattie Gold Mines Ltd, 5 cents par action, payable le 1er juin aux actionnaires inscrits le 15 mai.

PRISES DE PROFIT DANS PLUSIEURS GROUPES A N.-Y.

New-York, 23. (P.A.) — Des ventes, dans le compartiment des aciers, des chemins de fer et ici et là dans celui des autos, ont projeté leur ombre sur la première heure de la séance d'aujourd'hui, à la Bourse de New-York.

Les pétroles firent exception, toutefois, alors que fluctuant nerveusement, la liste ployait sous le poids des prises de profit. Les transactions ne furent pas particulièrement nombreuses.

U. S. Steel perdit tout près de 2 points entre 10 et 11 heures, tandis que Bethlehem cédait 1 point. Chrysler dépassa 100 pour la première fois en ces dernières semaines pour descendre ensuite plus bas qu'hier soir. General Motors céda environ 1 point de même que New-York Central. En outre Western Union, North American et Southern Pacific, perdirent 1 point. Dans le groupe des pétroles des gains d'une fraction furent inscrits à la suite de Standard Oil of New-Jersey Standard Oil of California Standard Oil of Indiana et Texas Corporation.

Les obligations se montrèrent assez stables, tandis que les principales denrées pointaient toutes vers la baisse.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, 72 rue St-Pierre, Québec,. Tél. 2-7006

Le 23 avril 1936.	Ferm. hier	Aujourd'hui Ouv.	10.30
A. M. Byers	29⅜	—	—
Am. Tel. & Tel.	164⅜	164½	164½
Am. Waterworks	22⅜	22¾	22⅝
Atchison Ry	77	77½	77½
Auburn Auto	41¾	42	41⅜
Bethlehem Steel	51⅞	58	57¾
Cerro de Pasco	55¼	55¾	55¾
Chrysler	99¾	99⅞	99¾
Columbia Gas	19¾	19⅜	19
Cons. Gas	31¾	31½	31½
Gen. Electric	39	38½	38¾
Gen. Motors	67½	67⅜	67
Hudson Motors	16⅞	17	17
Int'l Harvester	83¾	83⅞	83⅞
Int'l Paper Priv.	28¼	28⅝	28½
Kennecott Copper	38½	39¾	39½
Loew's	44¼	44¼	44⅜
N.-Y. Central	38⅛	37	37¼
Radio Corp	11⅜	11¾	11¾
Radio Corp. B.	99	—	—
St. Joseph Lead	25⅝	—	—
South. Porto Rico	30¾	30¾	30¾
Stone & Webster	18⅝	18⅜	18¼
Union Carbide	85	83⅞	83¼
Union Pacific	126	—	—
United Aircraft	24½	24½	24⅜
U. S. C. I. Pipe	34¾	34

NAISSANCES

COULOMBE — M. J.-G. Coulombe et Mme Coulombe, née Josephine Pepin, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 19 avril et baptisée le 20 avril, sous les prénoms de Marie-Eva-Claudette.

Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Pepin, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Florence Pepin, tante de l'enfant. -b

GILBERT — M. Paul-Emile Gilbert et Mme Gilbert, née Jeanne Tardif, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 22 avril et baptisée le même jour, sous les prénoms de Marie-Marthe-Annette-Jeanne-d'Arc.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Tardif, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Anna Tardif, tante de l'enfant. -b

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BISSON — A Québec, le 22 avril 1936, à l'âge de 53 ans 10 mois, est décédé M. Adrien Bisson, pâtissier de la maison Hetherington, époux de dame Elzire Villeneuve.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 45.

Départ de la maison mortuaire, No 34½ rue Kirouac, à 9 heures 30, pour l'église de St-Sauveur et de là au cimetière.

Il faisait partie de la Congrégation des Hommes, des Messes de Tempérance et de la Confrérie du St-Scapulaire.

Les journaux de Montréal sont priés de reproduire. -b

DUGAL — A Québec, le 22 avril 1936, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Siméon Dugal, maître-charretier, époux de Dame Georgianna Savard.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, 274 rue Arago, à 8 heures 15, pour l'église de Notre-Dame de Grâce et de là au cimetière St-Charles.

FALARDEAU — A Loretteville, le 22 avril 1936, à l'âge de 46 ans 8 mois, est décédé M. Alfred Falardeau, époux de Agnès Lalulippe.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures, en l'église de Loretteville et de là au cimetière. -b

LAROCHE — A Ste-Foy, le 22 avril 1936, à l'âge de 76 ans 6 mois, est décédée dame Jean-Baptiste Laroche, snr, née Alphonsine Robitaille, épouse de feu Jean-Baptiste Laroche, ancien marchand de Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu samedi, en l'église de Ste-Foy, à 9 heures. 23avr-2fs-b

LECOURS — A Québec, le 20 avril 1936, à l'âge de 23 ans 3 mois, est décédée Marie-Anne Cloutier, fille de M. Eugène Cloutier et épouse de Paul Lecours.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 206½ 1ère Avenue, à 8 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 21avril-2fs-b

LETARTE — A Québec, le 22 avril 1936, à l'âge de 62 ans, est décédée dame Mathilda Masson, épouse de M. Edouard Letarte.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 25 avril, à 8 heures.

Départ du salon mortuaire de M. W. Laberge, entrepreneur de pompes funèbres, No 185 rue des Oblats pour l'église du Saint-Coeur de Jésus, à Québec et de là au cimetière St-Charles. 23avril-2fs-b

PAQUET — A l'Ancienne Lorette, le 22 avril 1936, à l'âge de 78 ans 6 mois, est décédé M. Onésime Paquet, époux de dame Léda Cantin.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 30.

Départ de la maison mortuaire, chez son fils, M. Evariste Paquet, Route Grand Désert, à 9 heures, pour l'église de l'Ancienne Lorette et de là au cimetière de la paroisse. 23avril-2fs-b

ROUSSEAU — A Jacques-Cartier, le 20 avril 1936, à l'âge de 60 ans et 9 mois, est décédée madame Philéas Rousseau, née Marie Pageau.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 24, à 9 heures, à Jacques-Cartier.

Départ de la maison mortuaire, à 132 rue Caron, à 8 heures 45. 21avril-3fs-b

REMERCIEMENTS

GLOIRE, HOMMAGE et merci à Notre-D. de Lorette, pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. Anc. Lorette. Remrct.

POULIOT — M. et Mme Valère Pouliot, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mlle Evangeline Gravel, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

VETEMENTS DE DEUIL!

Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis. Messieurs, nous sommes en mesure de vous confectionner un complet sur mesures et vous le livrer pour les funérailles.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

FLEURS pour toutes les CIRCONSTANCES à des prix modérés.
Penneys FLORISTS
183 rue ST-JEAN Tél.: 2-8081

A.-F. BARDOU
JARDINIER-FLEURISTE
Fleurs coupées — Tributs floraux
Toute décoration florale à prix modérés
Chem. St-Louis, Tél.: 4-1355

FESTIVAL D'AMATEURS

Au Patronage-Laval, 40, Ave. Bigaouette,

ce soir, au profit du Corps de Gymnastique, avec le concours des meilleurs amateurs de Québec.

Un programme de premier choix sera présenté au public amateur de ces genres de soirées, dont plusieurs numéros spéciaux.

L'organisation n'a rien négligé pour que cette soirée soit un succès, et l'on réserve une agréable surprise à tous ceux qui y assisteront.

Qu'on se hâte de réserver sa carte en s'adressant à M. J.-W. Cantin, marchand de meubles, 446 rue St-Joseph.

Magasin Genest Enr.
96, de la COURONNE
TEL. : 3-0866

Beurre Régal, lb	.25
Savon Palmolive, 3 pour	.14
Soupe aux pois "Raymond" 3 btes pour	.27
Papier toilette, la doz	.33
Thé Noir, Orange Pekoe, lb.	.47
Café frais moulu, la lb	.19
Savon many-flowers ou Karbol avec débarbouillette, 4 pr.	.20
Allumettes Goodlites, le qpt.	.20
Biscuits mêlés Gignac, 3 lbs. pour	.25
Bananes, au régime	.69

FRUITS, LEGUMES, et PRIMEURS de TOUTE SORTE

BOUCHERIE

8 lbs de Boeuf pour	.49
Boeuf à soupe, lb	.07
Boeuf à rôtir, lb	.09
Veau, quartier devant, lb	.07
Veau, quartier derrière, lb	.10
Lard frais, lb	.14
Saucisse fraiche, 2 lbs pour	.25
Poules, Poulets de premier choix	

Livraison dans toutes les parties de la ville.

Plus pour votre argent — Supérieure à toute imitation
Exigez la véritable
EAU MERVEILLEUSE
qui Blanchit SANS BOUILLIR et DÉSINFECTE en Nettoyant
L'expérience vous dira, mesdames, qu'aucun autre produit analogue n'égale cette valeur effective.
PRODUIT DE DEMONTIGNY & PONLOT ENR. 39, 7e RUE, LIMOILOU, QUE.

Pour vos
PRELARTS et LINOLEUM
venez chez **LAMY Limitée**
60 rue ST-JOSEPH
773 rue ST-VALLIER
Téléphones : 4-4542 --- 3-3004
Magasin spécialisé le plus considérable du genre à QUEBEC

Ouverture de la vente DEMAIN à 9 heures

CARPETTES
Notre spécial. Assortiment de nouveaux patrons. 2 grandeurs 6 x 6 et 6 x 7½ pds. Valeur de $4.50 pour 1.98

TRES SPECIAL
75 CARPETTES seulement
dimensions 36" x 72". Choix de patrons, qualité parfaite, tant qu'il y en aura à ..... .69

CONGOLEUM
20 pièces seulement dans les plus nouveaux dessins du printemps toujours vendu 52c, très spécial ..... .39

POUR PORTES
200 petites nattes sur toile. Grandeurs 18" x 30." Valeur de 19c, tant qu'il y en aura .10

PRELART CANADIEN
25 rouleaux de prélart canadien 2 vgs largeur, qualité garantie. Choix de patrons. Durant cette vente .29

CARPETTES
50 carpettes 6 x 9 pieds, patrons assortis, qualité parfaite. Valeur de $3.95. Très spécial 2.49

Prélart à Passage
Largeur : 18 pcs. Valeur de 35c vg. Pour la vente ... .25

PRELART ANGLAIS
Fini émaillé. 2 vgs de largeur, surface glacée, 3 couches de vernis. Valeur de 69c. Très spécial ..... .44

TRES SPECIAL
CARPETTES
50 carpettes seulement en Congoléum, Choix de nouveaux dessins dans deux grandeurs seulement.
9 x 13½ 7.95 9 x 15 8.95

LINOLEUM
Linoléum de liège, 2 vgs largeur, qualité garantie. Choix de patrons. Régulier 79c réduit, la verge ... .59

CARPETTES
Echantillons de patrons discontinués. Très grand choix

6 x 9	2.49
7½ x 9	3.49
9 x 9	4.49
9 x 10½	5.49
9 x 12	6.49

CONGOLEUM
3 vgs de largeur, qualité parfaite, choix de nouveaux dessins toujours vendu 69c. Durant cette vente .49

TOILE A CHASSIS
50 doz. de toile à châssis pour fenêtres. Grandeurs 36" x 72", fini à l'huile dans toutes les nuances. Valeur de 75c. Très spécial ..... .59

PRELART ANGLAIS
Fini émaillé sur base de caoutchouc, 2 vgs. de largeur, qualité renommée. Toujours vendu 49c la verge .39

CARPETTES
en Congoléum. Qualité parfaite dans tous les nouveaux dessins art moderne, etc.

6 x 9	3.49
7½ x 9	4.49
9 x 9	5.49
9 x 10½	6.49
9 x 12	7.49



RIDEAUX
Assortiment complet de rideaux à la verge et de reps à draperies au plus bas prix du marché. Une visite vous convaincra.

IMPORTANT
Une allouance raisonnable vous sera donnée en échange pour vos carpettes usagées.

IMPORTANT -- Nous n'avons qu'un seul magasin à St-Sauveur situé au no 773 St-Vallier
(Vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale)

Chronologie des événements dans le drame minier

(Suite de la 1ère page)

Glasgow par le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse. Les épouses de Robertson et de Magill arrivent de Toronto et commencent leur longue attente. Un autre glissement du sol se produit dans le puits Meagher. Les mineurs tentent de percer un nouveau passage.

Jeudi, 16 avril — La foreuse à diamant commence son travail. Il s'agit de percer un trou de 2 pouces sur une longueur de 141 pieds. On fait sauter à la dynamite des obstacles au nouveau passage. La pelle à vapeur arrive sur les lieux après un long voyage de 25 milles sur des routes boueuses et défoncées.

Vendredi, 17 avril — Quatre équipes de mineurs expérimentés arrivent de Porcupine, Ontario, et un hôpital d'urgence est formé à Halifax. On attend des ordres. La foreuse à diamant atteint une profondeur de 60 pieds. Les femmes de Robertson et de Magill sont enchantées des progrès accomplis.

Samedi, 18 avril — La foreuse atteint le niveau de 141 pieds. Les sauveteurs croient entendre des signaux des trois hommes retenus prisonniers. Six mineurs risquent leur vie pour explorer le puits Reynolds abandonné. On leur donne ordre de revenir et les deux épouses éplorées abandonnent tout espoir de revoir leurs maris vivants.

Dimanche, 19 — Des voix venant des profondeurs de la terre révèlent que Robertson et ses compagnons sont encore vivants. Robertson donne des détails sur la terrible expérience qui est le lot de ses compagnons et de lui-même depuis une semaine. Les prisonniers parlent avec leurs femmes. Du chocolat et du brandy est fourni aux rescapés par le tube de caoutchouc descendu dans l'ouverture pratiquée par la foreuse à diamant. C'est la première nourriture qu'ils prennent depuis sept jours. Le travail de sauvetage est suspendu par suite d'un éboulis de roc.

Lundi, 20 avril — Les prisonniers annoncent que la mine est inondée et qu'ils seront noyés si on ne réussit pas à les sortir de là d'ici dix heures. Quelques minutes plus tard, Robertson annonce la mort de Magill et les mineurs, abandonnant toute précaution, se lancent dans le puits Meagher, très dangereux.

A 9 a.m., Robertson annonce que Magill et lui-même peuvent encore tenir pendant 12 heures. Les sauveteurs sont d'avis qu'ils n'ont plus que 10 pieds à creuser avant d'atteindre les prisonniers, mais ils ont mal calculé la distance. Madame Magill retourne à Toronto auprès de ses enfants. Un avion frété par le gouvernement de l'Ontario arrive de Toronto avec des lainages pour envelopper les rescapés quand ils arriveront à la surface du sol. Les mineurs creusent le sol avec leurs mains pour éviter que le choc des outils ne fasse descendre les parois de la galerie. Robertson croit que les officiels lui mentent quand ils affirment que les sauveteurs arrivent à lui.

Mardi, 21 avril — Le Dr Robertson demande une plume-fontaine et on la lui fait parvenir. On croit qu'il veut faire son testament. Le Dr et son compagnon souffrent du froid. Ils demeurent sans nourriture depuis dimanche, parce que l'eau les empêche de passer par le passage de communication. Des chaines sans fin de mineurs transportent les chaudières remplies de terre provenant de la galerie que l'on creuse. Un mineur, blessé, déclara à son contremaitre qui veut le renvoyer à la surface : "Voulez vous vivre sur cette terre pendant toute votre vie ?" L'inspecteur des mines, Messervey, annonce que les sauveteurs ont atteint le passage principal de la mine et qu'ils sont certainement dans le bon chemin pour atteindre les prisonniers. Le frère de Scadding arrive à la mine.

Mercredi, 22 — Le Dr Robertson rapporte qu'il peut encore rester dans la mine pendant 48 heures si c'est nécessaire. Le soir arrive pendant que les sauveteurs continuent énergiquement leur travail. Le Dr Robertson téléphone qu'il entend la voix des sauveteurs.

A 9 a.m. (heure de l'Atlantique) les sauveteurs, après avoir pris les ordres de leur chef, Joe Simpson, rentrent dans la mine pour faire une nouvelle tentative. On croit que le sauvetage pourra être effectué vers 11 a.m., mais l'heure passe. On dit : "Ce n'est plus qu'une question de minutes.

A 1.49 p.m. la Presse canadienne annonçait à tout le pays qu'un mineur, remontant de la mine, avait crié qu'un contact avait été établi entre les sauveteurs et les prisonniers. Dans le courant de la soirée, le ministre des mines de la Nouvelle-Ecosse, M. Dwyer, annonçait que la nouvelle était prématurée et la Presse Canadienne a fait écho à cette déclaration. Ce n'est qu'à minuit que les prisonniers ont été atteints et ramenés à la surface.

Epicerie MARTEL Enr.
Coin du Pont et Blvd Charest
Tél. : 4-2481

BEURRE LAVAL & GASPE, La lb.	.24
OEUFS, GRADE C. La douz.	.20
BLE D'INDE SUR EPIS. 2 grandes boites	.25
PATES ALIMENTAIRES Hirondelle ou Sunshine, 3 pqts de 16 ozs	.25
SON PUR (All Bran), Kellogg's, Le gros paquet avec 1 bol gradué gratis	.21
COCOA OUR MOTHER'S, Bte de 1 lb.	.14
SOUPE CLARK'S, tomates et légumes, 4 btes	.25
JUS DE TOMATES IDEAL, Bte de 19½ ozs.	.05
CONFITURES RAYMOND, fraises ou framboises, jarre 4 lbs	.80
BANANES, 2 douzaines	.35

SPECIAUX
FIN DE SEMAINE

VEAU de lait garanti, quartier devant, la lb.	.06
VEAU de lait garanti, quartier derrière, la lb.	.10
SAINDOUX, pure panne, la lb.	.15
GALANTINE au lard, la lb.	.20
SAUCISSE au lard, garantie, 2 lbs pour	.25

BOEUF et LARD de 1ère qualité, aux plus bas prix.
Livraison dans toute la ville
F.-X. JOBIN
BOUCHER
Etal No : 52-53 Halle St-Pierre
Tél. : 3-0700
56 de Bernières, Stadacona
Tél. : 3-3601

Mike Dwyer et le drame de Moose River

(Suite de la 1ère page)

tant d'actes de courage, faisant allusion à ceux accomplis par ses confrères, les mineurs. Puis, très faible, il s'affaissa presque. On lui ordonna de se rendre à l'hôpital improvisé à la mine. Il ne prit que quelques heures de repos.

Mardi matin, ignorant encore les instructions des médecins, il se leva de nouveau et descendit encore dans le puits où les sauveteurs travaillaient. Il remonta à la surface vers midi, tout couvert de boue.

"Les hommes qui travaillent dans cette vieille galerie", dit-il alors risquent leur vie à tout moment. Cependant, ceux qui sont dans le puits demandent à y rester et ceux qui sont à la surface insistent pour aller les remplacer."

A 3 heures du matin, hier, M. Dwyer descendit de nouveau dans le puits et déclara alors: "Je vais y rester jusqu'à ce que nous remontions les deux hommes".

Le Dr D.-E. Robertson, de Toronto, homme qui s'est distingué comme chirurgien et soldat, co-propriétaire de la mine d'or avec Herman-R. Magill, 30 ans avocat de Toronto, qui mourut lundi aux premières heures du jour, et leur compagnon Alfred Scadding, "timekeeper", qui procédait avec eux à l'inspection de la propriété, lorsque l'éboulement d'une masse de roc et de pierre les mura vivants dans la mine à 141 pieds sous terre.

L'inspecteur des mines Masservey, premier lieutenant de Dwyer durant ces dix mortelles journées.

Le premier ministre Angus Macdonald, qui passa tout le temps possible sur le théâtre de la catastrophe et mit toutes les ressources de son gouvernement au service du sauvetage.

Le directeur de mine Henderson, qui assuma la direction des premières tentatives de secours, du forage au diamant, et fut infatigable tout le temps que dura le sauvetage. Il fut le premier à déclarer carrément que les victimes vivaient encore en voyant la fumée filtrer par une fissure le 13 avril, lendemain de l'accident.

Harold-C.-M. Gordon, ingénieur ès mines du Cap-Breton, qui dirigea les opérations souterraines.

L'angoissante vigile de trois hommes et la mort de l'un d'eux

(Suite de la 1ère page)

LA FOREUSE

Puis le bruit d'une hache qu'on affile se fit entendre dans un coin de leur prison et une foreuse à diamant perça le roc. Quand on eût retiré la foreuse ils poussèrent des cris et tentèrent de faire savoir à ceux d'en haut qu'ils étaient toujours en vie.

Le dimanche 19 avril — ils avaient complètement perdu la notion du temps — la faible lumière émanant du trou percé par la foreuse s'obscurcit et ils constatèrent qu'on avait descendu par ce trou un tube de caoutchouc. Les communications ainsi établies avec la surface eurent un excellent effet sur leur moral.

HELLO

Scadding fut le premier à grimper au tube au moyen d'une échelle improvisée. "Hello", cria-t-il. Ça va bien. Allez-vous nous sortir d'ici?"

L'un après l'autre les trois hommes purent donner ainsi de leurs nouvelles et eurent la joie d'entendre la voix de leurs femmes qui leur parlaient d'en haut.

DES ALIMENTS

Le Dr Robertson, redoutant les effets de leur long jeûne, demanda des alkalins pour combattre l'"acidosis", mal qui affecte les personnes privées de nourriture. Il demanda aussi des aliments liquides, des bougies et de la saccharine.

MAGILL MEURT

Quelques heures plus tard, Magill, qui avait souffert plus que les autres du froid et des privations, tombe dangereusement malade. Ils firent ce qu'ils purent pour lui, mais même un médecin comme le Dr Robertson ne pouvait pas faire grand chose dans cette caverne. Avec le lundi arriva un autre péril sous la forme d'une irruption d'eaux et ils coururent le danger de se noyer. Magill fut incapable d'en endurer davantage et le Dr Robertson annonça sa mort aux écouteurs d'en haut.

Les heures passaient. Les deux survivants s'entretenaient de n'importe quel sujet pour s'occuper, éloigner de leurs esprits la pensée du péril toujours présent. Scadding avait les pieds endoloris et le Dr Robertson reconnut les symptômes du mal appelé "trench feet" durant la grande guerre. Pour ajouter à leurs misères l'eau avait rendu glissants les bois menant au tube et ils se privèrent de nourriture plutôt que de s'y risquer.

LA GRIPPE

Alors une ligne téléphonique fut établie avec eux et ils purent se faire entendre à la surface sans avoir à grimper à l'orifice, mais ils ne pouvaient rien entendre par ce téléphone. L'un et l'autre souffraient de la grippe.

Mardi soir le bruit des pics heurtant le sol les ranima. Quelques heures plus tard Robertson mandait joyeusement à la surface qu'ils entendaient les voix des travailleurs. A mesure que les heures passaient mercredi les voix s'entendaient mieux et un déplacement d'air fit comprendre aux survivants que leur délivrance était proche.

Comme la journée de jeudi commençait la terre s'écarta soudain et la face barbouillée d'un mineur apparut. Ils était sauvés.

AU SOMMET DE LA MINE

Tandis que ce drame se déroulait dans les profondeurs de la terre on vivait aussi des heures d'angoisse à la surface. Le travail de sauvetage commença le lendemain de l'éboulement (lundi) et les cent mineurs qui livrèrent à la mine un premier assaut furent réconfortés à la vue d'un peu de fumée qui montait par une faille de roc.. Ils surent alors qu'ils ne travaillaient pas en vain et que le point à atteindre était le niveau de 141 pieds.

Mardi, 14 avril courant, un second effondrement sur la pente qui menait à ce niveau anéantit l'espoir d'un sauvetage immédiat. Une pelle à vapeur fut expédiée en toute hâte d'Halifax et le 15 avril M. Macdonald, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, donna l'ordre d'envoyer une foreuse à diamant de New-Glasgow, centre des houillères de la province. Puisque tout annonçait une longue bataille le premier ministre voulait tenter de communiquer avec les captifs de la mine. C'est Billy Bell, de New-Glasgow, qui pratiquait le forage au diamant. A minuit et demi dimanche matin il s'écria:

—"Nous les avons !"

C'était le premier succès dans cette dure lutte de l'homme contre la nature. On descendit des vivres, des bougies et des médicaments par le trou de deux pouces ainsi pratiqué dans le roc. Mais, dès les premières heures lundi, Robertson annonça la mort de Magill. Quelques heures auparavant le jeune avocat de Toronto — il n'avait que 30 ans — avait parlé à sa femme. Il souffrait déjà d'un refroidissement lorsque l'éboulement se produisit et ne put supporter jusqu'au bout la rude épreuve de l'emprisonnement souterrain.

Un peu plus tard Robertson manda que l'eau, à leur niveau, montait rapidement. Aussi suppliait-il qu'on se hâtât, sans quoi on pourrait arriver trop tard.

Les mineurs retournèrent alors au puits à Reynold, abandonné parce que jugé trop dangereux — un éboulement pouvait s'y produire n'importe quand et ensevelir vivants les sauveteurs. Ils creusèrent, comme des taupes, un boyau dans lequel il fallait ramper. Derrière eux des charpentiers consolidaient les parois de terre avec des bois.

Cet ouvrage, commencé aux premières heures lundi, le 20, fut terminé quelques minutes passé minuit aujourd'hui. C'était une course entre le sauvetage et la mort.

Mardi le Dr Robertson demanda une plume-réservoir et ceux d'en haut crurent qu'il se décourageait, qu'il voulait faire son testament. Mais ce même jour les travailleurs, ayant percé le roc vif, arrivèrent dans la terre meuble, où ils purent avancer plus vite. Bientôt leurs voix furent entendus des captifs. Sur la fin de la soirée d'hier le Dr Robertson interpellait joyeusement son beau-frère, Charles Ivey, de London, Ont., qui l'attendait au sommet.

"Hello Charlie" lui cria-t-il par le téléphone, "je serai en haut dans quelques minutes. Les hommes sont rendus."

Peu après, en effet, les sauveteurs arrivaient, guidés par Jack Simpson.

Plusieurs bills votés par Ottawa

(Suite de la page 3)

loi des douanes, fut aussi passé en troisième lecture. Ces deux dernières mesures ont été envoyées au sénat, qui se réunira mardi prochain. On a aussi discuté du bill établissant la commission centrale des ports.

M. Euler, ministre du Commerce, annonça à la Chambre que le Canada sera représenté à la conférence des hauts fonctionnaires de la Grande-Bretagne, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, où il sera question de la navigation subventionnée sur le Pacifique. Selon M. Reid, la conférence vient de l'intense concurrence que la navigation anglaise doit soutenir, particulièrement des lignes fortement subventionnées des Etats-Unis.

LA SECURITE

M. P.-A. Robitaille vice-président de la Ligue de Sécurité en charge des brigades scolaires parlera à la radio cet après-midi à 5 heures 30 au poste CHRC. M. Robitaille donnera des directives sécuritaires aux écoliers et aux brigadiers scolaires.

UN HOMMAGE A L'HON. C.-F. DELAGE

L'honorable Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction Publique sera l'objet d'une belle manifestation, vendredi soir prochain, à 8.15 heures, à l'Ecole Normale Laval, de la part du Cercle des Instituteurs catholiques de Québec. M. Delâge sera l'invité d'honneur à la réunion mensuelle du Cercle et les membres lui offriront leurs hommages et leurs voeux à l'occasion du vingtième anniversaire de sa nomination au poste important qu'il remplit avec tant de compétence et de dévouement. M. Frédéric St-Pierre, avocat au Barreau de Québec, sera le conférencier à cette brillante réunion et il parlera de "Corporatisme".

Louis RHEAUME
9½ du PONT — (carré Lépine)
TEL. : 3-3381

VEAU de lait, gras, devant, la livre .05 derrière, la livre .10
OEUFS grade A medium, frais garantis, la douzaine .20
Livraison dans toute la ville

ESSENCE SUPREME
Fait un sirop à saveur d'Erable et le Beurre d'Erable; Crémage de gâteau; Sucre à la crème. — Direction avec chaque bouteille. — Demandez l'Essence "SUPREME".
Demandez-la à votre épicier.

EPICERIE
ERNEST LAPOINTE
100 de la Couronne
TEL. : 6108 — 6109
AU COMPTANT

BEURRE de laiterie, la livre	20c
BEURRE Château, Laval Gaspé, la livre	24c
CAFE daté Chase & Sanborn, sac 1 livre	35c
CONFITURE fraises ou framboises pures de Raymond, jarre 4 lbs, spé.	75c
VERMICELLE, spaghetti, macaroni, carton de cinq livres	30c
BLE D'INDE blanc naturel Aylmer, qualité supérieure, 2 pour	29c
CATSUP Red Star grosses bouteilles, 2 pour	27c
FARINE Robin Hood, sac 7 livres	24c
BISCUITS mélangés universel, 3 livres	27c
BALAI 5 cordes, spécial	25c
BANANES, le régime	69c
BANANES, la douzaine	15c

Epicerie NORMAND
368, RUE ST-JOSEPH
TELEPHONES : 8188—8189

Patates blanches No 1	1.70
3 dozs oeufs frais A-moyens	.59
Beurre de beurrerie, lb	.23
Beurre Gaspé ou Château, lb	.24
Beurre de laiterie, lb	.19
Sucre d'Erable pr. lb	.10
Sirop d'Erable pur, le gal	1.10
Sirop d'Erable pur, la pinte	.30
Mélasse, la pinte	.18
Vinaigre, la pinte	.15
10 lbs Farine, avec cadeau	.33
10 lbs Barley fin, avec cadeau	.45
10 lbs Pois cuisants, avec cadeau	.39
10 lbs Fèves blanches avec cadeau	.35
1 lb Poivre blanc Sub. avec grand plat à légumes	.63
1 lb Café pur, avec ballon	.19
1 lb Thé noir Orange Pekoe, avec ballon	.48
3 lbs Petits Cornichons	.25
3 lbs Corn Starch, avec ballon	.25
3 lbs Empois Loose	.25
3 lbs Cocoa	.25
Sucre Red Path, sac coton	4.85
Farine Royal, sac coton	2.15
Shortening, 20 lbs	2.45
Graisse pure, 20 lbs	2.95
Farine Robin Hood	2.80
Farine Robin Hood, 7 lbs	.24
Marmelade Aylmer, 32 ozs	.25
Confitures Aylmer, 32 ozs	.25
Petits Pois Aylmer, No 2, fins	.15
Fromage meule 2 lbs	.30
Morue salée, lb	.03
Anguille salée, lb	.03

SPECIAL SPECIAL
200 Beaux Régimes de Bananes, 6 mains, 65c.

Sucre Gr. Redpath, 10 lbs pr	.49
Bon beurre de ferme, lb	.20
Beurre de beurrerie, lb	.24
Oeufs frais A-méd. 3 doz pr	.57
Farine Royal, sac 98 lbs	2.15
Fèves blc de choix, 10 lbs pr	.29
Farine de Pâtisserie, 10 lbs pr	.27
Riz Glacé, 10 lbs pr	.35
Pois Cuisant, 10 lbs pr	.39
Barley fin, 10 lbs pr	.39
Gruau 3 minutes, 10 lbs pr	.42
Café frais moulu, lb	.19
Café de choix Regal, pq 1 lb	.39
Thé Japon jaune, lb	.28
Thé Japon de choix, lb	.45
Thé Noir Indian Pekoe, lb	.39
Thé Noir Orange Pekoe, lb	.44
Savons Gold, 10 barres pr avec 1 paq Oxidol gratis	.39
Savon haché, 3 lbs pr	.25
Bon balai, 5 cordes	.25
Mop No 3 .15 No 4	.25
Cire à Plancher, bte 1 lb	.25
Soup assorties Heinz, 6 bts pr	.45
Beans Heinz, grosse bte, 2 pr	.31
Spaghetti Heinz grosse bte 2 pr	.35
Marinade Ass Heinz, jarre	.19
Catsup Heinz, grosse bout	.19
Veau de lait, qrt devant, lb	.06
Veau de lait, qrt Derrière, lb	.10
Foie Veau frais, lb	.19
Roast Beef, filet et sirloin, lb	.19
Steak ronde, petit os	.19
Jambon Haché lb	.19
Jambon Roll, 8 à 12 lbs	.19
Croupe de boeuf, lb	.09
Rôti haute côte, lb	.09
Foie lard frais, lb	.12
Lard frais épaule et sock lb	.14
Langue de boeuf ou veau, lb	.16
Jambon cuit tranché	.38
Poulet de choix 6 à 7 lbs	.38
Oranges Sunkist, ? doz pr	.35
Pamplemousse sans noyau 6 p	.25
Belles Bananes, la doz	.20
Navet, le sac	.55
Carotte, le sac	.75
Patates blc, 10 lbs pr	.25
Belles patates blc, le sac	
Sirop Erable No 1, le gal	1.15
Jelly ass. McLarens, 6 paq pr	.29
Beurre de Pistache, 2 lbs pr	.25
Beurre de sucre, 2 lbs pr	.25
Confitures Composées can 4 lb	.39
Biscuits cassés à la caisse	.06
Biscuits mêlés, 3 lbs pr	.25

EPICIER **ARTHUR THIVIERGE** BOUCHER
30, RUE HERMINE, COIN DE MAZENOD
Viande: 3-4542 LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE Tél. : 8194-8195

Mémoire des marchands détaillants à la cité

DES TRAVAUX D'EXPERTISE EN PREVISION

Le service d'hydrographie les effectuerait, cet été, dans les environs de Québec — Départ du "N.-B. McLean" le 7 juillet — Le capitaine Balcom donne des détails sur Belle-Isle.

Les experts du service hydrographique canadien passeront probablement l'été sur le St-Laurent ,dans les environs, en amont et en aval de Québec, au lieu de travailler sur les mers du Nord, avec l'équipage du "N.-B. McLean", comme ils l'ont fait les années passées.

Le capitaine W.-G. Balcom, le commandant du brise-glace "N.-B. McLean" a fait part, hier, au reporter maritime du "Soleil" qu'il avait reçu avis du Département de la Marine que son vaisseau devrait partir, cete année, sans ces experts ; il a reçu la nouvelle, sans confirmation officielle cependant, que ces travaux d'expertise seraient opérés sur le parcours du fleuve St-Laurent.

Le travail du service hydrographique dans les mers nordiques est pratiquement terminé ; on a maintenant des précisions très à point sur le fond et le volume d'eau de la baie d'Hudson ; il n'est plus nécessaire pour les experts d'y retourner immédiatement.

Le "N.-B. McLean" partira cette année, le 7 ou 8 juillet, pour sa croisière annuelle ; ce sera une semaine plus tôt que l'année dernière. Il a déjà commencé ses longs préparatifs.

Interrogé par le reporter du "Soleil", le capitaine Balcom a fourni des explications fort intéressantes sur les conditions de navigation présentes. Selon ce marin d'expérience, le détroit de Belle-Isle sera bientôt ouvert à la circulation maritime européenne. C'est un fait exceptionnel dans l'histoire de la marine canadienne. Encore l'année dernière, le premier océanique de la saison à passer par Belle-Isle ne nous arrivait qu'à la fin de juin.

Aujourd'hui, dit le capitaine Balcom, on ne rapporte que 15 icebergs dans le détroit ; l'an dernier, quand nous sommes passés à cet endroit, le 15 juillet, nous en avons comptés 143.

Le capitaine Balcom explique cette différence remarquable par les conditions de température dans le golfe, cette année.

Celle-ci a été beaucoup plus douce que les années dernières, ce qui a permis une débâcle beaucoup plus rapide.

A tout événement, le capitaine Balcom est d'avis que jamais on a constaté pareille phénomène dans le golfe. "Avant de revenir à Québec, dit-il, la semaine dernière, j'ai parcouru tout le golfe afin de bien m'assurer s'il n'y avait pas de glace. Comment il n'y avait pas une seule obstruction aux navires, notre présence dans ces parages n'était pas requise."

SYMPATHIES

A une assemblée des directeurs des Epiciers Unis Inc., tenue le 15 avril la résolution suivante a été adoptée : Nous avons la douleur d'inscrire dans nos minutes le décès de l'un de nos membres les plus actifs survenu le 13 courant en la personne de M. J.-E. Bégin. Il est proposé par M. Damase Blais et secondé par M. Oscar Ferland, que nos sympathies soient transmises à la famille et que copie de cette résolution soit publiée dans les journaux.

EPICIERS UNIS INC.,
P. Marois, sec.

Les délégués de cette association rencontrent les autorités municipales auxquelles ils présentent plusieurs suggestions.

Les marchands détaillants de Québec comptent parmi les citoyens qui se préoccupent le plus du bien général de la cité et leurs délégués ont soumis au conseil de ville un mémoire qui traite de diverses questions, notamment celles du colportage, des encans, de la sollicitation, de la fermeture des magasins, de la pasteurisation du lait et de la crèmes, des boulangers et pâtissiers, etc. Les délégués furent présentés par l'échevin Hubert Simard, un des vice-présidents de l'Association des marchands détaillants.

Les marchands détaillants sont fortement opposés au colportage des fruits et des légumes par les rues de la ville et ils demandent au conseil de vendre des permis de marché, d'une valeur de $50. par année, qui donneront droit aux détenteurs d'aller commercer sur tous les marchés de la cité.

De l'avis des délégués, certains encanteurs de Québec font le "dumping" des marchandises étrangères sur le marché local et c'est au détriment des intérêts de Québec. La ville a demandé l'an dernier le pouvoir de charger de fortes licences pour ce genre de commerce, comme on l'a fait à Montréal, mais les échevins n'ont pas encore adopté un règlement à cet effet. Nos marchands détaillants, suivant le mémoire qu'ils ont soumis, veulent l'imposition des licences suivantes :

Encanteurs—Pour la vente de marchandises venant de particuliers ou des marchands de la ville. . . . . $200.
Pour chaque commis employé à ces ventes. . . . . $ 40.
Encanteurs—Pour la vente de marchandises venant de l'extérieur. . . . . $400.
Pour chaque commis. . . . $240.

Pour les encans faits en dehors de la place d'affaire du commissaire-priseur, une licence de $20 pour la première journée, et de $10. pour chaque jour additionnel, sera imposée en plus du prix du permis ci-haut mentionné et ces encans ne devront pas dépasser 15 jours de durée. Pour les marchandises venant du dehors, la licence sera de $50. par jour et la vente à l'encan ne devra pas durer plus de 5 jours. Chaque commis, dans ces derniers cas, devra payer une licence de $10. par jour de vente.

Les solliciteurs devront payer un permis de $1, et la ville leur remettra une carte d'identification. Voici quelles sont les demandes des marchands détaillants au sujet des acheteurs de fourrure, de la pasteurisation, etc :

(Suite à la page 2, 1ère col.)

Bill des franciscains

Le comité des Bills Privés a approuvé hier le bill des Frères Mineurs Franciscains dans lequel cette institution demandait la permission d'amender sa charte pour augmenter la valeur des biens qu'elle est autorisée à posséder. Actuellement, cette institution peut posséder des biens jusqu'à concurrence de $30,000, et elle s'est fait autoriser par son bill à porter cette somme à $200,000. De plus, la dite institution possède présentement des biens évalués à $2,600,000, soit une somme beaucoup plus élevée que sa charte, et elle s'est fait autoriser ainsi à posséder des biens évalués à $600.000.

Par le même bill, la communauté des Frères Mineurs Franciscains a obtenu le pouvoir d'emprunter sur hypothèque, pouvoir qu'elle n'avait pas par sa charte.

MESSE DE REQUIEM

Une messe de requiem a été chantée hier matin en la chapelle de Nazareth par les vieillards de l'Hospice pour le repos de l'âme du regretté Docteur Albert Marois,

IL A FAIT SA PART



L'honorable MICHAEL DWYER, ministre des Mines de la Nouvelle-Ecosse, n'a pas craint de descendre dans un puits dangereux pour encourager et diriger les sauveteurs à Moose River.

2 ENQUETES PROCHAINES DU CORONER

Le Dr J. Vallée préside hier l'enquête sur la mort de Jean-Marie Dompierre et doit se rendre demain à Valcartier, et plus tard à St-Tite des Caps pour faire enquête sur des morts accidentelles.

Le Dr Jules Vallée, coroner du district de Québec, a présidé, hier, une enquête qui s'est terminé par un verdict de mort accidentelle, et demain il se rendra à Valcartier pour en présider une autre.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier après-midi sur la mort d'un enfant de trois ans, Jean-Marie Dompierre, fils de monsieur Gérard Dompierre, qui s'est noyé, dans un étang près de la demeure de ses parents. Le bambin s'est noyé dans deux pieds d'eau.

Le docteur Vallée se rendra au camp de concentration de Valcartier, demain après-midi, pour présider une enquête sur la mort d'un nommé Charles Auger, décédé, hier midi, à l'Hôpital du St-Sacrement, dans des circonstances étranges. Mardi dernier, Auger fut trouvé inconscient par ses compagnons de travail. On le transporta à l'Hôpital Militaire. A son arrivée dans cette institution, il perdit complètement l'usage de la vue. Comme son état nécessitait des soins constants, on le transporta à l'Hôpital St-Sacrement, où il est décédé, hier après-midi. La mort de Auger étant survenue dans des circonstances singulières, M. le docteur Vallée a ordonné une autopsie qui a été

(Suite à la page 14, 1ère col.)

PAS DE VITESSE SUR LES ROUTES

Le service de la circulation au ministère de la Voirie a l'intention de se montrer très sévère envers les camionneurs qui profitent du retour de la saison d'été pour faire de la vitesse sur les routes.

A ce sujet, M. Aurèle Lacombe, chef du service, nous disait hier : "Les camionneurs semblent profiter, tous les printemps, de cette première partie de la saison, alors que les officiers de circulation ne sont pas tous en service, pour faire de la vitesse excessive. Au lieu de coopérer avec nous pour faire observer les règlements et éviter les accidents, ils se lancent à toute vitesse au risque de se tuer et de tuer les autres usagers des chemins. Nous allons nous montrer très sévères envers ces casse-cou. Nous allons enlever les plaques des camions, même si le conducteur n'est qu'un employé Cela forcera peut-être les propriétaires à surveiller davantage leurs hommes. Les conducteurs ou chauffeurs seront aussi punis selon toutes les rigueurs de la loi."

Echo d'un accident

Une intéressante inscription en Droit s'est plaidée hier en Cour de Pratique devant M. le juge Alfred Prévost. Mtre Richard Alleyn a soutenu que seuls les ascendants et le conjoint d'une victime peuvent réclamer des dommages en cas d'accident d'automobile. Mtre Alleyn base son argumentation sur l'article 1056 du code civil, et il demande à la Cour de renvoyer l'action intentée à son client, M. Joseph Vézina, par Mlles Ellen et Margaret McLaren. Elles réclament des dommages à la suite d'un accident dont leur frère fut victime en octobre dernier, à l'angle de la 6e rue et de la 2e Avenue. Mtre Alleyn Taschereau occupe pour les demanderesses.

LA PROTECTION DES ANIMAUX

Aujourd'hui, a lieu le "tag-day" organisé par la société de protection des animaux en faveur de l'oeuvre qu'elle poursuit à Québec depuis de nombreuses années. Cette vente est faite avec la permission des autorités municipales et le public de Québec ne manquera pas de l'encourager par tous les moyens à sa disposition. La semaine de bonté poursuit son cours et chaque jour des conférences ont lieu à la radio, soit le matin, soit à la fin de l'après-midi, et des orateurs distingués tiennent les citoyens au courant des questions concernant la protection des animaux.

CHEZ LES NOTAIRES

L'Association des Notaires aura une réunion, ce soir, à 8 heures, au Palais de Justice.

LE CONCERT DE CE SOIR

Québec aura ce soir le plaisir d'entendre l'orchestre de l'Association des concerts symphoniques dirigé par M. Wilfrid Pelletier. Ce concert, qui commencera a 8 heures 30, sera un des plus grands événements artistiques de la saison.

M. Wilfrid Pelletier, directeur de l'orchestre du Metropolitan Opera de New-York, était arrivé à Québec, hier, et il a dit quelques mots à la radio au début de la soirée. Il fut présenté à son auditoire invisible par M. Aurèle Leclerc, N. P. M. Pelletier exprima tout son bonheur de venir diriger un orchestre de professionnels dans notre ville et il termina en faisant l'éloge du pianiste soliste du concert de ce soir, M. Jean-Marie Beaudet. Nous avons déjà donné le programme de ce grand concert.

Nous recevons du directeur du Palais Montcalm le communiqué suivant. Nos lecteurs feront bien d'en prendre connaisance.

Le concert de l'orchestre des concerts symphoniques de Montréal a lieu ce soir au Palais Montcalm.

Le concert commencera à huit heures et trente précises. Comme cela se fait à Montréal et ailleurs, dès que le concert sera commencé, les portes de la salle resteront fermées jusqu'à la fin du premier numéro car personne ne pourra être placé au cours de l'audition.

Le public est prié d'arriver au Palais Montcalm entre huit heures et huit heures et quart. Il est impossible de faire le contrôle des billets, des vestiaires, et de placer 1,400 personnes en quelques minutes. Les personnes n'arrivant qu'à huit heures et trente ce soir peuvent donc être assurées de manquer le premier morceau.

On espère que le public se rendra à cette demande d'arriver assez tôt au Palais Montcalm pour que le concert puisse commencer dans le plus parfait silence.

Quoique la salle soit louée presqu'au complet pour ce soir, il reste cependant encore une centaine de très bons billets à 75 sous, $1.50 et $2.00. L'excellence de l'acoustique du Palais Montcalm fait que toutes les places sont excellentes. Les personnes qui se procureront ces derniers billets libres peuvent être assurées de voir et d'entendre aussi parfaitement que les autres.

Georges Goyau célèbre Marie de l'Incarnation

Le grand écrivain français vient de terminer une étude sur la fondatrice du couvent des Ursulines à Québec.

Paris, 23. — (C.P.-Havas). —C'est au Canada, c'est dans la Nouvelle-France que s'accomplirent les maximes de Saint Vincent de Paul et de Bossuet sur les rôles religieux de la femme. Telle est la conclusion que Georges Goyau tire d'une nouvelle étude sur Marie de l'Incarnation qui sera prochainement publiée par une grande revue catholique et dont l'agence Havas est en mesure de dégager dès maintenant l'essentiel: "Avec la vocation de Marie de l'Incarnation triompha la conception d'une France spirituelle qui rayonnerait au-delà des mers comme une messagère d'une richesse spirituelle et qui par son génie même de propagande s'attacherait à servir le bien commun de la famille humaine. Pour le Paris religieux escortant de toutes ses pensées et de tous ses suffrages la religieuse qui s'éloignait, le Canada prenait l'aspect d'une terre promise où s'offrait la cueillette des âmes; la notion d'une colonisation purement mercantile était en recul.

Mais en même temps on sentait prévaloir dans les sphères religieuses, une certaine tendance à pousser vers une vie plus active, plus visiblement dédiée au service du prochain les femmes consacrées à Dieu. Saint François de Sales, tout en voulant que les Visitandines donnassent la meilleure partie à la contemplation, avait souhaité qu'elles donnassent une bonne partie aux oeuvres extérieures de charité. L'idée fut reprise par Saint Vincent de Paul qui la développa justement quelques mois après l'arrivée de Marie de l'Incarnation au Canada. Et pendant que le saint homme parlait, Marie de l'Incarnation au delà des mers catéchisait les sauvageesses et les sauvages. La fidélité canadienne à la spiritualité française se plait à saluer l'une de ses assises dans la vocation même qui porta Marie de l'Incarnation vers la France d'outre-mer: La donation qu'elle fit à ces terres lointaines de ses énergies et de son coeur, créa l'un des liens historiques par lesquels la Nouvelle-France de jadis continue de se sentir unie à l'âme française".

AIMABLES VISITEURS



L'esprit de travail et l'économie pratique assurent une honnête aisance sous tous les ciels. La carrière de M. et Mme Hollebeke, de St-Boniface, Manitoba, le démontre de façon tout à fait convaincante. Ce couple estimable, en visite en notre ville depuis quelques jours, est passé aux bureaux du "Soleil" hier après-midi et a causé quelques instants avec un reporter.

M. Charles Hollebeke est originaire de Wervicq, Belgique, et son épouse, née Marie Braeme, une française authentique, a vu le jour à Lille. D'abord employé dans une fabrique d'acide à St-André, France, M. Hollebeke vint s'établir en Canada il y a vingt-quatre ans. Il explique que sa santé, pourtant robuste, souffrait de l'atmosphère viciée de l'usine. Il décida de concert avec son épouse, une solide et courageuse française, de venir tenter fortune en Canada. Il traversa donc en 1912 et vint se fixer à St-Boniface. Les débuts furent rudes. D'abord, il fallait se faire au climat et se créer une situation permanente. M. Hollebeke ne tarda pas à obtenir de l'emploi de la compagnie du C. N. R. qui faisait à cette époque d'importantes constructions de lignes ferroviaires. Il s'imposa à l'appréciation de ses chefs par son esprit de travail et ses aptitudes et il gagna aussi rapidement l'estime de tous ces compagnons. Il était pratiquement devenu canadien. M. Hollebeke travailla à la construction de la grande voie de la Baie d'Hudson. C'était pénible. En plus de la difficulté des travaux il devait se résigner à s'éloigner de son foyer de plus de neuf cents milles.

Plus tard, il fut occupé à l'usine de Transcona et c'est là qu'il travailla jusqu'au moment où, ayant atteint la limite d'âge, il dut abandonner son service au C. N. R.

Du mariage de M. et Mme Hollebeke sont nés deux enfants, Mme Léon De Cruyenaere (Madeleine) avec laquelle ils habitent à St-Boniface, et Mme Laurent Courteau (Germaine), de Winnipeg.

Grâce à leur vie laborieuse et à leur esprit d'économie, ces heureux époux vivent aujourd'hui dans une honnête aisance. Ils peuvent même se procurer un peu de luxe. Il y a deux ans, ils sont même traversés outre-mer visiter parents et amis. Mme Hollebeke a eu la joie de revoir sa vénérable mère, Mme Vve Pierre Braeme qui réside encore à Lille, France, de même que ses quatre frères et ses quatre soeurs. Ils visitent actuellement notre ville dont ils admirent les incomparables décors naturels. Ils quitteront nos murs dans une couple de jours à destination de St-Boniface. M. et Mme Hollebeke sont abonnés au "Soleil" depuis environ vingt ans. Ils ont profité de leur passage à nos bureaux pour visiter nos ateliers et payer leur abonnement pour l'année.

En Cour Suprême

La Cour Suprême a annulé le verdict et cassé la sentence contre Brodie et Barrett (jugement dont nous parlions hier) parce que l'acte d'accusation ne donnait pas aux accusés assez de détails pour la préparation de leur défense. La jurisprudence en Ontario et à Québec diffère à ce sujet, et la Cour Suprême avait en somme à donner une direction, et à choisir entre les deux points de vue.

A L'HONNEUR



Le Dr EDWARD WILLIAM, professeur de chirurgie à l'Université McGill, a été décoré, hier, de la médaille Trudeau, en reconnaissance de la part active qu'il a prise dans la lutte à la tuberculose.

LES CONVOIS ENTRE QUEBEC ET COCHRANE

Trois nouveaux trains entre Québec et Cochrane sans wagon postal — La Chambre de Commerce de Québec écrit au ministre et à tous les députés de la région à ce sujet.

Le ministre des postes, M. J. Elliott, est saisi d'une demande de la Chambre de Commerce de Québec. Il s'agit du courrier postal et des trains qui le transportent. A partir du mois de mai, soit de vendredi prochain, Cochrane et Québec seront reliés par trois nouveaux convois et, vu le développement extraordinaire de la région de l'Abitibi, la Chambre de Commerce demande au ministre de faire en sorte que tous ces trains transportent le courrier postal. Le département des postes a décidé qu'il n'augmenterait pas son service, mais la Chambre de Commerce entend lui faire changer d'avis pour le plus grand avantage de la province de Québec.

Les autorités du C. N. R. ont, en effet, décidé qu'à partir du mois prochain, six trains de passagers au lieu de trois circuleront entre Québec et Cochrane. Malgré cette augmentation, les malles ne seront expédiées que trois fois par semaine, comme actuellement. Outre sa requête à l'honorable M. Elliott, la Chambre de Commerce a adressé des lettres à tous les ministres et députés du district ainsi qu'aux chambres de commerce de LaTuque, Amos et Val d'Or. Voici la copie de

(Suite à la page 8, 1ère col.)

UNE CAUSERIE DU Dr LOUIS BERGER

"Le cancer, cet autre inconnu".—Tel est le sujet que traitera demain soir, à 8 h. 15, sous les auspices de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences M. le docteur Louis Berger, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université Laval et directeur du Centre anticancéreux. Comme le "Soleil" l'a déjà dit, le conférencier parlera surtout du côté étiologique de cet énigmatique problème de l'histoire médicale contemporaine. M. Georges Maheux, I.F., premier vice-président de l'ACFAS, présentera le conférencier et M. le docteur P.-C. Dagneau, doyen de la Faculté de Médecine, le remerciera. Le public de la vieille capitale est cordialement invité à cette instructive conférence qui sera accompagnée de projections lumineuses. Tous ceux qui suivent le progrès des sciences et qui s'intéressent au bien-être de l'humanité ne voudront certes pas manquer l'aubaine d'entendre M. le docteur Berger sur un sujet de si haute importance. La conférence aura lieu à l'amphithéâtre de Médecine.

BRIGADIERS SCOLAIRES

La distribution des prix et médailles aux brigadiers scolaires aura lieu vendredi après-midi, à 4 heures, au Château Frontenac. Cette manifestation devait avoir lieu ce soir, à 8 heures. Elle a forcément été remise à demain pour des raisons incontrôlables. Tous les religieux et les élèves des classes des trois dernières années sont invités à cette démonstration.

UNE REUNION

Les membres du Comité de construction de la Chambre de Commerce de Québec se réuniront vendredi prochain, à 4 heures, pour étudier les règlements municipaux de construction. M. Edouard Hamel, ingénieur de la ville, qui a été autorisé par le Conseil de Ville, à siéger avec les officiers de la Chambre de Commerce, sera présent. Le rapport sera ensuite présenté aux autorités municipales.

Quatre ministres au lunch des hôteliers

Les honorables R. Stockwell, T.-D. Bouchard, P.-E. Côté et E. Rochette adressent tour à tour la parole, au déjeuner trimestriel de l'Association des Hôteliers de la province hier.

Quatre ministres de la Couronne ont participé, hier ,au déjeûner trimestriel de l'Association des Hôteliers de la province de Québec et tous ont promis leur plus active coopération à cet important organisme dont l'objectif principal est de promouvoir l'industrie touristique. Les honorables R.-F. Stockwell, Trésorier de la province, T.-D. Bouchard, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires Municipales, Edgar Rochette, ministre des Travaux Publics, du Travail, de la Chasse et des Pêcheries et Pierre-Emile Côté, ministre de la Voirie, ont successivement répondu à l'invitation de M. E.-H. Frappier, président général de l'Association et dans de brèves, mais très enthousiastes allocutions, ont assuré les hôteliers de leur appui le plus fervent dans les limites de leurs attributions respectives.

Les hôteliers de la province tenaient leurs assises trimestrielles sous la présidence de H. E.-H. Frappier, gérant de l'hôtel La Salle de Montréal. Leurs délibérations ont été interrompues par un déjeuner au Château-Frontenac, auquel assistaient les honorables ministres mentionnés ci-dessu..

A la table d'honneur, on remarquait en outre, M. J.-Léo Gagnon, de St-Césaire, président de l'Association des hôteliers de campagne, le lieutenant-colonel Oscar Gilbert, de l'hôtel St-Roch, M. B.-A. Neale, du Château-Frontenac, M. Loic Trudel, directeur du service des hôteliers de la province, M. W. Gadoury, hôtel St-Louis, etc.

Les premières paroles de M. Frappier furent de gratitude; il remercia les distingués ministres d'honorer l'association de leur présence, puis, après les avoir présentés, aux convives, en des termes fort délicats, il pria l'honorable R.-F. Stockwell de dire quelque mots.

Le trésorier provincial commença par remercier M. Frappier et se déclara très sympathique à l'Association des Hôteliers.

Parlant du tourisme en général, M. Stockwell fit une courte allusion à l'immigration; il déclara qu'il était littéralement opposé à l'admission de sujets étrangers dans le pays, sous les circonstances actuelles, et que, jusqu'à un certain point, c'était peut-être un moyen de protéger l'industrie touristique. Un peu plus loin, l'honorable Trésorier provincial souligna qu'en

(Suite à la page 2, 6e col.)

Projet de loi de M. Alex. Chouinard

Un bill pour forcer le débiteur dont le salaire est totalement insaisissable aux yeux de la loi à payer ses justes dettes vient d'être inscrit au feuilleton de la Chambre par M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé-Sud. Le projet de M. Chouinard, présenté à la demande du Barreau de Montréal, modifierait le Code de procédure civile concernant l'insaisissabilité totale des traitements, salaires et gages. Il vise surtout les employés fédéraux dont les salaires sont insaisissables. Un nouvel article (698a) serait ajouté à la loi et aurait pour objet de contraindre le débiteur dont le salaire n'est pas saisissable à payer ses justes dettes. L'article permettrait au juge, sur demande d'un créancier, de fixer le montant que ce débiteur doit déposer en cour, à des époques déterminées, pour distribution à ses créanciers. En d'autres termes, ce serait une sorte de Loi Lacombe pour les débiteurs dont les salaires ne sont pas susceptibles de saisies.

LA JEUNESSE LIBERALE DE BEAUPORT

Les membres de l'Association de la Jeunesse Libérale de Beauport sont priés de se réunir, dimanche après-midi, à 3 heures, à la demeure de M. Paul Godin, Avenue Raymond, où une importante assemblée sera tenue suivie d'une réception à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. Paul Godin, membre du comité d'administration, représentant du Quartier No 3, Everell et directeur du comité des finances de l'Association des Jeunes Libéraux.

LA LIGUE DE LA SECURITE A L'HONNEUR

Au cours du déjeuner mensuel, le lt-colonel J.-L. Boulanger, président, déclare que le mouvement prend de l'ampleur à Québec — Des projets.

Il y avait foule au déjeuner de la Ligue de Sécurité de Québec au Château Frontenac, hier midi, et le lt-colonel Boulanger qui présidait a fait remarquer aux convives ce regain d'intérêt dans les affaires de cet organisme qui rend tant de services aux citoyens de Québec. M. Boulanger a déclaré que le mouvement de la sécurité prend de l'ampleur à Québec. Le déjeuner d'hier coïncidait avec la semaine de sécurité. Aux côtés du lt-col. Boulanger on remarquait l'hon. juge P.-A. Choquette, M. Arthur Gaboury, secrétaire-général de la Ligue; M. Geo. Russell, ex-président; M. Gordon Ross, le lieutenant-colonel J.-S. O'Meara; M. J.-Antonio Grenier, sous-ministre de l'Agriculture; M. le docteur W.-P. Percival; M. Evans-E. Turner, M. E.-F. Joncas, M. Jules Savard, C.R. Aux autres tables on voyait MM. Alfred Marois, président de la Chambre de Commerce de Québec; le colonel J.-D. Brousseau, M. D., le capitaine A.-S. Bigaouette, assistant-directeur de la police municipale; MM. J.-E. Bolduc, chef des officiers de circulation, P.-A. Robitaille, le chef Rosaire Beaulieu, Pierre DeVarennes, avocat; Georges Paquet, le lt-colonel Ph. Ouellet, MM. Robert Pettigrew, Edouard Hamel, I. C., A.-D. Perreault, Henri Bélanger, I.C., le docteur Emile Beaulieu, J.-G. Blondin, Arthur Charrier, L.-J.-S. Deschamps, lt-col. Ths Grenier, Jos. Leblanc, Alex.-E. Martel, major Jos. Matte, Emile Renaud, secrétaire du club Automobile, Maurice Brodeur, J.-M. Landry, Jean Saucier et Paul-E. Plante, secrétaire de la Ligue.

Le lt-col. Boulanger parla des résultats de la semaine de sécurité qui se poursuit actuellement. Il cita ensuite plusieurs chiffres pour prouver qu'il est plus dangereux de circuler dans les rues que d'aller à la guerre, puisque l'automobile fait plus de victimes que la guerre elle-même. En sa qualité de président de la section québecoise de la Ligue de Sécurité, le lt-col. Boulanger fit plusieurs suggestions. Il fit observer que les piétons qui marchent sur les routes, le soir, feraient bien de porter des vêtements de couleur pâle, des brassards ou des pièces de linge blancs afin d'attirer l'attention des automobilistes. Les cyclistes devraient aussi peinturer en blanc le garde-boue arrière de leurs bicyclettes. Enfin, si le port de lumière n'est pas rendu obligatoire sur les voitures à traction animale, les propriétaires pourraient au moins peinturer l'arrière de leurs voiture en blanc. Tous ces moyens ont prouvé leur utilité dans d'autres pays et pourraient être tout aussi efficaces dans notre province. M. Boulanger insista ensuite sur la nécessité d'inculper dans les esprits des enfants les principes de sécurité.

Les officiers et les directeurs de la Ligue discutèrent ensuite plusieurs questions dans l'intérêt de la circula-

(Suite à la page 14, 2e col.)

MORT VIOLENTE

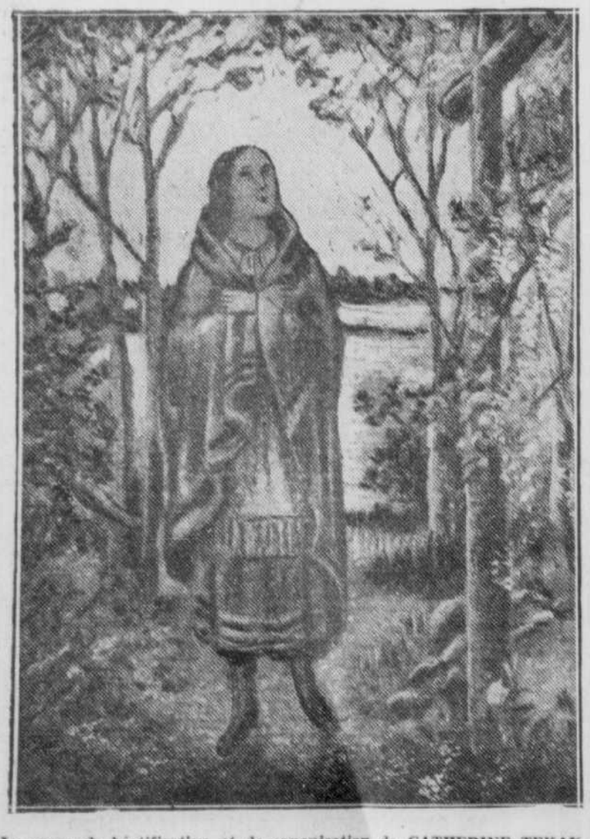
Moncton, N.-B., 23. — (D.N.C.) — Cecime Leblanc, âgé de 77 ans, demeurant à Léger Corner, a été trouvé dans un fossé le long du grand chemin qui conduit à l'aérodrome, par Antoine Melanson, un employé qui se rendait à l'ouvrage en la ville de Moncton. Il avait le visage déchiré et la tête fendue. Il était mort depuis plusieurs heures. Le Dr R. J. Caldwell, coroner, a tenu une enquête. La police est venue à la conclusion que le vieillard a été frappé par un autobus le soir précédent. Il demeurait chez Libert Vautour. Le Dr H. P. Melanson a fait une autopsie; la mort a été instantanée. Il laisse deux filles, Mme Edouard Leblanc, 32 rue Park, Moncton, et Mlle Gertrude Leblanc, de Waltham, Mass.

Un mélange des plus savoureux thés verts

THÉ VERT "SALADA"

320F

CATHERINE TEKAKWHITA



La cause de béatification et de canonisation de CATHERINE TEKAKWHITA, une indienne de l'Amérique a été soumise à Rome hier par Mgr Joseph Breslin, vice-recteur du collège nord-américain à Rome. Le Pape a nommé le cardinal Salotti pour présider le tribunal qui étudiera la cause.

KING, de la Gendarmerie Royale



Voici trois des principaux personnages du nouveau feuilleton illustré que le "Soleil" va publier ces jours-ci. Ce sont : King, de la Gendarmerie Royale ; Adair et Morgan.

Cette oeuvre est de Zane Grey, romancier américain dont les récits d'aventures sont des plus populaires.

D'autres détails vous seront donnés samedi au sujet de ce roman illustré que vous pourrez lire dans le "Soleil".